



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

CAHIERS DU CEHD N° 26

ARMÉE ET POUVOIR EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

CAHIERS DU CENTRE D'ÉTUDES D'HISTOIRE DE LA DÉFENSE



**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION**

CAHIERS DU CENTRE D'ÉTUDES D'HISTOIRE DE LA DÉFENSE

**ARMÉE ET POUVOIR
EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE
AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES**

Actes des 1^{re} et 2^e rencontres franco-allemandes d'histoire de la défense

**CAHIER N° 26
2006**

LES AUTEURS

Claude d'Abzac-Epezy

Chargée de recherches au CEHD, agrégée et docteur en histoire
Elle a publié : *L'Armée de l'air de Vichy 1940-1944* (1997)

André Bach

Général de brigade (2S) ancien chef du Service historique de l'armée de Terre.
Dernier ouvrage paru : *L'Armée de Dreyfus* (2004)

Gundula Bavendam

Docteur en histoire, elle conçoit et réalise des expositions d'histoire culturelle en Allemagne.

Dernier ouvrage paru : *Spionage und Verrat. Konspirative Kriegserzählungen und französische Innenpolitik, 1914 - 1917* (2004)

Vincent Desportes

Général de brigade, commande actuellement le Centre de doctrine d'emploi des forces.

Dernier ouvrage paru : *Décider dans l'incertitude* (2005)

Pierre Jardin

Chargé de recherches au CNRS, il a obtenu en 2003 le Prix d'histoire militaire décerné par le CEHD.

Dernier ouvrage paru : *Aux racines du mal : 1918, le déni de défaite* (2005).

Gerd Krumeich

Professeur à l'université de Düsseldorf

Parmi les derniers ouvrages parus : *Enzyklopädie Erster Weltkrieg* (en collaboration avec Gerhard Hirschfeld et Irina Renz) (2003)

Corinna von List

Doctorante à l'université de Potsdam. Sa thèse porte sur «La Résistance au féminin – service de liaison, réseaux d'évasion, presse clandestine ». Elle a reçu le Prix Fichet-Simon (Institut historique allemand et fondation Fichet-Simon)

Rémy Martinot-Leroy

Docteur en sciences politiques.

Klaus-Jürgen Müller

Professeur émérite de l'université de Hambourg, docteur *honoris causa* de l'université de Paris XII, membre du conseil scientifique du CEHD.

Parmi les derniers ouvrages parus : *La République fédérale d'Allemagne et la guerre d'Algérie* (en collaboration avec Jean-Paul Cahn) (2003)

Joachim Schröder

Doctorant à l'université de Düsseldorf.

Dernier ouvrage paru : édition, en collaboration avec Gerd Krumeich, *Der Schatten des Weltkriegs : Die Ruhrbesetzung 1923* (2004)

Benjamin Stora

Professeur des universités à l'INALCO.

Dernier ouvrage paru : *Imaginaires de guerre, les images des guerres d'Algérie et du Vietnam* (2004)

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DU CEHD

JAUFFRET Jean-Charles et AGERON Charles-Robert (Président d'honneur) dir., *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Autrement, 2003, 573 p.

JOURNOUD Pierre et TERTRAIS Hugues dir., 1954-2004 *La bataille de Dien Bien Phu, entre histoire et mémoire*, Paris, Publications de la Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 2004, 257 p.

ROMER Jean-Christophe dir., *Face aux barbares, Marches et confins d'empires, de la grande muraille de Chine au rideau de fer*, Paris, Tallandier Édition, 2004, 199 p.

ROMER Jean-Christophe dir., *L'Europe et l'OTAN face aux défis des élargissements de 1952 et 1954*, Bruxelles, Bruylant, 2005, 282 p.

LES CAHIERS DU CEHD

LES CAHIERS PARUS EN 2005

FREMEAUX Jacques et BATTESTI Michèle dir., *Sorties de guerre*, Cahier n° 24, Paris, SMG, 2005, 165 p.

FOLIO Gérard, *La citadelle et la place de Saint-Jean-Pied-de-Port de la Renaissance à l'époque contemporaine*, Cahier n° 25, Paris, SMG, 2005, 328 p.

LES CAHIERS SOUS PRESSE

- *Les relations militaires entre la France et l'Italie de la Renaissance à nos jours (3^e rencontre franco-italiennes d'histoire militaire)*

- VERGNON Gilles et BATTESTI Michèle dir., *Les associations d'anciens résistants et la fabrique de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale*

- *Forces spéciales : concept et histoire* (version électronique seulement)

PRÉFACE
Jean-Christophe Romer9

I - Les militaires et le pouvoir

**MILITAIRES ET POUVOIR EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE AU XX^e SIÈCLE :
 QUELQUES RÉFLEXIONS SUR UNE APPROCHE COMPARATIVE**
 par Klaus-Jürgen MÜLLER13

**UN SIÈCLE DE POUVOIR POLITIQUE ET D'AUTORITÉ MILITAIRE EN FRANCE
 ENTRE 1815-1914**
 par le général (2 S) André BACH21

DE SCHLIEFFEN À LUDENDORFF : LES MILITAIRES ALLEMANDS ET LA POLITIQUE
 par Gerd KRUMEICH63

**LES COMMUNISTES ALLEMANDS ET FRANÇAIS DANS LA RÉSISTANCE CONTRE
 L'OCCUPATION DE LA RUHR EN 1923**
 par Joachim SCHRÖDER69

LES MILITAIRES EN POLITIQUE, L'EXEMPLE DE LA FRANCE DE VICHY
 par Claude d'ABZAC-EPEZY79

II - Désobéissance et trahison

**LA GRÈVE DES OUVRIERS MÉTALLURGISTES À BERLIN EN JANVIER 1918 ET LA
 PARTICIPATION DE FRIEDRICH EBERT : UN CAS DE HAUTE TRAHISON ?**
 par Gerd KRUMEICH97

**LES REFUS D'OBÉISSANCE DANS LA MARINE ALLEMANDE EN 1918 :
 UNE « MUTINERIE LÉGALE » ?**
 par Pierre JARDIN103

**ESPIONNAGE ET TRAHISON RÉCITS SUR LE THÈME DE LA GUERRE ET DU COMLOT
 ET POLITIQUE INTÉRIEURE FRANÇAISE DE 1914 A 1917**
 par Gundula BAVENDAMM117

LES OPÉRATRICES RADIO AU SEIN DE LA RÉSISTANCE – UNE MISSION DANGEREUSE
 par Corinna von LIST125

**LE PUTSCH D'AVRIL 1961 EN ALGÉRIE
 LES LIGNES DE FRACTURES DANS L'INSTITUTION MILITAIRE FRANÇAISE**
 par Benjamin STORA135

**GUERRE A L'ÉCOLE ET ÉCOLE DE GUERRE : LA DÉSOBÉISSANCE DOCTRINALE DES
 OFFICIERS FRANÇAIS DE L'ARMÉE DE TERRE FACE AU « FAIT ATOMIQUE » A TRAVERS
 LES ÉCRITS DES OFFICIERS BREVETÉS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE (1970-1977)**
 par Rémy MARTINOT-LEROY141

LIBERTÉ DU CHEF OPÉRATIONNEL : LES CONTRAINTES DE L'EFFICACITÉ
 par le général de brigade Vincent DESPORTES163

PRÉFACE

Sur une initiative conjointe de Klaus-Jürgen Müller et du directeur du Centre d'études d'histoire de la défense (CEHD), et en partenariat avec l'Institut historique allemand (IHA/DHI) de Paris, l'idée d'organiser un séminaire franco-allemand consacré à l'étude d'une histoire comparée de la défense remonte à 2002. Cette initiative a tout de suite obtenu le soutien du secrétariat général pour l'administration (SGA) du ministère de la Défense, et de ses titulaires successifs, tous favorables au développement des coopérations européennes.

Un premier séminaire d'une journée s'est déroulé à Paris, le 17 octobre 2003, réunissant chercheurs et praticiens allemands et français, autour du thème des « relations entre armée et pouvoir en Allemagne et en France depuis 1871 ». Il avait en effet semblé pertinent, pour cette première rencontre, de choisir un thème suffisamment vaste et universel qui permette à chaque intervenant, allemand ou français, de confronter ses approches, pour, ultérieurement, les approfondir. L'expérience ayant été totalement concluante, les participants à ce premier séminaire ont unanimement décidé de poursuivre dans cette voie. Un deuxième séminaire s'est donc déroulé un an plus tard, également à Paris, pour engager une réflexion sur le thème de la « désobéissance et de la trahison en France et Allemagne » perçu aussi comme une variante – parfois pathologique – du thème très général abordé l'année précédente. Le soldat doit-il toujours obéir à l'ordre, quel qu'il soit, reçu de son supérieur hiérarchique ou de l'autorité politique quitte à agir contre sa conscience ? La France et l'Allemagne ont été l'une comme l'autre, confrontées, à plusieurs reprises dans leur histoire, à de telles situations où un refus d'obéissance voire ce qui a pu être perçu comme une trahison, pouvait conduire à des actions allant autant dans le « bon » que dans le « mauvais » sens. Mais, au-delà d'une logique du « bien » et du « mal », ces refus d'obéissances pouvaient tout autant refléter des réflexions que l'on pourrait qualifier de corporatistes, notamment vis-à-vis du pouvoir politique.

Ce sont les textes des communications présentées lors de ces deux premières journées de travail – celles-ci se sont déroulées sans public – qui sont reproduits ici. Ces communications sont précédées d'une introduction de Klaus-Jürgen Müller. Son texte de présentation constitue non seulement un panorama général du thème particulièrement riche, universel et quasi inépuisable que sont les relations entre armée et pouvoir ; mais il lui adjoint une dimension porteuse d'une véritable dynamique : l'approche comparative. Car c'est bien en partant de comparaisons à la fois dans le temps et dans l'espace que l'on fera avancer la réflexion historique.

Chacun à leur manière, les participants à ces deux premiers séminaires se sont pliés de bonne grâce à cette exigence soit en engageant des regards croisés entre Français et Allemands, alimentés par les discussions qui s'en sont suivies – et que nous n'avons malheureusement pas pu retranscrire ici – soit en effectuant directement une comparaison franco-allemande. L'objectif de ces séminaires est d'ailleurs en priorité d'échanger des expériences originales, de tester des recherches en cours, de confronter des méthodes non seulement entre universitaires mais aussi entre universitaires et praticiens des deux pays.

Un troisième séminaire organisé en mai 2006 porte sur les « relations franco-allemandes dans le domaine des armements : de la rivalité à la coopération ». Il est cette fois organisé également en partenariat avec le *Militärgeschichtliches Forschungsamt* (centre de recherche d'histoire militaire de la *Bundeswehr*) qui s'intègre désormais comme nouveau partenaire organique de ces rencontres.

Jean-Christophe Romer
Directeur du Centre d'études d'histoire de la défense

I

Les militaires et le pouvoir

**MILITAIRES ET POUVOIR EN FRANCE ET
EN ALLEMAGNE AU XX^e SIÈCLE :
QUELQUES RÉFLEXIONS SUR UNE
APPROCHE COMPARATIVE**

par Klaus-Jürgen MÜLLER

L'exposé que je vais vous présenter peut paraître, à première vue, un peu pointu, voire provocateur, mais il ne l'est pas. Si je semble exagérer ici ou là, je le ferai simplement pour vous donner une idée de ce que je pense, et pour susciter une réflexion approfondie autour des problèmes que pose l'approche comparative que présuppose notre sujet.

Il faut établir une véritable comparaison binationale et ne pas se contenter d'une simple juxtaposition des phénomènes ou d'une confrontation purement et simplement chronologique. Mieux vaut procéder de façon systématique à une abstraction qui seule permettra de comparer des phénomènes aussi essentiellement différents. La comparaison devra se fonder sur des occurrences structurelles et significatives. Il faut donc trouver des *critères* à la fois souples et précis, qui peuvent englober des phénomènes à première vue disparates.⁽¹⁾

Les analogies et les différences entre ces armées sont frappantes : toutes deux ont connu des victoires précaires, de sévères défaites ; elles ont été confrontées à des changements de systèmes politiques et idéologiques. Elles ont connu des périodes pendant lesquelles leur prestige social était considérable, elles ont joui des parcelles de pouvoir politique ; mais en revanche, elles ont également connu des phases de discriminations accablantes, elles ont fait l'objet des haines et de l'animosité d'une grande partie de la nation. À Berlin comme à Paris, de célèbres soldats ont accédé aux fonctions de chef d'État. En France, ce fut le cas trois fois entre 1871 et 1959.

Des deux côtés du Rhin, le militaire s'est immiscé dans la politique ou il y a été impliqué, toujours avec des conséquences fatales. Dans les deux pays, les soldats ont traversé de profonds conflits de loyauté et de dures crises de légitimité. Autant en France qu'en Allemagne, des militaires se sont insurgés contre l'ordre établi, voire tenté un coup d'État. Quelques-uns ont même commis des assassinats politiques.

À première vue, les analogies ne manquent pas. Mais, d'un autre côté, les différences ne sont pas moins évidentes.

Les traditions de ces deux armées étaient profondément différentes : en France, l'armée a intégré les grands courants de tradition nationale, celui de la tradition révolutionnaire et jacobine et ceux de la tradition royale et impériale. Bouvines et Valmy, Rocroi et Austerlitz, Bir Hakeim et le Vercors, Condé et Carnot, Turenne et Lyautey, les maréchaux du roi et de l'Empire et ceux de la République – tous s'inscrivent dans

(1) Pour une première approche cf. *The Military in Politics and Society in France and Germany in the Twentieth Century*, edited by Klaus-Jürgen Müller (*German Historical Perspectives Series vol. IX*), Oxford and Washington, 1995, et Klaus-Jürgen Müller, « Des Armées française et allemande après les deux guerres mondiales », in *De la Guerre à la Paix*, Avant-propos de Maurice Vaïsse, Paris, Ministère de la Défense – CEHD, 2001, p. 123 - 138

la tradition de l'Armée française. En revanche, en Allemagne, la tradition militaire s'est rétrécie de plus en plus jusqu'à ce que la tradition prussienne ait dévoré toutes les grandes traditions militaires des autres États, celle de la Bavière, de la Saxe, de l'Autriche impériale, sans parler de la glorieuse tradition de l'empire romain médiéval. Aujourd'hui, l'emblème de la *Bundeswehr* que portent les avions et les blindés est l'insigne d'une décoration prussienne : la croix de fer.

Après 1871, les structures sociales et mentales des corps d'officiers respectifs diffèrent totalement. En France, l'officier, particulièrement l'officier de réserve, représentait la Nation armée, il était celui qui, en temps de guerre, conduit les soldats citoyens, tandis qu'en Allemagne, l'officier était celui qui représentait d'abord et avant tout le monarque, ensuite, après 1918, l'État, qui est, selon Hegel, l'incarnation suprême de la Raison. En Allemagne, les officiers étaient d'abord issus de la noblesse foncière, puis de la bourgeoisie aisée et cultivée : ils venaient donc des strates fondamentalement conservatrices de la société. En France, par contre, le corps des officiers était, au moins à partir de la fin du XIX^e siècle, beaucoup plus ouvert à d'autres couches sociales. L'important pourcentage d'officiers sortis du rang en est la preuve.

En France, le corps des officiers faisait et fait donc partie d'une élite nationale républicaine méritocratique, issue des grandes écoles ou bien sortie du rang. En Allemagne, pendant une longue période, l'éducation cavalière et guerrière, dans les institutions telles que le *Kadettencorps* royal, était considérée comme plus appropriée que le baccalauréat, ce symbole de la promotion sociale au mérite telle que l'incarnait la bourgeoisie. On préférerait plutôt une caste de guerriers aristocratiques qui représentait davantage une élite de l'État que la nation entière. Il s'ensuit que les grandes controverses nationales sur les relations entre le corps des officiers et la société se situaient sur des terrains très différents.

En Allemagne, le débat entre l'élite militaire aristocratique – sinon par la naissance, du moins dans l'attitude et le comportement – et la bourgeoisie s'articulait autour du problème « Armée royale ou Armée de la Nation ». Jusqu'à nos jours, les historiens débattent de ce problème en s'appuyant sur les notions de « Féodalisation de la bourgeoisie » (*Feudalisation des Bürgertums*) ou « Embourgeoisement de l'aristocratie » (*Verbürgerlicheung des Adels*).

En France, le champ de bataille politique était plutôt défini par l'antagonisme entre « l'officier clérical et traditionnel » et « l'officier républicain et franc-maçon ». La question était de savoir, jusqu'à quel point la République pouvait tolérer l'influence des institutions pré-républicaines (aristocratique et ecclésiastique).

En guise d'une analyse approfondie et complète, on pourrait expliquer l'approche comparative, d'une manière provisoire et sélective, en présentant quatre thèses.

Première thèse : entre 1871 et 1918, les armées française et allemande étaient confrontées non seulement à la chute de la monarchie, mais à des changements profonds et rapides des structures socio-économiques. Pour elles, c'était là un défi énorme, car ces transformations menaçaient leurs positions traditionnelles dans l'État et dans la société. Les élites militaires de nos deux pays réagirent en adoptant une attitude que l'on pourrait qualifier d'*auto-identification avec l'idée de l'État nation*.

Elles s'assimilèrent à l'État-nation et se perçurent comme son incarnation. On connaît les propos du général von Seeckt, affirmant que l'armée sert l'État car elle est l'État. Ce à quoi fait écho le propos de Weygand selon lequel l'Armée n'est rien d'autre que la Nation. Il est bien évident que ces deux officiers généraux appartenaient à une génération « intermédiaire » : Seeckt, né en 1866, et devenu officier de la garde du roi de Prusse, se trouvait, après 1918, dans une république parlementaire. Weygand, né en 1867, d'origine royale, quoique illégitime, ayant reçu une formation strictement catholique traditionnelle, était devenu officier peu après que la question « Monarchie ou République » ait été tranchée par la plus petite majorité possible. Mais cet état d'esprit persista plus tard dans le monde militaire. Sous Vichy, le ministère de la Défense fait publier un article dans lequel on lit que l'armée est l'incarnation de l'État. Et le général de Lattre de Tassigny écrit dans un memorandum du 15 septembre 1940 que « l'armée nouvelle doit incarner la patrie ». ⁽²⁾ Cette idée avait, nous le savons, des racines historiques. Une telle conception remonte à l'époque moderne où « le perfectionnement de l'armée a géré l'État et le fait militaire a puissamment contribué à faire de la France un État ». ⁽³⁾ C'est là qu'on trouve les origines de la tendance persistante, dans les corps d'officiers, à identifier l'armée avec la nation. Le lien spécifique qui, jadis, avait lié l'officier à son monarque, avait été transféré sur l'État-nation.

Deuxième thèse : en cela, les élites militaires des deux pays s'opposaient aux grands courants politiques et sociaux de la nation. Les conséquences en étaient des épreuves de force plus au moins acharnées. Au cours de telles confrontations, et en prétendant être l'incarnation de l'État-nation, elles revendiquaient en quelque sorte une *autonomie privilégiée*, une position *extra-constitutionnelle et autonome* dans l'État et dans la société.

Deux événements en témoignent, qui me paraissent à la fois significatifs et révélateurs. En France, l'affaire Dreyfus, en Allemagne l'affaire Schnaebele. Le dénominateur commun des deux affaires, si différentes à première vue, était que toutes deux se plaçaient en marge, voire en dehors, de la constitution en Allemagne, et du système juridique en France. En conséquence, de part et d'autre du Rhin, les élites militaires refusèrent toute ingérence des autorités civiles dans ce qu'elles définissaient comme leur chasse gardée. Ils n'acceptaient pas la « primauté de la politique », le *civil control* comme disent les anglo-saxons. C'est pourquoi ils ne se considéraient pas comme de simples fonctionnaires du gouvernement.

Permettez-moi d'évoquer un second exemple de cette exigence d'*autonomie privilégiée* en pleine crise nationale – dans une situation qui conduisit à l'ébauche d'une confrontation au sein même de l'Armée. En 1920, en plein putsch Kapp-Lüttwitz contre la République, le général von Seeckt eut cette formule restée célèbre parce que forte de signification : « La *Reichswehr* ne tire pas sur la *Reichswehr* ». De même, pendant le putsch des généraux en Algérie, en 1961, putschistes et militaires loyalistes ont-ils délibérément évité un combat entre eux. Le ministre Louis Joxe définissait cet état d'esprit avec beaucoup de pertinence

(2) Cité in Jean de Lattre, *Ne pas subir. Ecrits 1914-1952*, textes rassemblés et présentés par Elisabeth du Réau, André Kaspi et al., Paris 1984, p. 218 et in Paxton, p. 55 f.

(3) Cité d'un compte rendu paru sous le sigle M.S. dans *Le Monde* du 22 mai 1992 sous le titre « L'Armée, cette accoucheuse de l'État » de *l'Histoire Militaire de la France*, sous la direction de André Corvisier et Philippe Contamine, Paris, PUF, 1992

lorsqu'il disait : « Les officiers n'ont pas voulu verser de sang. Pour beaucoup d'entre eux, l'unité de l'Armée l'emporte sur l'unité de la Nation. »⁽⁴⁾

Troisième thèse : depuis 1871 en France, et depuis 1918 en Allemagne, les défaites et les changements des régimes politiques ont plongé les deux armées dans de *profonds conflits de loyauté et de dures crises de légitimité*.

En Allemagne, la déroute politique et militaire de fin 1918 a entraîné des conflits au sein de l'armée. Après la chute de la monarchie, il s'agissait de trouver une nouvelle base de légitimité. Cette situation était analogue à celle que la France a connue après la chute du Second Empire, ou encore entre 1940 et 1944. En Allemagne, trois tendances se firent jour à cette époque⁽⁵⁾ : d'abord, une tendance restauratrice, qui échoua en 1920 avec le putsch Kapp-Lüttwitz. Ensuite, une tendance nationale révolutionnaire, qui trouva un écho dans de nombreux *Freikorps*, les corps francs. La consolidation de la République ne leur laissa aucune chance. Nombre de leurs membres resurgirent plus tard dans les rangs de la SA et SS, où leurs attitudes et comportements se teintèrent de national-bolchevisme. Une troisième tendance, l'attentisme du général von Seeckt, finit par s'imposer.

Chacune de ces trois voies tentait d'apporter une réponse au problème de la légitimité : la première souhaitait rétablir les anciennes structures de la légitimité. Les révolutionnaires nationaux imaginèrent l'idéal du soldat politique qui combinait le professionnalisme militaire et une idéologie politique, instaurant ainsi de nouvelles légitimités et loyautés. La tendance représentée par général von Seeckt – suivi en cela par la majorité des officiers – marquait la tentative de maintenir l'instrument militaire dans une position floue, au moins durant une période transitoire, sans se prononcer ouvertement en faveur de la République. Telle était la solution de la *Reichswehr* de Seeckt au problème de la légitimité et de la loyauté.

Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce problème se posa de nouveau. Les uns obéissaient, en vertu d'une loyauté purement formelle, à un régime dont la légitimité était devenue, aux yeux de certains de leurs camarades, douteuse, voire à un régime qu'ils considéraient comme illégitime. Les officiers de l'opposition militaire à Hitler dénoncèrent et nièrent avec détermination la légitimité du Reich hitlérien, se réclamant d'une légitimité supérieure, et d'une loyauté qu'ils vouaient à la « véritable Allemagne », *dem « Anderen Deutschland »* (selon le terme d'U. von Hassell). D'autres officiers rallièrent, en Union soviétique, le « Comité national Allemagne Libre » et l'« Association des officiers allemands » (BdO). Ces officiers rompirent avec l'idée traditionnelle d'une loyauté fondée sur l'État-nation. À l'époque de l'idéologie transnationale, les critères d'un comportement traditionnel ne comptent plus.⁽⁶⁾

Pour la France aussi, on peut constater ce phénomène de loyautés séparées, voire rompues. Il conviendrait de citer, en premier lieu, l'intermède de Vichy. Il

(4) Cité in Roger Belin, 1999, p. 116. (Belin war damals GenSekt der Regierung).

(5) Pour une analyse plus approfondie cf. Klaus-Jürgen Müller, *Armee, Politik und Gesellschaft in Deutschland 1933-1945*, Paderborn, 1979, 4e édition 1985, (version anglaise : *The Army, Politics and Society in Germany, 1933-1945*, Manchester University Press, 1987)

(6) Margret Boveri, *Der Verrat im XX. Jahrhundert*, 4 vol., Hamburg, 1956 (rowohlts deutsche enzyklopädie No 23)

marqua la tentative, amorcée et soutenue par des officiers de haut rang, de donner à un État français une nouvelle légitimité après la déroute de la République. L'élite militaire devait en même temps trouver une nouvelle base par le biais de la transmission de la loyauté.

Comme en Allemagne, la France connut également des divergences au sein des armées : un groupe, dont Pétain était représentatif, voulait permettre le « renouveau de la Nation » et l'unité de l'armée par la « Révolution nationale ». D'autres, comme Weygand, voyaient plutôt dans la « Révolution nationale » le fondement moral et politique d'une reconstruction rapide des forces militaires de la France, afin de pouvoir reprendre le combat contre l'Allemagne, dans des circonstances plus favorables. D'autres, enfin, misaient sur la victoire allemande et souhaitaient adapter le mieux possible le nouvel État autoritaire, qui s'appuyait sur l'armée, dans une Europe dominée par l'Allemagne nazie.

La décision du général de Gaulle de poursuivre le combat aux côtés des Alliés ne se fondait, en revanche, pas seulement sur une perception plus réaliste de la guerre et des relations de puissances internationales : elle avait pour ambition de sauver et de maintenir la légitimité républicaine et, par-là même, du maintien des structures traditionnelles de la loyauté militaire. Toutefois, c'est de la tension entre la légalité formelle de l'État français et la désobéissance formelle de la « dissidence » gaulliste qui prétendait à une légitimité supérieure en elle-même, qu'implosa, à ce moment-là, l'unité de la Nation et de l'Armée. L'analogie avec la conspiration des officiers allemands contre Hitler est évidente.

Les effets politiques de ce grand schisme de 1940-1944 furent substantiels, à moyen terme. Ils se sont poursuivis au cours des guerres de décolonisation. Raoul Girardet les a décrits sous le concept de « Crise militaire 1945-1962 »⁽⁷⁾. Il parle du « désarroi » d'une génération de militaires qui ne se remettait pas de la défaite de 1940 ni de « l'abandon » de l'Indochine et de l'Algérie, mais se reconnaissait dans le même temps en esprit dans la révolte de Gaulle de 1940. Il est significatif qu'au moment du putsch des généraux à Alger, anciens résistants gaullistes et anciens partisans de Vichy se trouvaient des deux côtés des barricades. De même trouve-t-on, en Allemagne, le 20 juillet 1944, d'anciens partisans des trois tendances dont je vous ai parlé, dans les deux camps, celui de la conspiration et celui des officiers qui restaient loyaux au *Führer*.

Dans les deux pays, donc, l'unité des armées s'est brisée sur l'écueil des défaites militaires et des bouleversements politiques et idéologiques.

Quatrième thèse : depuis 1917-1918, les élites militaires des deux pays étaient, d'une manière inégale, certes, mais indéniablement marquées par l'idéologie anticommuniste. Ayant abordé ce phénomène plus largement ailleurs⁽⁸⁾, je ne me borne ici qu'à quelques observations.

(7) Paris, 1964.

(8) « L'anticommunisme et les militaires en France et en Allemagne (1920-1940) », in *Militaire en République 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France* sous la dir. de E. Olivier Forcade, Éric Duhamel et Philippe Vial, Paris, 1999, p. 443-448.

En Allemagne comme en France, il s'agissait là, d'abord, des effets de la révolution bolchevique en Russie, qui, en quelque sorte, avait amorcé des rébellions dans la marine. L'élite militaire française a connu le traumatisme des mutineries dans la flotte française de la mer Noire durant l'été 1919. Pour les Allemands, ce fut la mutinerie de la flotte allemande qui a fini en révolution et en chute de la monarchie. L'analogie entre ces deux épisodes est frappante. De part et d'autre du Rhin, ces événements de 1918-1920 ont eu des conséquences profondes : un anti-communisme virulent et militant était né. Le communisme devint l'ennemi numéro un. Il avait déclaré une guerre internationale sans merci à « l'ennemi de classe », proclamait le « défaitisme révolutionnaire » et mettait en danger la position sociale et politique de l'élite militaire. Pire, il constituait l'antithèse absolue de ses valeurs politiques, sociales et morales. Il devait donc être écrasé. Entre Bien et Mal, il ne pouvait y avoir de compromis.

Le résultat en fut que le combat contre le communisme se fit souvent en dehors des règles traditionnelles. Un respectable officier ultra-conservateur comme le futur amiral Canaris n'eut aucun scrupule à faire libérer de prison, de façon parfaitement illégale, un officier impliqué dans l'assassinat de Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg. Et le général Weygand, alors chef d'état-major, négligea toute discipline militaire en ordonnant au colonel de Latre de Tassigny de garder secrètement le contact avec l'organisation anti-communiste illégale et terroriste La Cagoule (C.S.A.R.). Le maréchal Pétain et d'autres officiers de haut rang soutinrent discrètement des organisations secrètes anti-communistes comme le réseau Corvignolles.

Globalement, l'anticommunisme dans le rang des militaires allemands était plus agressif que chez leurs homologues français. Les officiers allemands n'oubliaient pas que, en 1918-1919, les « insurgés rouges » leur avaient arraché les épaulettes. De plus, n'attribuait-on pas la défaite militaire elle-même à l'action des « agitateurs communistes » ?

En Allemagne, l'anticommunisme fut la raison majeure pour laquelle, en 1918, le haut-commandement de l'armée monarchiste se mit à la disposition du gouvernement républicain : en son nom, il fit tirer sur les insurgés spartakistes. Ce même anticommunisme fut, en 1933, le chemin qui conduisit la *Reichswehr* vers le Troisième Reich. Plus tard, ce fut une des causes de l'enlèvement profond de la *Wehrmacht* dans la guerre d'extermination raciale et antisoviétique d'Hitler. Et, juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'ancien chef d'état-major de l'armée allemande (1938-1942), le général Halder, qui avait projeté les campagnes d'Hitler contre l'URSS, s'est mis, avec d'autres officiers de l'état-major général, immédiatement après la capitulation sans condition de la *Wehrmacht*, à la disposition de l'armée américaine pour lui apporter ses compétences dans le domaine de « la lutte contre le bolchevisme ». Cela s'est passé à un moment où les vainqueurs alliés commençaient à tenter des procès pour crimes de guerre contre d'autres officiers généraux allemands. Mais, en ce qui concerne le groupe de travail constitué autour du général Halder, les premiers indices de la guerre froide avaient, d'ores et déjà, effacé les anciennes lignes de front.

Quelques années plus tard, l'anticommunisme fut de nouveau le motif essentiel qui permit à bon nombre d'anciens officiers de la *Wehrmacht* de s'intégrer dans la nouvelle armée allemande établie au sein de l'Alliance occidentale.

En France, c'est précisément cet anticommunisme qui donna une virulence et une force toute particulière aux tendances antiparlementaires et anti-Front populaire de certains militaires dans les années trente.

Durant l'été tragique de 1940, Weygand a refusé la poursuite de la guerre, en invoquant, entre autres, l'argument de la menace d'un « putsch rouge », d'une nouvelle Commune qui s'établirait à Paris. De toute évidence, cela n'était pas un simple prétexte. Cette attitude relevait d'une crainte subjective mais réelle qu'il partageait, comme Pierre Ordioni l'a prouvé, avec beaucoup d'autres officiers. *A posteriori*, la Commune de 1871 était devenue, pour eux, une sorte de bolchevisme avant la lettre.

Après 1940, l'hostilité au communisme fut, au moins *l'une* des motivations de la collaboration d'État, et le point de départ vers l'idéologie de la « Révolution nationale » de Vichy. Dès 1941 enfin, des anticommunistes extrêmes parmi les militaires français avaient franchi la frontière traditionnelle et ils combattaient, main dans la main, avec des extrémistes du collaborationnisme sur le front russe, en un uniforme allemand.

Dans les guerres françaises de décolonisation de l'après-1945, l'anti-communisme s'est fait, de manière croissante, le lit des théories de la « guerre révolutionnaire ».

Enfin, l'anticommunisme fut un des éléments qui constituèrent, entre les militaires français et allemands, la base de nouvelles relations qui dépassent le cadre de « l'inimitié héréditaire » d'antan. Le général français Buretel de Chassey a déclaré à ce propos qu'« il y avait ces sentiments fondamentaux d'appartenir à la lutte conjointe contre le communisme ».⁽⁹⁾

En un mot, l'anti-communisme fut, pour les élites militaires des deux pays, un des facteurs idéologiques les plus importants qui orientèrent, en grande partie, les rapports entre l'armée et le politique, de la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'au seuil de notre époque.

Mais, certes, la vie est plus compliquée que la théorie. Il faut nuancer. Dans l'Allemagne des années vingt, la *Reichswehr* a écrasé brutalement les insurgés communistes. Cependant, dans le domaine de la politique internationale, les dirigeants de l'armée pratiquèrent, comme on le sait, une coopération très active avec l'URSS. Les tendances anti-Versailles y étaient plus fortes que l'anti-communisme. Les généraux ne voyaient aucune contradiction entre la répression du communisme à l'intérieur de l'Allemagne et la coopération avec la Russie bolchevique sur la scène internationale !

En France, face au gouvernement de Front populaire soutenu par le PCF, les opinions parmi les militaires divergeaient. Les uns, farouchement anti-communistes, se préparèrent carrément à une guerre civile, comme montre l'exemple de la Cagoule et du réseau Corvignolle. D'autres voyaient les choses de façon plus nuancée : ainsi, le général Gamelin approuva la nationalisation de l'industrie

(9) Cité dans M. Becker, *Die Remilitarisierung der Bundesrepublik Deutschland und as deutsch – französische Verhältnis. Die Haltung führender Offiziere beider Länder (1945-1959)*, Marburg 1987, p. 298, cf. les propos du général Billotte *ibid.* p. 295.

d'armement privée réalisée par le gouvernement du Front populaire avec l'espoir d'optimiser l'effort de réarmement de la France. Pour un général conservateur comme Maxime Weygand, l'idée d'une alliance avec la Russie bolchevique avait un certain charme, tandis que d'autres officiers la refusaient, craignant qu'une telle coopération ne bouleverse l'équilibre des pouvoirs à l'intérieur.

Avec quelque exagération, Alistair Horne a dit que ces militaires français redoutaient davantage l'Union soviétique et le PCF que l'Allemagne hitlérienne. Autrement dit, à l'époque des idéologies, la « défense sociale », la défense de leur position sociale, leur tenait plus à cœur que la défense nationale.

J'arrête ici. On pourrait poursuivre la comparaison à partir d'autres exemples. Ainsi, on pourrait comparer les réactions des élites militaires des deux pays aux défaites politico-militaires comme 1871, 1918, 1940, 1945, 1954 et 1962 ; ou bien l'attitude des militaires surpris par un putsch amorcé par quelques-uns de leurs camarades (1944 et 1961) ; ou bien encore, la reconstitution des forces armées après des défaites et des dissidences où se posent les problèmes de l'amalgame et de l'épuration.

Cette même comparaison peut revêtir d'autres dimensions : elle pourrait intégrer, par exemple, les rôles qu'ont joués pour l'intégration nationale des deux côtés du Rhin l'institution du service militaire et les diverses manifestations militaires qui s'en sont suivies (revues ou défilés, fêtes militaires, réunions des vétérans et réservistes etc.). [1] Cela aurait pour effet d'élargir notre démarche à une dimension foncièrement différente, portant sur les mentalités et l'histoire sociale. On trouvera là sans aucun doute des analogies manifestes, voire surprenantes, et en tout cas des champs de recherches très intéressants.

UN SIÈCLE DE POUVOIR POLITIQUE ET AUTORITÉ MILITAIRE EN FRANCE ENTRE 1815-1914

par André BACH

Après la brillante et stimulante introduction sous forme d'approche comparative de Klaus-Jürgen Müller, qui emporte l'adhésion, mon propos vise à ausculter plus au fond l'évolution de l'institution militaire française pour vérifier les points de similitude avec son homologue germanique mais aussi ses caractéristiques différentes en m'appuyant sur des considérations d'ordre essentiellement historique ou sociologique, voire de science politique.

L'ARMÉE FRANÇAISE 1815-1870

L'approche choisie a été de faire débiter la réflexion en 1815 et non en 1871. Idée apparemment saugrenue, voire désinvolte, fleurant le hors sujet puisque le thème du séminaire porte sur le *xx^e* siècle.

Pourquoi cette entorse chronologique ? Le point d'inflexion primordial en ce qui concerne l'armée française semble tout simplement être 1815, date plus significative que 1871, les événements post-1815, éclairant ceux survenus post 1870.

1815 : Une date charnière pour les deux armées

Cette date de 1815 est d'ailleurs aussi importante pour l'armée prussienne.

Dans la mosaïque germanophone, apparaît alors à ce moment, un exemple propre à faire réfléchir ceux qui aspirent à une unification nationale au-delà du Rhin. Par la grâce de l'armée de l'État prussien, l'envahisseur étranger a été renvoyé dans ses frontières dans les années qui ont précédé. L'identification de l'État prussien, avec son mode de gouvernement considéré comme autoritaire mais aussi très efficace, et de l'armée, est alors totale. Stein, Gneisenau ou Scharnhorst sont héroïsés de même manière. L'idée d'arriver à l'unité, face à des pays environnants considérés comme hostiles à ce projet, par le biais de la force armée de la monarchie prussienne, s'est installée alors dans certains esprits. État et armée ont été définitivement confondus et respectés dans la même réussite.

Renvoyer au néant la période 1792-1815

Il n'en est naturellement pas de même en France en 1815. Après avoir été le trublion de l'Europe, l'armée républicaine puis impériale, objet de peur, de sidération et de détestation des gouvernements européens, a vu son flot tumultueux brutalement canalisé. La France est appauvrie en hommes, amputée de territoires qu'on lui avait présentés comme siens et dotée d'un nouveau régime qui n'a qu'une idée, celle de tout faire pour que la parenthèse 1789-1815 soit gommée totalement de l'histoire du pays. La Révolution, puis l'Empire, ont tellement exalté l'armée que cette dernière est celle qui doit le plus rapidement être réformée pour bien faire comprendre à la société que la situation a fondamentalement changé.

Le problème est de faire table rase de tout ce qui a contribué à valoriser cette armée de violence et de tout ce qui en a fait sa force professionnelle. En ce

domaine, les intérêts de Louis XVIII et des puissances victorieuses se rejoignent. Ces dernières, encore sous le coup de la peur provoquée par les hordes guerrières qui ont mis à mal leur pouvoir pendant plus de vingt ans, tiennent à empêcher le renouveau d'un tel incendie. Une force armée n'est autorisée par ces diverses puissances qu'à la condition qu'elle ne serve qu'à maintenir l'ordre à l'intérieur, c'est-à-dire à veiller à ce que le « poison révolutionnaire » ne s'instille pas à nouveau dans les peuples d'Europe. Se mettent donc en place à partir de 1815 deux armées, à vocation réactionnaire, mais dont le point de refondation historique est différent.

Mon propos dorénavant va se concentrer uniquement sur le cas français, pour mieux en cerner les spécificités, la comparaison avec le cas prussien, puis allemand étant naturellement implicite.

Avec l'accord des puissances victorieuses, il faut placer, en France, un bandeau d'amnésie sur près d'un quart de siècle de gloire militaire, la dénigrer, en faire perdre le souvenir et instituer une armée semblable à toutes les autres, adhérente de gré ou de force aux principes de la fidélité au monarque, aux réflexes et aux comportements des armées d'avant la Révolution, et de plus l'enserrer dans une discipline n'offrant aucune échappatoire. Pour cela on tenta une transfusion, censée être radicale, d'hommes et d'idées. Pour ce qui concerne les hommes, la démobilisation y pourvut. L'opération fut d'autant plus facilitée que, certains, dans les hautes sphères militaires de l'État, en dépit de leur passé, étaient prêts à collaborer avec le nouveau régime. Restait à évacuer les idées porteuses d'un modèle qui mettait en avant dans le soldat le citoyen conscient, modèle qui avait fait trembler l'Europe.

Dès juillet 1815 l'école d'élèves officiers de Saint-Cyr était supprimée par ordonnance royale du 30 du mois. Le projet était de rapatrier cette école sous meilleure surveillance à Paris, à l'École Militaire, où avait déjà eu lieu en 1751 une première tentative d'école pour enfants nobles se destinant à la carrière militaire.

La conscription était abolie. La constitution de la petite armée autorisée par les coalisés était à faire uniquement à base d'enrôlement volontaire.

On veilla même initialement à supprimer les termes rappelant trop la grande armée victorieuse. Disparurent ainsi pour quelque temps les mots de brigade, de division, d'état-major. En conséquence de quoi on voyait reparaître le vocabulaire de l'Ancien Régime : les généraux de brigade se retrouvaient maréchaux de camp, les généraux de division lieutenants généraux.

Les régiments eux-mêmes étaient rebaptisés légions, avec pour vocation le maintien de l'ordre territorial, à raison d'une légion par département.

On nomma initialement des maréchaux de camp ou lieutenants généraux choisis parmi des nobles émigrés à qui furent attribués les grades et fonctions afférentes qu'ils auraient pu obtenir si la Révolution ne les en avait pas privés. La surveillance était complétée par la gendarmerie :

Les colonels de gendarmerie, d'après une disposition du 24 janvier 1817, en l'absence des maréchaux de camp, les remplacent dans le commandement des

départements, sans tenir compte de l'ancienneté des autres colonels. Les colonels de gendarmerie sont soustraits à l'autorité des maréchaux de camp⁽¹⁾

Ces premières mesures, brutales, donc mal acceptées, furent alors remplacées par d'autres, plus insidieuses et plus efficaces sur le long terme. Leur initiateur fut le Maréchal de Gouvion-Saint-Cyr, général sous l'Empire et ministre de la Guerre sous la monarchie.

Après la brutalité, des mesures plus habiles

On commença, dès 1817, par recréer l'École « royale » militaire de St-Cyr, ouverte par concours, mesure qui tendait à assurer une certaine continuité avec le passé et faisait éloigner la crainte d'un recrutement quasiment nobiliaire à l'École Militaire de Paris.

L'année suivante, au mois de mars, était promulguée la loi dite « Gouvion-Saint-Cyr », bien accueillie, car elle fixait des règles claires.

Cette loi stipulait que « Nul ne pourra être officier, s'il n'a servi 2 ans comme sous-officier ou s'il n'a suivi pendant le même temps les cours et exercices des Écoles Militaires et satisfait aux examens des dites Écoles. Le tiers des sous-lieutenances de la Ligne sera donné aux sous-officiers »

Elle était en quelque sorte révolutionnaire. Elle annonçait que l'accès à l'épaulette d'officier se ferait par la voie soit de la méritocratie soit de l'expérience acquise à la base. Elle rompait avec les ordonnances de l'Ancien Régime qui, à la fin du XVIII^e siècle, avaient voulu réserver le commandement des troupes à la noblesse. Elle garantissait aux sous-officiers, même sans bagage intellectuel affirmé, qu'ils auraient, comme sous l'Empire, leur place dans le corps des officiers, sans considération d'origine sociale.

De plus, dans son titre 6, la loi garantissait une règle d'avancement n'oubliant personne car les deux tiers des postes vacants dans les grades de lieutenant, capitaine, chef de bataillon, et lieutenant-colonel devaient être pourvus uniquement selon la règle de l'ancienneté.

La Restauration ne fermait donc pas aux hommes sortis du rang les possibilités qui s'étaient offertes à eux à partir de 1792.

Comme le remarque le général Delmas, l'officier devenait par la grâce de cette loi

le premier fonctionnaire dont le déroulement de carrière soit organisé et garanti⁽²⁾

Cette concession aux idées égalitaires était apparente et, en fait, réelle. Elle allait donner à l'armée française une touche originale parmi ses homologues mais en même temps, ce qui n'était pas évident sur le moment, elle allait installer définitivement l'emprise du pouvoir établi sur son devenir.

(1) Général Jourdy, *L'instruction de l'armée française de 1815 à 1902*, Paris, Félix Alcan 108 Bd St Germain, 1903, 270 pages, pp. 8-9

(2) Cité in Raoul Girardet, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Le Grand Livre du mois, Perrin, 1998, 327 pages, p. 44

Dans une société où les emplois étaient essentiellement obtenus par la recommandation, l'accès au corps des officiers au vu d'un seul contrôle des connaissances, complété par une garantie d'emploi, sans critère social d'exclusion, devenait attractif et fut considéré comme tel.

Ce phénomène, bien perçu par ceux qui en bénéficièrent, allait amener nombre d'officiers, soldats enrôlés volontaires des années 1810, arrivés en fin de carrière comme capitaines ou plus rarement chef de bataillons, à faire des sacrifices pour pousser leurs fils vers Saint-Cyr afin de leur permettre d'entrer dans la compétition permise par la promotion au choix au-delà du grade de Lieutenant-colonel. Parmi les généraux ayant joué un rôle important dans l'affaire Dreyfus ou en étant contemporains, on peut citer le général Roget, fils de gendarme, les généraux de Pellieux, Davout, Davignon, d'Armau de Pouydraguin, Fabre, Warnet fils de capitaines montés par le rang, le général Mercier, fils d'un chef d'escadron. Le général Renson qui fut le maître incontesté des affectations de haut niveau de 1871 à 1878 était le fils d'un soldat hollandais, engagé dans la grande armée qui avait terminé sa vie militaire lui aussi comme capitaine.

Par cette mise en statut de fonctionnariat, se créait ainsi une armée qui allait se corseter dans un ensemble de règles corporatistes où tout un chacun serait poussé à prendre comme règle de conduite l'ambition. En effet, si le respect de la règle de l'ancienneté bridait l'avancement des plus brillants dans les grades subalternes, tous les espoirs restaient permis à ceux dont l'âge initial d'entrée dans la carrière se situait au-dessous de la moyenne. Ils disposaient d'une marge pour atteindre les grades les plus élevés.

En prenant un soin extrême à définir des statuts, en réglementant avec minutie les règles d'avancement, on habitua les officiers à s'installer dans une armée de temps de paix dont le pouvoir politique tenait à ce qu'elle en sorte le moins possible, ne serait-ce que du fait du spectre napoléonien qui hantait les mémoires. Tout l'objectif consistait à parcourir la pyramide des grades tout en essayant de gagner sur son voisin un précieux semestre ou trimestre d'ancienneté. Comme le gouvernement veillait à ne pas s'impliquer dans les conflits en cours en Europe, le système devint vite opérationnel et le corps des officiers n'eut plus besoin que l'on conservât à sa tête d'anciens émigrés pour en garantir l'obéissance, la loi de 1818 ayant, par ses effets induits, obtenu le concours obéissant de tout un chacun.

Par ce biais, le régime monarchique de la Restauration s'assura ainsi de l'asservissement politique de l'armée. Le corps des officiers était en effet amené pour défendre ses droits à défendre l'État, quelle que soit sa couleur politique du moment, car c'est lui seul qui pouvait lui garantir ces derniers et les lui dispenser.

Aussi, toute contestation de L'État par des groupes sociaux non étatiques ouvrant la perspective de remise en question de ces mêmes droits, il y avait tout intérêt pour l'institution à s'en démarquer et à les combattre.

En corollaire, toute désobéissance à l'État en place impliquait *ipso facto* l'exclusion du corps et de ses garanties.

Cette contrainte à l'obéissance était renforcée du fait du versement de soldes modiques. L'officier ne pouvait par son métier acquérir une véritable aisance

financière. Il était donc sensible aux pressions et savait que son exclusion de l'armée le vouait à la gêne, même à des niveaux élevés.

Lorsque le général du Barail, sur les ordres du maréchal de Mac Mahon, annonça en mai 1873 au général de Cissey, ministre de la Guerre en exercice, qu'il le remplaçait, Il n'eut droit qu'à la réflexion suivante :

Le général de Cissey me demanda de ne pas le laisser trop longtemps en inactivité, car il n'avait aucune fortune et sa solde d'activité lui était tout à fait nécessaire.⁽³⁾

Les officiers seront, en effet, dès la mise en œuvre de cette loi, soit en ascension sociale, soit de petite ou moyenne bourgeoisie, soit de rameaux nobles appauvris par les soubresauts de la Révolution et de l'Empire, comme pour la famille de Cissey. Ces derniers n'ont en réalité d'autre solution pour se hisser à nouveau à leur niveau antérieur que l'accès à un riche mariage, rendu possible seulement quand ils sont bien soutenus par une parentèle qui effectue pour eux l'indispensable recherche et dispose encore d'un solide capital relationnel.

Sociologiquement on est loin de la structure sociale du monde de la magistrature incarnée par la personne du magistrat notable, grand propriétaire foncier, à même, de par sa situation de mieux défendre la société et mu, surtout par la recherche d'un surcroît de considération déconnecté de la recherche de la fortune par ce biais. L'origine sociale des officiers rend inimaginable d'imiter ce qui se passe dans la magistrature, au sein de laquelle les juges débutants appelés juges suppléants ne reçoivent ni indemnités ni rémunérations.

On s'éloigne donc profondément du modèle aristocratique prussien, comme on peut le constater au travers de la fine analyse de Raoul Girardet :

Demeure ce fait essentiel que constitue la mise en place définitive d'un ordre institutionnel administrativement géré et rigoureusement établi sous la seule autorité du pouvoir politique en place. Ainsi se trouvent définies et appliquées les règles très précisément circonscrites de ce qu'il convient d'appeler maintenant une véritable « carrière » militaire, carrière parallèle et pratiquement assimilable à toutes celles auxquelles correspondent les autres formes d'activité et de responsabilité de l'appareil étatique. C'est dans le cadre de cette carrière que se trouve désormais enfermé le destin du soldat professionnel, devenu lui aussi et à son tour fonctionnaire au sens le plus rigoureux du terme : intégré dans un certain ordre administratif aux règles très strictement définies et qu'il ne saurait être question d'enfreindre, inséré dans un système de plus en plus structuré de droits, d'obligations et de devoirs. Par là même (et bien qu'à l'intérieur du système une totale égalité des chances demeure loin d'être assurée, l'incidence des origines sociales totalement effacée), le métier des armes prend sa place, et qui n'est nullement négligeable, peut être même exemplaire, dans un processus général d'extension du contrôle et du pouvoir politique, d'élargissement aussi, de renforcement et de durcissement réglementaire de la notion même de « service public »

(3) Cité in *Georges Gugliotta, Un officier du Corps d'État-major « Le général de Cissey, réorganisateur de l'armée française », thèse de doctorat es-lettres, p. 502*

À travers le milieu militaire se précise finalement ainsi, et s'élargit en même temps, l'image de ce qu'il faut bien très généralement désigner comme celle d'une classe moyenne de fonction publique.⁽⁴⁾

Il reste à insuffler à « cette classe moyenne de fonction publique » un type de comportement en rapport avec les canons de l'imaginaire nobiliaire. On y pourvut en transformant profondément l'enseignement à Saint-Cyr. La part de l'instruction militaire fut notablement diminuée pour laisser la place au bagage intellectuel et, à côté de l'escrime, aux arts d'agrément comme la danse. Le but était la reproduction d'un modèle sociétal acquis par la formation s'il ne l'avait pas été initialement dans le cocon familial.

En même temps, on sembla imiter l'armée prussienne et on créa le 6 mai 1818 le « corps d'état-major et son école ». Le nom est semblable mais non les finalités. Début d'un cursus d'acquisition continu de connaissances militaires pour arriver à maîtriser la conduite des armées en temps de guerre en Prusse, il ne remplit pas le même rôle en France

Après de nombreux tâtonnements, son fonctionnement et son mode de recrutement fut stabilisé en 1833. On y entrait par concours à l'issue de Saint-Cyr.

L'enseignement était dispensé dans le prolongement de celui donné dans cette école marquée par l'absence de contrôle continu de l'instruction, la primauté de la mémoire sur la réflexion et de la théorie sur la pratique. À L'École d'État-major, l'étude du dessin et des rapports littérairement bien tournés était en particulier activement poussée.

Ensuite, ces officiers devenaient les auxiliaires des grands chefs et se vouaient à la rédaction des ordres et comptes-rendus d'une armée de temps de paix. Recrutés parmi les mieux classés à Saint-Cyr, se serrant les coudes, généralement issus de couches sociales sans relations, ils cherchaient par leur intégration dans ce corps, à compenser par leurs connaissances leur handicap initial dans la course aux hautes positions.

Pour le reste, on privilégie la coupure entre société civile et communauté militaire.

Le général Jourdy évoque cette période dans son livre *L'instruction de l'armée française de 1815 à 1902* :

Pour faire oublier à l'armée son rôle de préparation à la guerre, on lui organise de petites fêtes de famille. L'épouse du colonel cravate elle-même le drapeau du régiment après la bénédiction du prêtre, le corps d'officiers reconnaissant offre à sa « colonelle » des pots de fleurs pour sa fête ; celle-ci ne reste pas en arrière d'amabilité et les invite à des goûters, à des bals, à des comédies, à de passionnantes parties de loto où les officiers s'abreuvent à leur aise d'un orgeat adoucissant⁽⁵⁾

(4) Raoul Girardet, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Le Grand Livre du mois, Perrin, 1998, 327 pages, p. 63

(5) Général Jourdy, op. cit, p. 9

L'intervention armée dans un conflit resta extrêmement marginale et ne concerna qu'une faible partie de l'armée, que ce soit en Espagne de 1826 à 1828, ou en Morée en 1828.

Les actions de violence armée ne s'exercèrent que dans le cadre du maintien de l'ordre intérieur.

Tel était le résultat d'une politique soucieuse de mettre sur pied une armée de maintien de l'ordre, domestiquée et organisée comme un corps permanent de fonctionnaires, à disposition de l'État, pour des tâches de service public en temps de paix.

En peu de temps, de 1818 à 1830, une politique habile de fonctionnarisation couplée avec une mise en oubli du modèle précédent avait porté ses fruits et conduit à ce que non seulement la force armée ne constituait plus une menace, pour le régime réactionnaire en place, mais au contraire était devenu rapidement un moyen efficace pour mettre rudement à la raison ceux qui tentaient de contester le régime.

Les plus lucides et les plus professionnels des officiers n'étaient pas dupes, tel le colonel Lewal qui écrivait en 1873 :

Gouvion-Saint-Cyr ne fit qu'une organisation absolument fausse, en ce sens que tout y fut combiné pour la paix, pour l'intérieur du pays, et rien pour la guerre⁽⁶⁾

Un accroc au projet : l'intervention en Algérie

La réussite n'était pas totale en 1830 puisque l'armée et ses chefs abandonnèrent Charles X à son triste sort. Un autre accroc au projet fut, ce qui avait été quasiment toujours évité, l'emploi violent de cette dernière à l'extérieur du pays, en Algérie. Cette intervention, envisagée ponctuelle, devint au fil du temps un des facteurs refaçonnant la société militaire en France. Cette guerre de conquête, quasiment ininterrompue sur une période de vingt ans où tous les accessoires de la violence, couplés avec une politique de la terre brûlée, furent employés des deux côtés, marqua durablement la mentalité de l'armée française.

La conséquence majeure de cette expédition fut, en tout cas, la constitution en Algérie d'un nouveau type d'armée sur un territoire, où, à condition de rester loyal au pouvoir en place en métropole, une grande autonomie lui était accordée.

L'opération n'était pas marginale. Quinze ans après l'expédition d'Alger, conquise avec 30 000 hommes, l'armée « d'Afrique » s'éleva en 1845 à 115 000 hommes, soit le tiers de l'armée, et du fait des maladies, des retours en fin de service des soldats, l'armée métropolitaine finira par devenir essentiellement le réservoir servant à l'alimenter.

L'Algérie deviendra le passage obligé de la majorité des sous-lieutenants sortant d'école qui y découvriront l'usage de la violence collective, la pratique d'une certaine forme de guerre.

(6) Général Lewal, *Lettres à l'armée, 1872-1973* Édition présentée et annotée par le colonel Allain Bernède avec la collaboration de Jérôme Pesqué, Bernard Giovanangeli éditeur, Paris, 1998, 195 pages, p 131

Or cette guerre n'a rien à voir à celle qui se pratique épisodiquement en Europe. Elle n'est pas encadrée par les conventions qui y sont en usage. On n'affronte pas une armée mais une population pour laquelle le vaincu, sa vie, ses biens est à la merci du vainqueur. Le respect du prisonnier n'existe pas.

Il ne s'agit plus de conflit interétatique tranché par un type de guerre domptée et limitée, mais de confrontation dans le cadre d'une manifestation d'hostilité viscérale. Elle se fonde sur l'escalade ultime, le pillage, la soumission s'obtenant, s'il le faut, par la ruine économique des rebelles, le recours à la famine voire à l'extermination ponctuelle.

S'adaptant à cette façon de voir qui implique de ne dialoguer qu'en position de force et de puissance, en imposant la soumission, les officiers deviennent ainsi de bons chefs de bande et trouvent des parades efficaces au mode de combat utilisé par les tribus arabes. Ils répondent à la terreur par la terreur, conscients qu'en cas de surprise, ils disposent de par leur armement et leur artillerie d'une supériorité technique qui les met, sauf surprise, à l'abri de la défaite et du massacre. C'est une guerre qui demande de grandes qualités physiques, et une bonne connaissance du milieu obtenue en faisant participer à ses côtés des troupes supplétives à qui on accorde droit de butin.

Cette façon de faire déteint sur l'armée qui se relâche dans sa tenue et se hisse rapidement au niveau de brutalité de ses adversaires.

C'est donc dans cet environnement que la plupart des jeunes officiers sortis de leurs écoles prennent contact pour la première fois avec la violence sans limites.

Servir en Algérie est considéré comme un passage obligé et n'est pas refusé, bien au contraire.

Sur le plan purement corporatiste, être nommé en Algérie est un moyen de tirer parti à son avantage des lois sur l'avancement. La seule manière réglementaire de couper à la règle de l'ancienneté est le coup d'éclat au combat. Servir en Algérie ouvre donc l'espoir que, tout en s'assurant que la masse continue à progresser à l'ancienneté, on peut en se faisant remarquer, s'échapper du lot commun et prendre une avance, espérée, dès lors, décisive.

Cet « avantage » peut en outre se cumuler avec un deuxième qui découle du fait que les continues confrontations surtout dans les années 1830-1850 sont parfois meurtrières. Comme l'avancement se fait à l'ancienneté au sein de chaque régiment dans les grades subalternes, le combat provoque des pertes et accélère l'avancement dans les régiments les plus exposés.

Les officiers font donc leurs classes d'application dans ce contexte qui ne leur donne en rien l'expérience qu'avaient acquise leurs prédécesseurs des guerres napoléoniennes. Appliquant leurs efforts à contrôler un pays rétif à la conquête, ils bénéficient d'une toute puissance que rien ne vient contrebalancer, sinon le respect des règlements militaires. Beaucoup d'entre eux s'y implantent pour des décennies, devenant bien étrangers aux spéculations intellectuelles liées au commandement des grandes unités dans les guerres modernes et à l'évolution des mentalités dans la société française.

Contre son gré, le pouvoir politique, en l'occurrence celui de Louis-Philippe, alimente la guerre en Afrique du Nord. Il est, pourtant, plus attentif à parachever l'œuvre de domestication de l'armée entamée par ses prédécesseurs. Elle n'est pas encore terminée en 1830, eu égard à l'attitude de l'armée lors de l'insurrection parisienne de 1830. On élargit la protection du statut. C'est affaire des lois dites du « Maréchal Soult » dont celle du 19 mars 1834 qui établit la distinction entre l'emploi et le grade. L'emploi peut être retiré dans des conditions bien précises, mais le grade est acquis en tout état de cause et son propriétaire ne peut en être dessaisi que de par sa volonté, par démission volontaire ou par jugement pris en conseil de guerre, tribunal constitué de pairs jugeant en leur âme et conscience.

Il faut noter que cette protection par statut ne sera étendue en France à l'ensemble des fonctionnaires qu'en 1946, soit 112 ans plus tard.

Une fonctionnarisation renforcée sous Louis-Philippe

Quatre ans plus tard, l'ordonnance du 16 mars 1838 renforçait dans son article 35 l'indépendance par rapport au favoritisme en précisant que l'avancement à l'ancienneté était un droit.

Si l'on se rappelle que le corps des officiers est d'essence méritocratique, issu en général de familles sans fortune, il y a moyen, en dépit du statut, de peser sur les consciences. On pouvait facilement se retrouver, mis en disponibilité, avec demi-solde au-delà de six mois, voire en non-activité par mesure de discipline pour inconduite, fautes dans le service ou défaut de capacité. On ne bénéficiait dans ces cas que de 2/5^e de la solde de son grade.

Cette non-activité, ne pouvait dépasser trois ans sans qu'un conseil d'enquête soit appelé à en examiner le motif.

En deçà, liberté de décision était laissée au ministre qui en avait l'initiative et qui pouvait prononcer la mise en non-activité en la modulant selon l'appréciation qu'il portait sur la gravité de la faute commise : le retrait ou la suspension d'emploi. Le premier cas était le plus sévère car il n'autorisait la réintégration qu'au-delà d'un an. Dans le deuxième cas, la suspension, il s'agissait d'une mesure d'exclusion temporaire du service qui pouvait s'interrompre à tout moment à la discrétion du ministre.

On peut citer un exemple de ce type de mise en non-activité par retrait d'emploi directement sur proposition du ministre, celle du capitaine Campenon, futur ministre de la Guerre sous la III^e République. Ayant été convaincu « d'opinions politiques avancées », il est tout d'abord éloigné de Paris et envoyé à Rodez d'où il est mis directement en retrait d'emploi le 7 juin 1850 et autorisé à résider sur place. Accusé par un rapport de police de faire sur place « de la propagande socialiste », il lui est donné l'ordre par le ministre de rejoindre son « domicile légal » dans sa petite ville natale de Tonnerre (Yonne) où il est surveillé.

Ce n'est qu'un an et demi après, en janvier 1852, que sa réintégration est proposée en plaidant le fait que même s'il a conservé ses principes à tendance républicaine, manifestés toutefois avec modération, il

serait utile de le replacer dans le cadre d'activité, au moment où l'on manque de capitaines pour le service⁽⁷⁾

Le système est désormais bien rodé. Il donne sa physionomie à l'armée, une armée que l'on cherche à cantonner dans l'apolitisme avec pour seule religion la discipline et l'obéissance au pouvoir établi. En dépit d'un recrutement fondé sur des couches sociales bien plus larges qu'en Prusse, elle est conditionnée à l'obéissance par la formation en école puis dans les régiments. Contrairement au reste de la population, elle est fortement impliquée dans l'assujettissement de l'Algérie, tandis qu'elle assiste aux changements de régime avec détachement. Tout ce à quoi elle tient est son statut, colonne vertébrale de l'ensemble qui fait qu'après 1871, en dépit du phénomène majeur que fut la généralisation de la conscription, la physionomie générale de la carrière d'officier ne fut pas changée puisque le statut perdurait et permettait apparemment une certaine distanciation par rapport aux interventions du politique.

S'il est insisté sur cette période d'avant 1852, c'est que sous le Second Empire, la première génération à être entrée dans la carrière militaire sous le signe des lois Gouvion-Saint-Cyr et Soult n'en est alors qu'aux deux tiers de sa vie professionnelle. C'est elle, « fonctionnarisée » par la Restauration et la monarchie de Juillet qui sera au sommet de la hiérarchie lors de l'instauration et de la mise en œuvre des grandes réformes post-1870.

On peut s'en rendre compte en récapitulant la carrière de cinq généraux ministres de la guerre post 1871.

De Cisse, né 1810, saint-cyrien de 1830, du corps d'état-major, Farre né 1816, polytechnicien de 1835, du Génie, Campenon, né 1819, saint-cyrien de 1837, du corps d'État-major, Gresley, né 1819, polytechnicien de 1838, du corps d'état-major, Thibaudin né 1822, saint-cyrien de 1841, de l'infanterie, Ils ont donc tous été formés sous la monarchie de Juillet.

Nés entre 1810 et 1822, leur influence est à considérer dans les 5 dernières années de leur carrière, soit entre 60 et 65 ans, c'est-à-dire pour le plus âgé, de Cisse, entre 1870 et 1875 et pour les plus jeunes entre 1882 et 1887.

Sur environ 40 ans de carrière, pour la majorité, tous ont fait un long séjour en Algérie durant la période la plus rude de la conquête. Cela va de 23 ans pour Gresley à 18 ans pour de Cisse, Les autres ont passé entre 7 et 5 ans outre méditerranée.

Campenon a participé aux deux conflits majeurs et à une expédition lointaine : Crimée 1854-56, Italie 1859 et Chine 1861-62

En dehors de lui, seul de Cisse a participé, à partir de 44 ans à la guerre de Crimée dans le poste déjà élevé de chef d'état-major d'une division. Thibaudin est aussi le seul présent à 37 ans en guerre d'Italie.

Farre a été en Algérie, mais en période calme et a effectué un long séjour de 5 ans en deux fois à Rome comme officier du Génie.

(7) Dossier du personnel du général de division Campenon SHAT N° 1612/GD2

On peut donc retenir pour ce petit groupe l'importance du séjour en Algérie en un temps de conquête et la faible participation à trois conflits : Crimée, guerre étalée sur 2 ans, Italie, conflit de quelques mois, Chine expédition assez longue en durée mais non en combats.

Sous le Second Empire, les expéditions militaires ont été nombreuses mais peu meurtrières au combat en général. Exotiques, elles ont entraîné plus de décès par maladie que par combat, hormis l'épisode italien de 1859, très limité dans le temps.

Elle permet à la minorité qui s'est distinguée au feu de prétendre aux premières places. Elle justifie cette prétention par le fait qu'elle a acquis la science du combat sur le tas et n'a pas perdu son temps à l'apprendre dans les livres.

Pour le restant des officiers, à condition de rester discret sur ses opinions et de ne pas suivre l'exemple de Campenon en 1850, il suffit de connaître ses règlements et s'attirer la bienveillance des inspecteurs généraux, pour que sa carrière soit à l'abri des aléas.

Le soin porté au décorum militaire, le prestige accordé aux hauts dignitaires de l'armée sous le Second Empire visaient seulement à faire jouer à l'armée et à ses chefs un rôle politique de garant des institutions, en s'appuyant en particulier sur l'imagerie de l'héroïsme guerrier.

C'est cette armée, commandée par des officiers sortis d'écoles militaires (Saint-Cyr et Polytechnique) et issus du rang, donc de structure sociale plus diversifiée que les armées à cadres aristocratiques, fonctionnarisée, vouée au maintien de l'ordre et à la répression de guérillas, qui fut battue en 1870-1871.

Différences apparentes entre les deux armées de par leur histoire et leur structure d'avant 1870

On peut dire qu'à ce moment de l'histoire, les officiers ne se voulaient pas l'incarnation de l'État et ne s'étaient pas vraiment immiscés dans le jeu politique. Instrument passif et obéissant, l'armée était mise en avant par le pouvoir politique pour réprimer les insurrections internes et en ce domaine, la II^e République s'était autant distinguée que les régimes autoritaires qui l'avaient précédé et lui avaient succédé. L'armée en décembre 1851 avait participé au coup d'état mais elle obéissait en fait au président de la République, chef de l'exécutif, élu au suffrage universel, Louis Napoléon Bonaparte.

Ce long déroulé historique, apparemment hors sujet puisque consacré à l'évolution de l'institution militaire française au XIX^e siècle, est toutefois essentiel pour bien faire comprendre que si, à partir de 1871, il y a eu similitude de comportement mental à la tête des armées germano-prussienne et française, cela n'est pas dû à un vécu historique semblable au sein d'une strate sociale comparable.

Certes, durant cette première période, le souci dans les deux pays a été de disposer d'un outil discipliné, garant du maintien de l'ordre établi, mais il y a eu bien des nuances. En Prusse, le corps des officiers, de par son recrutement, affichait à la face de la société le lien fort qui le reliait à la monarchie et à sa sauvegarde. En France, même si l'officier devait signer un serment d'allégeance au roi, puis plus

tard à l'Empereur, la signification n'était pas la même. Pour se protéger de l'éventuelle tiédeur des cadres, soucieux seulement de faire carrière, nous avons vu que la mise en place de statuts avait été la réponse adéquate. Bénéficiant de la part de l'État en place, de la garantie de l'emploi avec des règles clairement affichées, l'officier savait que s'il pactisait avec un mouvement insurrectionnel, il perdrait ses avantages. Le pouvoir établi du moment les lui garantissait. L'arrivée par la violence, à la tête de l'État, d'un nouveau pouvoir, fatalement opposé à celui qu'il venait d'abattre, risquait de compromettre ce qui rendait la profession d'officier si attractive au XIX^e siècle : les garanties du statut. Cette attitude n'avait pu, en France, qu'être renforcée par la contemplation du tohu-bohu en matière politique. La France de cette époque : Monarchie quasi de droit divin, Monarchie parlementaire, République appuyée sur le suffrage universel, Empire autoritaire avait été un véritable laboratoire politique au sein duquel les officiers, dans leur large majorité, ne tenaient pas à se fourvoyer. Leur méfiance était d'autant plus grande que les changements de régime avaient eu pour déclenchement originel des manifestations de rues.

L'armée française de 1870 avait certes un imaginaire riche, fondé alors sur le souvenir de l'épopée napoléonienne, souvenir valorisé et encouragé sous le second Empire. L'ampleur stupéfiante des victoires d'alors, la célébration internationale du génie napoléonien, rassemblait les officiers de quelque classe sociale qu'ils fussent, dans cette évocation d'un conquérant initialement et inlassablement victorieux, qu'on comparait à Alexandre. L'armée prussienne, quant à elle, s'appuyait sur le souvenir des années 1813-1815, période perçue comme celle d'un soulèvement patriotique, encadré par la noblesse terrienne et appuyée sur la foi du royaume : le luthéranisme. Avoir vaincu Napoléon avait cimenté le sentiment de fierté que ressentait tout élève officier qui endossait l'uniforme du royaume de Prusse.

Sociologiquement, nous avons vu que le choix de recrutement était fondamentalement différent. Au Junker, à la fibre viscéralement monarchique, croyant fervent, revivant la grande guerre patriotique contre l'envahisseur, on peut opposer l'officier méritocratique, indifférent au régime politique, pourvu qu'il lui assure les garanties statutaires, respectant les us religieux extérieurs sans plus, assez sceptique sur le monde politique et gérant la violence au quotidien que ce soit en Algérie, au Moyen-Orient ou au Mexique. Spécifique est le cas de l'Algérie. Sur ce territoire, devenu bon an mal an une sorte de province militaire dont la dévolution de pouvoirs exceptionnels à l'armée était justifiée par l'état de révoltes endémiques, les officiers venaient au minimum passer une partie de leur jeunesse. Ils y apprenaient à gérer les affaires politiques en utilisant tous les moyens directs ou occultes pour gouverner les populations autochtones en les divisant pour régner et en essayant de contrôler leur foi islamique. Comme l'écrivait sans sourciller, un officier des Affaires indigènes sous la monarchie de Juillet : « Gouverner c'est soumettre ».

Certains continuaient alors leur carrière presque complète sur ce territoire tandis que la majorité, la trentaine ou la quarantaine passée, se préoccupait de rechercher une épouse suffisamment dotée pour permettre à beaucoup d'entre eux de disposer d'un revenu suffisant pour paraître, convenablement, dans les lieux où le métier les réclamait.

On a suffisamment dit que ce mode de vie où l'on poursuivait des irréguliers, toujours plus faibles militairement, offrait les possibilités de coup d'éclat, coups

d'éclats rentables car peu meurtriers compte tenu du faible niveau de résistance en face. L'idée que le commandement devait aller aux gens de caractère, ceux qui dans leur jeunesse, avaient été capables de prendre des risques faisait dénigrer ceux qui se consacraient à l'étude militaire et faisaient preuve de connaissances en ce domaine. On utilisait les officiers du corps d'état-major « pour les écritures » mais on s'en défiait et on ne leur laissait pas d'autonomie car on voyait en eux des concurrents pour les hauts postes et le lobby des « baroudeurs » veillait au grain pour leur barrer le passage.

La « démocratisation » d'un recrutement organisé sur la base d'un concours d'ordre intellectuel était facilitée par l'obtention relativement libérale de la gratuité d'enseignement et d'internat dans les grandes écoles militaires pour les candidats dont les parents ne disposaient pas de ressources suffisantes. Dans ce cas, ces derniers adressaient une lettre au ministre de la Guerre demandant une bourse couvrant tous les frais de formation. Cette lettre, accompagnée d'un document récapitulatif des ressources du foyer, était tout d'abord examinée par le conseil municipal du lieu de résidence, dont les délibérations et recommandations étaient couchées sur procès-verbal. Le dossier remontait alors au préfet de département qui émettait son opinion. Le ministre de la Guerre tranchait alors : rejet, accord soit pour une demi-bourse, soit pour une bourse complète. Certaines années, l'octroi de bourses a pu s'ouvrir jusqu'au tiers des candidats admis. Cela n'ouvrait pas l'accès à des fils d'ouvriers mais l'accord était souvent donné pour des fils dont les pères avaient servi l'État, parfois dans des fonctions très subalternes. Le général Gonse, sous-chef de l'État-major Général, connu pour son rôle dans l'affaire Dreyfus, était fils d'un employé des Postes. Dans un autre registre, le capitaine Dreyfus, atypique car issu d'une famille fortunée, pouvait lorsqu'il fut arrêté en 1894 caresser tous les espoirs, car, quoique ou en dépit de son origine israélite, il caracolait dans le peloton de tête des officiers brillants après sa sortie de l'École Supérieure de Guerre avec la mention Très Bien.

On remarque parmi les officiers, entrés à l'issue de Saint-Cyr dans le corps d'état-major, une forte concentration de boursiers, recrutés parmi les premiers du classement de sortie de cette école. On a l'impression que ces derniers, conscients de ne pas pouvoir bénéficier d'un réseau de relations, comme certains de leurs camarades, essayaient de faire fond sur leur intelligence, leur acharnement au travail, pour pallier ce handicap et s'insérer dans la course aux honneurs et aux postes de pouvoir.

Les familles, soucieuses d'ascension sociale, pouvaient ainsi, si elles avaient pu pousser leur rejeton jusqu'au baccalauréat, leur assurer un emploi garanti sur l'ensemble d'une vie professionnelle. Il faut ajouter à cela le fait que dans les grades subalternes nombreux étaient les officiers issus du corps des sous-officiers, donc initialement des simples soldats. On a pu en retrouver certain comme le Lieutenant-colonel Henry, chef par intérim du service d'espionnage et de contre-espionnage militaire. Ancien soldat, devenu officier pendant la guerre de 1870-1871 pour s'occuper de tâches administratives au sein d'un régiment, il ne disposait d'aucun bagage intellectuel et sa présence à un tel poste pouvait étonner.

Si, en école, on cherchait, surtout jusqu'en 1848, à développer des réflexes comportementaux en rapport avec l'image mythique de l'officier, tel que représenté sous l'Ancien Régime, fatalement d'extraction noble, le principe de la

démocratisation totale du recrutement sous la Révolution et l'Empire, avec avancement lié uniquement à la compétence militaire et aux chances de survie, a laissé définitivement des traces dans la composition du corps d'officiers.

LES TRANSFORMATIONS POST 1870

En 1870, cinquante-cinq ans après la défaite militaire du 1er Empire à laquelle l'armée prussienne, humiliée en 1806-1807, avait pris une part notable, les deux armées, avec leur corps d'officiers, différemment recruté et formé, se trouvaient à nouveau confrontées. La supériorité professionnelle de l'une sur l'autre, à niveau technique équivalent, avait été sans appel. À la défaite purement militaire en France s'était adjoint le spectre des luttes intestines dans laquelle l'armée n'était pas restée neutre, contribuant à l'échauffement des esprits. On avait vu un grand chef militaire mener son armée à Metz d'une manière qui laissait soupçonner des critères de choix non exclusivement militaires. Ensuite cette même armée avait entrepris la reconquête de la capitale sur des insurgés civils et avait mené une répression, certes couverte par l'autorité politique de fait du moment, brève mais particulièrement violente.

Approuvée par les partisans de l'autorité, elle ne l'avait été que plus que modérément par les républicains. Or, ce sont eux qui, moins de dix ans plus tard, prenaient définitivement le pouvoir. À l'Est de la Moselle et du Rhin, on retrouvait une armée victorieuse qui, par ses hauts faits, rendait possible un rêve séculaire, rassembler les états germanophones en une communauté impériale. À l'Ouest, se reconstituait une armée, forcément exsangue, dont les cadres professionnels, pour la plupart, avaient fini la guerre en captivité en Allemagne retenus sur place par une déclaration sur l'honneur de ne pas s'évader.

Discussion des thèses de Klaus-Jürgen Müller

Nous rejoignons ici Klaus Jürgen Müller pour constater qu'à partir de cette nouvelle situation de départ disparate, des points de convergence, qu'il a très bien décrits vont caractériser les deux armées : prestige social, influence sur le pouvoir politique, animosité conjoncturelle de l'opinion à la hauteur de l'adulation manifestée suivant les périodes.

Ceci étant posé, il est possible de discuter/vérifier/illustrer les thèses qu'il a proposées en début de ce séminaire dont on se rappelle qu'elles sont au nombre de quatre.

- 1° Les deux armées, confrontées à des changements profonds et rapides des structures socio-économiques qui menacent leur position traditionnelle dans l'État et la société, ont réagi en s'auto-identifiant à l'État-Nation.
- 2° Suivant cette logique, elles se sont réclamées d'une position extra-constitutionnelle, l'unité de l'armée passant avant l'unité de la Nation
- 3° Elles ont été toutes deux en butte à des conflits de loyauté, des crises de légitimité.

La quatrième thèse ne sera pas vérifiée ici puisqu'elle traite du sentiment commun anticommuniste, forcément apparu après la Première Guerre mondiale, alors que mon propos ne dépasse pas la date de 1914.

Pourquoi chercher à mettre à mal ce schéma général en tentant de discerner des spécificités dans le cas français ? Il s'agit, en fait de se munir d'un garde-fou méthodologique indispensable pour ne pas conclure d'un comportement commun de circonstance à l'unicité d'une démarche intellectuelle. Systématisant un peu les travaux de George L. Mosse, en particulier ceux réunis dans son ouvrage « Fallen soldiers, Reshaping the Memory of the world War », une certaine école historique a eu tendance, au vu du spectacle de soldats acceptant tous, quel que soit leur bord, de se battre dans une guerre particulièrement cruelle et meurtrière, entre 1914 à 1918, à en conclure que les nations européennes étaient alors mûres pour une « culture de guerre » aux composantes identiques. Dernièrement, Antoine Prost a développé de manière convaincante l'idée que si les nations européennes s'étaient jetées les unes contre les autres avec une égale fougue, ce n'était pas, en réalité, à partir des mêmes déterminants, qui, différents, étaient à rechercher dans les histoires sociopolitiques des nations en cause.

Aussi, pour bien tirer parti de l'excellente et indispensable méthode comparative, est-il utile auparavant d'étudier en profondeur chaque cas spécifique, les écarts par rapport à une image commune donnant plus de valeur à la comparaison.

Avec cette idée en tête, il s'agit de voir ce qui peut être dit, en l'état actuel du dépouillement des archives, concernant l'institution militaire française au lendemain de son effondrement.

Une guerre mal vécue

Comment sont les cadres français en 1871 ? : Ils sont humiliés et traumatisés. Le lieutenant Millet rentre alors de captivité et consigne sur son carnet de route :

Tant que nous n'aurons pas vengé 1870, nous n'aurons pas notre place au soleil du monde !⁽⁸⁾

Certains d'entre eux, par hasard, ou après mûre réflexion fondée soit sur l'ambition, soit sur des convictions d'ordre républicain, ont servi dans les armées de la Défense nationale et ont à ce titre reçu des grades temporaires en liaison avec le volume de forces qu'ils commandaient. La majorité, retenue en Allemagne par son serment de ne pas s'évader, découvrit alors à son retour des officiers connus en 1870 comme lieutenant-colonel et retrouvés généraux de brigade, voire plus. Une commission de révision des grades ayant été instituée, les minoritaires cherchèrent des protecteurs auprès des membres du Gouvernement de Défense Nationale qui les avaient promus. L'unité mythique du corps des officiers vola en éclat une première fois à cette occasion.

On avait admis les passe-droits pour quelques individualités sous la restauration et surtout le Second Empire, mais on était décidé à ne pas laisser passer l'ensemble de ceux qui avaient choisi le combat de la République. Dans la première catégorie,

(8) Voir le fond privé microfilmé du général Millet 1 K mi 9 au SHAT

on pouvait citer le général de Gallifet, engagé comme simple cavalier en 1848, sans passer par les écoles militaires, général de brigade à 40 ans, ascension météoritique explicable seulement par la faveur dans laquelle le tenait Napoléon III. La deuxième catégorie était plus discutée. Ainsi le lieutenant-colonel Billot arrivé à ce grade seulement à 41 ans, du fait de ses sympathies affichées pour le régime républicain, donc en retard sur ses camarades de promotion, se retrouvait-il général de brigade en 1871, nettement mieux placé. Le Lieutenant d'artillerie Brugère, qui avait été son chef d'État-major dans un corps d'armée en 1871 sortait de la guerre commandant. Sur sa lancée, il était général de brigade à 46 ans et de division à 49. Certains étaient moins critiqués comme le général Saussier, déjà colonel en 1869, baroudeur confirmé, nommé général de brigade en 1871. L'appui politique était avéré. Saussier et Billot, tant que Mac Mahon était au pouvoir, restèrent bloqués. Dès la neutralisation politique du Maréchal Président de la République, ils passaient généraux de division en 1878. La règle de l'avancement à l'ancienneté était écornée et une rancœur et une insatisfaction certaines s'étaient installées dans l'armée dans chacun des deux camps. On dit qu'à l'annonce du fait qu'il était rétrogradé lieutenant-colonel, Boulanger, capitaine en 1870, mais colonel pendant la guerre, à 37 ans, aurait juré de se venger et avait commencé à s'intéresser à l'appui à espérer de la politique. La retraite étant à 65 ans pour les généraux de division, l'avancement se ralentissait fatalement du fait de cette accélération des nominations. La possibilité existant de maintenir certains officiers généraux distingués par la faveur politique jusqu'à 70 ans fit que le général Saussier, divisionnaire en 1878, ne quitta le commandement qu'en 1898, vingt ans plus tard. Toutes proportions gardées, fut vécu alors ce qui devait se passer, partiellement, après 1945, entre armée régulière et Forces Françaises Libres.

Une société en ébullition politique

Si en Allemagne et en France, on assistait alors, bien qu'à un rythme différent, à des changements socio-économiques profonds, ils se doublaient, dans le cas français de troubles politiques. Les officiers habitués à servir des régimes d'une durée de vie autour de la vingtaine d'années au plus, savaient de ce fait que, au cours de leur carrière, la probabilité d'assister ou de participer à un renversement violent de régime était forte. On ne peut dire que la prétention de s'auto-identifier à la Nation soit venues d'eux-mêmes. C'est la volatilité des situations politiques, en particulier, qui les a amenés peu à peu à cette représentation, bien peu réclamée, de leur part, sous les régimes précédents. Dans l'imaginaire français, le renversement par la violence du gouvernement en place ne heurtait pas les opinions progressistes. Et de ce fait, on se tournait facilement vers l'armée pour lui demander un éventuel coup de pouce ou pour s'en assurer une neutralité bienveillante. Se défiant de l'armée, les politiques intégraient son existence et les possibilités qu'elle offrait dans les plans de conquête du pouvoir, si possible pacifiquement mais éventuellement par la force. Vue par l'opinion conservatrice comme la garante de l'ordre, elle était perçue dans l'opinion progressiste comme la descendante des armées révolutionnaire et impériale et jouissait d'un crédit, entamé certes par son comportement de 1815 à 1870, mais néanmoins toujours vivant.

Le commandant Brugère note sur son agenda le 5 février 1871 :

Lutte des plus vives entre Jules Simon débarqué à Bordeaux le 31 janvier et Gambetta...

Jules Simon, investi par ses collègues de Paris des pouvoirs les plus absolus pour faire exécuter les décrets avait demandé à Billot son concours et celui de son Corps d'Armée pour le cas où il serait obligé d'avoir recours à la force ; refus formel de Billot, à cause de ses relations d'amitié avec Gambetta⁽⁹⁾

Quelques années plus tard, en 1882, Gambetta, lui-même, n'hésita pas à s'ouvrir lui-même à Gallifet du souhait qu'il avait que ce dernier l'épaulât si son arrivée au pouvoir tardait trop par des moyens légaux.

Une armée acteur de fait, qu'elle le veuille ou non, des changements politiques

Cette armée était-elle d'humeur putschiste, nostalgique des régimes précédents, soucieuse de se placer en arbitre ? Il ne semble pas. Les fiches rédigées de manière occulte, regroupées en deux carnets, au profit de Gambetta et analysées par François Bedarida dans son article sur les opinions politiques des officiers français en 1876-1878 confortent cette hypothèse.⁽¹⁰⁾

Il ne faut pas s'étonner si, en 1876, la majorité des généraux commandant les Corps d'Armée, ceux qui ont pouvoir de mettre en mouvement les troupes soient catalogués conservateurs, C'est un tel gouvernement qui les a mis en place. Sur 18 fichés, 9 sont estimés royalistes, 7 bonapartistes et 2 républicains.

On a fait en son temps beaucoup de cas des messages échangés entre plusieurs de ces hautes autorités militaires en décembre 1877 quand on craignait un sursaut illégal de la Présidence de la République. Des fuites avaient eu lieu. Il n'y avait pas eu d'unanimité. Gallifet lui-même, commandant une division d'infanterie à Dijon, avait nettement précisé sa pensée lors d'un toast porté en présence de ses officiers :

À l'armée qui garde un silence absolu dans les dissensions civiles et s'enferme strictement dans ses occupations professionnelles !

Le deuxième carnet de fiches, datant de 1878, année où la tentative de raidissement de Mac Mahon a échoué et où la République est apparemment stabilisée, fait état d'une évolution très nette.

Sur un total de 311 fiches, de tous grades, il apparaît que 36 % des officiers en poste au ministère de la guerre ont des sympathies républicaines. À l'État-major Général de l'Armée, composé du double d'officiers par rapport au ministère, le taux est évalué à 63 %. Il est estimé à 71 % à l'École Polytechnique, à 77 % chez les cadres de l'École de Guerre et même à 89 % à l'école d'application de l'Artillerie à Fontainebleau. Saint-Cyr est un peu en retrait avec 63 % d'inclinations républicaines estimées tandis qu'il reste une butte témoin où les ralliés à la République restent minoritaires, l'École de cavalerie de Saumur (39 %).

Ainsi, dans les organismes où se prépare l'avenir : écoles de formation, administration centrale parisienne, le basculement vers le régime qui semble l'emporter paraît net. Il ne faut pas en conclure à une conversion massive aux idéaux républicains mais à une adhésion à un mode de gouvernement qui semble vouloir s'installer

(9) Fonds privé du général Brugère SHAT 1 K 160 Tome II, chapitre 11

(10) François Bedarida, *L'Armée et la République, Les opinions politiques des officiers français en 1876-78*, Revue historique, t. CCXXXII, juillet-septembre 1964, Pages 119 à 164

durablement. Déjà dans le mémorandum de 1876 qui paraissait préoccupant, on pouvait trouver cette citation des propos d'un officier :

il est disposé à reconnaître et servir tous les gouvernements pourvu qu'ils sachent maintenir l'ordre dans la société en s'appuyant sur la religion, la justice et l'armée

Le rédacteur de la synthèse (peut être un officier?) concluait avec un réalisme un brin cynique :

C'est à bon droit que le Ministre de la Guerre a pu déclarer à la tribune le 9 novembre 1875 que « l'armée était fidèle à la Constitution ». À aucun prix, les cadres militaires ne veulent entendre parler d'une nouvelle révolution qu'ils seraient obligés de réprimer « Ils assistent à l'expérience (républicaine) avec le désir de la voir réussir... » Ils ne soutiendraient pas, à l'heure qu'il est, le gouvernement ou l'homme qui essaierait d'engager une nouvelle lutte fratricide.

« Jusqu'à maintenant ils ont supporté sans trop de peine les divers régimes qui se sont succédé depuis la chute de l'Empire, parce que leurs intérêts satisfaits par un avancement extraordinaire, ont fait taire chez eux les passions politiques. Aujourd'hui, les Lts et s/lts, les capitaines et cdts, contents d'être parvenus si vite, ne demandent qu'une légère augmentation de solde et le jour où la république la leur donnera, elle aura toutes leurs sympathies et leur concours »

En bref les attentes sont estimées uniquement corporatistes. Il suffit de veiller au grain et il n'y a pas de danger. La seule opération à faire est de profiter de l'accès des républicains au pouvoir pour remplacer les généraux commandant les corps d'armée sur le territoire (19 en comptant l'Algérie) pour être à l'abri de tout danger de coup d'état.

Pourtant cette armée, préoccupée de ses intérêts statutaires d'essence corporatiste, armée battue et peu considérée par l'opinion éclairée sous le second Empire, peu encline à se mêler du débat public, va devenir en une décennie l'incarnation de la Nation.

Par une ironie de l'histoire, cette institution qui depuis la chute du 1^{er} Empire, était honnie, crainte ou méprisée par les élites républicaines d'opposition, va être placée par eux-mêmes au centre de leur projet politique.

Leur avènement avait été une divine surprise pour ces derniers, abattus qu'ils avaient été de constater le triomphe plébiscitaire de Napoléon III en 1869. Néanmoins, le nouveau régime naissait d'une défaite, dans le deuil, l'humiliation et l'émergence nette d'une ferveur patriotique, couplée à droite d'un renouveau de ferveur religieuse. Ce courant ne pouvait être ignoré et gagnait à être capté au profit des idéaux républicains. Un lien fut trouvé. Entre la République qui renvoyait dans l'opinion au concept de Révolution, refusé par une partie d'entre elle et la Patrie, plus volontiers évoquée à droite, va être introduit une notion politiquement efficace puisée dans l'imaginaire révolutionnaire : la Nation.

Pour que ce concept assurât le lien, il fallut faire glisser la charge affective et quasi sacrée attachée à l'idée de Patrie, et la transférer sur la Nation.

Le glissement n'était pas évident car le concept de Nation est à un degré d'abstraction plus élevé que celui de Patrie. Néanmoins la greffe n'était pas utopique car la notion de Nation avait déjà montré son pouvoir d'attraction sous la Révolution car c'est aux cris de « Vive la Nation » que les armées républicaines s'étaient distinguées.

En gommant légèrement ce que la notion avait d'un peu trop révolutionnaire pour rallier peu à peu de nouvelles couches à la République et en veillant à bâtir un programme d'éducation civique et des cours de morale acceptable pour tout un chacun, le projet pouvait réussir.

Le concept de nation apparu sous la Révolution, et déjà opératoire chez les républicains de façon ininterrompue depuis cette époque a pris à ce moment de l'histoire une charge émotionnelle telle, du fait de la défaite, qu'elle va se muer peu à peu en nationalisme, déviation crainte et non souhaitée par les républicains.

La définition de la Nation par Greenfeld Liah : « une instance moderne de sacralisation émanée des hommes, formant une nouvelle communauté imaginée, cette communauté attirant sur elle une sacralisation dérivée de l'allégeance au sacré traditionnel »⁽¹¹⁾ s'applique certes au modèle imaginé sous la Révolution mais aussi et surtout à ce modèle post 1870 où la lutte contre l'influence cléricale s'est accompagnée en parallèle d'une sacralisation et d'une liturgisation des pratiques de l'État.

Partant du postulat que la Nation était sacrée, donc que sa défense l'était aussi et méritait qu'on se sacrifiât pour elle, on en vint très vite à admettre que l'institution qui en était chargée l'était aussi. Après avoir défié l'abstraction Nation, on défia l'abstraction Armée, qualifiée d'arche sainte. On aurait bien surpris les officiers sous l'Empire si on leur avait proposé d'être présentés de cette manière à l'adoration des foules.

Une fois mis à ce niveau de sacralisation sans l'avoir demandée, mais satisfaite d'y avoir été hissée, la hiérarchie bénéficiant des attributs divins dont celui d'être infallible veillera à ce que la réalité ne vienne pas perturber cette croyance.

Cette sacralisation de l'armée, liée à l'exaltation d'un patriotisme défensif, ne s'est pas réalisée sans arrière-pensées du côté du pouvoir politique.

Les responsables politiques éprouvaient naturellement comme le reste de la population, un sentiment d'humiliation accentué par des conditions de paix rudes et le maintien sous occupation étrangère sur une part du territoire. Ils se devaient, à ce titre de se préoccuper de l'armée, outil de sauvegarde du pays et ils le firent.

La reconfiguration de l'institution militaire : enraciner la République dans la société

Mais il faut aussi prendre en compte que cette défaite inattendue a provoqué dans la société une réaction de première grandeur. Cette dernière, par patriotisme, avait accepté ce qu'elle avait en réalité, jusque-là, toujours refusé, la conscription.

(11) GREENFELD Liah, *Nationalism, Five roads to modernity*, Harvard University Press, Cambridge, (Massachusetts), London 1992, 581 pages

Le refus avait toujours été animé par l'opinion conservatrice, alors que les progressistes avaient toujours milité pour cette solution, impopulaire dans le pays.

Les travaux d'Annie Crépin⁽¹²⁾ démontrent bien le paradoxe qui veut que ce soient des élites « antimilitaristes » qui ont cherché à imposer le service militaire à un peuple dont la grande majorité était « amilitariste », se percevant lui-même mythologiquement avec quelque fatuité comme bon guerrier mais mauvais militaire.

La motivation des républicains n'était pas de militariser la société mais de provoquer, par l'incorporation de toute la force vive du pays, la diminution de l'influence des cadres militaires perçus, avec méfiance, comme les exécutants aveugles des directives de régimes abhorrés. Cette nouvelle acceptation sociétale les comblait d'aise car elle leur permettait de lancer un laboratoire sociopolitique essentiel. L'objectif de la conscription, pour eux, n'était pas uniquement de répondre à la mise sur pied d'une force armée de défense ou d'attaque pleinement cohérente, mais d'obtenir ce qu'ils avaient toujours réclamé : la conscription universelle. Le critère essentiel était bien l'universalité de la mesure. Le but recherché était de montrer qu'en république et démocratie, le règne des passe-droits n'existait plus. Cette quête de conscription universelle, obtenue non sans mal en 1905 après plus de trente ans de tergiversations n'obéissait donc pas à des critères d'ordre militaire mais idéologiques. Son institutionnalisation était un signe fort annonçant que la République ne serait plus éphémère et que le triptyque Liberté Égalité Fraternité recevait là une application concrète. Au contraire de l'Allemagne, certes supérieure démographiquement à la France, qui appelait sélectivement sous les armes, rejetant ceux susceptibles d'attenter à la discipline comme les ouvriers socialistes, la France n'a eu de cesse que chaque classe d'âge passe également, sous un uniforme lui aussi visuellement égalisateur, une période de sa vie. De plus, au meilleur des cas, devrait y être prolongée et approfondie la conscience civique inculquée à l'École. La conscription militaire, plus qu'en Allemagne, avait ainsi une fonction de politique intérieure.

Le problème en la matière était que la réussite de ce projet était dépendante de la volonté des cadres militaires à y contribuer. Or, en ce domaine, rien n'était moins sûr. Nous avons longuement développé le fait que, si, contrairement à l'Allemagne, le corps d'officiers n'était pas majoritairement d'extraction aristocratique, cela n'impliquait pas qu'il soit de convictions républicaines. Cultivant une tradition de séparation de la vie civile, il vivait dans une autarcie intellectuelle, arc-bouté sur ses prérogatives statutaires.

Pour s'en convaincre il n'est besoin que de lire le portrait, très représentatif que se fait de lui-même le général Bailloud, (1847-1921) du corps d'état-major, officier grièvement blessé lors des charges de cavalerie de Sedan de 1870, élève de Gallifet, secrétaire général de l'Élysée en 1898 et vétéran des campagnes de Madagascar et de Chine en 1900 :

...il ne voit toute chose qu'au travers des intérêts de l'armée tels qu'il les conçoit. **La politique ne le touche que par la répercussion qu'elle peut avoir**

(12) Annie Crépin, *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nature de la nation, de la citoyenneté, de la république (1798-1889)*, Artois Presse Université, 1998 ; Annie Crépin, *Défendre la France, Les Français, la guerre et le service militaire de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 424 pages

sur les institutions militaires. S'il n'a pas d'idées très arrêtées sur les tendances de notre démocratie et sur le régime qui convient aux aspirations du peuple, il sait de quel régime s'accommoderait le mieux la discipline. S'il n'a pas la foi, il n'ignore pas quelle force il y a dans les convictions religieuses. Aussi regrette-t-il que la religion s'en aille, aussi ne fera-t-il rien pour précipiter son départ...

De même, il n'aime pas le parlementarisme qui s'oppose à l'application des principes de subordination puisqu'il y a un tiers qui se met entre le supérieur et l'inférieur. De là la résistance qu'il a pu opposer aux ingérences du pouvoir civil. Mais, vaincu sur ce terrain, il n'a pas jugé utile de bouder...

...Il est foncièrement conservateur parce que les traditions ont quelque chose, non seulement de respectable, mais d'utile, parce que la stabilité est avantageuse, parce qu'on s'use à détruire, fut-ce pour reconstruire. Et en même temps, il est ennemi de la routine, il est ardent au progrès.⁽¹³⁾

Tout est dit. S'il n'y a pas d'opposition au pouvoir en place puisque légal, il n'y a aucune sympathie pour lui et même un dédain et une hostilité à sa composante parlementaire. Formé à l'exécution des ordres descendant verticalement le long de la chaîne hiérarchique, il ne peut que désapprouver cet élément de contestation qui s'interpose dans le processus de décision et qui peut donner aux soldats l'idée de contester la discipline.

Il est important de noter le côté révolutionnaire et unique du concept militaire élaboré par les républicains. Il ne s'agit pas comme dans les autres pays de se doter seulement d'un outil de violence légitime à la disposition de l'État. Mais aussi, et pour certains, surtout, il s'agit de se servir d'un appareil qui peut être très efficace pour transformer les mentalités des jeunes hommes et rendre ainsi irréversible l'avènement d'un régime dont l'existence avait été par deux fois violemment interrompue. Il était clair que les républicains n'envisageaient pas un nouvel échec. Conscients de la mentalité des cadres militaires, obligés de composer avec eux, ils collaboraient avec eux dans une grande ambiance de défiance.

Annie Crépin dans son ouvrage, *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nature de la nation, de la citoyenneté, de la république (1798-1889)*, Artois Presse Université, 1998, expose bien, dans les pages 218-219, l'état de la question au moment où en 1889 est votée la nouvelle loi sur le recrutement :

Les républicains de gouvernement ne remettent plus en question l'existence de militaires de carrière. De même qu'ils n'imaginent pas que République, Nation et Patrie puissent être séparées, pas davantage l'armée et la République ne sauraient l'être à leurs yeux.

Mais cela sous-entend qu'ils ne sont pas inconditionnels de « l'arche sainte » en tant que telle. Imbus de la primauté du pouvoir civil sur le pouvoir militaire, les républicains se souviennent que l'armée du deux décembre a été une armée de coup d'état... Mais à un niveau plus profond, malgré leur reconnaissance du caractère indispensable de la préparation, voire de la spécialisation des tâches, la

(13) Cité in Christian Paul et Marc Vellay, *L'entourage militaire du président de la III^e République 1871 - 1939*, Publications de l'IRPAJ n° 1, 1982, page 77

défense reste avant tout, pour eux, l'affaire du citoyen. Si l'armée doit être un instrument de républicanisation du pays, en revanche, et sans qu'ils le formulent explicitement, l'arrivée massive de civils destinés à le rester après leur service et accomplissant celui-ci justement parce qu'ils sont citoyens, est un moyen détourné de « déborder » la minorité des officiers de carrière. C'est, du moins, la garantie que se produise une osmose entre la nation et l'armée qui doit en être l'image (et non un monde à part).

C'est cette option, idéalement, qui a du poids à leurs yeux. C'est Gambetta qui a été le porte-drapeau de cette idée et qui a essayé de la faire se réaliser. Il est intéressant de suivre son parcours politique et l'évolution de sa pensée. Jeune, il avait été hostile, dans le principe, à la conscription partielle qui existait sous le Second Empire, comme en témoigne sa réaction au sortir du conseil de révision, qui en 1860, à 22 ans, l'exemptait pour infirmité du service militaire :

En voyant cette fleur de jeunesse qu'on recueille en France, comme le bois des forêts de l'État, pour l'envoyer servir de bûches au foyer de la guerre, je pensais que cette dette, que cet impôt sur la vie humaine, était bien absurde.⁽¹⁴⁾

Il ajoutait aussitôt cependant :

Combien stérile et ruineux est ce dévouement, si peu comparable à celui de ces volontaires italiens qui, aujourd'hui sous la bannière de Garibaldi, vont, la baïonnette et le cœur en avant au secours de l'Italie du Sud contre l'oppression et l'absolutisme !⁽¹⁵⁾

On pourrait résumer ce soliloque par : Non à l'armée de métier, oui à la guerre des volontaires, la violence organisée n'étant à mettre en œuvre, temporairement, qu'en fonction de la justesse de la cause.

En 1870-71 il ne pensait pas autrement et pour lui, tout individu de niveau intellectuel ad hoc avait vocation à être officier. Lui-même comme son collaborateur Freycinet pensait avoir la tête stratégique. Ne disposant que de peu d'officiers traditionnels, ils encadrèrent sans états d'âme les troupes levées en masse par des officiers de circonstance. Le fond de la pensée de Gambetta est à rechercher dans cette déclaration post-1871 :

Faisons une nation armée et instruite

L'ordre des mots, contrairement à ce qui se passe dans l'exercice de prose effectué par M. Jourdain dans le Bourgeois Gentilhomme de Molière, a ici de l'importance.

Gambetta ne dit pas qu'il faut faire une armée puissante, bien instruite au profit de la Nation comme beaucoup d'officiers le compriront mais bien de créer une Nation, au sens que les acteurs de la Révolution lui avaient donnée, « armée et instruite »

(14) Cité in thèse de doctorat en droit de Jean-Frédéric Grivaux : L'armée et l'instauration de la Troisième République : Une coexistence ambiguë (1870-1889), page 132

(15) Ibidem

En faisant de tout citoyen un homme éclairé par l’instruction et rompu au maniement des armes, ce qui devenait un droit, on devait réussir, en mobilisant tout un chacun, le cas échéant, à éviter que, comme maintes fois dans le passé, la République n’ait pu être défendue, voire même abattue avec le concours de l’armée.

Il s’agit là d’une tentative de réponse politique au dilemme présent dans l’esprit de l’élite politique républicaine : Comment assurer la défense du pays et de ses institutions politiques en se passant au maximum des services d’un corps de professionnels qui, de par la nature de sa formation technique, apparemment seule efficace pour conjurer une menace extérieure, peut être amené à observer des comportements de nature à menacer les institutions intérieures de la République ?

Que faire pour obtenir ce résultat ?

Plusieurs solutions se présentaient pour atteindre un tel but. La première consistait, au vu des renseignements obtenus par le biais d’un fichage clandestin des opinions politiques des officiers, à rendre à la vie civile les cadres hostiles à l’instauration de la République. C’est ce que les républicains firent avec la magistrature, très conservatrice dans l’ensemble. La protection qui était la leur, celle de leur inamovibilité, fut tout simplement suspendue pour quelques mois, le temps d’épurer la profession.

La même mesure ne fut pas tentée envers l’armée. Suspendre les garanties statutaires pour un corps de métier qui y était attaché, dont les membres, contrairement à la magistrature, ne disposaient pas de fortune personnelle, au moment où l’institution était officiellement encensée, lui amenant popularité et affection d’une partie de la population, c’était engager une lutte à l’issue problématique.

Si, disposer d’une armée sans corps d’officier professionnel séduisait sur le plan idéologique les décideurs républicains, le réalisme leur commandait de composer avec lui. Chez les conservateurs on ne se privait pas de rappeler que si le Gouvernement de Défense Nationale avait su lever des armées en un temps record, l’absence de cadres qualifiés s’était traduite par de mauvais approvisionnements et en définitive avait mené aux défaites.

Sur le plan de la politique intérieure, à une période où il n’y avait pas de corps spécialisé dans le maintien de l’ordre, l’armée était le recours pour empêcher les désordres de dégénérer en situation insurrectionnelle. Or, sur un siècle, les régimes avaient tous chuté à l’issue de la constitution de barricades dans les rues parisiennes. La II^e République, la première élue au suffrage universel, dans le sillage de la grande peur qui l’avait saisie après les émeutes de juin 1848 avait voté en 1849 la loi sur l’état de siège qui, une fois déclarée, donnait tout pouvoir à l’armée pour rétablir la situation, y compris le pouvoir judiciaire sans contrôle. Cette loi avait facilité l’accession du prince Louis Napoléon au pouvoir. En dépit de cela, l’Assemblée Nationale de la III^e République se garda bien de supprimer cette loi ni d’ailleurs le code de justice militaire, promulgué en 1857, qui était particulièrement sévère dans le jugement des « rebelles armés ». Cette peur de l’insurrection parisienne explique que le général Saussier est resté gouverneur militaire de Paris pendant 14 ans de 1884 à 1898 et qu’il a tenu une place prééminente dans l’installation pacifiée de la III^e République.

Ainsi, paradoxalement, alors que la Chambre des Députés retentissait de discours exaltant l'armée et ses valeurs, l'officier étant assimilé à gauche à l'instituteur et à droite au prêtre, des précautions étaient prises.

Le camp républicain, réuni dans son désir de faire concourir l'institution militaire à son projet de « régénération sociale » ne se défiait pas moins, sans le dire, de son encadrement.

Il en résulta des mesures apparemment peu cohérentes. L'officier « éducateur de la Nation » dans les discours officiels, fut ainsi et pour longtemps (1945) exclu du droit de vote. Cette incitation à l'apolitisme, cette mise en marge de la Nation, pouvait pourtant, en réaction, pousser à des actions hors du système électoral.

Elle amenait une personnalité comme le général Zurlinden, ministre de la Guerre en 1895, répondre au maire de Marseille qui l'accueillait comme nouveau commandant du 15^e Corps d'armée en lui demandant :

Général, Aimez vous la République ? – Je ne fais pas de politique, je suis le soldat de la légalité !⁽¹⁶⁾

Une armée qui s'est auto identifiée à la Nation ?

À la question : l'Armée s'est-elle auto identifiée à la Nation, la réponse est oui. La raison en a toutefois été l'utilisation tactique de l'armée dans l'institutionnalisation de la République en France par les élites politiques. La mise en œuvre de la conscription a fait se recouvrir la France de casernes et enfler la taille de l'armée en temps de paix dans une proportion jamais connue encore. Cette armée, dont nous avons vu combien elle a été fonctionnarisée et bureaucratisée à partir de la Restauration, consciente de sa jeune force traduite par le doublement, voire le triplement de son recrutement d'officiers, exaltée dans les discours officiels n'a pas tardé à développer un sentiment de « narcissisme communautaire »⁽¹⁷⁾, face aux autres institutions, plus pauvrement dotées en finances et personnel.

De plus, excipant du fait que toute la jeunesse mâle passait en son sein, l'institution a commencé à prétendre mieux représenter la nation, du fait de son « apolitisme », que les partis politiques, passant sous silence le fait que le « pays réel » servant sous les drapeaux ne pouvait manifester son opinion et que la représentation de cette dernière par l'encadrement ne reposait sur aucun fondement crédible.

Qu'elle l'ait voulu ou non, l'institution militaire a été mêlée étroitement aux errements politiques de la III^e République. La conscription voulue universelle, non pour satisfaire strictement aux besoins de l'armée mais pour des raisons idéologiques a placé le soldat et surtout l'officier au cœur de l'échiquier politique.

LE CAS CONCRET « BOULANGER »

L'épisode Boulanger en donne une démonstration particulièrement éclairante. L'image qui reste de ce général est celle d'un ambitieux, qui, profitant de sa

(16) Général Zurlinden *Mes souvenirs après la guerre, 1871-1901*, Perrin, 1913, 296 pages, p. 122

(17) Expression employée par Marie-Anne Paveau, in *Cultures et logiques militaires* sous direction A. Thiebmont, PUF, Paris, 1999, 340 pages

popularité et s'appuyant sur un courant nationaliste et sur l'armée, soudée derrière lui, a tenté d'installer un pouvoir autoritaire, financé en sous-main par l'argent royaliste. L'étude des archives modifie en grande partie cette description. En effet Boulanger y apparaît, en réalité, comme le premier officier qui a perçu combien l'installation de la conscription universelle pouvait lancer en politique un officier général.

Cet officier, sorti d'un rang médiocre de Saint-Cyr (138^e) s'était retrouvé toutefois en février 1884 divisionnaire à 47 ans, dépassé en rapidité seulement par Gallifet (45 ans) et de Négrier (46 ans).

Il avait mis à profit en 1884 son voyage aux États-Unis comme chef de la mission militaire française pour les cérémonies du centenaire de l'indépendance de ce pays, pour s'informer sur les mœurs électorales aux États-Unis, prolongeant son séjour de plusieurs semaines après les cérémonies officielles. Le Colonel Brugère, attaché à la personne du président de la République, bien renseigné, avait noté ce fait alors dans son carnet, avec un brin de méfiance :

C'est dans ce voyage que Boulanger conçut l'idée d'être un jour à la tête du gouvernement français. Lichtenstein qui le voyait tous les jours lors du séjour et qui recevait ses confidences me l'a dit plusieurs fois. Boulanger avait vu en Amérique comment un homme, ayant de la volonté, arrive rapidement à être populaire, à avoir les masses pour lui. Il était décidé dès cette époque à mettre ces moyens en pratique. C'est ce qu'il a fait plus tard en 1887.⁽¹⁸⁾

Directeur de l'infanterie en 1882, poste clé pour s'assurer de fidélités car on y maîtrise avancement et mutations, il devient ministre de la Guerre en 1886. Il y surprend immédiatement par le radicalisme de son engagement républicain.

Un ministre pratiquant délibérément une politique radicale

Dix-huit jours à peine après sa prise de fonction, il donne l'ordre de faire permuter pour raisons disciplinaires les brigades de cavalerie des garnisons de Tours et de Nantes. Cette décision brutale, prise de son initiative, entendait sanctionner les rumeurs de persiflage envers le régime dont auraient été coutumiers les officiers de ces brigades. Le Général Schmitz, commandant le 9^e Corps d'Armée ayant protesté, il était relevé de son commandement séance tenante.

Deux buts étaient atteints. Le premier celui d'asseoir son image de républicain intransigeant décidé à faire respecter l'autorité de l'État. Le deuxième celui de pouvoir compter sur la haine tenace qu'allait lui porter l'ensemble du corps des officiers de la cavalerie.

Par cette mesure, économiquement et militairement injustifiée et aux conséquences coûteuses, on découvrait un Boulanger tranchant des problèmes à partir d'une approche essentiellement politique et idéologique.

Recherchant la confrontation, assurant la plus large publicité à l'opération, il la justifiait en déclarant que sous la Restauration l'habitude de faire bouger

(18) Fonds privé Brugère SHAT 1 K 160

périodiquement les régiments pour éviter qu'ils nouent des complicités dans les villes de garnison se pratiquait sans état d'âme.

À la Chambre, il tenait un discours que les ministres civils n'auraient pas osé prononcé :

Coteries se faisant gloire de leur hostilité. s'en parant comme d'un cachet de distinction... traduisant le mépris de nos institutions par des allures blessantes pour les représentants du gouvernement et cela parce qu'on se croit suffisamment couvert, quelques-uns par les services qu'ont rendus leurs ancêtres, et les autres par le ridicule travestissement du nom de leurs pères.⁽¹⁹⁾

Deux mois plus tard en mars 1886, en ôtant à Gallifet la présidence du comité de la cavalerie, il s'offrait un nouvel adversaire de taille.

Quant aux députés, ils n'étaient qu'au début de leur surprise. L'incident de Tours-Nantes à peine réglé un deuxième plus grave de conséquence se produisait à Decazeville où des mineurs en grève se livraient à des violences et où la troupe était envoyée. Le député Basly, socialiste, interpellait le gouvernement à ce sujet. Boulanger répondait le 13 mars 1886 par un discours où il témoignait du fait qu'il avait compris tout ce qu'on pouvait tirer politiquement du thème de la conscription :

Notre armée, c'est la nation d'aujourd'hui. Est-ce que nos ouvriers, soldats d'hier, auraient quelque chose à redouter de nos soldats d'aujourd'hui, ouvriers de demain?... Ne vous en plaignez pas... Car peut-être à l'heure où je vous parle, chaque soldat partage-t-il avec un mineur sa soupe et sa ration de pain⁽²⁰⁾

Pour la première fois, un général, ministre de la guerre, contractait publiquement en une formule lapidaire, un slogan qui de facto ouvrait à l'armée la possibilité d'intervenir dans la sphère politique. En effet, étant confondue avec la nation, elle pouvait en retirer une légitimité aussi forte que celle accordée aux députés par l'élection, élection qui en faisait les représentants de cette nation.

C'est cette formulation qui a pu faire écrire au général Ely que l'armée, en se soulevant en 1958 en était légitimée par le fait que, l'armée étant, en réalité, la nation dans les moments de désarroi national, elle représentait le pays réel face à un pouvoir légal, lui, délégitimé.

Comme pour sa première initiative, Boulanger reçut un soutien enthousiaste des radicaux et de l'extrême gauche. Les conservateurs à l'inverse furent horrifiés de tels propos. J.-F. Grivaux dans sa remarquable thèse traduit bien leur réaction :

L'armée ne serait plus une composante naturelle de l'État, assurant sa protection mais deviendrait un facteur dissolvant de la société : ne protégeant plus la propriété et la hiérarchie sociale qui constituent la base de leur programme électoral, elle se rangerait résolument aux côtés du prolétariat.⁽²¹⁾

(19) Cité in Jean-Frédéric Grivaux, *L'armée et l'instauration de la Troisième République : Une coexistence ambiguë (1870-1889)*, thèse de droit, Université de Paris II, 2 volumes, 1984 page 343. L'essentiel de ce chapitre est étroitement tiré de cette magistrale thèse, qui, dans son tome 2 traite particulièrement du parcours politique de Boulanger. (pages 328 à 671)

(20) Ibidem

(21) Ibidem

Les députés socialistes, surtout ceux adeptes de méthodes violentes, découvriraient avec intérêt ce général qui mettait en exergue la présence des ouvriers dans les armées. Pour ceux adeptes du changement par des méthodes violentes se silhouettait l'image d'ouvriers formés à l'utilisation des armes et dont le concours ne serait alors pas inutile lors du « Grand Soir » à venir.

Ainsi il faut prendre conscience que Boulanger a réussi son essor politique grâce au soutien de l'extrême gauche qu'elle soit radicale, socialiste ou révolutionnaire, de tout le camp qui voulait bouleverser profondément le paysage politique français et qui ne voyait dans les républicains de gouvernement que des notables conservateurs dont il fallait se débarrasser.

Les députés n'avaient encore rien vu en matière de radicalisme dans le traitement politique de l'évolution de l'armée.

Il fallait alors trancher la question de la durée du service militaire. Le compromis de 1873 était insatisfaisant. Certains devaient faire cinq ans, d'autres un an. Dès le début, la durée de cinq ans avait été contestée comme trop longue et des raccourcissements avaient été quasi spontanément pratiqués pour éviter l'agitation des esprits.

On s'acheminait en 1885 vers un service de trois ans. L'approche politique de la question était bien essentielle car le projet énonçait qu'une armée nationale et égalitaire n'existerait que

si toutes les forces vives du pays y consacrent dans des conditions identiques la même part de leur temps et de leurs activités.

Les députés avaient voté ce texte et à l'arrivée de Boulanger, il était à l'étude au Sénat. Le 27 mars 1886, ce dernier annonçait unilatéralement qu'il retirait le projet de réorganisation et qu'il s'en saisissait personnellement.

Moins d'un mois plus tard, le 25 mai 1886, il présentait à la chambre son « Projet de loi organique militaire », avec pour critère essentiel : L'Égalité de tous devant l'impôt.

Il s'attaquait ainsi aux exceptions accordées par la loi précédente : les ecclésiastiques devaient mettre sac au dos comme les autres, chacun devant accomplir son service

sans que l'appartenance à un milieu ou à une corporation quelconque ouvre droit à exemption

Le projet devenait franchement révolutionnaire quand il présentait le nouveau mode de recrutement et de formation des officiers.

Il proposait de supprimer les écoles militaires traditionnelles L'École Polytechnique, seulement, continuerait à former toutefois les ingénieurs militaires chargés uniquement de la conception et de la maintenance des équipements.

Le seul accès à l'épaulette se ferait par l'admission à une école unique dénommée L'École Normale Militaire. Les candidats ne pouvaient être choisis que parmi

ceux qui avaient déjà fait au minimum une année de service militaire comme deuxième classe

Les épreuves d'admission devaient veiller à ne prendre en compte chez les candidats ni le niveau d'instruction précédemment acquis, ni les compétences militaires antérieures.

Les interrogations pratiques étaient privilégiées pour permettre de compenser par la valeur militaire les différences d'instruction générale

En contrepartie la partie théorique était réduite au minimum pour pouvoir admettre dans des proportions équivalentes des candidats déjà sous-officiers et ceux issus d'un an de service qui s'engageaient avec un bon bagage intellectuel pour devenir officier.

L'élève-officier suivait un an d'instruction à l'école normale militaire et en sortait avec un brevet de sous-lieutenant à titre provisoire. En effet sa compétence devait être confirmée par un stage de 6 mois en corps de troupe sanctionné par un avis favorable des officiers du régiment réunis en assemblée plénière. Si l'assemblée des officiers émettait un vote négatif, le sous-lieutenant était purement renvoyé, pour terminer ses derniers 6 mois, dans un autre corps comme sous-officier avec le grade d'adjudant. On admettait toutefois à la fin du temps de capitaine, un cours d'application dans leur arme d'appartenance suite à concours et pour les plus doués, ultérieurement, l'accès à une école unique qui leur décernerait un certificat de hautes études militaires.

C'était la remise en question radicale de tout ce qui avait été mis sur pied depuis la Restauration.

Un inspirateur: Eugène Delattre

J.-F. Grivaux a retrouvé le véritable inspirateur de cette révolution: Eugène Delattre, député de la Seine qui avait présenté devant la Chambre en 1884 son projet de réorganisation de l'armée.

Député d'extrême-gauche, ce dernier s'était forgé, par une observation fine, une opinion sur le corps des officiers. Il en avait conclu que, contrairement au discours ambiant il n'y avait rien à redouter de la part minoritaire des officiers d'origine noble et qu'en réalité la hiérarchie militaire était colonisée par la bourgeoisie.

En France les nobles sont rares et n'ont guère d'influence dans notre pays si démocratique. Par contre, nous avons une bourgeoisie puissante mais qui, malheureusement, n'aime le service militaire et la caserne que pour le populaire⁽²²⁾

Ses fils contrôlent l'armée:

Ils peuvent en outre arriver aux plus hautes dignités militaires, ceux du moins qui sortent des écoles, car ceux venus des sous-officiers n'ont guère de ces honneurs que la perspective, le mirage. Toujours la flibusterie bourgeoise: tout pour elle, par le truc des écoles, et pour les autres s'il en reste.

(22) Cité in *ibidem*

Sur nos cent généraux de division en activité de service, 6 seulement sont sortis des rangs, tous les autres des écoles⁽²³⁾

Logique avec ses convictions, Delattre voulait casser ce processus de classe qu'il dénonçait et qui rendait facile l'utilisation de l'armée contre le prolétariat, compte tenu de l'origine sociale des officiers.

Qu'un général issu du sérail fasse sienne ces recommandations pouvait toutefois surprendre. Outre son peu de souci de constituer une armée professionnelle intellectuellement de haut niveau, elle allait à l'encontre des stratégies familiales qui voyaient dans l'armée un outil parmi d'autres de promotion sociale.

Un Haut Commandement hostile

Elle constituait aussi une déclaration de guerre à tout le haut commandement militaire, issu de la sélection alors en vigueur. C'est de cette prise de position de Boulanger que date la détermination de la haute hiérarchie militaire de l'empêcher à tout prix d'accéder au pouvoir en France.

Elle avait bien perçu que Boulanger visait dès lors à se constituer une clientèle politique à l'extrême-gauche du moment et que pour ce faire il n'hésiterait pas à bousculer l'institution militaire pour arriver à ses fins.

Le Parlement de toute façon, choqué par la désinvolture de Boulanger, consentuellement persuadé dans sa grande majorité qu'il fallait recruter des officiers à haut coefficient intellectuel, s'opposait à sa démarche. Boulanger, dans une de ses réponses écrites, montrait bien qu'en ce domaine plus que l'aspect de compétence professionnelle lui importait les critères idéologiques. Il déclarait en effet sa ferme volonté de combattre

les errements essentiellement monarchiques qui ont fait dévier jusqu'à ce jour nos écoles militaires de la voie qui leur avait été tracée par leurs illustres fondateurs [...].

J'ajouterai que c'est seulement dans les vrais principes démocratiques que nous trouverons le ressort indispensable aux masses qui constituent les armées nouvelles⁽²⁴⁾

Un événement inattendu pour lui mit fin à sa volonté de réforme, la démission du gouvernement et donc de la sienne. Le projet fut enterré après son départ. Par son action, il s'était acquis une popularité prometteuse dans une partie de la population, mais aussi une défiance définitive de l'armée, en particulier dans la haute hiérarchie.

Il avait toutefois fait tout ce qu'il avait pu pour se concilier l'institution en améliorant la vie des recrues à la caserne et en développant l'esprit cocardier, ce qui avait contribué à chauffer à blanc la tendance au nationalisme outrancier d'une partie de la population, tendance qui traversait alors les clivages des strates sociales. Pour la haute hiérarchie, son comportement était suicidaire puisqu'il adoptait une

(23) Cité in ibidem

(24) Cité in ibidem

attitude provocante et belliqueuse envers l'Allemagne tout en se mettant en demeure, d'après eux, de désorganiser l'armée à partir de présupposés idéologiques.

La contre-attaque s'organise

La contre attaque fut orchestrée à partir de la Présidence de la République et du Gouvernement militaire de Paris.

Le colonel Brugère à la Présidence a dès le printemps 1887 une position définitivement arrêtée sur Boulanger. Il la livre sans ambiguïté à Charles de Freycinet dont on dit qu'il pourrait être le futur Président du Conseil et qui l'interroge sur ce que l'armée et surtout lui-même pense du ministre de la Guerre :

Je n'ai aucune estime pour le général Boulanger. Il est grisé par la popularité malsaine qu'il s'est faite ; il a désorganisé l'armée et il a porté à la discipline un coup fatal. Il a peu de valeur et je le considère comme incapable de commander l'armée française, en cas de mobilisation. En outre, je n'ai aucune confiance dans son républicanisme et je crois qu'il est capable de tenter un mauvais coup. Il a travaillé l'armée de Paris et il a mis à la tête de la plupart des régiments d'infanterie de cette armée, des colonels entièrement dévoués à sa personne. Il est indispensable à mon avis de le remplacer⁽²⁵⁾

Le Gouverneur Militaire de Paris était du même avis comme le prouve cet extrait d'une de ses lettres adressée à Brugère :

C'est un homme qui n'est dangereux que par l'idée qu'on se fait de ses mérites et de son influence... Il ne faut pas nous-mêmes lui faire un piédestal à sa statue de carton-pâte⁽²⁶⁾

Certains journaux, judicieusement renseignés, avaient fait connaître rapidement cette attitude de l'armée comme Le Figaro dans son édition du 30 juin 1886 :

Les corps d'officiers commencent à le trouver outrecuidant. Ce jeune monsieur qui, d'un trait de plume veut briser 4 000 carrières, en affirmant d'un air capable qu'il en sait plus que tout le monde, est plus qu'impopulaire. Les corps d'officiers le haïssent et l'exècrent, et le jour où il tombera, on boira du champagne à tous les mess, quel que soit son successeur.⁽²⁷⁾

Ce n'était toutefois pas chose facile à faire admettre à tout le monde alors que le 14 juillet 1886, Boulanger s'était mis en scène et avait enflammé le public lors de la revue militaire à Longchamp.

Le gouvernement dut prendre ses précautions avant de le mettre en condition de démissionner en 1887. Un conciliabule eut lieu à l'Élysée auparavant. Brugère a noté que le Président de la République s'effrayait du fait que, dans l'intervalle de temps qui séparerait la démission du gouvernement de la constitution du suivant,

(25) Fonds privé du général Brugère, op cit

(26) Cité in Fonds privé du général Brugère, op cit

(27) Cité in J.-F. Grivaux, thèse cité p. 442

les ministres resteraient chargés des affaires courantes et Boulanger pourrait donner des ordres aux armées. Brugère a noté dans son agenda :

Le Président m'avait fait part de ses craintes que j'avais dissipées immédiatement, en l'engageant à avoir un décret tout prêt, nommant le général Saussier ministre de la guerre avec la présidence du Conseil. Ce dernier était continuellement sur ses gardes, et Boulanger n'aurait pas pu faire le moindre mouvement sans qu'il le sût. Au premier signal, il acceptait le pouvoir : Boulanger cessait d'être ministre et n'avait plus la possibilité d'agir efficacement ⁽²⁸⁾

Le Général Saussier a en effet sous ses ordres toutes les troupes de la région parisienne et bénéficie de la confiance du personnel politique.

Ce dernier était attentif à l'approche du 14 juillet 1887, se souvenant des acclamations enfiévrées de l'année précédente et redoutant à cette occasion un débordement incontrôlable.

La presse l'imaginait :

Criera-t-on: Vive Boulanger? La chose est plus que probable car le pays n'oublie pas les services rendus par l'ancien ministre de la Guerre qui a eu le mérite d'expulser les Princes de l'armée, de réveiller le sentiment national et de résister aux vexations de M. de Bismarck, le protecteur de Jules Ferry ?⁽²⁹⁾

Le Général Saussier, en prévision d'incidents, avait fait venir à Paris, préventivement et secrètement, 3 000 hommes de troupe, pour assurer l'ordre et la sécurité du président de la République. Le 14 juillet ce dernier, dans ses déplacements, était escorté par tout un régiment de cavalerie, tandis que bien en avant le régiment de cuirassiers de Melun parcourait l'itinéraire présidentiel pour s'assurer de sa viabilité. Au carrefour de la place de l'Étoile, la foule fut dispersée par ce dernier sans ménagement.

Une autre opportunité d'agitation se retrouvait alors en décembre, période d'élection du président de la République sur fond de scandale puisque le président Grévy avait dû démissionner du fait des frasques de son gendre.

L'agenda de Brugère mentionne au 3 décembre 1887 :

3 décembre 1887

Prise d'instruction au Gouvernement Militaire de Paris. Comme on craignait que si Jules Ferry était élu, les Boulangistes ne viennent attaquer le Palais de l'Élysée, Saussier mit sous mes ordres directs un bataillon formé par les élèves de l'École de gymnastique de Joinville. C'était un véritable bataillon d'élite, car il ne comprenait que des gradés commandés par des officiers de choix. Je pouvais en outre disposer du Régiment d'Infanterie de la caserne de Penthièvre et appeler à mon aide s'il y en avait besoin une brigade d'infanterie

(28) Agenda Brugère, op cit

(29) Journal *L'Action* du 14 juillet 1886 cité in J-F. Grigaux, thèse citée p 508

commandée par le général Riu qui, pour la circonstance était rassemblée à la caserne de la Pépinière⁽³⁰⁾

Suite à renseignements, Brugère prend ses précautions :

Je fais venir auprès de moi le colonel Guerrier du 129^e de ligne dont le régiment occupait la caserne de Penthièvre. Le général Saussier le considérait comme peu sûr à cause de son intimité avec Boulanger et il avait au contraire une très grande confiance dans le Lieutenant-colonel commandant en second. Je voulais garder Guerrier à l'Elysée comme second pour l'avoir complètement sous la main et l'empêcher de commettre une faute militaire, s'il en avait eu l'intention, ce que je ne crois pas.⁽³¹⁾

La chute diplomatique de cette réflexion ne peut cacher le soin avec lequel sont surveillés les sympathisants militaires de Boulanger.

À la date du mercredi 23 novembre, Brugère avait noté :

Je me rends chez le GMP et je répète au général Saussier ce qui m'a été dit la veille par un journaliste du radical sur le colonel de la Garde Républicaine qui voit Boulanger 2 fois par jour. Il était au courant de ce bruit. Il a fait venir le colonel dans son cabinet et lui a déclaré qu'au moindre mouvement, il le fera fusiller. Il est convaincu qu'il ne bougera pas.⁽³²⁾

Le message, délivré en toute simplicité, est en tout cas, très clair.

Le premier tour de l'élection présidentielle donne en tête Sadi Carnot : 303 voix, Jules Ferry : 212 voix et le général Saussier : 142 voix alors que ce dernier, sollicité, avait répondu qu'il n'était pas candidat. Suivait Freycinet avec 72 voix.

Dès cette période et même bien avant, le ministre de l'Intérieur Constans avait lancé la police « spéciale » aux trousseaux de Boulanger. Aussi, s'appuyant sur le fait qu'en 1888, Boulanger s'était déplacé sans autorisation par trois fois depuis sa garnison de Clermont-Ferrand pour venir à Paris, le général Ferron, nouveau ministre de la Guerre, le fit mettre en retrait d'emploi puis traduire devant un conseil d'enquête composé de généraux. Ces derniers votèrent sa mise en réforme, c'est-à-dire à sa mise en retraite définitive de l'armée. Cela n'empêchait pas Boulanger d'être élu député en mai. Les radicaux dont Clemenceau qui avait jusque-là soutenu Boulanger retirèrent toutefois vivement leur appui.

Le problème Boulanger avait failli être réglé le 13 juillet 1888. Ce jour-là Boulanger qui avait traité publiquement le président du Conseil Floquet de « menteur » lorsqu'il avait déclaré que l'on ne l'avait vu passer que

des sacristies dans les antichambres des princes,

était blessé en duel gravement par ce dernier. Brugère, renseigné par le chirurgien qui avait pansé Boulanger confie sa réaction à son agenda :

(30) Agenda Brugère, op cit.

(31) Ibidem

(32) Ibidem

Une artère du cou aurait (pu) été percée. La mort eût été presque instantanée. Cette fin eut été heureuse pour Boulanger comme pour la France. Elle valait mieux pour lui que le suicide d'Ixelles de 1891 et elle évitait au pays tous les maux que lui causa le boulangisme dans la suite ⁽³³⁾

Panique politique à Paris

Le 27 janvier 1889, la classe politique était sous le choc à l'annonce des résultats électoraux dans le département de la Seine. Un républicain bon teint, M. Jacques y avait été opposé à Boulanger. L'ambiance est décrite par Brugère :

Au ministère de l'Intérieur on était assuré du succès de M. Jacques et, le jour même de l'élection le 27 janvier, le Président du Conseil que j'avais vu vers deux heures, m'avait certifié que Boulanger était battu à plates coutures. Le général Saussier, chez lequel j'étais allé en sortant du cabinet de Floquet, m'avait affirmé au contraire que Boulanger serait élu à une forte majorité. Il avait été très bien renseigné à ce sujet par le commissaire de police et les inspecteurs de sûreté, attachés au Gouvernement Militaire de Paris.⁽³⁴⁾

Un vent de panique avait alors soulevé la classe politique qui s'attendait à un coup d'état. L'Élysée gardé militairement, attendait une éventuelle attaque des partisans de Boulanger, alors en liesse place de la Madeleine. Le général Saussier, dont le quartier général était place Vendôme, avait disposé ses troupes et son état-major était prêt à relayer ses décisions.

Au petit jour l'effervescence n'était pas calmée chez les leaders politiques comme en témoignait la lettre que le député radical Hubbard avait fait porter au Président de la République dans laquelle il suggérait que soit organisée une petite émeute pour avoir l'occasion de prendre des mesures contre Boulanger. Il concluait ces propos par cette phrase caractéristique :

Pourvu que nos régiments ne nous trompent pas comme nos électeurs !⁽³⁵⁾

Le 30 janvier 1889 Brugère vient faire le point avec le général Saussier

10h30 Je profite de la séance du Conseil des ministres pour me rendre chez le général Saussier. J'ai avec lui une conversation très confidentielle. Je le mets au courant de la situation et je lui dis que plusieurs membres du Parlement appartenant à toutes les fractions du parti républicain demandent qu'il soit Président du Conseil. Sa réponse est très catégorique. Il n'en veut pas et il me donne pour cela les bonnes raisons que l'on connaît. Il ne veut même pas être ministre de la guerre. Sa position de généralissime l'oblige à rester éloigné des luttes politiques. Il est toutefois à la disposition du Président de la République, mais il doit constituer sa dernière réserve pour le cas où on serait acculé à la dissolution de la Chambre et où il faudrait déclarer l'état de siège⁽³⁶⁾

(33) Ibidem

(34) Ibidem

(35) Ibidem

(36) Ibidem

C'est dans cette ambiance que survient l'annonce de la fuite de Boulanger à Bruxelles début avril 1889. Cette nouvelle n'attriste pas Saussier si l'on en croit Brugère :

5 h 00 Je vais chez le général Saussier pour une affaire de service. Il est enchanté de la fuite de Boulanger et il ne voulait pas y croire hier. Comment a-t-il pu faire cette faute ? C'est un pleutre et un gredin. Aucun tempérament dans cet homme, me dit-il. Il espère bien que c'est la mort du Boulangisme, mais il faut quand même veiller au grain.⁽³⁷⁾

L'épisode Boulanger : une aventure politique à revisiter pour y apporter des nuances

Il est temps de tirer le bilan de ces années 1886-1889 qui ont marqué l'histoire de la III^e République et dans lesquelles certains historiens ont vu, comme Léon Blum, une tentative de coup d'état appuyé sur la police et l'armée. La police politique, animée par Constans, a en réalité bien surveillé Boulanger et la hiérarchie militaire en la personne de Saussier a tout fait pour stopper l'éventuel apprenti dictateur qui ne disposait dans l'armée que de complicités personnelles à des niveaux intermédiaires, inaptes à mettre les troupes en mouvement. La haute hiérarchie lui était hostile, car comme le note très justement J.-F. Grivaux :

Critiques à l'égard de son programme ministériel, les officiers ne pouvaient plaindre celui qui avait tant fait contre eux.⁽³⁸⁾

Cette longue présentation des rapports entre le général Boulanger et l'armée permet d'évaluer la thèse de Klaus Jurgen Muller évoquant la tendance des armées d'alors de se réclamer d'une position extra-constitutionnelle, bref d'être potentiellement instrument de coup d'état. Dans l'affaire Boulanger, il n'en a pas été question et on ne peut assimiler Boulanger à un général factieux. Il était devenu en réalité un homme politique, des plus régulièrement élus et nous avons bien vu que ses soutiens initiaux étaient plus que critiques envers l'institution militaire telle qu'elle existait alors.

RADICALISATION AVEC L'AFFAIRE DREYFUS

Pourquoi avoir donné à l'armée française de cette époque cette réputation d'armée potentielle de coup d'état ? Elle s'est renforcée alors qu'on assistait alors à la montée du radicalisme qui regroupait une partie des déçus de l'évolution de la république opportuniste. La culture politique des cinquante dernières années n'excluait pas le recours à la violence pour faire aboutir ses revendications. Les mécontents se regroupaient dans le radicalisme mais aussi dans le nationalisme que Boulanger avait sciemment exacerbé. Ce mouvement qui allait trouver son chantre dans Déroulède poussait à une transformation des institutions par la mise en mouvement des masses que, pour des penchants cocardiers, on se plaisait à imaginer conduite par un général à belle prestance, Boulanger ou à défaut, ensuite, un de ses semblables aussi flamboyant. Ainsi l'idée d'un coup d'état n'est alors jamais sortie du sein de l'institution militaire mais les nationalistes et aussi la droite autoritaire

(37) Ibidem

(38) J.-F. Grivaux thèse citée, p. 611

ont rêvé pouvoir arriver aux postes suprêmes avec le concours de l'armée. L'affaire Dreyfus n'a fait qu'envenimer les choses, les attaques contre l'armée persuadant les amateurs de coup d'État que sous les critiques cette dernière se déciderait à agir. Cela n'a pas été le cas et on se souvient de l'affaire calamiteuse de la caserne de Reuilly où Déroulède et ses partisans ayant mesuré la popularité que s'était acquise le général de Pellieux dans ses attaques de Dreyfus et la défense d'Esterhazy, avaient projeté de le mettre à leur tête pour marcher sur l'Elysée. Faute de Pellieux, interdit de parader en tête des troupes par le Gouverneur militaire de Paris, ils s'étaient rabattus sur le général Roget, qui, lui aussi, avait été distingué par son verbe tonitruant dans les aléas de l'affaire Dreyfus. Jusqu'à l'arrivée du général André au ministère de la Guerre, les nationalistes ont été alors à l'affût de la tête militaire, populaire, qui les guiderait.

En juillet 1899, ils vont tenter de mettre à leur tête l'idole militaire du moment, le héros de Fachoda, le commandant Marchand.

Brugère, qui entre-temps est devenu Gouverneur militaire de Paris, s'en rend nettement compte lors de la revue du 14 juillet

Je passe la revue des troupes à Longchamp. En me rendant sur le terrain et en en revenant, je fais placer le Commandant Marchand à cheval à côté de moi. La foule est froide à mon égard, mais on acclame Marchand. Je ne tarde pas à m'apercevoir que c'est un coup monté ; et je fais remarquer à mon compagnon que ce sont toujours les mêmes gens qui l'acclament ; dès que nous sommes passés, ils se dépêchent de gagner le prochain carrefour pour recommencer. Il est à craindre que Marchand finisse mal, il se laisse griser par cet enthousiasme populaire.

La revue se passe très bien ; au retour, je vais voir Loubet et Waldeck-Rousseau (président du Conseil) ; ils paraissent enchantés : ils n'ont pas été insultés.

Samedi 15 juillet 1899

Le Président du Conseil me charge à 5 h 00 sur la demande du préfet de police d'empêcher le Commandant Marchand de se rendre à un punch offert à ses Sénégalais à la sortie du théâtre du Châtelet, où ils doivent passer la soirée. Je fais venir le commandant et je lui explique que les ennemis de la république se servent de lui, et je lui conseille en ami, de se tenir à l'écart de toute manifestation compromettante. Je lui rappelle la conduite réservée aux généraux Dodds, Duchesne et Gallieni, au retour de leurs expéditions coloniales et je l'engage à les imiter. **J'ajoute que s'il se mettait du côté de l'émeute, je n'aurais aucun égard pour lui et je le ferais tuer comme un chien.**⁽³⁹⁾

Le commandement militaire est donc alors en de bonnes mains à Paris et la prétention de l'armée à se placer en arbitre des querelles politiques ne se vérifie pas à l'étude des archives.

Une autorité militaire émasculée

La crainte en revanche a toujours existé au sein de l'élite au pouvoir. C'est cette crainte d'ailleurs, qui a empêché en partie l'armée d'évoluer vers une meilleure

(39) Agenda Brugère, op cit

efficacité opérationnelle. Le pouvoir politique a toujours veillé à répartir la capacité décisionnaire sur trois à quatre entités différentes. Tout d'abord le ministre de la Guerre, dont on a vu dans le cas Boulanger qu'il fallait éviter de lui donner trop de pouvoir. Ensuite le chef d'état-major général. Ce poste était une création due à l'imitation du modèle prussien. Mais les politiques s'ils acceptaient le titre ont toujours veillé à ce que cette fonction ne prenne pas trop d'importance. De ce fait, la réorganisation de l'armée française a beaucoup pâti de cette méfiance politique. À côté de ces deux personnages était nommé un vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, potentiel généralissime en cas de guerre à qui on ne voulait pas donner non plus trop de pouvoir. Enfin le personnage le plus recherché, de la plus haute importance politique, était celui qui détenait le poste de Gouverneur militaire de Paris. Il était l'ultime recours en cas de trouble et, du fait de son autorité sur « l'armée de Paris » devait être absolument fiable politiquement. C'est ainsi que le général Saussier, devenu Gouverneur Militaire en 1884, a été nommé de plus en 1888 vice-président du CSG, ce cumul disant bien toute la confiance qui était reportée sur lui.

La perméabilité de l'armée aux interventions politiques

Le résultat en a été en cette période l'habitude prise dans le haut commandement de se mettre à cultiver des amitiés politiques de tous bords pour s'assurer des postes élevés, bien que dans leurs Mémoires, les généraux s'en défendent.

À cette époque l'armée n'a pas préféré l'unité de l'armée à l'unité de la Nation. La preuve en fut le comportement des officiers au moment de l'affaire des fiches. Le scandale a été dénoncé et on a fait grand bruit du procédé qui faisait que des loges maçonniques fournissaient des fiches sur le comportement politique et religieux des officiers, fiches qui déterminaient un avancement rapide ou le piétinement indéfini dans le même grade. Le vrai scandale au sein de l'institution a été la découverte que la prétendue unité du corps des officiers était un leurre puisqu'une grande partie des fiches n'avait pu être rédigée que par des officiers eux-mêmes, proches de ceux qu'ils stigmatisaient. Les informateurs bénévoles se trouvaient au sein des états-majors et des régiments. Il s'ensuivit une forte démoralisation chez les officiers et l'établissement d'une grande suspicion, tout un chacun s'évertuant à démasquer les « corbeaux ». Les officiers attachés aux règles du statut et en particulier à celles de la promotion dans des délais très précis purent constater pendant plusieurs années des avancements et des piétinements inattendus, manifestement fondés sur des critères ne prenant pas en compte la compétence.

L'armée, exécutante des lois de la République

Le gouvernement du moment rendit encore la tâche des officiers plus difficile en les impliquant dans le maintien de l'ordre lors des grèves ouvrières et dans la dépossession des biens du clergé catholique dans l'affaire dite des Inventaires. Dans l'ensemble l'armée obtempéra et même si en Bretagne et pays de l'ouest, restés très attachés à leurs recteurs, certains officiers refusèrent d'obéir, ils furent peu nombreux.

Le Gouvernement réagit et envoya sur place des officiers généraux énergiques et obéissants, convaincus, tel que le général Jourdy nommé à la tête du 11^e Corps d'Armée de Nantes en 1907. Dès son arrivée, le ton était donné :

Je déclarai que je n'admettrai aucun refus d'obéissance formel ou déguisé, que l'excuse du cas de conscience était dénuée de toute valeur par cette raison très simple que la responsabilité d'un ordre incombe non à celui qui l'exécute mais uniquement à celui qui en a pris l'initiative et l'a rendue légalement obligatoire, que si un officier se permettait de juger lui-même s'il devrait ou non obéir il ferait preuve d'une méconnaissance grave de l'esprit militaire, et qu'il cesserait ainsi d'être dans l'armée.

J'ajoutai que le refus d'obéissance de la part d'un officier porte gravement atteinte à la discipline, parce qu'il crée ainsi un exemple dangereux pour ses soldats dans toutes les prises d'armes occasionnées par le maintien de l'ordre public et pour l'application des lois.

Le danger de cette théorie toute de casuistique apparaît dans sa crudité si l'on invoque le cas du champ de bataille mais il saute aux yeux même en temps de paix où le cas de grève met souvent le soldat peut être partisan ou camarade des grévistes, parfois même leur parent aux prises avec des angoisses semblables. Lui aussi il peut estimer qu'il est injustement placé entre sa conscience et ses affections. Il est pourtant indispensable de compter qu'il sera fidèle à sa consigne. Or, ce qui est vrai pour le soldat doit l'être à plus forte raison pour l'officier qui doit toujours et partout donner l'exemple de l'obéissance à la loi civile ou militaire⁽⁴⁰⁾

Il s'attaqua ensuite aux réticences marquées des officiers à obéir :

Baucoup de ces Messieurs avaient pris racine sur le sol breton, s'y étaient enlisés dans la dangereuse ornière de la routine et de l'inaction, goûtant les loisirs d'une vie facile, penchant plutôt du côté de nombreuses parentés que vers les devoirs austères de la carrière militaire et plus soucieux de relations mondaines qui les entraînaient vers le politique et vers l'hostilité à la république, perdant ainsi le sentiment des choses de la guerre et prenant la mentalité d'une « Garde Nationale » de fâcheuse mémoire. Là était le mal que je signalais au Ministre. Je lui demandai instamment d'y porter remède en profitant des occasions normales de mutations pour expédier le plus grand nombre de ces officiers dans l'Est où ils avaient besoin de se retremper par un passage de quelques années dans les troupes des couvertures et d'y reprendre les habitudes de la manœuvre et de la vie en plein air. Je lui demandais en outre de m'envoyer des colonels qui aient fait leurs preuves de soldats en Afrique ou aux colonies.⁽⁴¹⁾

Les conflits de loyauté jusqu'en 1914 ont été quelque peu réduits. Un certain nombre d'officiers démissionnèrent au moment de l'affaire Dreyfus comme le capitaine Messimy, futur ministre de la Guerre. Il en fut de même au moment des Inventaires mais leur démission ne fit pas boule-de-neige et l'on a vu, comment, par le moyen des mutations, on prit soin de déplacer ceux trop impliqués dans la société locale.

(40) Fonds privé du général Jourdy SHAT 1 K 664 chapitre V p 621

(41) Ibidem

Plus que la recherche de l'unité de l'armée, celle de la faveur politique

Le point important de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle reste l'affaire Dreyfus. Débutée en 1894, elle ne se termina judiciairement et politiquement qu'en 1906 mais les conséquences perdurèrent dans l'armée. À partir de 1899 les élites politiques, persuadées ou non de l'innocence de Dreyfus, décidèrent que politiquement, il fallait en finir avec cette affaire et pour ce faire, remettre Dreyfus en liberté. Elles furent irritées de voir que, par réflexe corporatiste, par souci de s'aligner sur les décisions des chefs militaires ils trouvaient de l'obstruction à leur démarche au sein de l'armée. Le premier réflexe fut de tenter de protéger ceux qui n'avaient pas suivi le réflexe commun puis de soumettre à l'obéissance ce grand corps rétif, dans un esprit de méfiance accru par rapport aux époques précédentes.

La reprise en main commença avec l'arrivée de Gallifet au ministère de la Guerre et la décision prise alors de réserver au politique la primauté dans la nomination des hauts grades. Le but de cette politique fut clairement affiché par son successeur le général André. Tout un réseau formel et informel fut mis en œuvre pour surveiller les grands chefs militaires, leur comportement et leurs propos, la moindre anicroche pouvant coûter son commandement à celui qui se laissait aller à des déclarations intempestives ou bien qui semblait réticent à appliquer certaines mesures.

Les mémoires du général Brugère sont très instructifs pour cette période. Ce dernier, républicain bon teint depuis sa jeunesse, s'était retrouvé en juillet 1900 vice-président du Conseil supérieur de la guerre, c'est-à-dire généralissime désigné en cas de guerre. Il gardera ce poste jusqu'à son retrait du service actif en juin 1906. Durant cette période une lutte sourde l'opposa aux divers ministres de la Guerre, à qui en particulier il voulait arracher le droit d'être consulté pour la nomination aux postes d'importance sur le plan opérationnel. Constatant que les nominations se faisaient assez souvent après conciliabules au Conseil des ministres, dès décembre 1901, il remettait sa démission, en déclarant qu'il ne pouvait prendre la responsabilité de commander en temps de guerre les armées si les nominations des hauts responsables ne se faisaient pas avec son aval.

Le Président de la République, faisant appel à ses convictions, refusa de rendre public cet acte et lui demanda de rester pour ne provoquer un risque de crise politique. Ainsi, jusqu'en 1906, la France disposa d'un généralissime non volontaire, sans que la nouvelle soit ébruitée.

Des listes d'officiers généraux et supérieurs soupçonnés d'être francs-maçons ne cessèrent alors de circuler. On ne faisait pas crédit à ces derniers de convictions fortes mais d'opportunisme.

S'achevait alors un processus initié aux lendemains de la défaite de 1871 qui aboutissait à placer l'institution militaire au cœur de la vie politique mouvementée française. Ces relations incestueuses politico-militaires, qui auraient bien surpris les républicains d'avant 1870, ont donné à l'armée un rôle et une configuration originale en Europe. Le résultat en a été qu'à chaque crise de légitimité politique, cette dernière s'est trouvée partie prenante du phénomène et a dû se prononcer, tandis qu'elle était l'objet de sollicitations intéressées de certains mouvements. Dans

la vie de tous les jours, si une minorité entra en maçonnerie, une plus grande partie comprit que la carrière impliquait pour être réussie à coup sûr de cultiver des amitiés ou des relations politiques.

L'armée française se préparait à entrer en guerre au début du xx^e siècle, sans généralissime désigné, avec un état-major général dont la tête changeait presque tous les ans, jusqu'en 1911. Il fallut le coup de semonce d'Agadir pour persuader les politiques d'assurer un minimum de stabilité et d'autorité aux grands chefs militaires. On comprend la condescendance amusée du grand état-major allemand ou même du haut commandement britannique devant cette armée où les cadres militaires recherchaient l'appui des parlementaires.

Un résultat inattendu

Les conséquences furent importantes. Le mode de nomination en vigueur montra ses tares en 1914 et fut sanctionné par des limogeages de forte ampleur. Il serait réducteur de dire que les limogés étaient des républicains et que ceux qui les remplacèrent auraient été de tempérament apolitiques. Il n'y a pas eu de solidarité franc-maçonne et les limogeages frappèrent dans leur grande majorité des officiers incapables de soutenir le rythme de la guerre, habitués qu'ils avaient tous été à gérer leurs commandements de temps de paix en évitant de se faire mal voir du pouvoir politique. On pouvait être particulièrement compétent tout en ayant eu recours à des appuis politiques et insuffisants sans avoir emprunté le même chemin.

Cet état de fait eut aussi des conséquences psychologiques importantes qu'on pourrait qualifier de résultat d'un conflit de générations. En 1914, dans la couche montante des officiers, formés à l'école de guerre, se forgea l'idée que la génération qui la précédait avait failli dans sa mission et était inapte, de par sa soumission au pouvoir et sa courtoisie, à mener la nation au combat. Cette école, représentée par le colonel de Grandmaison, répandit l'idée que dès le commencement du conflit, ce serait à elle de prendre rapidement la direction des opérations, sans éventuellement supplanter nominalement le commandement mais tout en l'envisageant.

L'armée française est partie en guerre avec des chefs d'états-majors d'armée, disposant de l'assentiment des jeunes officiers des mêmes états-majors, suspicieux, scrutant les faits et gestes des généraux qui les commandaient et prêts à s'opposer à leurs décisions si elles ne traduisaient pas un esprit offensif à outrance.

Or la génération précédente possédait bon nombre de généraux compétents et raisonnables (Fayolle, Foch, de Castelnau...) qui faillirent eux aussi tomber frappés de la vindicte des officiers de leurs propres états-majors.

EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE

Que conclure de tout ceci à la lumière de la problématique excellemment introduite par Klaus Jürgen Müller ?

Que dire, à la lumière des quelques tableaux vivants présentés ci-dessus, qui n'épuisent naturellement pas la question, car ils sont issus d'un choix, toujours contestable ?

Tout d'abord, énoncer, ce qui est évident la grande différence sociologique qui sépare le corps des officiers français de son homologue allemand. On peut continuer à énumérer les autres différences. On peut noter en premier lieu la différence de formation intellectuelle des élites militaires. L'École supérieure de guerre en France a mis beaucoup de temps à trouver sa voie. Même lorsqu'elle est arrivée à un niveau satisfaisant d'enseignement, il a toujours manqué un suivi continu pour maintenir à niveau et améliorer les connaissances et compétences des officiers brevetés à leur sortie d'école. Le poids des habitudes générées par la formation de l'école d'application d'État-Major créée sous la Restauration faisait que les brillants sujets sortis de l'école de guerre, étaient récupérés par les états-majors de haut niveau pour s'occuper de l'immense paperasse réclamée par l'administration centrale du ministère de la Guerre.

Une différence essentielle réside aussi dans les conditions politiques dans lesquelles a été mise sur pied cette armée de masse de temps de paix. En France, l'horizon politique a été marqué par un bouillonnement incessant de théories politiques, entraînant une radicalisation des opinions, renforcée par le vocabulaire employé, plus proche d'un imaginaire guerrier que consensuel. La pression a été mise sur les cadres militaires, à qui on a en même temps refusé le droit de vote mais dont on estimait qu'ils pourraient entrer dans la mêlée, le pouvoir du moment s'en défiant et les amateurs de changement cherchant à les y entraîner.

On pourrait continuer longtemps cet exposé des différences mais, pourtant, les thèses présentées par Klaus Jürgen Müller concernant les deux armées françaises et allemandes au 20^e siècle, fondées sur des données objectives, sont évidemment pertinentes.

Elles le sont surtout dans une optique centrée sur les sciences politiques. À différentes périodes historiques au xx^e siècle, décalées dans le temps, on observe en effet des phénomènes étrangement semblables.

Cette approche comparative politiste a son intérêt mais il ne faut pas s'en contenter. En caricaturant cette division des sciences sociales, on peut dire qu'il s'agit d'extraire de la vie politique des indicateurs et de bâtir un modèle de fonctionnement. La discipline historique proprement dite gêne assez souvent cette démarche. C'est ce que reconnaissait un confrère à qui l'on montrait un cas historique sur lequel on disposait de sources suffisamment riches pour retracer avec des nuances une situation et qui se refusait à en fabriquer un modèle car il lui fournissait trop de paramètres.

Une dernière réflexion vient naturellement à ce sujet.

On sait tout le bien, sur le plan méthodologique qu'il faut attendre du recours à l'approche comparative, de l'effort intellectuel qu'elle permet, des relativisations qu'elle suscite et des fructueux éclairages inattendus qu'elle provoque.

Ceci étant, il faut être conscient qu'une comparaison sera d'autant plus bénéfique qu'elle portera sur des faits historiques libérés de leur gangue historiographique. Dans nos deux pays, effectivement, l'institution militaire a joué un rôle qui peut être estimé disproportionné par rapport à sa fonction dans l'état, dans une époque marquée par une des grandes idéologies du xx^e siècle : le nationalisme.

La période actuelle, où les temps ont fait qu'on a pu approcher historiquement les autres idéologies que furent le fascisme et le communisme et en faire mieux apparaître les nuances, permet aujourd'hui de faire le même travail sur le nationalisme.

Il faut donc sans préjugés, en retournant aux sources primaires, revoir en action ces armées prises dans des courants qui les dépassaient et qui ont mené en particulier aux affrontements de 14-18.

L'approfondissement des connaissances, sur ces deux institutions est le préalable à une nouvelle approche comparative, plus difficile à ordonner car les faits historiques sont parfois difficilement réductibles à des concepts déductifs, mais riches d'enseignement et de nuances dans les recherches de compréhension des phénomènes.

Rechercher comment dans des armées, bâties sur des concepts si différents, immergées dans des sociétés politiques aux conceptions aussi divergentes, des réactions semblables ont pu se produire dans le temps, amène ensuite à s'intéresser aux corrélations fortes qui ont abouti à ce résultat.

Au moment où dans une certaine mesure, un doute s'installe sur l'identité nationale, sur le bien fondé du concept état-nation comme horizon indépassable de l'organisation des êtres humains, se plonger dans l'étude des institutions militaires qui ont été si intimement liées à ce concept, ne peut que nous permettre de voir d'où nous venons culturellement et peut-être vers quoi nous allons.

DE SCHLIEFFEN À LUDENDORFF : LES MILITAIRES ALLEMANDS ET LA POLITIQUE

par Gerd KRUMEICH

Cette contribution revient sur un thème « classique » en voulant y ajouter une dimension relevant des mentalités collectives de l'avant-guerre de 14-18 et de la guerre elle-même. Or, l'historiographie du « militarisme allemand » a depuis longtemps insisté sur les complexités des rapports entre le monde civil et le secteur militaire dans l'Allemagne bismarckienne et sous Guillaume II. Rapport spécifiquement « militariste » dans la mesure où il aurait existé une prévalence de l'esprit militaire spécifiquement « prussien » et qui aurait dominé l'Allemagne dans la mesure où le prussianisme traditionnel se serait uni à l'esprit impérialiste, né dans les années 1900, ce qui aurait amené un nouveau militarisme de masse, renforçant encore les structures établies⁽¹⁾. On ne contredira pas ces thèses en général, mais je voudrais élargir le débat en portant la réflexion sur un aspect très peu considéré, à savoir la dimension « défensive » que cette prééminence du secteur militaire prit dans les mentalités des responsables et du public allemands dans les années précédant la Grande Guerre et pendant la guerre elle-même.

Il faut partir du « plan Schlieffen » de 1905, plan de concentration et d'opérations bien connu et « mythique » dans la mesure où il représente un monument du militarisme : un plan de guerre qui prévoit le passage par un pays neutre sans que cette transgression ait été discutée voire contrôlée par le pouvoir civil⁽²⁾. Là réside sans doute la différence la plus importante avec le système français. Il est notoire que le planning initial de Joffre pour établir le trop fameux « plan XVII » envisage également un « passage » en Belgique pour y lancer l'offensive contre l'Allemagne, plan cependant non admis par le pouvoir civil, que ce soit par Caillaux ou par Poincaré en 1911 et 1912⁽³⁾. Pour expliquer cette différence notable entre la France et l'Allemagne, il ne suffit pas d'insister sur les différences entre les deux systèmes politiques – monarchie « constitutionnelle » avec prééminence du secteur militaire d'un côté, république à dominante civile de l'autre –, mais de considérer les mentalités d'avant-guerre. En Allemagne, il existait depuis les années 1905 un sentiment, voire un ressentiment fort répandu, à savoir la conviction que l'Allemagne se trouvait « encerclée » par les autres grandes puissances jalouses de son essor et de son dynamisme. De là naquit une sorte de consensus sous-jacent d'être dans la nécessité de se libérer à brève échéance de cette pression intolérable. La métaphore de la *Einkreisung* (« encerclement ») fut renforcée de plus en plus par l'idée que les autres puissances voulaient littéralement « étrangler » le

(1) Voir les grands travaux de Gerhard Ritter, « Staatskunst und Kriegshandwerk. Das Problem des "Militarismus" » in *Deutschland*, 4 vols, Freiburg 1953-1962 ; voir l'étude plus récente et inaugurant un large débat : Stig Förster, *Der doppelte Militarismus*, Munich 1992 ; voir aussi l'étude de Volker Berghahn, *Militarismus*.

(2) Voir, pour le texte et la discussion autour du plan Schlieffen, outre l'édition qu'en a fait Gerhard Ritter (*Der Schlieffenplan, Kritik eines Mythos*, Freiburg 1957), la toute nouvelle édition avec introduction érudite par Michael Epkenhans (ed.), *Der Schlieffenplan*, Paderborn 2006.

(3) Voir, pour tout ceci : Gerd Krumeich, *Armaments and Politics in France on the Eve of the First World War*, London 1984 ; *Histoire militaire de la France*, sous la direction d'André Corvisier, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

peuple allemand, lui prendre l'air nécessaire pour respirer⁽⁴⁾. Cette croyance ne fut nullement répandue dans les seuls groupes de droite, car on le trouve abondamment dans les milieux de gauche aussi. C'est à partir de la première crise marocaine – Tanger – et la conférence d'Algésiras, qu'au sein du parti social-démocrate commencèrent à se faire jour des tendances « impérialistes » mais qui furent toujours nourries par la peur de la *Einkreisung*. J'irais plus loin en disant que l'idée des Allemands en général d'être exposés à une sorte d'étranglement par les autres est la seule explication valable pour la genèse du *Burgfrieden* en 1914, et, plus encore, pour expliquer la persistance de l'esprit de défense pendant la Grande Guerre. Sans cela, la conviction profonde dans le peuple de mener (en France et ailleurs) une guerre fondamentalement défensive, serait inexplicable au niveau des mentalités collectives⁽⁵⁾.

Cette hantise, dont découle en dernière instance la conviction qu'il faut laisser faire les militaires, est bien visible dans la discussion qui a eu lieu au sein de la commission du budget en 1913, discussion mise à jour et publiée par Dieter Groh en 1970 déjà⁽⁶⁾, mais peu analysée sous l'angle des « mentalités d'avant-guerre ». Cette discussion autour du grand projet de réarmement en avril 1913 révèle en effet un curieux consensus concernant la « défense nationale ». C'est le 24 avril 1913 que sont convoqués par le ministre de la guerre, von Heeringen, les « hommes de confiance » des différents partis du Reichstag, entre autres Bebel, Ledebour et Frank, du parti social-démocrate. C'est lors de cette réunion classée « très secrète » que le ministre explique aux députés le projet de réarmement par le soi-disant « fait » que l'encerclement par les autres puissances s'aiguise de plus en plus. Les Belges, explique le ministre, ont augmenté leur armée de 50 000 hommes, positionnés surtout vers la frontière de l'Allemagne (*sic* !). Les Français escomptaient sans doute le secours de l'armée belge et « la Belgique sera obligée, de par son opinion publique anti-allemande, de faire affaire commune avec la France »⁽⁷⁾. Heeringen évoque ensuite les nouveaux armements français, le renforcement des fortifications de Maubeuge, Toul, Épinal et Nice⁽⁸⁾, et en conclut que « nous serons tous seuls contre la France et la Belgique réunies »⁽⁹⁾. Il invoque également le danger d'une attaque brusquée de l'armée française qui serait d'autant plus difficile à contrer si les Belges y participaient⁽¹⁰⁾. Et cela aggrave encore, toujours selon le

(4) La *Einkreisung* reste malheureusement peu étudiée par les historiens : voir les réflexions de Gerd Krumeich, « *Einkreisung. Zur Geschichte und Problematik eines politischen Schlagwortes* » in *Sprache in Literatur und Unterricht*, année 1990, p. 7-19.

(5) Les mentalités d'avant-guerre sont beaucoup étudiées en ce moment : voir ainsi le travail de Jeffrey Verhey, *Der "Geist von 1914" und die Erfindung der Volksgemeinschaft*, Hambourg 2000 ; Pour l'idée « défensive » pendant la guerre, voir Gerhard Hirschfeld/Gerd Krumeich/Irina Renz (ed.) *Die Deutschen an der Somme*, Essen 2006.

(6) Dieter Groh, « Die geheimen Sitzungen der Reichshaushaltskommission am 24. und 25. April 1913 », in *Internationale wissenschaftliche Korrespondenz zur Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung*, vol. 10 (juin 1970), p. 29-28 ; voir aussi *id.*, « "Je eher, desto besser!" Innenpolitische Faktoren für die Präventivkriegsbereitschaft des Deutschen Reiches 1913/14 », in *Politische Vierteljahresschrift* 1972, no. 4, p. 501-521.

(7) Cit. Groh, *Die geheimen Sitzungen*, p. 31.

(8) *Sic* ! Il s'agit sans doute d'une faute de transmission : Nancy.

(9) *Ibid.*

(10) À noter le fait que le danger d'une « attaque brusquée » allemande soutient le discours « troïkiste » en France, voir Krumeich, *Armaments and Politics*, *op.cit.*

ministre, une situation d'ensemble dans laquelle l'Allemagne est obligée de lutter sur deux fronts. « Le temps qui nous est laissé pour en venir à la bataille décisive contre la France se trouve réduit par l'accélération de la mobilisation russe. »⁽¹¹⁾ Et le ministre dit carrément aux députés réunis : « C'est la raison pour laquelle nous devons chercher notre salut dans l'attaque »⁽¹²⁾. Attaque qui serait donc tout autre chose qu'une agression, car nécessité oblige...

Or, dans la discussion, August Bebel, le leader social-démocrate⁽¹³⁾, met en doute les assertions concernant la Belgique et demande l'intervention du chancelier dans la discussion de la commission du budget, étant donné que l'affaire était trop sérieuse pour être débattue avec le seul ministre de la guerre. En effet, Bethmann Hollweg, le chancelier, se rend à la commission et cherche à convaincre les élus de gauche en alléguant que, selon lui, toute guerre future sera une guerre mondiale (*sic* !) et, partant, une guerre pour l'existence de l'Allemagne. Il affirme la nécessité de tout faire pour garantir l'existence du *Reich*. Et, lorsqu'un autre parlementaire SPD, Richard Frank, pose la question de savoir si l'Allemagne respecterait le cas échéant la neutralité belge, le ministre de la guerre répond en affirmant que l'Allemagne n'entrerait pas en Belgique avant la France. Il semble que les députés de gauche se soient contentés de cette réponse. On demanda encore au ministre de rendre publiques ces affirmations pour convaincre tant le peuple allemand que l'étranger des intentions pacifiques de l'Allemagne. Mais le ministre de la guerre coupa court à une telle exposition des intentions allemandes en disant : « Il dépend entièrement des projets de la France que nous soyons ou non contraints de violer la neutralité belge, projets que ne connaîtront qu'une fois la guerre commencée ». Et il serait inutile de publier les intentions allemandes car « nous n'avons aucun intérêt à alerter la Belgique dont l'opinion publique se tourne déjà contre nous et qui est attisée par la France... »⁽¹⁴⁾. On ne saurait mieux expliquer le plan Schlieffen sur un mode « défensif ». Il est à noter que les parlementaires, très critiques au début, n'ont pas insisté à la fin. En définitive, les partis de gauche, surtout les sociaux-démocrates, ont accepté le budget des nouveaux armements de 1913. Il est vrai qu'ils ont aussi demandé – et qu'ils ont obtenu – des modifications du système d'impôts pour « faire payer les riches », mais l'important n'est pas dans cette réforme, comme on a trop souvent affirmé, mais dans la conviction qu'il fallait en effet accroître les armements, pour que l'Allemagne puisse réaliser son planing militaire sans être exposée à une « attaque brusquée ».

Le « militarisme » allemand d'avant 1914 n'est donc pas le fruit du seul « prussianisme », mais aussi et en même temps celui engendré par des soucis de défense nationale, soucis découlant tout naturellement d'une mentalité d'avant-guerre dominée d'abord par la hantise de la *Einkreisung* et ensuite par la crainte d'une « attaque brusquée » par des voisins jaloux et malveillants.

En revanche, le « militarisme de guerre » a une dimension différente et nouvelle dans la mesure où ce n'est pas le système autocratique prussien qui saurait l'expliquer, mais la dynamique nouvelle de la guerre qui se totalisait. Il y a sans doute un

(11) Groh, *Die geheimen Sitzungen*, p. 32.

(12) *Ibid.*, p. 33.

(13) Bebel mourra le 13 août 193, c'est là une de ses toutes dernières interventions.

(14) *Ibid.* p. 37.

processus de totalisation de la guerre où, indépendamment du système politique environnant, les militaires sont amenés à chercher une autonomie totale et à vouloir éviter toute « ingérence » politique. On peut constater ce processus en France tout aussi bien que pour l'Allemagne. On ne reviendra pas ici sur le problème des rapports entre le général Joffre et le gouvernement⁽¹⁵⁾, mais on pourrait sans aucun doute trouver des apparentements avec la situation en Allemagne. Il y eut une notable différence dans le développement des affaires. En France, on sut revenir, grâce à la tradition républicaine et grâce aux habitudes parlementaires bien établies, au « contrôle aux armées ». C'est cette victoire du pouvoir civil qui, à la longue, garantit la défense nationale. L'élan de Clemenceau et sa volonté farouche de « faire la guerre, rien que la guerre » ne s'expliquent pas au niveau individuel ni au niveau d'une énergie militariste, mais bien par la renaissance de l'esprit de « 93 », qui porte l'esprit de citoyenneté française et gagna en fin de compte la guerre. Charles de Gaulle l'a très bien dit dans une de ses conférences, tenues pendant sa captivité en Allemagne, devant ses codétenus : « L'Allemagne, dit-il en 1917, perdra la guerre, parce que les généraux n'obéissent plus au pouvoir civil ». Et les généraux ne sauraient, à la fois, soutenir le moral et organiser effectivement l'effort de guerre au niveau industriel⁽¹⁶⁾. Évidemment, des paroles aussi remarquables (et étonnantes, car prononcées par un officier dont l'adhésion à la république ne fut pas évidente...) concernaient la quasi-dictature qu'exercèrent les généraux Hindenburg et Ludendorff (puissamment aidés par leur aide de camp Bauer) depuis août 1916. Ils formèrent le « 3^e Grand Quartier Général » et s'arrogèrent rapidement des responsabilités et des initiatives à caractère politique qui étaient sans doute démesurées et sans aucun fondement constitutionnel. Ils créèrent, au sein de leur GQG, toute une organisation de services débordant les responsabilités strictement militaires, en premier lieu trois organismes nouveaux : l'*Operationsabteilung II*; la *Politische Abteilung* (!); et la *Abteilung III B* (information, sous le major Nicolai)⁽¹⁷⁾. Ce dernier département accapara à partir de 1916 les fonctions et tâches du « bureau de la presse » (*Kriegspresseamt*) civil et procéda entre autres à l'organisation gigantesque du *vaterländische Unterricht*, enseignement du patriotisme aux soldats et à la population, laquelle, exposée de plus en plus au blocus et à la faim, sombra peu à peu dans une lassitude qui la mènera à la révolte. À la longue, cette initiative d'endoctrinement échoua lamentablement – on ne crée pas le patriotisme sur ordre. Mais il est important de noter qu'une telle idée de création par la voie militaro-bureaucratique du « moral » de la population ait de toute façon pu voir le jour. Or, cette prétention se fonda non seulement sur un soi-disant militarisme institutionnel et bien établi depuis le XVIII^e siècle, mais aussi sur un phénomène entièrement nouveau, à savoir le charisme des leaders militaires Hindenburg et Ludendorff, les vainqueurs de Tannenberg en 1914. Le culte de Hindenburg dépassa tout en Allemagne, ce fut le héros populaire et le « père la patrie », comme on n'en avait pas vu depuis Guillaume I^{er}, le premier *Kaiser* du *Reich* de 1871. Et cela pour la seule raison que Hindenburg était censé avoir sauvé la patrie *in extremis* en repoussant l'invasion des armées russes en Prusse orientale en septembre 1914. Ce mythe défensif suscita une très sincère adhésion populaire dans

(15) Voir Jean-Jacques Becker, *Les Français dans la Grande guerre*, Paris 1982; J.-B. Duroselle, *La Grande Guerre des Français*, Paris 1992.

(16) Réflexions étayées et publiées dans Ch. de Gaulle, *De la discorde chez l'ennemi*, Paris 1923.

(17) Cf. Wilhelm Deist (ed.), *Militär und Innenpolitik im Weltkrieg*, 2 vols, Düsseldorf 1970, précieux recueil de documents avec une introduction très riche en information, voir *ibid.* Pp. LVI ss.

l'Allemagne en guerre⁽¹⁸⁾ et ne saurait être confondu avec une mentalité militariste. Il est important de noter que le régime de Hindenburg et de Ludendorff fut d'abord soutenu par la confiance du peuple ; leur dictature fut en effet plébiscitaire.

Il semble que la conjonction d'une énorme bureaucratie militaire s'accaparant de plus en plus la décision politique dans la guerre et l'aveuglement du gouvernement et de l'enthousiasme populaire aient entraîné une perte de contrôle intellectuel sur la perception des faits de la guerre chez les dirigeants. Hindenburg et Ludendorff organisèrent, de plus en plus renfermés (voire retranchés) dans leur GQG loin du front, des scénarios de guerre qui, bientôt, n'avaient plus aucun fondement dans la réalité. Ludendorff surtout cessa de réaliser, à partir d'avril 1918, l'état de souffrance et de pénurie de son armée et commença à ordonner des opérations à des divisions qui de fait n'existaient plus⁽¹⁹⁾. Il n'empêche que le « mythe du sauveur » associé à Hindenburg subsista pendant toute la république de Weimar. Et la thèse selon laquelle l'Allemagne aurait perdu la guerre, non par essoufflement, mais par une véritable trahison – le fameux « coup de poignard dans le dos » – a sévèrement nui au développement de la république nouvelle. Or, c'est Hindenburg, qui, le premier, a quasiment « officialisé » cette thèse d'une Allemagne « poignardée dans le dos » en affirmant devant la commission d'enquête du Reichstag en 1919 que c'était par trahison que l'armée avait été mise dans un état tel qu'il avait fallu demander l'armistice.

Il y eut donc, dans l'Allemagne de l'avant-guerre, d'abord, un nouveau « militarisme de défense nationale » où la décision politique fut sujette à l'expertise des militaires ; ensuite, un militarisme de la gestion des affaires politiques par les militaires pendant la guerre, transmission de pouvoirs qui ébranla le *Reich* et qui pesa lourd sur la république nouvelle issue de la guerre perdue.

(18) Curieusement, il n'existe toujours pas d'étude publiée sur le mythe Hindenburg.

(19) Voir la documentation de Wilhelm Deist et, source fameuse, le journal de guerre du Kronprinz de Bavière Ludwig : Kronprinz Ludwig, *Mein Kriegstagebuch*, Munich 1922 ; pour Ludendorff en 1918, voir Wilhelm Deist, « Der militärische Zusammenbruch des Kaiserreichs. Zur Realität der "Dolchstoßlegende" », in *id.*, *Militär, Staat, Gesellschaft*, Hamburg 1996 ; voir aussi le travail de Pierre Jardin, *Aux racines du mal – 1918, le déni de défaite*, éd. Tallandier, Paris, 2006, étude dense du « moment » 1918 en Allemagne – malheureusement insuffisamment annoté.

LES COMMUNISTES ALLEMANDS ET FRANÇAIS DANS LA RÉSISTANCE CONTRE L'OCCUPATION DE LA RUHR EN 1923

par Joachim SCHRÖDER

La résistance conjointe des partis communistes français et allemand contre l'occupation de la Ruhr en 1923 est un chapitre peu connu de l'histoire des relations franco-allemandes de l'après-guerre de 1918.⁽¹⁾ Après la Première Guerre mondiale, l'Europe fut secouée par des crises économiques, des luttes sociales et des vagues nationalistes.⁽²⁾ L'Internationale Communiste (Komintern), fondée en 1919, propageait le principe de l'internationalisme révolutionnaire et multipliait ses efforts pour transformer la lutte entre les nations en lutte des classes. Elle s'opposa franchement à l'antagonisme traditionnel franco-allemand et chercha à créer ainsi, dans les sociétés des deux pays, un autre « front » combattu à outrance.⁽³⁾

Quand, en 1923, les troupes franco-belges entrèrent dans la Ruhr, les gouvernements français et allemand, comme en 1914, appelaient à l'unité nationale. En France, il s'agissait de « faire payer le boche » ; pour le gouvernement allemand, la souveraineté nationale était en jeu, il fallait résister aux occupants voraces. Mais, par rapport à 1914, la situation internationale avait fondamentalement changé. Il y avait une autre Internationale, l'Internationale communiste, beaucoup plus ambitieuse dans ses buts révolutionnaires que son prédécesseur, et qui – en plus – s'appuyait sur la force incontestée de l'Union soviétique. Les gouvernements français et allemands se rendaient bien compte de ce potentiel révolutionnaire. C'est pourquoi, dès janvier 1923, ils combattirent énergiquement chaque tentative des communistes de briser la nouvelle « union sacrée » au sein des deux pays. J'esquisserai la description des activités conjointes des deux partis communistes. On peut poser la question de savoir si les deux partis ont suivi cette nouvelle piste internationaliste d'une manière conséquente et quelles difficultés leur restaient à surmonter. Est-ce que l'idée de l'internationalisme révolutionnaire était une théorie ou n'était plus qu'une illusion ? Quels étaient les résultats de leurs actions ?

(1) Il existe une seule publication de Heinz Köller : *Kampfbündnis an der Seine, Ruhr und Spree. Der gemeinsame Kampf der KPF und KPD gegen die Ruhrbesetzung 1923*, Berlin (Ost), Rütten & Loening, 1963 (Schriftenreihe des Institutes für allgemeine Geschichte an der Humboldt-Universität Berlin, Bd. 8), et un article de Émile Tersen : *Le Parti communiste français et l'occupation de la Ruhr en 1923*, in : *Cahiers du communisme*, 1958, n° 2 et n° 3, p. 255-269 et p. 446-469 ; Joachim Schröder : *Internationalismus nach Versailles. Das Verhältnis französischer und deutscher Kommunisten in den 20er Jahren*, mémoire de maîtrise, Université de Düsseldorf, 1999. Par contre, l'histoire de l'insurrection communiste en 1923 a été largement étudiée, citons surtout Pierre Broué : *Révolution en Allemagne 1917-1923*, Paris, Éd. Minuit, 1971 ; Werner T. Angress : *Die Kampfzeit der KPD 1921-1923*, Düsseldorf, Droste, 1973 [Stillborn Revolution, Princeton, University Press, 1963] ; Larry Peterson : *German Communism, Worker's Protest and Labor Unions. The Politics of the United Front in Rhineland-Westphalia 1920-1924*, Dordrecht u.a., Kluwer, 1993 (Studies in Social History, Vol. 14) ; *Deutscher Oktober 1923. Ein Revolutionsplan und sein Scheitern*, hrsg. von Bernhard Bayerlein u.a., Berlin, Aufbau-Verlag, 2003 (Archive des Kommunismus – Pfade des XX. Jahrhunderts, Bd. 3).

(2) Pour les années d'après-guerre en Allemagne : Heinrich A. Winkler : *Von der Revolution zur Stabilisierung. Arbeiter und Arbeiterbewegung in der Weimarer Republik 1918-1924*, Berlin/Bonn, Dietz, 21985 ; Gerald D. Feldman et alii : *Die Massenbewegungen der Arbeiterschaft am Ende des Ersten Weltkrieges (1917-1920)*, in : *Politische Vierteljahresschrift* 13 (1972), H. 1, S. 84-105.

(3) Cf. Pierre Broué : *Histoire de l'Internationale communiste, 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997.

L'OCCUPATION

L'entrée des troupes franco-belges dans la Ruhr, le 11 janvier 1923, n'était guère une surprise pour les communistes allemands et français. En août 1922 déjà, après une réunion des deux partis, ils avaient soupçonné le gouvernement français de vouloir occuper le bassin de la Ruhr. Quand les tensions franco-allemandes s'accrurent, en décembre 1922, le PCF et le PCA intensifièrent leurs relations et se rendirent à Essen le 6 janvier 1923 pour organiser une action commune contre l'occupation attendue. Des délégués de plusieurs partis communistes européens étaient présents. Pour les communistes, l'occupation signalait la « banqueroute » du « Traité de Versailles » qui, pour eux, était responsable de presque toutes les difficultés dont souffrirent les masses ouvrières européennes. L'occupation risquerait en plus de susciter les passions nationalistes, ce qui rendrait plus probable une nouvelle « guerre impérialiste », voire la croissance du « fascisme ». Une proclamation commune, qui fut publiée dans tous les journaux communistes européens, demanda aux ouvriers allemands : « *Votre ennemi n'est pas le soldat, ni l'ouvrier, ni le petit paysan français, qui comme vous sont des exploités et des victimes de la bourgeoisie. Votre ennemi commun, c'est le capitalisme allemand et le capitalisme français. Votre devoir urgent, c'est la lutte contre la bourgeoisie de votre pays, qu'elle soit aryenne ou juive. [...] Tant que le prolétariat international n'aura pas déchiré le traité de Versailles, forcez votre bourgeoisie à s'imposer pour vous décharger du fardeau des réparations.* »⁽⁴⁾

Pour les communistes, l'occupation de la Ruhr n'était que le résultat du conflit permanent entre les « capitalistes français et allemands ». Ceux-ci – menés par le Comité des Forges d'un côté, par Stinnes de l'autre – risqueraient même une guerre afin d'obtenir le contrôle du charbon du bassin de la Ruhr. À l'Union sacrée bourgeoise, les communistes opposaient la lutte contre les gouvernements français et allemands et la « solidarité internationale et révolutionnaire ». La première stratégie des communistes allemands, la grève générale, échoua lamentablement. Les syndicats et les socialistes s'opposèrent à cette stratégie, puisqu'ils craignaient des collisions avec les troupes d'occupation.⁽⁵⁾ En plus, une grève générale aurait pu déclencher une révolte. Pour les communistes, il parut impensable de se rallier à la nouvelle Union sacrée, puisqu'elle mènerait – à leur avis – comme en 1914 à l'isolement total des ouvriers allemands en Europe. Ils commencèrent donc une vive propagande contre l'Union sacrée et les tendances nationalistes qui naquirent les premières semaines après l'occupation.

Mais la classe ouvrière internationale resta passive. Même les ouvriers français ne protestaient guère contre l'occupation – contrairement aux annonces du PCF à la réunion de Essen. Il n'y avait que quelques rassemblements et protestations. Par contre, la propagande dans *L'Humanité*, l'organe central du parti, était immense. Les communistes français furent, comme leurs camarades allemands, complètement isolés. Seuls les anarchistes et les syndicats révolutionnaires supportèrent la lutte contre l'occupation. Des leaders communistes furent arrêtés par la police pour haute trahison à cause de leur participation à la réunion à Essen et à cause de la propagande antimilitariste préconisée par *L'Humanité*. Ce qui fut encore plus grave pour les communistes : la majorité de la classe ouvrière française, qui, au début, avait suivi les événements avec un certain intérêt, se montrait très réticente

(4) *L'Humanité*, 10 janvier 1923.

(5) Cf. Michael Ruck : *Die Freien Gewerkschaften im Ruhrkampf 1923*, Frankfurt a.M., Bund-Verlag, 1986 (Schriftenreihe der Otto Brenner Stiftung, Bd. 39); Winkler, op. cit., p. 553-577.

quelques semaines plus tard. Elle ne répondit pas aux appels permanents à la solidarité avec le prolétariat allemand et n'accorda à l'occupation « qu'un intérêt réduit » – comme le remarqua Jules Humbert-Droz, instructeur du Komintern au sein du PCF, dans une lettre à Grigorij Zinov'ev, président du Komintern.⁽⁶⁾

L'ACTION ANTIMILITARISTE AU SEIN DE L'ARMÉE DE L'OCCUPATION

Les communistes français et allemands ne réussirent donc pas à mobiliser des masses considérables contre l'occupation de la Ruhr. Mais des actions en commun donnèrent suite au rapprochement des deux partis : des meetings, des campagnes de presse, et notamment l'organisation de la propagande antimilitariste au sein de l'armée d'occupation. L'Internationale Communiste des Jeunes fut à l'origine de ce travail antimilitariste – responsable en plus du tirage de milliers de tracts et papillons. L'action antimilitariste fut préparée secrètement avant l'entrée des troupes alliées dans la Ruhr, en décembre et janvier, pendant la réunion de Essen. Quand les premières troupes arrivèrent à Essen, les appels de l'Internationale Communiste de Jeunes étaient déjà collés – en deux langues – sur de nombreux murs.⁽⁷⁾ Les soldats furent appelés à se solidariser avec les ouvriers allemands et à ne jamais tirer sur eux, surtout pas en cas d'un soulèvement révolutionnaire. L'appel invita les ouvriers allemands à ne pas voir dans le soldat français un ennemi mais un camarade qui n'était pas heureux d'être soldat, qui était dans la Ruhr parce que le « capitalisme français » l'avait forcé.

Les acteurs principaux de cette propagande antimilitariste étaient des militants des jeunesses communistes des deux pays. Des jeunes français arrivèrent clandestinement en territoire occupé et logèrent chez des camarades allemands.⁽⁸⁾ Ils colèrent et diffusèrent ensemble le matériel de propagande, qui fut jeté au-dessus des murs des casernes ou distribué par des hommes de liaison – des soldats communistes. Ceux-ci essayèrent de créer des réseaux illégaux dans l'armée, des « cellules », pour mieux démoraliser les soldats. Henri Barbé, un des responsables de la propagande antimilitariste et en même temps sous-officier français, estima qu'il y eut environ 200 cellules au sein de l'armée⁽⁹⁾, mais ce chiffre semble exagéré. Le matériel fut imprimé soit en Allemagne, soit en France, puis transporté clandestinement en territoire occupé et caché chez des militants du parti allemand. Trois différents journaux furent imprimés : *La Caserne*, *Le Conscrit* et *L'Humanité du Soldat*. Dans cette dernière fut publié, entre autres, l'appel suivant des Congrès des conseillers d'usines de Rhénanie et de Westphalie :

Camarades en uniforme! Vos officiers vous disent que nous sommes vos ennemis. [...] Vous savez aussi bien que nous, comme c'est dur de gagner sa chienne

(6) Archives de Jules Humbert-Droz, Bd. I: Origines et débuts des partis des pays latins (1919-1923), édité par Siegfried Bahne, Dordrecht, Reidel, 1970, Dok. 154, p. 465. Rapport du 3 avril 1923.

(7) Cf. la collection impressionnante des journaux, tracts et papillons dans la Bibliothèque de Documentation Internationale et Contemporaine, 4 delta 66/4 (chemises 25-26).

(8) Cf. la publication du chef de l'Internationale des Jeunesses communistes (IJC), Voja Vujović, qui était un des responsables du travail antimilitariste dans la Ruhr : L'I.J.C. : En lutte contre l'occupation de la Ruhr et la guerre, Moscou, Édition du Bureau de la presse de l'I.C., 1924.

(9) Barbé, Henri : Souvenirs de militant et de dirigeant communiste, manuscrit dactylographié, Hoover Institution, p. 29 f., cité par : Robert Wohl : French Communism in the Making 1914-1924, Stanford, Stanford University Press, 1966, p. 323.

de vie. Et quand vous avez fait la grève pour quelques centimes d'augmentation, on a envoyé des troupes contre vous. En ce moment-là, vous avez protesté, avec juste raison. Maintenant voulez-vous jouer le rôle de fratricide envers nous, les ouvriers allemands ? Nous parlons des langues différentes, c'est vrai ; mais c'est la même misère qui nous unit. Vous êtes exploités et opprimés dans votre pays. Nous le sommes aussi – vous le savez. Nous sommes de la même classe, mais Poincaré et Cuno, Loucheur et Stinnes en sont d'une autre.⁽¹⁰⁾

Les journaux antimilitaristes critiquèrent surtout la politique du gouvernement français et propagèrent les buts communistes. En même temps, ils s'occupèrent des problèmes de la vie quotidienne des soldats et publièrent des lettres, dans lesquelles des soldats se plaignirent de leur vie dans l'armée. Cette propagande antimilitariste clandestine a-t-elle eu des effets considérables ? C'est difficile à préciser. Les communistes prétendaient que, grâce à leur propagande, il y eut des révoltes ou, au moins, des conflits entre soldats et officiers. La presse communiste mentionna des fraternisations entre la population ouvrière et les soldats.

À l'Occasion du 1^{er} mai, lors du passage des ouvriers allemands en cortèges, les soldats français ont senti battre leurs cœurs de prolétaires, et spontanément, ils ont, en maints endroits, fraternisé avec la classe ouvrière allemande. Les boutonnières rouges des soldats à Dusseldorf, les « Vive Cachin » à Essen, les petits drapeaux rouges sur la locomotive en gare de Duisbourg, les « Vive la Commune » à Mulheim, le cas de Witten, où un soldat montant sur un tank, harangua d'improvisation ses camarades pendant que défilait un cortège, voilà des faits qui ont provoqué une certaine nervosité parmi la clique des officiers.⁽¹¹⁾

Plusieurs anciens militants en témoignèrent plus tard dans leurs mémoires.⁽¹²⁾ Ils prétendirent que les autorités militaires françaises avaient dû échanger des régiments entiers, soupçonnés d'être sensibles à la propagande communiste. Aujourd'hui, on peut constater qu'en somme, cette propagande n'a eu que des effets modestes. Par contre, la peur des autorités militaires d'une infiltration communiste au sein de l'armée fut assez grande, ce qui prouve la vigilance remarquable exercée par le 2^e Bureau de l'Armée française⁽¹³⁾ qui, d'ailleurs, fut soutenu volontiers dans ce travail par les autorités allemandes, ce qui provoqua des protestations violentes chez les communistes allemands. Cette vigilance s'explique aussi par la longue tradition qu'a eu la propagande antimilitariste en France avant la Grande Guerre. Pensons, par exemple, au « Sous du soldat », au « Manuel du soldat », distribué par la CGT ou à la « Brochure rouge » des anarchistes. Cette propagande antimilitariste a continué et a été renforcée après la guerre par les milieux

(10) L'Humanité du soldat, N° 5 (26 août 1923).

(11) Correspondance Internationale de la Jeunesse (mai - juin 1923), p. 67 (BDIC, 4 delta 66/4, chemise 25).

(12) Cf. les mémoires des militants communistes, collectionnés dans les archives de l'ancien parti communiste allemand, in : Stiftung der Partei und Massenorganisationen der DDR im Bundesarchiv (SAPMO-BA), Sg Y 30/224 (Wilhelm Florin), 483 (Heinz Knaut), 1275/1 (Heinrich Fomferra), 1945 (Willi Perk); Jacques Varin, Jeunes comme J.-C., De 1920 à 1939, Paris, Éd. sociales, 1975.

(13) Cf. les dossiers dans les « papiers Tirard » aux Archives Nationales, AJ9 3866, 4242, 5285.

de l'extrême gauche.⁽¹⁴⁾ Les activités antimilitaristes dans la Ruhr furent réprimées énergiquement et durement punies. En novembre et décembre 1923, le 2^e Bureau réussit à arrêter 135 activistes allemands et français, dont quinze soldats. À Mayence, devant le tribunal militaire français, ils furent condamnés à de lourdes peines. Un communiste français, Henri Lozeray, fut condamné à dix ans de prison pour haute trahison.⁽¹⁵⁾

Les raisons de la passivité des ouvriers allemands

Dans les premiers trois mois de l'occupation, les communistes allemands continuèrent à mobiliser le prolétariat de la Ruhr pour leurs buts révolutionnaires, ce qui fut extrêmement difficile. Après une première vague nationaliste en janvier, les esprits se calmèrent en territoire occupé, malgré la propagande extrêmement nationaliste du gouvernement et de la droite. Les ouvriers restèrent passifs, et cela pour plusieurs raisons. La situation économique se montrait assez stable en février et mars 1923. Dû à la *Ruhrhilfe* – des crédits énormes pour les territoires occupés, payés par l'État allemand – le chômage n'augmentait pas et le gouvernement parvint aussi à freiner la chute du Reichsmark. En plus, les soldats français eurent la consigne d'éviter des heurts avec la population dans la mesure du possible. Avant l'entrée dans la Ruhr, le général Degoutte, commandant en chef des armées interalliées en territoire occupé, avait donné l'instruction suivante :

Il faut se rappeler que la population ouvrière de la Ruhr a cruellement souffert de la répression sanglante exercée dans cette région par les troupes allemandes au printemps 1920, il faut que l'attitude modérée des troupes françaises contraste avec ces souvenirs de brutalité.⁽¹⁶⁾

Les autorités françaises essayèrent en plus, par une propagande habile et intense, à alimenter les conflits entre les ouvriers, les patrons et le gouvernement allemand. Citons par exemple un « papillon » qui fut distribué parmi les ouvriers allemands :

Le Reich parle des atrocités des forces alliées. Est-ce que le Reich veut tirer un bilan honnête : combien d'ouvriers allemands ont été tués par sa police ? Et tué pourquoi ? Parce qu'ils ont protesté contre la politique du Reich qui les abandonnait à leur sort.⁽¹⁷⁾

(14) Cf. l'article du communiste français J. Dupont (probablement un pseudonyme) sur l'histoire de la longue tradition antimilitariste en France et l'action antimilitariste parmi les troupes d'expédition, publié dans la brochure : L. Alfred/J. Dupont/Kurt Fischer : L'antimilitarisme révolutionnaire. Aperçu historique. Édité par le Parti communiste français, Paris, Imprimerie spéciale du Parti communiste, 1929 (cette brochure parut aussi en allemand, imprimé à « l'imprimerie populaire » à Metz). Cf. Aussi les collections des textes antimilitaristes de l'époque : L'Ennemi est dans notre pays. L'antimilitarisme révolutionnaire, Paris, F. Maspero, 1970 (Classique Rouge, Vol. 6); Antimilitarisme et révolution. anthologie de l'antimilitarisme révolutionnaire. Textes choisis et présentés par Alain Brossat et Jean-Yves Potel, 2 Vol., Paris, Union générale d'éditions, 1975.

(15) Cf. Der Mainzer Antimilitaristenprozeß, édité par le Parti communiste allemand, Berlin 1924 (Dokumente der Klassenjustiz, Bd. 2); André Marty : Le procès de Mayence, Paris, librairie de l'Humanité, juin 1924, paru dans les cahiers du militant n° 2 mai 1924, in : L'ennemi est dans notre propre pays, op. cit., p. 65-78.

(16) Instruction du 10 janvier 1923. Cité par : Ruck, op. cit., p. 83. Voir aussi les mémorandums de Degoutte (1^{er} juin 1922, 26 novembre 1922) et du lieutenant Schweisgut (1^{er} décembre 1922), mentionnés aussi par Ruck, op. cit., p. 83.

(17) Stadtarchiv Düsseldorf, 01-23-76/135.

Finalement, la politique du gouvernement allemand, la « résistance passive » mena à une réduction de la productivité. Les patrons invitèrent les ouvriers à ralentir la production ; en même temps, leur salaire fut garanti par le gouvernement. Pour ne pas briser l'union nationale, les patrons et le gouvernement se montrèrent favorables aux revendications ouvrières. Citons Heinrich Brandler, chef du PCA, qui, en avril 1923, donna une description intéressante de la situation et une analyse critique de l'action du parti devant les responsables permanents du parti dans la Ruhr :

Nous nous sommes trompés et nous avons commis une grave faute. Une aggravation rapide des conflits sociaux dans la Ruhr n'a pas eu lieu. Nous avons été confrontés à une nouvelle situation. Pour la première fois, les patrons ont accepté une augmentation du salaire de 100 %, tout en déclarant : « Au travail, mais ne vous salissez pas les mains ! » La lutte défensive de la bourgeoisie contre l'occupation a été menée par la désorganisation de la production. Et quelle fut la réaction des Français ? Eux non plus, ils ne se sont pas montrés agressifs envers les masses ouvrières. L'ouvrier de la Ruhr a été adulé par les bourgeoisies françaises et allemandes, soit par la manière de l'invasion, soit par la stratégie de la défense. [...]. En 1919, Noske est venu dans la Ruhr en bottes sanglantes pour expulser les ouvriers des entreprises. Au temps du putsch de Kapp, c'était le général Wetter qui menait une lutte sanglante contre eux. Les Français, par contre, ont pris des gants avec les ouvriers de la Ruhr. Pour eux, de toutes ces invasions, la troisième fut la plus douce.⁽¹⁸⁾

Même s'il y a des exagérations, il y a quand même beaucoup de vrai dans le discours de Brandler : Les militaires français se rendaient bien compte de l'aversion fondamentale de la population ouvrière pour le militarisme. C'est pourquoi les troupes avaient reçu l'ordre de se présenter d'une manière très décente. L'entrée de la Reichswehr et des *Freikorps* en 1919 et 1920 dans la Ruhr, mentionnée par Brandler, était bien présente dans la mémoire collective de la population ouvrière, puisque ces luttes avaient été menées avec une brutalité sans précédent.⁽¹⁹⁾ Jusqu'à présent, on ne connaît pas exactement le nombre des victimes ; il y a seulement des estimations (on estime plus de 1 000 morts). Il est vrai que, comparée à ces massacres, l'occupation franco-belge fut donc relativement « douce ». Les communistes ne réussirent même pas à provoquer un comportement plus agressif chez l'occupant. Walter Stoecker, responsable du parti pour la Ruhr, admit en avril 1923 : « On aurait dû provoquer plus d'arrestations. On l'a essayé plusieurs fois ; j'ai prononcé, par exemple, des discours très agressifs à Düsseldorf, mais les Français n'ont rien fait. »⁽²⁰⁾

Le retournement

Cette situation allait cependant évoluer. À l'origine de ce changement, on trouve un grave incident qui se produisit le 31 mars 1923 aux usines Krupp à Essen. Plus tard, dans toute l'Allemagne, on parlait du « samedi sanglant à Essen ». Les communistes profitèrent de cette tragédie pour transformer leur tactique de la lutte

(18) SAPMO-BA, RY 1/I 2/2/3, p. 209 f. Compte rendu de la réunion du 16 avril 1923.

(19) Cf. Erhard Lucas : *Märzrevolution im Ruhrgebiet. Vom Generalstreik gegen den Militärputsch zum bewaffneten Arbeiteraufstand. März-April 1920*, Frankfurt a. M., März-Verlag, 1970.

(20) SAPMO-BA, RY 1/I 2/2/3, p. 84. Meeting de l'opposition (au sein du PCA) des fédérations rhénans (avril 1923). Discours de Walter Stoecker.

internationale « contre les bourgeoisies françaises et allemandes » en lutte nationale contre l'occupant français. Que s'était-il passé à Essen ? Une unité de onze soldats français était entrée dans les usines de Krupp avec l'ordre de réquisitionner plusieurs camions pour les autorités d'occupation. Devant le garage où l'officier français négociait avec les techniciens de Krupp se rassembla une foule immense qui protesta bruyamment contre cette réquisition et empêcha les soldats à sortir du garage. Après deux heures, des manifestants, peut-être poussés par la foule, entrèrent dans le garage, ce qu'avait interdit l'officier français. Celui-ci se sentit menacé et donna l'ordre de tirer. Il y eut 13 morts et 28 blessés. Pour la propagande allemande cet incident servit d'exemple pour le comportement brutal et « guerrier » de l'occupant français.⁽²¹⁾

Pour les communistes, cet incident offrit l'occasion de changer leur tactique, ce que prouvent les articles parus dans la presse communiste. Juste après l'incident, le *Ruhr-Echo* – organe du PCA dans la Ruhr – avait encore défendu le comportement des soldats français. Des provocateurs nationalistes auraient agressé les soldats, qui – se sentant menacés – auraient tiré. Cet article représentait probablement l'avis de la majorité des ouvriers socialistes et communistes de Krupp. Mais la centrale du PCA vit l'occasion de profiter de l'excitation générale : Quelques jours plus tard, les journaux communistes jugèrent l'incident à l'inverse.⁽²²⁾ On critiqua alors violemment le « militarisme français criminel » et on mit ainsi, comme l'exprimera un membre de la centrale du PCA, « l'accent sur le sentiment anti-français. »⁽²³⁾

Dans son but d'arracher les ouvriers à leur passivité et de profiter de la nouvelle vague nationaliste qui se développa dans les mois suivants, le PCA alla plus loin. Prétendant que seuls les communistes défendaient les intérêts de l'Allemagne, il n'hésita pas à flatter les milieux d'extrême droite pour recruter de nouveaux militants combattifs. L'action la plus remarquable fut le discours fameux de Karl Radek sur Schlageter devant l'exécutif de l'Internationale communiste, le 21 juin 1923. Ce discours fut discuté dans toute l'Allemagne. Schlageter, un ancien membre des corps-francs, avait fait sauter un pont près de Düsseldorf. Pour cela il fut condamné à mort par un tribunal militaire français et fusillé le 26 mai 1923. Dans son discours, Radek traita Schlageter de « soldat courageux de la contre-révolution » et apprécia « l'idéalisme » de ce jeune homme.⁽²⁴⁾

Pour comprendre cette nouvelle tactique des communistes qui usèrent d'une phraséologie nationaliste, il faut tenir compte de la situation générale dans la Ruhr en mai et juin 1923, qui était tout à fait différente de celle des mois précédents. La situation économique et sociale s'aggravait. Les autorités françaises fermèrent de plus en plus d'entreprises qui n'étaient pas prêtes à collaborer avec l'occupant, ce

(21) Cf. l'article récent sur cet incident de Klaus Wisotzky : *Der « blutige Karsamstag » 1923 bei Krupp*, in : Gerd Krumeich/Joachim Schröder (éd.) : *Die Ruhrbesetzung 1923*, Essen, Klartext-Verlag, 2004 (à paraître).

(22) Cf. les numéros du « Ruhr-Echo » du 2 et 7 avril 1923. Cf. aussi : SAPMO-BA, RY 1/I 2/2/3, p. 85. Compte rendu d'une conférence régionale du parti dans la Ruhr, dans laquelle Walter Stoecker critiqua fortement la première analyse du 2 avril.

(23) SAPMO-BA, RY 1/I 2/3/3, P. 141. Remarque de Wilhelm Koenen pendant la réunion de la centrale du PCA, 2 mai 1923.

(24) Le discours de Radek ne fit scandale, surtout parmi les milieux socialistes allemands et français, qu'après sa publication dans l'organe central du PCA, « Die Rote Fahne » du 26 juin 1923.

qui augmenta radicalement le chômage et les dépenses du gouvernement. À cause de l'inflation galopante, les salaires des employés diminuaient sans arrêt tandis que le nombre des protestations et des grèves augmentait rapidement. À côté de la « résistance passive », une « résistance active » se manifesta de plus en plus, menée par des groupes nationalistes et soutenue secrètement par les autorités allemandes. Cette résistance active consista surtout en sabotages, mais ces groupes n'hésitaient pas à tuer des soldats français ou des traîtres, soupçonnés de collaboration avec l'occupant.

Face à ce danger « fasciste », comme l'appelaient les communistes allemands, évoquant l'exemple italien, les communistes allemands choisirent deux stratégies de défense : d'un côté, c'était la « ligne Schlageter » : en utilisant leurs mots d'ordre, ils essayèrent de recruter des nouveaux militants parmi les nationalistes.⁽²⁵⁾ D'un autre côté, ils créèrent des groupes d'autodéfense, les *Proletarische Hundertschaften* (« centuries prolétariennes »). Ces groupes, organisés militairement et armés clandestinement, furent considérés comme la base d'une future armée rouge. En automne, selon des sources communistes, 800 *Hundertschaften*, soit 60 000 hommes, s'étaient formés, ce qui montre d'ailleurs qu'une guerre civile n'était pas impossible, surtout si l'on considère que le nombre des militants armés de l'extrême droite fut beaucoup plus élevé. Les autorités françaises ont attentivement observé cette croissance des formations paramilitaires.

La nouvelle tactique des communistes allemands, la « ligne Schlageter », fut très mal reçue par les communistes et syndicalistes français. Pierre Monatte – comme l'écrivit Jules Humbert-Droz, envoyé de l'Internationale auprès du PCF, à Zinov'ev, président du Komintern – était persuadé que le PCA s'engageait dans la voie des socialistes de 1914.⁽²⁶⁾ Dans une autre lettre il à Zinov'ev il remarqua :

[...] les camarades du parti sont très troublés par les déclarations nationalistes de nos camarades allemands et ne comprennent pas. [...] Non seulement on pense que de telles déclarations nuisent à la révolution allemande, mais on pense que les camarades allemands ont exagéré [...]; nous avons été très embarrassés pour défendre la tactique de nos camarades.⁽²⁷⁾

(25) Beaucoup d'historiens, dont Hermann Weber, Werner T. Angress, Pierre Broué, Louis Dupeux, Ernst Schüddekopf, ont contribué à éclairer les motifs pour ce discours. La plupart d'entre eux sont d'avis qu'il s'agissait d'un manœuvre du PCA pour gagner des nouveaux sympathisants dans les milieux petit-bourgeois nationalistes. C'est ce qu'affirment aussi les sources, accessibles dès 1990, aux archives du PCA. Cf. P. ex. SAPMO-BA, FC 151/466 (Microfilm). Lettres de Radek à Brandler du 7 et 8 juillet 1923. Il ne s'agissait donc pas d'entrer dans une vraie collusion avec les nationalistes - vieille thèse, récemment défendu par Hermann Weber dans son introduction de la nouvelle collection des documents : *Deutscher Oktober 1923*, op. cit., p. 19-34, ici : p. 25. Voir aussi les comptes rendus de cette discussion dans : Louis Dupeux : « Nationalbolschewismus » in *Deutschland 1919-1933. Kommunistische Strategie und konservative Dynamik*, München, Beck, 1985, p. 187 ff. [Stratégie communiste et dynamique conservatrice. Essai sur les différents sens de l'expression national-bolchevisme en Allemagne, sous la République de Weimar, 1919-1933, Paris, Librairie H. Champion, 1976] et Angress, op. cit., p. 369 ff.

(26) Cf. la lettre du 29 septembre 1923, cité dans : Jules Humbert-Droz : « L'œil de Moscou » à Paris (1922-1924). Textes et notes établis avec la collaboration de Annie Kriegel, Paris, Julliard, 1964 (collection archives), p. 197 f.

(27) Archives de Jules Humbert-Droz, op. cit., Dok. 178, p. 37. Lettre de Humbert-Droz à Zinov'ev (20 septembre 1923).

La nouvelle campagne nationaliste eut donc des effets très négatifs sur les communistes français. En même temps, l'application de cette tactique par le PCA montre bien que les relations entre les deux centrales, à ce moment-là, n'étaient pas très intenses. Avant de lancer la nouvelle campagne, les Allemands n'avaient pas discuté avec les Français – ces derniers furent vraiment surpris. Les relations étaient donc beaucoup moins solides qu'en janvier, ce qui était dû au développement de la crise de la Ruhr. Rien ne s'était passé de la manière que les communistes allemands et français avaient prévue. La guerre impérialiste n'avait pas éclaté, il n'y avait pas eu de révoltes et, en France, les ouvriers ne montraient guère d'intérêt pour leurs camarades allemands. Pour Radek et Brandler, cette « ignorance » du prolétariat français était due à la passivité du PCF, ce qu'ils exprimaient dans une lettre à la centrale du parti français.⁽²⁸⁾ Il est peu étonnant que de telles critiques n'aient pas amélioré l'atmosphère tendue.

Escalade – révolution – séparatisme

En Allemagne, la crise sociale et économique fut complète quand, en août 1923, après de nombreuses grèves, le chancelier Cuno se vit obligé de démissionner. Les communistes en profitèrent pour diriger leur propagande, qui devenait de plus en plus agressive, vers l'insurrection révolutionnaire. En automne, l'occupation de la Ruhr ne figura plus au premier plan, ni dans la vie politique allemande, ni dans la propagande des communistes. Le Reich fut secoué par des émeutes des nationalistes en Bavière, des séparatistes dans les territoires occupés et des communistes en Saxe, où le PCA formait un « gouvernement ouvrier » avec le parti socialiste allemand. Cette région fut choisie par le PCA et le Komintern, dominé de plus en plus par le parti russe, pour déclencher, avec l'aide de l'Internationale communiste, l'insurrection armée en octobre 1923.⁽²⁹⁾

En septembre 1923 le gouvernement de Stresemann arrêta la politique de la « résistance passive », qui était à l'origine de l'inflation totale. Pour les communistes, cette décision ne fut qu'une capitulation devant les pays de l'entente. Une solution révolutionnaire de la crise fondamentale en Allemagne leur parut plus probable que jamais. En cas de guerre civile, les communistes allemands prévoyaient une intervention de l'armée française. Dans une réunion des délégués russes de l'exécutif de l'Internationale communiste avec des délégués des partis allemand, français et tchécoslovaques à Moscou en septembre 1923, Brandler et Thälmann parlèrent d'une nouvelle guerre franco-allemande, dans laquelle les révolutionnaires allemands auraient à lutter contre les « impérialistes françaises ».⁽³⁰⁾ Le PCF fut donc appelé à empêcher par « tous les moyens » une intervention française dans une Allemagne révolutionnaire (ce qui fut une idée assez naïve si l'on considère la puissance militaire de l'État français à ce moment-là). Le PCF fut persuadé de la sincérité de cette volonté révolutionnaire du parti allemand et commença, dès fin

(28) Cf. SAPMO-BA, RY 1/I 2/3/212, Bl. 160 f. Lettre du 1^{er} juin 1923.

(29) La décision de risquer (et financer) l'insurrection, c'est ce que montre très clair la nouvelle collection de documents, *Deutscher Oktober 1923*, op. cit., fut prise par le parti russe à Moscou, en août 1923 – après avoir reçu des analyses fortement irréalistes et optimistes du parti allemand.

(30) Après l'expérience de la guerre civile en Russie, une intervention militaire française en cas d'une révolution en Allemagne fut jugée très probable par les participants de cette réunion. Une partie du compte rendu de cette réunion historique fut publié récemment dans : *Deutscher Oktober 1923*, op. cit., p. 162-178, ici : p. 172. Une version complète se trouve à Berlin : SAPMO-BA, RY 5/I 6/10/76, Bl. 1-115.

septembre 1923, une violente propagande pour une Allemagne révolutionnaire dans *L'Humanité*, dans laquelle il prépara ses lecteurs à l'idée que la révolution allemande devait éclater d'un moment à l'autre. La déception fut grande au sein du PCF, quand l'essai d'une révolte échoua lamentablement en octobre 1923.⁽³¹⁾ Les militants se sentirent trompés par les proclamations révolutionnaires des camarades allemands et se voyaient maintenant ridiculisés surtout par les socialistes français.

Conclusion

Quelles sont, dans une perspective d'histoire militaire, les conclusions de ce qui précède? C'est d'abord la faiblesse du mouvement communiste/syndicaliste vis-à-vis de l'armée. La propagande antimilitariste, menée pour la première fois sous la forme d'une action internationale, fut présente, mais elle n'avait guère d'effet. Il resterait à évaluer dans quelle mesure les relations traditionnellement difficiles entre l'extrême gauche politique et les militaires en France s'en trouvèrent modifiées. L'armée française avait à surmonter un nombre de difficultés pendant l'occupation : l'hostilité de la population allemande, les sabotages, la résistance active et passive, la menace par les groupes paramilitaires de gauche et de droite, qui, pour l'instant, se battirent entre eux. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les concepts nouveaux de la défense, tel l'idée de la ligne Maginot, furent influencés par ces expériences multiples pendant l'occupation de la Ruhr. C'est l'historien Henry Dutailly qui s'est demandé, il y a douze ans :

Lors de la remilitarisation de la rive gauche du Rhin en mars 1936, le gouvernement et le haut commandement français justifient leur passivité par des raisons techniques. Mais n'y a-t-il pas, sous-jacente, inavouée parce qu'inavouable, la crainte de recommencer une 'occupation de la Ruhr'?⁽³²⁾

(31) C'est ce que témoigna Franz Dahlem dans une interview avec l'historien communiste français, Jean Hugonnot en 1975, cf. SAPMO-BA, NY 4072, TD 468/1. Dahlem fut représentant du PCA au sein du PCF pendant quelques mois en 1922 et membre de la centrale du PCA en 1923. Au moment où la Reichswehr entra en Saxe et termina les rêves révolutionnaires, Dahlem se trouva à la rédaction de *L'Humanité* à Paris.

(32) André Corvisier (éd.): *Histoire militaire de la France*, Vol. III : De 1871 à 1940 (par Claude Carlier et Guy Pedroncini), Paris, Presse Université de France, 1992, p. 335 (Chapitre XII : Henry Dutailly, Les illusions de la victoire).

LES MILITAIRES EN POLITIQUE, L'EXEMPLE DE LA FRANCE DE VICHY

par Claude d'ABZAC-EPEZY

La période de l'occupation allemande qui suit la défaite de 1940 a amené une redéfinition des rapports entre forces armées et pouvoir politique. L'État français naît, le 10 juillet 1940, dans un contexte de catastrophe nationale. La loi constitutionnelle adoptée par les parlementaires présents donne au *maréchal* Pétain les pleins pouvoirs. Mais il s'agit bien du maréchal Pétain, « le plus illustre des Français » grand chef auréolé de sa gloire de vainqueur de Verdun, et non d'un quelconque homme politique⁽¹⁾. Dès le début, l'ambiguïté entre pouvoir militaire et pouvoir civil est donc patente. Aux yeux d'un chef militaire, le texte que l'Assemblée a voté le 10 juillet n'est pas un coup d'État mais simplement, selon les mots de l'amiral Fernet, « la réalisation d'un commandement unique » indispensable pour sortir la France de la situation où la guerre-éclair l'a plongée⁽²⁾. Ainsi sont détruites les traditionnelles barrières qui maintenaient les militaires dans leur cantonnement. Dès la formation du gouvernement et son installation à Vichy, les officiers font bruyamment leur entrée en politique : dans de nombreuses cases d'organigrammes, le traditionnel « Monsieur » est remplacé par un grade, sans qu'il soit toujours possible de déterminer s'il s'agit d'un officier d'active, de réserve ou en retraite. Cette prolifération d'uniformes n'a pas manqué de susciter des oppositions. Il était ainsi, paraît-il, courant d'entendre « à Vichy on ne voit que des galonnés⁽³⁾ » ; Le 10 août 1940, Pierre Nicolle critique ouvertement le général Weygand dans son journal, car il place « un tas d'officiers dans des postes [qu'ils ne sont] nullement préparés à occuper⁽⁴⁾ ». Ces critiques s'accroissent encore avec l'arrivée de Darlan à la Vice-présidence du Conseil en février 1941. La célèbre « marée bleue », vague déferlante d'officiers de marine à tous les postes clefs des cabinets et de l'administration, suscite de très nombreuses critiques. On entend dire « une moitié de la France est occupée par les Allemands, l'autre moitié par les amiraux⁽⁵⁾ ». Le cardinal Achille Liénard, évêque de Lille, se serait même demandé si l'on trouverait, à sa mort, un amiral pour le remplacer...⁽⁶⁾

Il faut pourtant dépasser ces traditionnels clichés et se poser la question de la réalité de la place des militaires dans le gouvernement et dans l'administration de l'État français. Il semble évident à tous que le régime de Vichy n'est pas une dictature militaire. Les forces armées françaises issues de la conscription sont éprouvées par la défaite et réduites drastiquement par les conditions d'armistice. Elles

(1) Jacques NOBECOURT, *Une Histoire politique de l'armée, t. 1, 1919-1942, de Pétain à Pétain*, Seuil, 1967, p. 305.

(2) Vice-amiral FERNET, *Aux côtés du maréchal Pétain (1940-1944)*, Plon, 1953, p. 2.

(3) Journal de Paul CLAUDEL, t. 2, 1933-1955, Gallimard, 1966, p. 338, cité par Marc Olivier Baruch, *Servir l'État français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Fayard, 1997, p. 55.

(4) Pierre NICOLLE, *Cinquante mois d'armistice, Vichy 2 juillet 1940-26 août 1944, journal d'un témoin*, A. Bonne, 1947, t. 1, p. 59.

(5) Propos cités par Antoine VILLENEUVE, « La Marine au pouvoir, le rôle politique des officiers de Marine pendant le régime de Vichy, 1940-1942 », mémoire de maîtrise présenté sous la direction de Jean Marie MAYEUR, Paris IV, 1985, 164 p., cf. p. 75.

(6) Cité par Robert O. PAXTON, *L'armée de Vichy*, Paris Tallandier, 2004, p. 174.

sont bien incapables d'imposer et de maintenir ce gouvernement par la violence et la pression idéologique. La place des militaires à Vichy ne peut donc se réduire à ce schéma simple. Dès lors leur présence suscite une série de questions complexes : peut-on parler de pouvoir militaire à Vichy ? les militaires se sont-ils transformés en politiques, en outrepassant leur rôle, ou ont-ils mené cette action dans la droite ligne de leurs attributions militaires, élargies du fait de l'armistice ?

Il semble impossible d'apporter une réponse à ces questions sans s'interroger d'abord sur la réalité du pouvoir des militaires à Vichy : à quels leviers de commande étaient-ils placés ? Quelles actions ont-ils mené à ces différents postes ? Quel en a été le résultat ? Ces différentes étapes permettront d'entrevoir s'il existe une spécificité de l'action des militaires à Vichy ou s'ils ont mené une politique sensiblement analogue à celle qu'auraient menée des civils.

LES MILITAIRES AUX LEVIERS DE COMMANDE ?

Comment prendre la mesure du pouvoir des militaires pendant la période de Vichy ? Leur présence au gouvernement est un premier indice. Avant même l'installation à Vichy, le dernier gouvernement de la III^e République (1^{er} cabinet Pétain, du 16 juin au 12 juillet 1940) voit une arrivée massive des militaires. Le général Weygand, ministre de la Défense nationale, joue le rôle de Premier ministre *de facto* jusqu'à l'arrivée de Pierre Laval⁽⁷⁾. Des officiers généraux reçoivent les ministères militaires (Colson à la Guerre, Pujo à l'Air et Darlan à la Marine) mais aussi des « ministères » techniques. Ainsi l'intendant général Bernard devient commissaire général au ravitaillement⁽⁸⁾ et le général Doumenc commissaire général à la reconstitution nationale⁽⁹⁾. L'arrivée de tous ces militaires est d'autant plus remarquable que les gouvernements de la troisième République avaient peu à peu exclu les officiers des portefeuilles militaires. Certes, le maréchal Pétain avait été ministre de la Guerre dans le gouvernement Doumergue en 1934, mais depuis le début du XX^e siècle, deux amiraux seulement avaient occupé le poste de ministre de la Marine : l'amiral Boué de Lapeyrière dans le premier cabinet Briand de 1910 et le vice-amiral Lacaze dans trois cabinets de la Première Guerre mondiale⁽¹⁰⁾.

Au cours des différents gouvernements qui se succèdent jusqu'en 1944, la majorité des portefeuilles reste néanmoins attribuée à des civils. Après 1940, la place des militaires ne s'accroît pas sensiblement et ils restent cantonnés, pour l'essentiel à leurs portefeuilles d'armée. Parmi les exceptions notables il faut insister sur le cumul de fonctions entre les mains de l'amiral Darlan, qui, outre la Vice-présidence du Conseil et ses portefeuilles militaires est à la fois à l'Intérieur et aux Affaires étrangères en février 1941. Deux ministères, par ailleurs, reviennent régulièrement à des militaires, il s'agit des Colonies, – qui sont attribuées à l'amiral Platon à partir du 6 septembre 1940 puis passent aux mains de l'amiral Bléhaut le 23 mars 1943 après être restées peu de temps à la charge d'un

(7) Après le 12 juillet, il continue à rivaliser avec Pierre Laval dans ce rôle au cours des « conseils restreints » quotidiens, cf. vice-amiral FERNET, *op. cit.* p. 15.

(8) Fonction créée le 18 juin 1940 et rattachée au ministère de la Guerre, *JO* n° 154, 21 juin 1940, p. 4456.

(9) *JO* n° 154, 21 juin 1940 p. 4455, cette fonction est supprimée dans le cabinet du 12 juillet.

(10) Antoine VILLENEUVE, *op. cit.*, p. 6.

civil, Jules Brévié – et du secrétariat général à la Famille et à la Jeunesse, confié plusieurs fois pour une courte durée à des officiers généraux, d'abord au général d'aviation Bernard d'Harcourt en 1940, au vice-amiral Hervé de Penfentenyo de Kervéréguin en 1941⁽¹¹⁾ et à l'amiral Platon, secrétaire d'État auprès du Chef du gouvernement en juin 1942⁽¹²⁾. Autre poste important, celui de secrétaire général à la présidence du Conseil, occupé par l'amiral Fernet à partir du 20 juillet 1940. Il le conserve jusqu'au 17 février 1941 date où il prend le poste de secrétaire général du Conseil national⁽¹³⁾. En juin 1941, il est remplacé dans ces fonctions importantes auprès du chef de l'État par Henri Moysset commissaire de la Marine.

Cabinets et organismes d'études

Il est cependant impossible d'analyser l'influence des militaires sur le gouvernement en se cantonnant à l'étude des postes ministériels. Le parlement ayant été dissous, une bonne partie du travail législatif est élaboré par les cabinets et par des organes d'études ou de coordination qui leur sont rattachés. Dès juin 1940, deux cabinets ministériels deviennent très importants : celui du maréchal Pétain et celui du général Weygand. Ils sont organisés sur le mode militaire, comme de véritables états-majors et les officiers y tiennent les rôles les plus importants. Un texte publié le 13 juillet 1940 décide que les cabinets ministériels n'auront pas plus de sept membres⁽¹⁴⁾. Cette exigence est remplie dans le premier cabinet du maréchal Pétain qui voit la nomination du général Bineau comme directeur de cabinet, du colonel de Féligonde comme chef de cabinet et des commandants Minart, Moreau et de Gorostazu comme chefs adjoints. Le capitaine de cavalerie Bonhomme est officier d'ordonnance et le médecin lieutenant Ménétrel attaché. Il n'y a qu'un seul civil, M. François Lesguen, chef adjoint. Dès juillet 1940, le général Brécard devient secrétaire général du cabinet. Un cabinet militaire est adjoint au cabinet civil avec le capitaine de vaisseau Krantz, les lieutenants-colonels Chappuis, Minard et Clément⁽¹⁵⁾. Cette équipe se renouvelle au cours des quatre années qui suivent, mais la proportion de militaires autour du chef de l'État reste toujours importante.

Ce gouvernement autoritaire ayant désormais la charge non seulement du pouvoir exécutif mais aussi du pouvoir législatif, les cabinets ont un rôle essentiel dans l'élaboration des nouvelles lois qui doivent présider à la « rénovation nationale ». Ils s'appuient pour cela sur des directions, des comités ou des « secrétariats » chargés d'apporter information, expertises et propositions. Deux d'entre eux jouent un rôle essentiel : le secrétariat de coordination et le comité d'experts.

Le secrétariat de coordination est directement issu de l'organisation de la France du fait de l'état de guerre qui prévoit un secrétariat général auprès du conseil supérieur de la Défense nationale, chargé de coordonner les actions de tous les départements ministériels impliqués directement et indirectement dans la

(11) Robert O. PAXTON, *op. cit.*, p. 169; le vice-amiral Hervé de Penfentenyo de Kervereguin cor-dirige le Comité consultatif de la Famille française. Père de 14 enfants, il a rédigé en captivité *Le manuel du père de famille*, préfacé par le maréchal Pétain (Flammarion 1941, 156 p.)

(12) Jean-Marc VAN HILLE, *Le vice-amiral Platon ou les risques d'un mauvais choix*, Estadens, Pyrégraph éditions, 2003, 304 p.

(13) JO du 22 juillet 1940, p. 45-65.

(14) JO n° 169, 13 juillet 1940 p 4521.

(15) JO n° 158, 25 juin 1940, p. 4471 et JO du 21 juillet 1940.

mobilisation des ressources humaines et matérielles. Il devient, après l'armistice, secrétariat général de la Défense nationale rattaché au ministère de la Défense nationale et placé sous la direction du général Gérodiad. Après le départ de Weygand, le 6 septembre 1940, cet organisme est confié au secrétariat d'État à la Marine qui assure aussi la coordination avec toute la politique coloniale⁽¹⁶⁾. Le 22 octobre 1940, une loi crée officiellement le secrétariat de coordination. Disposant de représentants auprès de certains départements ministériels : Finances, Production industrielle, Agriculture et Ravitaillement, il a pour attribution de recueillir auprès des secrétariats d'État intéressés les études faites et de les rassembler afin de permettre l'élaboration de décisions d'ensemble. Dirigé par un officier général, le contre-amiral Denis de Rivoyre, il est divisé en deux sections comprenant chacune trois groupes dirigés par autant d'officiers supérieurs. La section militaire est sous la direction du lieutenant-colonel de l'Armée de l'air Fay et la section économique a, à sa tête, l'ingénieur de marine Causse. Le rôle de cet organisme dans la préparation législative de l'État français est affirmé par une note du 21 mai 1941 qui établit la liste de tous les textes de lois auxquels l'équipe a contribué. Parmi ceux-ci des textes concernant la restriction d'accès aux emplois dans les administrations publiques, les avantages accordés aux anciens combattants, le retour à la terre, le reclassement des officiers dans les emplois civils, etc.⁽¹⁷⁾. Le secrétariat de coordination produit également de très nombreux projets concernant le développement économique des colonies, avec en particulier la reprise des grands projets d'infrastructures routières et ferroviaires en Afrique⁽¹⁸⁾.

Le collège national d'experts est lui aussi directement issu de l'organisation de la nation en temps de guerre. Un comité exécutif de l'institut de la recherche scientifique avait été créé en 1939 pour évaluer les applications de la science à la défense nationale. À l'armistice, les militaires prennent la direction effective de cet organisme qui devient comité d'experts, placé sous l'autorité directe du chef de l'État. Comme le précise l'arrêté de création, le collège doit :

[...]donner son avis sur tout projet de loi, de décret ou d'arrêté intéressant simultanément plusieurs départements ministériels ou secrétariats d'État [...], pour toute demande de subvention adressée à l'État par les laboratoires privés pour les recherches techniques de science appliquée [...] [il] coordonne l'activité des laboratoires privés et l'oriente vers les recherches dont les résultats intéressent l'économie et la vie de la nation⁽¹⁹⁾.

En octobre, sa situation est pérennisée avec l'appui du général Huntziger, secrétaire d'État à la Guerre. Il propose donc que le collège d'experts puisse être

(16) Archives du secrétariat de coordination SHD département Terre (SHD-T), 1P 11, 1P12 ; 1P 33 à 1P43. Dossier 1 État français, secrétariat à la coordination, constitution et attributions. Loi du 13 septembre 1940 relative aux attributions du Secrétariat de coordination, décret du 21 novembre 1940 fixant la composition du secrétariat de coordination ; Loi du 13 septembre 1940 relative aux attributions du ministre secrétaire d'État à la Marine, *JO* du 19 septembre 1940, p. 5059.

(17) Note sur les principaux textes (lois, décrets, arrêtés) préparés par le secrétariat de coordination, 29 mai 1940, SHD-T, 1P 11.

(18) Rapports du secrétariat de coordination sur l'importance militaire des colonies, février-mars 1941, SHD- Terre 1P33, SHD -Air 3D 324.

(19) Arrêté portant création du collège d'experts de la défense nationale 22 juin 1940, SHD-T 1P10.

saisi ou se saisir lui-même de toute question technique jugée d'intérêt national⁽²⁰⁾. Créé sur une initiative militaire, c'est tout naturellement des militaires, spécialement des Polytechniciens qui ont la haute main dessus : à sa tête on place l'ingénieur du Génie maritime Barillon qui était auparavant rapporteur général de l'Institut de recherche scientifique appliquée à la défense nationale. Il est assisté de deux adjoints, le colonel Rinderknecht chef de la section armement et études techniques à l'état-major de l'Armée, et le général Dufrénois, qui était inspecteur des études et expériences techniques de ce même état-major⁽²¹⁾. La plupart des tout premiers textes techniques parus au Journal officiel de l'État français sont issus des avis de ce collègue, ainsi les décrets concernant le ravitaillement, les prix ou la gestion des stocks⁽²²⁾.

La politique extérieure

Les militaires des cabinets et des organismes de consultation peuvent influencer directement la politique du gouvernement dans le domaine de la politique intérieure. Leur rôle est également essentiel pour ce qui est de la politique extérieure et de son aspect le plus important en régime d'armistice : les relations avec l'occupant. La situation de l'armistice voit en effet la naissance de toute une série de structures de liaison avec les vainqueurs. À Paris, la délégation générale du gouvernement dans les territoires occupés (DGTO) est d'abord dirigée par le général de Fornel de la Laurencie avant d'être confiée à Fernand de Brinon au début de l'année 1941. Les officiers y sont, comme partout ailleurs, présents, ainsi le général Bridoux occupe le poste de secrétaire général de la délégation jusqu'en avril 1942, date à laquelle il devient secrétaire d'État à la Guerre. Autres organismes essentiels : les délégations françaises auprès des commissions allemande et italienne d'armistice sont dirigées par des officiers généraux. L'amiral Duplat pour la délégation française auprès de la commission italienne de Turin (DFCIA), le général Huntziger, à qui succède le général Doyen pour la commission allemande de Wiesbaden (DFCAA). Ils sont assistés de tout un état-major militaire. Des officiers sont également détachés auprès de toutes les commissions de contrôle allemandes et italiennes chargées de vérifier si les clauses de l'armistice sont bien appliquées.

Par l'intermédiaire de la DFCAA et de la DFCIA, le gouvernement est saisi d'un grand nombre de demandes de la part des occupants. Les tractations diverses concernant la vie économique et les forces militaires exigent un immense travail administratif de documentation afin d'apporter aux négociateurs des éléments concrets. C'est dans la perspective de centraliser toutes ces informations qu'est créée la direction des services de l'armistice (DSA), « organe d'études et d'information du ministère de la Défense nationale en ce qui concerne tous les problèmes posés par les conventions d'armistice et les accords ultérieurs franco-allemands ». La DSA est habilitée à saisir tous les départements ministériels pour des demandes urgentes d'études répondant à des questions précises utiles dans les négociations franco-allemandes : par exemple, quelles sont les colonies prioritaires pour

(20) Note n° 420, Collège d'experts de la Défense nationale (CEDN) Annexe au PV n° 27 sur l'organisation de la recherche scientifique dirigée. Vichy le 12 septembre 1940. SHD-T 1P10.

(21) *JO* n° 158, 25 juin 1940, p. 4471.

(22) Textes législatifs Composition des farines panifiables, Création de stocks de céréales non panifiables ; création du Comité de surveillance des prix, *JO* du 28 juin 1940, p. 4474.

l'économie française ? Quel est l'état de la production d'armement en France ? Placée sous la direction du général Koeltz, elle rassemble une importante administration composée pour l'essentiel de militaires⁽²³⁾.

Les grands commandements et l'outre-mer

La place importante des militaires dans les cabinets ministériels et les organes d'études et de liaison dépendant directement du gouvernement ne saurait occulter leur rôle traditionnel, que ce soit en France ou outre-mer. Il semblerait, dans un premier temps que leur rôle de chefs militaires s'estompe du fait de l'armistice : les grands commandements mis sur place en temps de guerre doivent être dissous et sont pour la plupart transformés en inspections générales. Mais cette éclipse du haut commandement est en quelque sorte remplacée par le maintien des commandements régionaux qui sont dotés de pouvoirs exceptionnels en vertu de l'état de siège, déclaré le premier septembre 1940⁽²⁴⁾ et maintenu jusqu'au 12 octobre 1945 qui confère aux commandements militaires tous les pouvoirs dont les autorités civiles sont investies en matière de police et de maintien de l'ordre. Ils peuvent ainsi user du droit de réquisition, juger et condamner civils et militaires par le biais des cours martiales qui sont organisées dans chacune des grandes régions militaires. Leur action s'étend également à tout ce qui touche à l'aide aux populations et à l'hébergement des réfugiés. Ils ont ainsi priorité sur les préfets qui, en temps de guerre, exercent leur pouvoir par autorisation et non en droit⁽²⁵⁾.

Il existe un autre domaine privilégié où se développe le pouvoir militaire. Il s'agit de l'outre-mer. Là encore, l'état de guerre amène dans certains cas le cumul des pouvoirs civils et militaires aux mains d'un seul homme. Ainsi, au Maroc, le général Noguès qui était résident général depuis le 16 septembre 1936 devient également commandant en chef des forces d'Afrique du Nord. Après l'armistice, il conserve ces doubles fonctions et coordonne l'application des clauses de l'armistice à l'aide d'une délégation de la direction des services de l'armistice dirigée par le général Verneau. Aux Antilles, l'amiral Robert est à la fois Haut commissaire et « amiral Antilles ». Ce cumul des fonctions politiques et militaires aux colonies se généralise par la suite. Le 25 juin 1940, l'amiral Decoux est nommé gouverneur général et commandant en chef de l'Indochine en remplacement de Catroux. Suivront ensuite l'amiral Abrial, nommé gouverneur général de l'Algérie le 19 juillet 1940 et l'amiral Estéva, résident général à Tunis en remplacement de M. Peyrouton⁽²⁶⁾. Afin d'éviter que toute l'Afrique équatoriale française ne passe aux gaullistes, le général d'armée aérienne Marcel Têtu est nommé gouverneur général le 17 septembre 1940, mais il arrive trop tard pour renverser sensiblement la tendance. Enfin, le général Weygand, nommé en septembre 1940 délégué

(23) Les archives de la DSA sont conservées aux Archives nationales (AJ41 1 à 1090), mais les principales synthèses d'activité de cet organisme (rédigées souvent en 1944) sont consultables au SHAT, (1P51-1P61) – Sur le fonctionnement de la DSA cf. le témoignage de Maurice CATOIRE, « La direction des services de l'armistice à Vichy », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 14/1954 et 17/1955, repris dans son ouvrage *La direction des services de l'armistice à Vichy*, Berger-Levrault, 1955, 102 p.

(24) Décret portant déclaration de l'état de siège, *JO* du 3 septembre 1939, p. 11026. Mémento relatif aux pouvoirs dont l'autorité militaire dispose dans le régime de l'état de siège en ce qui concerne le maintien de l'ordre, la police et les réquisitions, 27 juin 1940, SHD-T 7N 2462.

(25) Paxton op. cit. p. 175.

(26) *JO* du 24 juillet 1940, p. 4570.

général du gouvernement en Afrique du Nord, y exerce de facto un véritable pouvoir politique, souvent presque autonome par rapport à la Métropole, y compris sur le plan de la politique étrangère comme le donnent à penser ses accords avec Robert Murphy, conseiller auprès de l'ambassade américaine en France. Autour de chacun de ces proconsuls, gravitent naturellement des états-majors militaires. Il semble bien que durant toute cette période, ces derniers aient quelque peu éclipsé les fonctionnaires de l'administration des colonies, d'ailleurs très souvent critiqués dans le milieu des officiers.

De nouvelles fonctions

Ce tour d'horizon ne serait pas complet si on n'évoquait la place prise par les militaires placés en congé d'armistice et réemployés dans des fonctions nouvelles. Avec la perspective d'une armée réduite à 100 000 hommes, forces de l'ordre incluses, et à quelques dizaines de milliers d'hommes pour les colonies, tous les militaires ont craint de se retrouver sans emploi. Aussi, à l'automne 1940 apparaissent de nombreux projets visant à remplacer massivement les fonctionnaires par des militaires en congé⁽²⁷⁾. Finalement, à la suite de l'affaire de Dakar en septembre, l'armée parvient à maintenir une partie de ses effectifs et le remplacement des fonctionnaires par des militaires reste, au total assez limité. On compte sept préfets galonnés ou étoilés en poste en juillet 1941 et quatre sous-préfets à cette même date⁽²⁸⁾. Quelques militaires en congé d'armistice sont nommés dans des cabinets ministériels. Plus importante est leur présence dans la police : le colonel Groussard est nommé inspecteur général des services de la sûreté nationale en octobre 1941 et l'amiral Bard devient préfet de police de Paris en mai 1941 avant d'être nommé ambassadeur en Suisse un an plus tard. En octobre 1940, le capitaine de vaisseau de Rodellec du Porzic devient directeur des services de police de Marseille et en avril 1941, l'amiral Ven prend la direction de l'école de police de Paris⁽²⁹⁾. Après novembre 1942, la dissolution de l'Armée et le rattachement de certaines forces du maintien de l'ordre à l'organisation de la police, de nombreux militaires passent, de fait, sous l'autorité du ministre de l'Intérieur.

Beaucoup plus que dans l'administration, au sein de laquelle ils n'occupent jamais qu'une place marginale, les militaires choisissent l'engagement dans les Chantiers de la Jeunesse. Les premiers groupements sont créés le 31 juillet 1940 afin d'encadrer les classes de conscrits qui n'ont pas été engagées dans la campagne de 1940. Comme les clauses de l'armistice ne permettent pas de recréer une armée de conscription, le système du service obligatoire dans les Chantiers de la Jeunesse est petit à petit mis en place. Le savoir-faire des militaires, officiers et sous-officiers, est naturellement indispensable à cette nouvelle structure. La totalité de l'encadrement, soit près de 10 000 hommes, est donc composée de militaires, pour l'essentiel en congé d'armistice ou officiers de réserve. Pour la formation de ces cadres ainsi que ceux de l'armée et d'autres administrations civiles, on crée des

(27) Ces tentatives se heurtent à l'opposition des fonctionnaires civils, surtout dans les ministères qui insistent sur le caractère hautement spécialisé de leurs fonctions : cf. Marc Olivier Baruch, *op. cit.*, p. 291.

(28) René Bargeton, *Dictionnaire biographique des préfets, (septembre 1870- mai 1982)* Archives Nationales 1994 ; Philippe Lasterle, « Les officiers de Marine préfets par gros temps (1940-1944) », in Maurice Vaisse (dir.), *Les préfets, leur rôle et leur action dans le domaine de la défense de 1800 à nos jours*, L.G.D.J./Bruylant, 2001, p. 325-352.

(29) Robert O. PAXTON, *op. cit.*, p. 172.

« écoles de cadres » dont la célèbre école d'Uriage, placée sous l'autorité du commandant Dunoyer de Segonzac⁽³⁰⁾. Le commandant Guillaume de Tournemire dirige pour sa part les Compagnons de France, un groupement de jeunesse non officiel⁽³¹⁾.

Les grands mouvements de masse comme la Légion française des combattants n'ont pas autant de succès car le fait d'y adhérer heurte le traditionnel devoir de réserve des officiers d'active. D'ailleurs ces derniers ne reçoivent pas l'autorisation d'en faire partie et la possibilité n'est ouverte qu'aux officiers en non-activité⁽³²⁾. Il reste que d'éminentes personnalités comme le général Laure, qui occupe le poste essentiel de secrétaire général du chef du gouvernement à partir de sa libération de captivité en octobre 1940, est également le tuteur moral et l'inspecteur général de la Légion⁽³³⁾. D'autres officiers qui ne sont plus en situation d'activité, comme le colonel Heurtaux, le commandant Loustaunau-Lacau, le général François ou l'amiral de Labébie prennent des postes importants dans cet organisme à partir du mois de septembre 1940.

On trouve également quelques très rares militaires en deuxième section dans des postes plus « politiques », comme le Conseil national, créé pour servir de « substitut » aux chambres, mais qui n'aura jamais de véritable rôle (amiral Docteur, amiral Mottet, amiral Fernet⁽³⁴⁾) ; on en trouve aussi quelques-uns, mais en très faible nombre, dans les équipes locales, ou « délégations spéciales » qui ont remplacé les conseils généraux et municipaux dissous par le gouvernement de Vichy⁽³⁵⁾.

De la marée beige à la marée bleue ?

Comment ce « pouvoir militaire » évolue-t-il dans le temps ? La crise du 6 septembre 1940, qui voit le départ de Weygand en Afrique du Nord, marque une légère diminution du pouvoir des militaires en métropole. Ils sont en effet peu à peu désaisis de leur pouvoir de décision en matière de politique étrangère car les liaisons directes par l'ambassade d'Allemagne court-circuitent la voie de la DFCAA qui est désormais cantonnée à des questions d'exécution ou des négociations de détail. Wiesbaden se voit également dessaisi des questions économiques avec la création en avril 1941 de la délégation économique de Paris, dirigée par Yves de Boisanger qui négocie directement avec la commission allemande dirigée par Richard Hemmen. Enfin les préfets sont reconduits dans leurs prérogatives grâce à un

(30) Bernard COMTE *Une Utopie combattante, l'école des cadres d'Uriage 1940-1942*, Fayard, 1991, 639 p.

(31) Rozenn de KERANGAL-TOURNEMIRE, « Un mouvement de Jeunesse entre Révolution Nationale et Résistance : Les Compagnons de France 1940-1944 », Thèse de doctorat, université de Reims, 1999.

(32) Interdiction au personnel de l'armée de l'Air en activité d'adhérer à la Légion, note du Secrétaire d'État à l'Aviation n° 5885/CC du 28 novembre 1941, SHD-Air 3D 134.

(33) René LAURE, *Deux guerres en un siècle, t. 2, Documents pour l'histoire, de Vichy à l'Île d'Yeu*, Millau, éditions de Sauvebonne, 1999, 2001, 333 p.

(34) L'amiral Fernet devient secrétaire général du Conseil national le 17 février 1941, cf. *Aux côtés du maréchal Pétain*, op. cit., p. 161.

(35) Robert O. PAXTON (op. cit., p 173) cite l'exemple des généraux Duplat à Saint Étienne, Cartier à Annecy et signale que quatre des quatre-vingt-six conseillers municipaux de Paris sont des militaires. *JO*, décret du 18 novembre 1940 ; décret du 28 mars 1941 ; *Le Temps*, 20-21 décembre 1941.

allègement de l'état de siège le 14 septembre 1941, ce qui diminue d'autant le rôle des commandements militaires.

Cette perte de puissance en métropole est compensée par un accroissement du contrôle sur les colonies. En décembre 1940, la Syrie et le Liban sont confiées au général Dentz qui remplace l'ancien préfet de police, Jean Chiappe, mort dans un accident d'avion. Seule l'AOF reste aux mains d'un civil, le gouverneur général Pierre Boisson.

Avec l'arrivée de Darlan au pouvoir en février 1941, on assiste à la plus forte concentration de pouvoirs militaires et civils entre les mains d'un seul homme : Vice-président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, ministre de la Défense nationale, secrétaire d'État à l'Intérieur, secrétaire d'État à la Marine (contrôlant également l'Air) et également, compte tenu de la disparition de Huntziger en novembre 1941 secrétaire d'État à la Guerre par intérim. Le cumul de ces fonctions l'amène à s'appuyer sur des états-majors dans les départements ministériels qu'il dirige. Ainsi le capitaine de corvette Guichard est son chef de cabinet au secrétariat d'État à l'Intérieur. Il place également des affidés dans les lieux de pouvoir qu'il souhaite contrôler. Pour prendre quelques exemples : l'amiral Marzin est désigné pour seconder Jacques Benoist-Méchin dans les pourparlers militaires menés avec l'Allemagne⁽³⁶⁾ ; l'amiral Fénard est nommé secrétaire général permanent auprès de la Délégation générale du gouvernement en Afrique française le 21 juillet 1941 ; le capitaine de corvette Duvivier puis le capitaine de frégate Renon sont nommés adjoints à Pierre Marion, secrétaire général à l'Information et à la propagande. Darlan installe ses obligés, « les amis de Darlan ou ADD » selon un système de clientélisme. C'est alors que l'on parle de la fameuse « marée bleue » qui rappelle la « marée beige » de juillet-septembre 1940. Après avril 1942 et le retour de Laval, la place des militaires décroît. Darlan, qui reste commandant en chef des trois armées, tente alors de maintenir des contre-pouvoirs en maintenant des marins à des postes importants, mais le reflux de la marée bleue est véritablement entamé.

Novembre 1942 marque une nouvelle étape dans ce repli de l'influence des militaires car nombreux sont ceux qui choisissent de se désolidariser du gouvernement de Vichy pour reprendre la lutte en Afrique du Nord. Il reste auprès du Maréchal une dernière garde, mais ce sont les civils qui mènent le jeu. L'amiral Platon reste secrétaire d'État auprès du chef du gouvernement aux côtés de Fernand de Brinon et Jacques Benoist Méchin. Au secrétariat d'État à la Guerre, on trouve le général Bridoux qui est un féal de Fernand de Brinon. À la Marine, l'amiral Abrial a remplacé l'amiral Auphan, démissionnaire après le sabordage de la Flotte. À l'Air, les postes de secrétaire d'État, puis de secrétaire général à la défense aérienne, sont occupés par des personnalités de plus en plus effacées : les généraux Jannekeyn, Gastin et Moniot. Les colonies reviennent à l'amiral Bléhaut en mars 1943. Autour du Maréchal quelques fidèles : l'amiral Fernet, le commandant Bonhomme, auxquels on peut ajouter le général Campet, l'amiral Auphan et le capitaine de vaisseau Tracou.

La présence militaire a donc été importante à Vichy mais elle s'est affirmée pleinement pendant deux périodes bien déterminées : la « période Weygand »,

(36) Il démissionne de ce poste en juillet 1941 pour être remplacé par l'amiral Michelier.

jusqu'en septembre 1940 et la période Darlan de janvier 1941 à avril 1942. Pierre Laval semble avoir toujours cherché à limiter le poids des militaires au gouvernement comme dans l'administration. Mais la présence de ces militaires au pouvoir suffit-elle pour parler de pouvoir militaire ? Ont-ils réellement cherché à imposer leur politique ?

UNE POLITIQUE DES MILITAIRES ?

Dans les dictatures militaires, l'armée est imprégnée de l'idéologie du gouvernement au pouvoir et constitue son plus ferme soutien. Seuls quelques légers indices peuvent laisser croire que certains chefs militaires français ont brièvement eu cette tentation. Ainsi, un texte souvent cité du général Huntziger a été interprété dans ce sens. Il s'agit d'une note officielle envoyée le 25 octobre 1940 par le secrétaire d'État à la Guerre à tous les grands commandements et qui a donc valeur d'ordre. On y lit :

Autant l'armée devait, jusqu'ici, par souci de dignité, se tenir écartée de la mesquine politique que la rénovation nationale, entreprise sous le fouet de la défaite, a justement répudiée avec dégoût, autant elle se doit aujourd'hui de manifester son attachement total au régime nouveau [...] Tous les cadres et les hommes de l'armée nouvelle ont l'obligation stricte de devenir des partisans, au sens le plus noble du mot qui ne signifie pas des gens de parti mais des serviteurs ardents d'un même idéal, celui de la France renouée⁽³⁷⁾.

À notre connaissance, c'est le seul grand chef militaire qui aille aussi loin et utilise ouvertement le mot de « partisans ». Il suscite d'ailleurs immédiatement la surprise des ministres civils du gouvernement, en particulier Paul Baudouin, ministre des Affaires étrangères, qui indique dans son journal :

En fin de conseil, le général Huntziger nous lit une note assez inquiétante sur le moral de l'armée. Il veut demander aux officiers de prendre parti pour le Gouvernement et pour le Maréchal⁽³⁸⁾.

L'idée d'une politisation, même minime, de l'armée tombe toujours à plat. Ainsi Jacques Benoist-Méchin envoie, le 17 mai 1941, une note à l'amiral Darlan lui demandant si on ne pourrait pas créer un parti d'État à partir de la Marine, mais le projet reste sans suite⁽³⁹⁾. En fait, il ne faut pas accorder trop d'importance à ces tentatives qui semblent être des initiatives individuelles fort peu suivies d'effet. Au mot de « politisation » ou de « parti », les boucliers se dressent à l'intérieur même de l'armée française qui reste fidèle à son idéal d'apolitisme. La meilleure preuve de l'absence d'ambitions putschistes de l'armée, c'est que ce danger n'est jamais sérieusement envisagé. Les militaires sont très fortement critiqués, en particulier par les ministres civils et surtout par les collaborationnistes parisiens qui ne manquent jamais d'avoir la dent dure contre les galonnés au pouvoir à Vichy, jugés tous timorés et conservateurs. Or on ne les accuse jamais d'avoir voulu prendre le pouvoir. En deux mots, ils n'impressionnent pas. Les militaires eux-mêmes cèdent

(37) Circulaire n° 7381-3/Cab, 25 octobre 1940, SHD-T, 3P56.SEG.

(38) Paul BAUDOUIN, *Neuf mois au gouvernement, avril-décembre 1940*, La Table Ronde, 1948, p. 366.

(39) Cité dans Antoine VILLENEUVE, *op. cit.*, p. 71.

volontiers la place aux civils pour les questions qu'ils ne jugent pas être de leur domaine. Lorsque Darlan concentre une somme impressionnante de pouvoirs civils et militaires entre ses mains, il ne cherche pas à éliminer les civils du pouvoir et appuie une bonne part de sa politique sur certains d'entre eux, comme Pucheu, Marion ou Benoist-Méchin.

La direction de la politique de défense de la France

Weygand, l'artisan de l'arrivée massive des militaires à Vichy en 1940, ne semble pas avoir eu la volonté d'instaurer un quelconque pouvoir militaire. Son antiparlementarisme est patent, sa haine des gouvernements de la III^e République aussi, mais il souhaite que la France soit administrée par des hommes au courant des dossiers. Il rejoint parfaitement le maréchal Pétain dans cette voie, lui qui souhaite réhabiliter les techniciens et les spécialistes compétents au détriment des politiques⁽⁴⁰⁾. À cet égard il juge normal que les chefs militaires puissent avoir pouvoir de décision sur toutes les questions concernant la défense de la France au sens large. Le ravitaillement, la gestion des réfugiés, des contingents de jeunes, la négociation de l'armistice sont ainsi du ressort de l'armée car le pouvoir civil a failli, ou est trop désorganisé, et surtout, parce que la loi le prévoit et l'impose.

C'est donc la première raison de l'intrusion des militaires dans un champ qui outrepassa leur traditionnel cantonnement à l'obéissance au pouvoir civil. Une autre raison est purement conjoncturelle et nous l'avons déjà évoquée : il s'agit de la nécessité de continuer à servir son pays dans un contexte où l'armée doit disparaître. Les militaires cherchent dès lors plus à trouver un emploi qu'à prendre le pouvoir. On est bien loin de la dérive putschiste, les militaires ne veulent pas établir une dictature, mais simplement garder leur place dans la nation et être pleinement associés à la politique de défense nationale, conçue dans un sens très large.

Cependant, dans ce projet de défense nationale élargie, on retrouve un incontestable programme politique. En effet, la défense nationale, c'est aussi la lutte contre l'ennemi intérieur, contre les fauteurs de troubles qui pourraient faire basculer la France dans la guerre civile. Il ne faut pas oublier que les élites militaires françaises, par culture, raisonnent en fonction de références historiques et sont donc extrêmement inquiètes à l'idée d'une nouvelle Commune, comme après la défaite de 1870. Elles se souviennent également parfaitement bien des très graves troubles révolutionnaires qui agitèrent l'Allemagne et ses alliés après la défaite de 1918. C'est pourquoi la défense nationale au sens large inclut la volonté de reprise en main des Français et de « maintien de l'ordre » du pays. Il faut avant tout tuer dans l'œuf tout risque de guerre civile. Cette mission explique la part prise par les militaires dans la mise en place de la politique d'exclusion de Vichy. Celle-ci peut s'inscrire dans la continuité des mesures d'internement prises contre les « individus dangereux pour la sûreté de l'État » ou la répression des « menées antinationales ». On passe ainsi insensiblement d'une logique de « défense nationale élargie » à un pouvoir politique qui pourrait devenir discrétionnaire.

Cette logique peut expliquer également la volonté d'encadrement de la jeunesse. Là encore, il ne s'agit pas de propagande, ni d'endoctrinement, le mot

(40) Le vice-amiral Fernet parle du cabinet du 6 septembre 1940 comme d'un « conseil de gérance » composé exclusivement de spécialistes, (*Aux côtés du maréchal Pétain, op. cit.*, p. 22.)

« politique » n'est pas employé. D'ailleurs l'amiral Darlan le précise très clairement le 10 janvier 1942 :

L'armée ne fait ni politique intérieure ni politique extérieure, bien que ses officiers n'aient le droit d'ignorer ni l'une ni l'autre, quand ce ne serait que pour redresser le moral des hommes contre les propagandes dangereuses⁽⁴¹⁾.

Au nom du moral des soldats de l'armée de l'armistice ou des jeunes des Chantiers de la jeunesse, l'action de « contre-propagande » devient licite, ce n'est pas de la politique, c'est une mesure de « défense ». Dans les Chantiers, l'un des buts affichés est de redonner aux jeunes le sens des valeurs patriotiques et de leur faire comprendre les grands enjeux de la Révolution nationale. Les camps sont installés loin de l'influence « délétère » des villes afin de rendre les jeunes plus sensibles aux messages de leurs chefs. Tous les efforts faits en matière d'action sociale et de formation professionnelle visent également à proposer une alternative crédible aux idées communistes et socialistes sur le progrès social.

Le pouvoir militaire dans les colonies répond lui aussi à un objectif de défense. Il faut combattre les Gaullistes, les Anglais et les mouvements autonomistes. La charge de gouverneur ou de résident général est ainsi perçue comme une mission d'ordre militaire. Au nom de cette mission de défense, on assiste, en Afrique du Nord en particulier, à une concentration étonnante de tâches : les militaires s'intéressent aux questions économiques, industrielles ou au commerce extérieur. L'enjeu est de maintenir un niveau de ravitaillement suffisant et une prospérité économique minimale pour que la masse de la population ne bascule pas dans le camp adverse. L'objectif reste le maintien de l'ordre, dans une perspective de défense du territoire. Cette vision pragmatique, centrée sur la défense, explique que soient maintenus à leur poste des chefs militaires assez tièdes envers la Révolution Nationale, comme Noguès au Maroc. Ce dernier réussit comme nul autre à maintenir l'ordre, on le laisse donc en place. La priorité est à la sauvegarde des territoires, les enjeux politiques passent après⁽⁴²⁾.

Quant à la politique étrangère, elle fait elle aussi partie des tâches militaires dès lors que sont en jeu les moyens de défense de la France. L'armistice n'étant qu'une suspension d'armes, l'application de ses conventions doit rester l'affaire des militaires et ceci d'autant plus que l'on y négocie l'accroissement possible des forces armées françaises.

Les élites militaires se voient donc entraînées à effectuer des tâches politiques tout en restant convaincues qu'elles ne font pas de politique, que leur mission naturelle de défense est simplement étendue du fait de l'état de guerre. Il faut bien voir cependant que cette exigence, pour limitée qu'elle apparaisse, contient en germe une dérive putschiste. En effet la logique de défense nationale élargie peut, à l'extrême, rejoindre celle du « salut public » et s'avérer potentiellement totalitaire.

(41) Conférence faite le 10 janvier 1942 à l'hôtel thermal à Vichy par l'amiral de la Flotte F. Darlan, Ministre de la Défense nationale, devant les Officiers de l'État-Major de l'Armée et les Hauts Fonctionnaires du Ministère de la Guerre in Hervé COUTAU-BEGARIE et Claude HUAN, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, Economica, 1992, p. 464.

(42) Cf. sur ce sujet Maxime WEYGAND (général), *Mémoires*, tome 3, *Rappelé au service*, Flammarion, 1953, p. 340.

Selon cette dialectique, le pouvoir des militaires aurait pu devenir immense. En fait il a été limité par plusieurs facteurs. D'abord, les officiers, par leur tradition de réserve, se sont auto limités en matière d'engagement politique. Par ailleurs, les Allemands ont veillé à éviter qu'ils ne prennent trop de place. Ils faisaient moins confiance aux officiers, qu'ils soupçonnaient – souvent à juste titre – de préparer la revanche, qu'aux hommes politiques à leur solde qui étaient les fidèles propagandistes de l'idée de collaboration. L'occupant constitua donc un obstacle sérieux à la nomination d'officiers à des postes d'influence. Lorsque Darlan, mécontent de Marion, secrétaire général à l'Information, veut le remplacer par un officier de Marine, il admet que ce serait impossible car « les Fritz gueuleraient », il se résout donc à l'encadrer en lui imposant des adjoints militaires, le capitaine de corvette Duvivier puis le capitaine de vaisseau Renon⁽⁴³⁾.

Troisième obstacle à l'extension du pouvoir des militaires : les civils en poste à Vichy, qu'ils soient ministres, secrétaires d'État, secrétaires généraux ou administrateurs, font barrage à ces « marées » successives, beige ou bleue⁽⁴⁴⁾. Les mémoires de Joseph Barthélemy rapportent la fureur de Jacques Guérard lorsque, le 19 avril 1943, une loi autorisa les officiers et sous-officiers à être nommés à certains emplois dans les services administratifs de l'État sans qu'ils aient à satisfaire aux conditions exigées des fonctionnaires civils. « Ils n'ont, disait-il, qu'à se trouver un poste de commis de restaurant⁽⁴⁵⁾. »

Lorsqu'il reprend les rênes en avril 1942, Pierre Laval semble avoir perdu toute estime pour ces officiers déguisés en administrateurs. Ce sentiment est repris par la presse. Sous la plume d'un critique de Paris Soir, Bertrand Dupeyrat, on peut lire :

Tous ces militaires sécularisés, quel que soit leur grade, ont fait preuve de tant d'inexpérience, d'incapacité et d'incompréhension des réalités que l'opinion publique les a aussitôt mobilisés, dans l'anthologie des héros courtelinesques, aux côtés de l'adjudant Flick⁽⁴⁶⁾.

Si les militaires avaient été unis pour contrer ces attaques, peut-être auraient-ils pu préserver leur pouvoir, mais ce n'est pas le cas. Ils sont profondément divisés. Leur influence est limitée par leurs querelles internes et leurs politiques de défense divergentes.

Des politiques divergentes

En effet, on peut compter à Vichy au moins quatre types de politiques de défense différentes. La première d'entre elles, qui a les faveurs de Pétain et Weygand, est soutenue essentiellement par des officiers de l'Armée de terre comme Huntziger ou de Lattre. Son but est de recréer à terme une nation en armes efficace, nationale et patriote, confiante dans son encadrement. Pour cela, il faut former la

(43) Propos rapportés par Henri DU MOULIN DE LABARTHETE, *Le Temps des illusions, souvenirs (juillet 1940-avril 1942)*, Genève, G. Bourquin, 1946, p. 235. Cité dans Antoine VILLENEUVE, *op. cit.*, p. 78

(44) Marc-Olivier BARUCH, *op. cit.* p. 481

(45) Joseph BARTHELEMY, *Ministre de la Justice, Vichy 1941-1943, mémoires*, Pygmalion-Gérard Watelet, 1989, p. 147 (cité par Marc-Olivier BARUCH, *op. cit.* p. 481.)

(46) Marc-Olivier BARUCH, *op. cit.*, p. 481

jeunesse physiquement et moralement. Les officiers deviennent éducateurs et s'emploient à rétablir le prestige de l'armée entamé par la défaite⁽⁴⁷⁾. Ils s'efforcent d'apparaître comme les prêtres du cérémonial patriotique par tout un travail de propagande et de séduction – avec les prises d'armes, les levers de couleur – et de reconquérir ainsi l'opinion publique dont l'antimilitarisme a été encore accru par la débâcle. Ils cherchent également à disculper les chefs militaires et à reporter le poids du désastre de 1940 sur les parlementaires. Ce modèle d'armée de masse finit par échouer par manque de temps, de moyens, d'enthousiasme. Peu d'hommes ont le dynamisme d'un de Lattre, commandant de la XVI^e Région militaire ou d'un Schlessler, commandant du Deuxième Dragons à Auch. L'un et l'autre peuvent se prévaloir d'actions réellement novatrices dans l'esprit de « l'officier éducateur ». Ce modèle subit également la concurrence d'un autre, celui de l'armée moderne, soutenu par l'amiral Darlan et par les « officiers techniciens ».

Pour l'amiral Darlan, pour de nombreux marins, aviateurs ainsi que pour beaucoup de jeunes officiers essentiellement dans des armes savantes, l'armée ne pourra jouer un rôle dans la défense de la France que si elle représente une force moderne et crédible. Il faut donc tout faire pour obtenir un renforcement et une modernisation de l'armement : c'est l'un des résultats essentiels de la politique de collaboration militaire menée par Darlan. Mais il faut aussi modifier l'organisation de l'armée : le modèle d'armée de masse a fait, avec la défaite, la preuve de son inefficacité, seules les armées techniques et professionnalisées – comme la Marine – ont tiré leur épingle du jeu : il faut donc suivre leur exemple. C'est ce qu'explique Darlan le 10 janvier 1942 devant tous les grands commandants : il leur dit en substance et sans prendre de gants : vous êtes responsables de la défaite, vos troupes n'avaient pas de formation militaire, vous avez commis des erreurs. Et pour que ces erreurs ne se reproduisent plus, il faut réorganiser en profondeur l'Armée de terre et professionnaliser la formation⁽⁴⁸⁾.

Cette méthode connaît des débuts d'application, mais ne parvient pas à son terme : les renforcements en matériel restent limités, Darlan manque de temps pour tout réorganiser, il doit en outre compter avec une obstruction tenace des chefs de l'Armée de terre qui refusent toute remise en cause. Avec le retour de Laval en avril 1942, Darlan doit abandonner ses fonctions ministérielles pour garder seulement le commandement en chef. Sa politique de défense est directement remise en cause le ministre de la Guerre, le général Bridoux. Ce dernier, en effet, veut former les forces armées à la guérilla pour lutter contre les maquis et souhaite affirmer la souveraineté de la France par sa participation, même symbolique, à tous les combats où ses intérêts sont en jeu. Dans ce but, Laval crée, pendant l'été 1942, la Légion tricolore dans l'espoir de pouvoir l'utiliser pour combattre aux côtés des Allemands les éventuels débarquements alliés en métropole et dans les colonies⁽⁴⁹⁾. Avec les événements de novembre 1942 et la dissolution presque totale des forces armées de métropole, Laval et Bridoux persévèrent dans leur volonté de recréer une « armée symbolique », ils y

(47) Claude D'ABZAC-EPEZY, « La rénovation de la formation militaire à Vichy en 1941 », *Revue Historique des armées*, 2/2001, p. 17-30.

(48) Hervé COUTAU-BEGARIE et Claude HUAN, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, op. cit. p. 458-465.

(49) Journal du général Bridoux, 23 juin 1942, Archives nationales (AN) 3W104.

réussissent partiellement avec la renaissance d'un embryon de Marine, d'unités de défense aérienne et de régiments destinés au maintien de l'ordre.

Cette politique de défense, pourtant moins ambitieuse que les deux premières, a échoué comme les autres. Les Allemands ne souhaitent pas que la participation même symbolique des Français puisse leur donner un droit quelconque sur leurs colonies en cas de victoire de l'Allemagne et choisissent d'ignorer la Légion tricolore. Surtout Bridoux se heurte, spécialement après novembre 1942, à la résistance de beaucoup d'officiers haut placés, comme les généraux Jean Verneau, chef d'état-major de l'Armée de terre, ou Georges Revers, chef d'état-major du commandant en chef. Ceux-ci contribuent à créer dans la clandestinité l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) qui regroupe l'état-major et les grands commandements de l'armée d'armistice dissoute, sous l'autorité secrète du général Giraud à Alger⁽⁵⁰⁾. Après 1943, de nombreux militaires rejoignent l'ORA, mais aussi d'autres mouvements de résistance armée. Cependant, les officiers entrant en résistance laissent-ils toujours de côté leur projet politique ? S'il y en a qui combattent l'Allemagne sans se soucier de l'appartenance politique de leurs frères d'armes, d'autres ne poursuivent-ils pas dans la Résistance la lutte qu'ils ont menée auparavant contre les Gaullistes et les Communistes en cherchant à éviter que ces derniers prennent le pouvoir ou noyautent définitivement l'armée française à la Libération ? Il est difficile de parler de politique concertée, mais, si tel est le cas, elle a atteint certains de ses objectifs puisque nombreux sont les militaires « giraudistes » qui sont parvenus, à l'issue de la guerre, à prendre le pas sur les Gaullistes, à évincer les FFI communistes et à assurer leur propre continuité à la tête de l'armée française⁽⁵¹⁾.

Peut-on, au terme de cette étude, formuler des hypothèses qui expliqueraient l'importance numérique des militaires aux leviers de commandes de Vichy ? Il semble presque certain que leur présence est essentiellement justifiée par l'idée que, étant des spécialistes de la défense, ils doivent prendre en charge la politique de sécurité de la France. Ce constat est dans la droite ligne de la technocratie de l'État français qui tend à remplacer les hommes politiques par des spécialistes. Les élites militaires, qui participent enfin au pouvoir après des années de relégation, d'obéissance passive et de frustration cherchent dès lors à imposer une conception élargie de la défense qui inclut le maintien de l'ordre, la lutte contre les ennemis intérieurs et extérieurs et la défense de la souveraineté. Ces objectifs empiètent ainsi sur des domaines civils comme l'Intérieur l'administration des colonies, la Politique étrangère et la Jeunesse. Par ailleurs, défendre la France, c'est maintenir le moral des Français en menant auprès des jeunes une contre-propagande active qui pourrait bien ressembler à de l'endoctrinement politique... Par le biais de leur revendication à contrôler la défense de la France, les militaires auraient donc eu largement les moyens de peser fortement sur la politique de l'État français. Cependant, leur influence est restée limitée. Plusieurs raisons à cela : l'occupant

(50) Augustin OUDOT DE DAINVILLE, *L'ORA, la résistance de l'armée*, Paris-Limoges, Lavauzelle, 1974, 345 p. ; Bernard de BOISFLEURY, *L'armée en Résistance, France 1940-1944*, L'esprit du Livre éditions, 2005. 717 p.

(51) Robert O. PAXTON, *op. cit.*, p. 449-450. Claude D'ABZAC-EPEZY, « Épuration et rénovation de l'armée », in Marc-Olivier BARUCH (dir), *Une poignée de misérables, histoire des épurations professionnelles*, Fayard, 2003, p. 433-464.

allemand ne leur a jamais fait confiance, ils étaient plutôt impopulaires parmi la population comme au sein de l'administration et, surtout, ils étaient profondément divisés en coterie regroupées autour de grands chefs se détestant. Leurs initiatives politiques se sont donc annihilées mutuellement.

II

Désobéissance et trahison

LA GRÈVE DES OUVRIERS MÉTALLURGISTES À BERLIN EN JANVIER 1918 ET LA PARTICIPATION DE FRIEDRICH EBERT : UN CAS DE HAUTE TRAHISON ?

par Gerd KRUMEICH

Dans la période allant du 28 janvier au 2 février 1918 éclataient une série de grèves de protestation politique dans les centres industriels (Hamburg, Kiel, en Rhénanie et surtout à Berlin). Ce furent des mouvements de masse comme on n'en avait jamais vus en temps de guerre : entre 200 000 et 500 000 ouvriers métallurgistes descendaient dans les rues, non pour des revendications sociales (comme ils l'avaient fait en 1917) mais à des fins clairement et distinctement politiques.(1) Le feu avait été mis à la poudrière par les négociations de Brest-Litovsk, entre les soviets et les militaires allemands concernant une paix séparée pour le front Est. Depuis la fin 1917, les négociations avaient été arrêtées (Trotski). Négociations reprises depuis le 9 janvier, aboutissant au dictat féroce de Brest-Litovsk, prélude – par ses exigences démesurées – à la paix de Versailles, mais bientôt oubliée par les Allemands.(2) Or, sur le moment, en janvier 1918, la brutalité des exigences des militaires, les agissements ultra-annexionnistes de la « Ligue de la Patrie allemande » récemment créée par Tirpitz et alii, trouva une opposition forte dans les milieux d'extrême gauche et y fit renaître l'exigence d'en venir à une paix « sans annexions ni contributions ». Depuis le 14 janvier avaient éclaté les premières grèves politiques dans des usines métallurgiques de Vienne, en Autriche, ou plus de 700 000 ouvriers participèrent à la grève. Le haut commandement autrichien se vit obligé de retirer des contingents du front pour rétablir l'ordre dans les rues de la capitale. La grève avorta. Mais la traînée de poudre ne cessa s'enflammer : vers le 20 janvier, de grandes usines métallurgiques de la Ruhr se mirent en grève et, fait essentiel, depuis le 26 janvier, des résolutions politiques, émanant des milieux de la gauche parlementaire accompagnaient ce mouvement, à l'origine très spontané.(3) L'USPD et les spartakistes en profitèrent pour se placer à la tête du mouvement et pour proclamer la grève politique visant l'établissement d'une paix « sans annexions ni contributions », reprenant par-là la thèse bolcheviste, exprimée

(1) Wolfgang J. Mommsen, *Bürgerstolz und Weltmachtstreben. Deutschland unter Wilhelm II., 1890-1918*, Berlin, Prophyliën, 1995, p. 789-796; Heinrich August Winkler, *Der lange Weg nach Westen, t. 1: Deutsche Geschichte vom Ende des Alten Reiches bis zum Untergang der Weimarer Republik*, München, Beck, 2000, p. 358-60; Susanne Müller, *Burgfrieden und Klassenkampf. Die deutsche Sozialdemokratie im Ersten Weltkrieg*, Düsseldorf, Droste, 1974, p. 371-381; *Deutschland im Ersten Weltkrieg*. Von einem Autorenkollektiv unter Leitung von Fritz Klein, t. 3: *November 1917 bis November 1918*, Berlin, Akademie-Verlag, 1969, p. 135-178; voir pour cette période en général l'étude toute récente de Pierre Jardin, *Aux racines du mal : 1918, le déni de défaite*, Paris, Tallandier, 2005.

(2) Voir Gerd Krumeich (ed. en collaboration de Silke Fehleemann), *Versailles. Ziele-Wirkung-Wahrnehmung*, Essen, Klartext, 2001.

(3) Voir les études régionales : Volker Ulrich, « Der Januarstreik in Hamburg, Kiel und Bremen : Eine vergleichende Studie zur Geschichte der Streikbewegungen im Ersten Weltkrieg », in *Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte* 71 (1985), p. 45-74; Dieter Engelmann : « Der Januarstreik im rheinisch-westfälischen Industriegebiet », in *Jahrbuch für Regionalgeschichte* 9 (1982), p. 95-104; Walter Bartel : « Der Januarstreik in Berlin », in : Institut für Geschichte an der Deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin (éd.) : *Revolutionäre Ereignisse und Probleme in Deutschland während der Periode der Großen Sozialistischen Oktoberrevolution 1917/1918. Beiträge zum 40. Jahrestag der Großen Sozialistischen Oktoberrevolution*, Berlin, Akademie-Verlag, 1957, p. 141-183.

dans le décret de la paix proclamé par Lénine en octobre 1917. À Berlin, l'USPD fut particulièrement énergique : on organisait des protestations depuis le 10 janvier déjà et, à partir du 27 janvier, le mouvement de protestation faisait cesser le travail dans presque toutes les usines métallurgiques de Berlin. Le mouvement prit une ampleur telle que les dirigeants des socialistes majoritaires (MSPD) Ebert Scheidemann, Wels, etc., se virent contraints de réagir pour reprendre en mains le mouvement des ouvriers, pour ne pas faire « dégénérer » une protestation décidément très politique. La présidence du parti publia une résolution disant qu'il fallait se mettre à la tête des ouvriers protestataires pour « canaliser » le mouvement (« in geordneten Bahnen zu halten »⁽⁴⁾). Ce qui fut fait. Le 29 janvier, Ebert, Otto Braun et Scheidemann entrèrent dans le comité directeur du mouvement de grève pour faire contrepoids aux meneurs révolutionnaires spartakistes et USPD. Dans les journées qui suivirent, le mouvement prit une dimension toujours plus importante : ils allaient vers la foule, la haranguaient. La situation politique se détériora dans la mesure où le gouvernement militaire de Berlin (*Oberkommando in den Marken*) interdit, le 29 janvier, toute manifestation de grève, et le gouvernement décida de ne pas entrer en pourparlers avec les leaders (pourtant modérés !) des grévistes. Le gouvernement militaire fit plus encore : il interdit, le 29 janvier, toute activité du comité de grève. On appuya cette mesure en interdisant, pour une période de trois jours, la parution du journal officiel du parti social-démocrate, le *Vorwärts*, qui avait publié un manifeste.⁽⁵⁾ Mais le mouvement prit une allure accélérée : le 31 janvier eurent lieu, à Berlin, plusieurs manifestations – la plus grande sur la Spielwiese à Berlin-Treptow. Comme les autres, cette manifestation fut dispersée par la gendarmerie. Le résultat de l'affrontement : plusieurs morts et des centaines de blessés. Nombre de manifestants furent arrêtés et, surtout, le commandement militaire fit savoir que ceux qui n'auraient pas repris le travail avant le 4 février seraient immédiatement incorporés dans l'armée : la majorité des ouvriers étant aptes au service et n'en étaient dispensés qu'en raison de leur activité considérée comme nécessaire à la guerre (*kriegswichtig*). Dans les jours qui suivirent, environ 50 000 grévistes furent rappelés au front.⁽⁶⁾ Le mouvement de grèves avait donc avorté pour un moment (on ne discutera pas ici de ce que les grévistes y ont appris pour les mouvements qui ont éclaté depuis fin octobre 1918 et qui ont mené à la Révolution de novembre 1918).

Venons en donc au cas « Ebert », au procès en diffamation engagé à la Cour pénale de Magdeburg par le président Friedrich Ebert contre un journaliste de l'insignifiante *Mitteldeutsche Zeitung*, qui l'avait accusé en public d'avoir été un des dirigeants de la grève de 1918 et, partant, d'être un traître à la patrie (Friedrich Ebert a intenté plus de 150 procès en diffamation, pendant sa présidence entre 1919 et 1925). Ce fut un grand procès qui – il faut le noter – se déroula au moment même (1924) où la discussion concernant le « coup de poignard dans le dos » retint de toute façon l'attention publique. En effet, rien n'a plus envenimé la politique intérieure allemande de l'après-guerre de 1918 que l'affirmation, par les militaires et

(4) Cité par Miller, op. cit. (note 1), p. 376.

(5) Ibid.

(6) *Deutschland im ersten Weltkrieg*, op. cit. (note 1), pp. 155-157, 172. Voir aussi la source de base pour ces développements : Karl Brammer, *Der Prozeß des Reichspräsidenten Ebert*, Berlin, Verlag für Sozialwissenschaft, 1925. Il s'agit là d'une publication des actes du procès qu'entama Ebert contre ceux qui l'accusaient d'avoir participé à cette grève.

– à leur suite – par la droite nationaliste, que l’armée allemande n’aurait pas été battue, mais que le Reich aurait été forcé à la capitulation par les agitations « bolcheviques » suscitant le mécontentement des soldats qui perdirent ainsi leur ancien esprit de lutte.⁽⁷⁾

Le procès Ebert de Magdeburg fut un prolongement significatif de cette discussion autour du *Dolchstoß*, le « coup de poignard dans le dos ». Car ce qu’avait affirmé le journaliste de la *Mitteldeutsche Zeitung*, reprenant une lettre ouverte à Ebert publiée par un journaliste munichois, en venait à dire que Ebert, actuel président de la République, avait, en participant au mouvement de grèves, commis un acte de haute trahison, ayant pris le risque d’encombrer le ravitaillement en armes de l’armée.⁽⁸⁾ Ebert, tout comme ses avocats et témoins, protesta contre cette accusation en affirmant, depuis le tout début du procès de Magdeburg, que les leaders du parti social-démocrate « majoritaire » MSPD n’étaient entrés dans le comité que pour « mater la grève », que pour la faire avorter. « Nous avons voulu remettre l’ordre dans le mouvement, le canaliser », déclara un des témoins, Dittmann, au début du procès. Les défenseurs d’Ebert, et Ebert lui-même, affirmaient surtout qu’à tout moment il avait été partisan de la défense nationale, un des derniers partisans convaincus d’une politique du *Burgfrieden* (la fameuse « trêve » d’août 14). En fin de compte, la plupart des témoins des deux partis tombaient d’accord pour dire que Ebert ne fut nullement partisan de la grève et qu’il avait tenté de la faire avorter (*abwürgen*). Il n’empêche que les adversaires d’Ebert insistaient et ré-insistaient sur le fait, qu’objectivement, la présence de Ebert et des socialistes majoritaires au sein du comité de grève fit accréditer celle-ci, fit accroître d’une façon significative la foule en grève. Un fonctionnaire de l’ancien *Oberkommando in den Marken*, gouvernement militaire pendant la guerre, affirma clairement que selon les estimations de cette autorité militaire, l’officialisation du mouvement par les socialistes majoritaires le fit croître dans l’ordre d’un demi-million d’hommes.⁽⁹⁾ Ce qui suscita la protestation des défenseurs d’Ebert, ce fut surtout l’affirmation de ce même témoin militaire que le mouvement gréviste n’avait pris de l’ampleur que depuis l’entrée des dirigeants MSPD dans le comité de grève. Évidemment, on tenta de prouver que seule l’intervention démesurée des militaires avait fait dégénérer la grève en mouvement de masse et de protestation forcenée. Les avocats de Ebert et les témoins de son parti insistèrent, quant à eux, sur le patriotisme de l’actuel président de la République. Scheidemann surtout, l’autre grand leader du mouvement social-démocrate, fit un vibrant discours concernant les motifs patriotiques de leur engagement. Le problème qui se posait, c’était surtout le fait que nombre de témoins affirmaient avoir entendu Ebert dire aux grévistes, lors de son allocution (désabusée, il est vrai) qu’il fallait persister (« haltet ruhig aus ») et que leur mouvement

(7) Voir le travail de P. Jardin, op. cit. (note 1); Gerd Krumeich: « Die Dolchstoß-Legende », in Étienne François et Hagen Schulze (éd.): *Deutsche Erinnerungsorte*, Munich 2001, t. 1, p. 585-599 (avec bibliographie; une édition française de cet ouvrage est en préparation).

(8) À côté de la documentation de Brammer, voir: Gottfried Jasper: « Der Magdeburger Prozeß », in Friedrich-Ebert-Stiftung (éd.), *Friedrich Ebert 1871/1971. Mit einem Gedenkwort von Theodor Heuss*, Bonn, Inter Nationes, 1971, p. 109-120; Wolfgang Birkenfeld, « Der Rufmord am Präsidenten. Zu Grenzformen des politischen Kampfes gegen die frühe Weimarer Republik », in *Archiv für Sozialgeschichte* 5 (1965), p. 453-500; Konrad Bastobbe, *Der Prozeß des Reichspräsidenten Friedrich Ebert in Magdeburg*, Magdeburg 1997 (Magdeburger Gesprächsreihe, Heft 9).

(9) Voir Brammer, op. cit. (note 6), p. 49.

était justifié et suivi par de grands flots de sympathie dans le pays en entier. Ebert ne se souvenait pas avoir parlé de cette façon...⁽¹⁰⁾

Le jugement de la cour de Magdeburg était sans équivoque : en condamnant le journaliste pour diffamation (il avait appelé dans son article le président de la République « Fritze » Ebert, prénom familial et plutôt péjoratif), la cour insista sur le fait, qu'objectivement, le président Ebert s'était rendu coupable de haute trahison : il aurait affirmé, contre toute légalité, la légitimité des revendications des grévistes et il les aurait invités à poursuivre leur grève. La cour affirma ne pas avoir à prendre en considération des aspects politiques, historiques et moraux. On ne déciderait que sur un mode « objectif » du droit pénal. Or, selon l'article 89 du code pénal, est coupable de haute trahison celui qui, en temps de guerre, cause *avec préméditation*, un dommage à son pays. Cependant, il n'est pas nécessaire, dit le jugement, que le coupable ait voulu consciemment nuire à son pays. Cette distinction s'explique de la façon suivante : Ebert a nui à son pays objectivement en secourant les grévistes (= préméditation) ; il n'importe pas qu'il ait eu le dessein de nuire à son pays.⁽¹¹⁾

Ce fut le tollé. Pour la droite, il était désormais avéré que le président de la République avait trahi son pays en temps de guerre. Et l'on renchérit : les événements de janvier 1918 n'étaient que le préambule de la révolution de Novembre, qui – en somme – s'était déroulée de la même façon (grèves spontanées, mouvements de masse, leaders sociaux-démocrates accourant et se mêlant aux conseils ouvriers pour canaliser le mouvement...). Pour le public républicain et pour les juristes de tendance démocratique, le jugement de la cour de Magdeburg fut un scandale. Comme le fit remarquer Gustav Radbruch, éminent théoricien du droit, en suivant la logique du jugement, on pourrait tout aussi bien accuser Hindenburg et Ludendorff de haute trahison pour avoir effectué la retraite de 1917 sur la « ligne Hindenburg » et de même le chancelier Bethmann Hollweg pour avoir violé, avec préméditation, la neutralité belge en 1914, portant ainsi préjudice à la nation en guerre, puisque cet acte avait eu pour conséquence l'entrée en guerre de l'Angleterre... La droite, en revanche, demanda déjà qu'on porte accusation contre les membres du Reichstag, qui, avec préméditation, avaient voté la résolution de la paix en 1917, apportant par là un préjudice à la patrie en guerre, puisque cet acte aurait renfloué l'énergie des alliés...

Radbruch et le parti pro-Ebert parmi les juristes allemands demandaient surtout qu'on considère le facteur subjectif, donc la volonté d'Ebert de « canaliser », voire d'étouffer la grève. Ils avaient sans doute raison de s'opposer à ce *distinguo* hardi et tout à fait partisan du juge de Magdeburg qui voulait distinguer entre « préméditation » et « intention », ouvrant par là l'écluse de toutes les velléités imaginables, comme en témoignent les exemples cités.⁽¹²⁾

Quant à l'historiographie de l'évènement, on constate une rare unanimité dans la réprobation portée contre ce jugement inique et emblématique de l'anti-républicanisme des magistrats sous la République de Weimar, cause profonde de son

(10) Ibid., pp. 125 sq.

(11) Ibid., pp. 145 sq.

(12) Prise de position de Radbruch et autres dans : Brammert, op. cit. (note 6), p. 162 sq.

instabilité. De Hans Mommsen à Heinrich August Winkler, Hagen Schulze, Hans-Ulrich Wehler et autres, l'argument est partagé et n'est pas sujet à nuances.¹³ Seuls les historiens de l'ex-RDA ont d'une certaine façon boudé : ils voulaient avant tout prouver que le mouvement gréviste fut héroïquement organisé par les spartakistes et ils reprochaient amèrement à Ebert, Scheidemann et les autres « renégats centristes » d'avoir voulu, de leur propre aveu, « canaliser », voire étouffer ce vaste mouvement qui aurait pu amener une paix révolutionnaire dès janvier 1918⁽¹⁴⁾.

Très curieusement, ni chez les juristes pro-Ebertiens, ni chez les historiens de gauche (ni de droite, du reste), l'argument principal des adversaires d'Ebert ne se trouve sérieusement discuté, à savoir l'argument émis par les autorités militaires de Berlin. Ils avaient insisté pendant le procès Ebert aussi bien que dans les documents datant de janvier 1918 sur le fait que la situation pour eux se présentait de la façon suivante : a) Il y avait eu une interdiction formelle de la grève et de la participation au comité de grève, interdiction conforme aux lois régissant l'état de siège ; b) Les autorités militaires contrôlaient facilement le mouvement spontané et organisé par les seuls gauchistes, mais le mouvement avait débordé depuis et par l'intervention des leaders modérés qui l'avaient pour ainsi dire accrédité et légalisé aux yeux de la foule. Ebert et les autres furent donc seuls coupables des sévérités auxquelles devait avoir recours l'autorité militaire pour rétablir l'ordre et pour faire rentrer les ouvriers dans les usines, usines d'armements, bien entendu !

Il me semble qu'il s'agit là d'un argument qui mérite réflexion et critique historique 80 ans après.

Je ne discuterai pas le côté opportuniste de l'action d'Ebert, opportunisme qu'a effleuré Susanne Miller dans sa mise au point désormais classique. Elle dit que, très clairement, Ebert et Scheidemann avaient peur que le mouvement prenne de l'ampleur sans intervention des majoritaires et de là, crédibiliserait l'action des socialistes indépendants (USPD) et des spartakistes auprès des foules de Berlin, ce qu'il fallait éviter dans la mesure du possible. Canaliser le mouvement gréviste, l'étouffer, avait donc un aspect de politique intérieure au parti social-démocrate et n'était pas dû à la seule exigence de maintenir intacte la production d'armes pour la guerre (la défense de la patrie...)⁽¹⁵⁾

Mais j'aimerais élargir le débat et insister sur une dimension qui n'est qu'effleurée dans la discussion historique du procès Ebert, à savoir la dimension quasiment tragique du conflit. Il était inévitable qu'Ebert aille au-devant de la foule pour la calmer, pour la canaliser. Il était en même temps inévitable que cette action légitime les revendications pacifistes de la grève politique. Ebert voulait garantir la défense de la patrie, il était un des rares adeptes, en 1918, du *Burgfrieden* de 1914

(13) Heinrich August Winkler, *Der Schein der Normalität. Arbeiter und Arbeiterbewegung in der Weimarer Republik, 1924-1930*, Bonn/Berlin, Dietz, 1985, p. 229 sq.; ders.: *Weimar 1918-1933. Die Geschichte der ersten deutschen Demokratie*, München, Beck, 1998, p. 276; Hagen Schulze, *Weimar. Deutschland 1917-1933*, Berlin, Siedler, 1982, p. 294-295. Hans-Ulrich Wehler, *Deutsche Gesellschaftsgeschichte, t. 4: Vom Beginn des Ersten Weltkrieges bis zur Gründung der beiden deutschen Staaten 1914-1949*, München, Beck, 2003, p. 412; Hans Mommsen, *Aufstieg und Untergang der Republik von Weimar, 1918-1933*, München, Econ-Ullstein-List, 2004, pp. 291-292.

(14) Bartel, op. cit. (note 3), p. 183; *Deutschland im ersten Weltkrieg*, op. cit. (note 1), p. 173.

(15) Miller, op. cit. (note 1), p. 375 sq.

– mais il voulait aussi en venir à une paix négociée (sauvegardant les droits, possessions et garanties de sécurité pour l'Allemagne). Dans l'ensemble, pour Ebert comme pour tous les décideurs allemands de ce moment-là, la guerre était une question politique, elle restait soumise à des considérations de politique intérieure. Il en allait de même pour les militaires : Ludendorff ne refusait-il pas de faire appel à une levée en masse (comme la préconisait Rathenau) en octobre 1918 par crainte de créer le désordre et la Révolution à l'intérieur ? Hindenburg n'avait-il pas exclu, en 1917 déjà, une mobilisation totale de la nation en affirmant simplement : « on ne fait pas la guerre avec des hommes de plus de 60 ans » ? La société allemande, dans son ensemble, était loin de préconiser une guerre totale (comme le montrent les déficits de la propagande « raisonnée » de l'Allemagne qui évite – dans un esprit étriqué de censure militaire, le vrai appel aux masses selon l'exemple de la propagande alliée). Tenir en laisse, contrôler la foule était la devise de tous les dirigeants et responsables, ne pas permettre que la guerre dégénère, ni se totalise. Voilà l'ultime différence avec la France, où la parole de Clemenceau fit se taire (ou presque) toutes les délibérations pacifistes ou quasi-pacifistes : la guerre, rien que la guerre. C'était bien la guerre totale que préconisait le Tigre, une guerre de défense, d'affranchissement où il n'y avait pas de quolibet ni de discussion possibles. L'Allemand se trouvant en France, il fallait l'en faire sortir, voilà tout. Pour l'Allemagne, la discussion était plus compliquée, plus rancunière, plus politique dans la mesure où l'affirmation de concourir à la défense du pays demandait des raisonnements de plus en plus complexes. Impossible de convaincre les masses, après quatre ans de guerre et toutes les discussions autour des buts de guerre et la « plus grande Allemagne », qu'il s'agissait de la défense du territoire et non d'une guerre d'agression. Comment donc tenir en laisse et canaliser une foule exigeant de plus en plus une fin de guerre sans annexions ni contributions ?

Et, puisque la guerre restait fonction de la politique, en Allemagne, de 1914 à 1918, on ne saurait s'étonner de voir qu'elle restait affaire politique et cause de déchirements intérieurs dans l'après guerre de 1918. La légende du coup de poignard dans le dos est le résultat de cette discussion ininterrompue depuis 1915 au plus tard. Le concept de la Nation au-dessus des partis ne pouvait s'enraciner dans les cœurs parce que la nation ne s'était jamais présentée comme un véritable État de défense du territoire.

Je conclus : en janvier 1918, Ebert ne pouvait faire autre chose que ce qu'il fit, et il était de bonne foi en voulant canaliser le mouvement de grève. Mais la même bonne foi politique doit être attribuée aux autorités militaires et civiles. La politique d'Ebert n'était pas la leur. Une dénomination commune, un *tertium movens*, n'existait pas, la patrie en guerre restant fonction de la politique des partis et des factions politiques. Conflit indissoluble parce que l'affirmation de base n'était plus justifiable à ce moment-là : cette guerre-là n'était pas, au fond, une guerre de défense du territoire et de là, la Nation ne s'érigait pas au-dessus de la politique et des conflits entre partis.

LES REFUS D'OBÉISSANCE DANS LA MARINE ALLEMANDE EN 1918 : UNE « MUTINERIE LÉGALE » ?

par Pierre JARDIN

Les refus d'obéissance opposés par les marins d'unités de la flotte de haute mer à l'ordre de sortie donné par leurs chefs le 29 octobre 1918 sont généralement considérés comme le premier acte de la « révolution de novembre ». Ainsi Pierre Renouvin écrit-il : « À l'intérieur, les troubles que le gouvernement redoutait ne sont plus une simple menace : le 3 novembre, à Kiel, un mouvement révolutionnaire a éclaté. L'origine ? Une rébellion des équipages de la flotte. Le haut commandement naval avait décidé à la fin d'octobre, de tenter une sortie des escadres ; il ne voulait pas que la flotte de haute mer, immobile depuis la bataille du Jutland, sombrât dans la capitulation générale sans avoir pris part aux derniers combats⁽¹⁾. »

« Rébellion », « mutinerie », « sédition » : ces termes couramment employés pour évoquer le mouvement de 1918 renvoient tous à la même idée de refus de reconnaissance de l'autorité légale et d'opposition armée aux ordres de cette autorité. Cette interprétation est d'ailleurs confortée par les interprétations qui en sont données, immédiatement après les événements, aussi bien à droite qu'à l'extrême gauche. Curieusement proches, elles lui attribuent les unes comme les autres un sens politique. Pour la droite, c'est la manifestation d'une bolchevisation de l'armée allemande, et on ne craint pas d'affirmer que le mouvement est téléguidé par Moscou. Pour l'extrême gauche, les marins font figure d'avant-garde du prolétariat, apportant par leur exemple une contribution importante au mouvement lancé par la révolution soviétique d'octobre. D'un côté comme de l'autre en outre, novembre 1918 est vu comme le prolongement des incidents qui avaient déjà éclaté dans la flotte de haute mer en juillet 1917, ce qui tend à suggérer l'idée d'une opposition ancienne à la guerre qui aurait déjà gagné une partie des forces armées.

Ces interprétations ne rendent pas compte de ce qui s'est réellement passé, ni des intentions des marins. Ceux-ci ont voulu en effet, de façon très consciente, défendre la légalité nouvelle qui venait d'être instaurée en Allemagne. Aussi n'est-ce pas par goût de la provocation que le titre de cet exposé parle de « mutinerie légale », mais bien parce que cette expression paradoxale rend parfaitement compte de l'événement. La célèbre phrase de Talleyrand, un orfèvre en la matière, selon lequel « la trahison est évidemment une question de date », peut tout aussi bien s'appliquer à la mutinerie. Lorsque l'ordre légal a connu une mutation telle que l'autorité d'hier a été dépossédée de son pouvoir, n'est-il pas légitime de s'y opposer, et au besoin par les armes, si elle refuse d'accepter son nouveau statut ?

C'est donc d'abord le problème de l'évolution politique – ou plutôt de la révolution – qu'a connue l'Allemagne en octobre 1918 qu'il faut aborder pour cerner correctement la problématique de la « mutinerie » de 1918.

(1) Pierre Renouvin *La crise européenne et la première guerre mondiale*. - Paris, PUF, 1962, p. 624.

LA RÉVOLUTION ALLEMANDE D'OCTOBRE

Le gouvernement Max de Bade

Le 29 septembre 1918, à Spa, les instances politiques et militaires dirigeantes du *Reich* prennent la décision de procéder à un changement de gouvernement et d'introduire une démarche visant, à la demande de l'état-major, à obtenir l'ouverture de négociations en vue d'un armistice et de la paix. Cette décision a été provoquée par l'adjoint de Ludendorff, le colonel Heye qui, convaincu que l'armée va à la catastrophe, a obtenu le 26 septembre du représentant de l'*Auswärtiges Amt* auprès de l'*OHL*, Lersner, qu'il fasse venir à Spa le secrétaire d'État Hintze auquel Ludendorff n'a pu jusque-là se résoudre à révéler que la situation est sans issue.

Si l'on ne sait pratiquement rien à Berlin des réalités de cette situation, on y a engagé depuis un certain temps des réflexions que des sondages dans les pays neutres ont permis d'alimenter. L'*OHL* s'étant toujours obstinément refusée à toute idée de compromis, alors que la majorité du *Reichstag* y incline, on pense créer un climat favorable à une ouverture en procédant au remplacement du gouvernement Hertling, dans lequel les ennemis du *Reich* n'ont aucune confiance parce qu'ils le considèrent comme un simple exécutant des volontés des militaires, par un gouvernement qui pourrait sembler issu de la majorité du parlement. Pour Hintze, c'est la condition préalable à toute démarche, condition d'autant plus essentielle qu'il envisage de s'adresser au président des États-Unis, le seul des adversaires de l'Allemagne qui ait fait connaître ses buts de guerre. Or, Wilson n'acceptera d'entrer dans le jeu que s'il a en face de lui un gouvernement qui ait au moins l'apparence d'un gouvernement parlementaire.

Mais même s'il donne à cette manipulation le nom fumeux de « révolution par en haut », Hintze n'envisage en aucun cas une révision constitutionnelle. Dans le décret soumis à la signature de Guillaume II et rendu public le 30 novembre, l'empereur se contente d'affirmer sa volonté d'appeler des hommes « portés par la confiance du peuple » à prendre une part plus grande aux devoirs et aux droits du gouvernement. Même si l'on peut comprendre que la confiance du peuple se manifeste par une élection et qu'elle en est l'étalon, rien ne dit explicitement que les hommes auxquels on va faire appel siègent au parlement et aucune allusion n'est faite à un possible remodelage du texte fondamental qui érigerait ce choix en principe. La volonté impériale reste souveraine, et le choix qui est fait comme nouveau chancelier du prince héritier d'une famille régnante, Max de Bade, n'annonce pas vraiment de changements radicaux.

Ce choix est d'ailleurs très mal accueilli au *Reichstag*. Les députés se montrent pour le moins critiques, comme Erzberger qui demande si « ce monsieur peut comprendre le programme de la majorité sans qu'on le lui explique⁽²⁾ ? », voire franchement hostiles, comme Scheidemann qui dit de son côté qu'on « ne pourra faire avec le prince ni parlementarisation, ni démocratisation⁽³⁾ ». Pour vaincre leurs

(2) *Quellen zur Geschichte des Parlamentarismus...*, I/2, doc. n° 6, p. 29.

(3) *Ibid.*, p. 30.

réticences, il faut révéler aux députés que l'armée est au bord du désastre et qu'on leur demande de couvrir une opération de sauvetage en apportant au gouvernement en formation une caution morale.

Conscient de cette situation, le nouveau chancelier présente dans le discours qu'il prononce devant le *Reichstag* le 5 octobre le décret impérial du 30 septembre comme « le début d'une nouvelle époque dans l'histoire intérieure de l'Allemagne⁽⁴⁾ » et la formation de son propre gouvernement comme l'annonce d'une « transformation radicale de la conduite politique du *Reich*⁽⁵⁾ ». Les postes diplomatiques dans les pays neutres reçoivent de leur côté des instructions les invitant à orienter la presse dans le même sens. La formation du nouveau gouvernement doit être présentée comme le « succès décisif de la démocratie et du système parlementaire⁽⁶⁾. »

En fait, ce qui est présenté comme « succès décisif » ou « transformation radicale » se réduit concrètement à l'annonce d'une petite révision constitutionnelle qui doit permettre aux trois députés qui entrent au gouvernement de conserver leur siège au *Reichstag*. Pour le reste, Max de Bade se contente d'affirmer que « la façon dont le gouvernement a été formé [...] n'est pas quelque chose de provisoire, mais qu'à la paix il ne sera plus possible de former un gouvernement qui ne s'appuie sur le *Reichstag* et dont les personnalités dirigeantes n'en soient issues⁽⁷⁾ ». Le cas ferait donc jurisprudence et la parole du prince devrait suffire à garantir le changement. C'est évidemment insuffisant et d'ailleurs on se soucie tellement peu d'éviter au nouveau gouvernement les apparences d'un expédient provisoire que l'on ne se préoccupe même pas d'entourer sa formation des formes convenables. La déclaration de Max de Bade, le 5 octobre, n'est suivie d'aucun débat, le président du *Reichstag* décide l'ajournement immédiat malgré les objections du socialiste indépendant Haase et du Polonais Seyda⁽⁸⁾, et l'assemblée n'est pas davantage invitée à manifester son soutien au gouvernement par un vote de confiance public, pratique on ne peut plus parlementaire.

La pression en faveur d'un changement de constitution

Le choix de Max de Bade s'explique par le fait qu'il passe pour libéral, et que les diplomates pensent pouvoir utiliser cette image à l'extérieur. Or cette image est brutalement ternie par la publication par la *Freie Zeitung* de Berne le 9 octobre d'une lettre du 12 janvier 1918 que Max avait adressée à son cousin le prince de Hohenlohe, résident en Suisse, dans laquelle il disait son hostilité au régime

(4) *Verhandlungen des Reichstags. 13. Legislaturperiode. II. Session*, Bund. 314, Stenographische Berichte, 192. Sitzung, 5 octobre 1918, p. 6152.

(5) *Ibid.*, p. 6151.

(6) Politisches Archiv des Auswärtigen Amts (PA/AA), Botschaft den Haag. Frieden geheim, tel. nr. 647 du sous-secrétaire d'État Stumm, 5 octobre 1918.

Ce télégramme est parti à 8 h 05 du matin, donc avant l'intervention de Max de Bade.

(7) *Ibid.*

(8) *Verhandlungen des Reichstags. 13. Legislaturperiode. II. Session*, Band 314, Stenographische Berichte, 192. Sitzung, 5 octobre 1918, p. 6153 - 6154.

parlementaire⁽⁹⁾. Le 10 octobre, constatant l'effet désastreux produit par cette publication, Max déclare devant les secrétaires d'État sans portefeuille qu'il est prêt à se retirer s'il s'avère que l'affaire met en péril la démarche de paix. C'est l'avis des socialistes qui adoptent un ton très dur. Le 12 octobre, Scheidemann déclare que la note allemande qui doit partir le jour même ne peut porter la signature du prince : « Cet homme ne peut rester à la tête du *Reich*⁽¹⁰⁾. » Ebert est tout aussi ferme : le prince doit partir, parce que « la première exigence pour l'Allemagne est un gouvernement qui dise d'une voix claire et nette qu'il veut mener une politique droite et loyale⁽¹¹⁾ ».

Pourtant, les socialistes renoncent finalement à exiger le départ du prince et préfèrent utiliser la crise pour donner un coup d'accélérateur au processus de changement démocratique en cours. Le 13 octobre, Max de Bade fait officiellement sien le programme de gouvernement que la majorité du *Reichstag* avait défini le 30 septembre⁽¹²⁾. Le caractère « parlementaire » du gouvernement s'accroît nettement le 15 octobre avec une vague de nominations au gouvernement de députés, dont quatre socialistes⁽¹³⁾. C'est la première étape d'un glissement qui inquiète de plus en plus les conservateurs et qui s'accroît lorsqu'un membre éminent du *Zentrum* pose publiquement la question de la place future de l'armée dans le système institutionnel, peu avant que ne s'ouvre au *Reichstag* un débat sur la révision de la constitution.

Le 20 octobre en effet, le *Berliner Tageblatt* publie un long article de Gothein consacré au problème du désarmement dans lequel celui-ci annonce pour l'avenir un système de limitations très larges, menées parallèlement, sous contrôle international, dans l'ensemble des États. Une des conséquences en sera pour l'Allemagne l'abolition du système que ses adversaires désignent comme « militariste », l'institution militaire devant être placée sous le contrôle du politique. Gothein met ainsi indirectement en cause le « pouvoir de commandement » du souverain, la *Kommandogewalt* dont l'armée tire son statut d'indépendance face au gouvernement.

(9) À la suite d'un discours prononcé par Max le 14 décembre 1917 devant la Première chambre du Grand-Duché de Bade, Hohenlohe avait publié le 29 décembre dans la *Neue Zürcher Zeitung* un article où il soulignait l'importance de cette intervention. Max lui avait écrit pour le remercier, déclarant entre autre : « Les journaux de gauche et avant tout la *Frankfurter Zeitung* – pour laquelle j'ai la plus grande antipathie – m'assomment de leurs louanges, quoique j'ai assez nettement stigmatisé le mot d'ordre de la démocratie et toutes les formules des théoriciens politiques y compris "parlementarisme" ». Il ajoutait quelques aménités à propos de la majorité du *Reichstag* et de la "résolution de paix" de juillet 1917. L'image libérale du prince reposait donc pour le moins sur un malentendu.

Il semble que Hohenlohe ait montré la lettre à Mühlton et qu'ils l'aient communiquée aux agents du Bureau français de presse de Berne, qui se seraient chargés de la rendre publique. Ils en auraient fait parvenir une copie à Washington pour mettre Wilson en garde.

(10) *Quellen zur Geschichte des Parlamentarismus...*, I/2, doc. n° 47, p. 148.

C'est effectivement le secrétaire d'État Solf qui signe la 2^e note allemande.

(11) *Ibid.*, p. 155.

(12) PA/AA, Deutschland 137/8, notice Solf du 14 octobre, zu A 42924.

(13) Bauer prend la tête d'un nouvel Office, le *Reichsarbeitsamt*, David devient sous-secrétaire d'État à l'*Auswärtiges Amt*, deux socialistes sont nommés respectivement sous-secrétaires d'État au *Kriegsernährungsamt* et au *Reichs-Wirtschafts-Amt*.

Le 22 octobre, le *Reichstag* est invité à se prononcer sur deux propositions de loi constitutionnelles présentées par Max de Bade. La première doit autoriser les secrétaires d'État sans portefeuille à représenter le chancelier au *Bundesrat*. La seconde prévoit que l'empereur reste maître de déclarer la guerre de sa propre initiative en cas d'agression soudaine, mais doit dans tout autre cas soumettre sa décision à l'approbation non seulement du *Bundesrat*, mais aussi du *Reichstag*. Les réactions des représentants de la majorité sont mitigées. Sans doute saluent-ils les efforts du prince qui leur semble s'engager dans la bonne direction, mais hésite devant les vraies décisions. Ainsi le centriste Herold demande-t-il que la constitution prévoit explicitement la responsabilité du chancelier devant le parlement, ainsi que l'obligation du contreseing du ministre de la Guerre pour les nominations d'officiers – ce qui suspendrait ipso facto l'exercice du « pouvoir de commandement » impérial.

Le plus déterminé est Ebert. Le leader socialiste rappelle que Wilson a demandé la « suspension de tout pouvoir arbitraire qui puisse secrètement et par sa seule volonté troubler la paix du monde⁽¹⁴⁾ ». Mais il rappelle aussi que c'est une exigence ancienne de son parti, renvoyant sur ce point à l'affaire du *Daily Telegraph* de 1906, et que malgré les apparences, il ne s'agit pas de s'incliner devant la volonté du président américain mais de permettre au peuple allemand d'accéder à une démocratie à laquelle il aspire depuis longtemps. La constitution doit donc être amendée de façon à ce que la forme parlementaire du gouvernement y soit ancrée de façon irréversible, tout ce qui exerce une autorité publique doit dépendre du seul chancelier responsable devant le parlement, ce qui implique en particulier la destruction du pouvoir « absolu » du Grand État-Major et l'abolition de la loi sur l'état de siège qui permet aux militaires d'exercer un pouvoir sans partage en Allemagne. En demandant la soumission du Grand État-Major à l'autorité civile et l'abolition de la loi sur l'état de siège, Ebert s'en prend directement aux fondements mêmes du système militaire.

Finalement, c'est du *Reichstag* que viennent les initiatives décisives. Le 26 octobre, il adopte une proposition de loi déposée par les représentants de la majorité en vue d'amender la constitution. La nécessité pour le chancelier d'avoir la confiance de l'assemblée doit être inscrite dans le texte, tout comme le fait qu'il porte la responsabilité de tous les actes de nature politique qu'il accomplit au nom de l'empereur dans le cadre des pouvoirs que la constitution reconnaît à celui-ci. La nomination, l'affectation, l'avancement et la mise à la retraite des officiers et des fonctionnaires de la Marine et de l'armée de terre seront soumis au contreseing du chancelier, et par ce biais les forces armées au parlement⁽¹⁵⁾. La majorité a complètement débordé le gouvernement, manifestant sa volonté d'aller de l'avant et de provoquer des changements radicaux, malgré l'opposition des conservateurs qui, la veille, ont demandé par la voix du comte Westarp un changement de l'ordre du jour, arguant que le *Reichstag* a mieux à faire que de procéder à des changements constitutionnels alors que l'on vient de connaître à Berlin la note de Wilson du 24 que les militaires interprètent comme l'exigence d'une capitulation militaire.

(14) *Verhandlungen des Reichstags. 13. Legislaturperiode. II. Session*, Band 314, Stenographische Berichte, 192. Sitzung, 22 octobre 1918, p. 6161.

Ebert cite le texte de l'allocation prononcée à Mount Vermont par Wilson le 4 juillet, repris dans la note américaine du 14 octobre.

(15) *Verhandlungen des Reichstags. 13. Legislaturperiode. II Session*, vol. 325, Anlagen zu den stenographischen Berichten, Aktenstück Nr. 1984.

Les dispositions adoptées le 26 octobre par le *Reichstag* constituent un changement radical, une véritable révolution qui enterre le système de Bismarck et donne au Reich une nouvelle constitution⁽¹⁶⁾.

Les relations avec Ludendorff

Dans l'esprit de Ludendorff, le gouvernement de Max de Bade n'est qu'un pavent. Sa constitution doit permettre d'obtenir un armistice en jouant le jeu de la bonne volonté apparente envers Wilson, tout en faisant endosser aux parlementaires une paix qui ne sera certainement pas bonne (encore qu'on se fasse beaucoup d'illusions sur ce point) et en préparant le retour aux vieilles méthodes. Mais Ludendorff prend progressivement conscience de l'erreur qu'il a commise en se plaçant de lui-même entre les dents d'une tenaille. D'un côté, Wilson n'est pas prêt à accorder un armistice sans obtenir de solides garanties et en particulier que l'Allemagne abandonne les dernières cartes sur lesquelles Ludendorff compte, les territoires occupés qu'il menace de ravager en cas d'échec de la négociation. De l'autre, les députés ne semblent pas vouloir se contenter du rôle de faire-valoir qu'on veut leur attribuer et demandent une participation effective au pouvoir, avant de prétendre en transformer les structures.

Soucieux de bloquer une évolution politique qu'il ne peut admettre, Ludendorff ne voit qu'une solution, celle de provoquer une rupture de la négociation en cours et une relance de la guerre. Le 22 octobre, il autorise le groupe d'armées *Deutscher Kronprinz* à commencer l'aménagement d'une nouvelle ligne de défense Anvers-Meuse, c'est-à-dire à raser une partie des approches de plusieurs villes belges afin de dégager les champs de tir de l'artillerie. Le conseil politique du gouverneur de Belgique, le baron Lancken, lorsqu'il a connaissance de ces instructions, relève dans un télégramme pour Berlin que leur application « aurait inéluctablement comme conséquence la rupture immédiate de toutes les négociations⁽¹⁷⁾ ».

Prises sans consultation de Berlin, elles apparaissent comme une véritable mesure de sabotage. Ludendorff est maintenant décidé à s'opposer à la politique de concessions du gouvernement et prend d'ailleurs clairement position sur ce point dans une directive du 23 octobre qui n'est pas seulement adressée aux armées, mais aussi aux généraux commandants les régions militaires et aux attachés militaires à l'étranger⁽¹⁸⁾. Il y porte un jugement très négatif sur la réponse que le gouvernement allemand a adressé à Wilson le 20 octobre en réponse à la note de celui-ci du 14⁽¹⁹⁾, qui va, dit-il, « au-delà des limites des concessions acceptables d'un point de vue

(16) Cette nouvelle constitution est promulguée le 28 octobre 1918 (*Reichs-Gesetzblatt*, Jahrgang 1918, Nr. 144, p. 1273 - 1275) et entre en vigueur le jour même.

(17) PA/AA, R 21878, Der K. Gesandte an Auswärtiges Amt. Nr. 253/A 45248, 25 octobre 1918.

C'est bien ce qu'en retient le secrétaire d'État Solf qui annote le télégramme en reprenant le mot même de Lancken, « inéluctablement ».

(18) Ludendorff n'a aucune qualité pour s'adresser à eux, puisqu'ils dépendent les uns et les autres de l'empereur seul.

(19) Dans cette note le président américain soulève trois questions : les garanties et sûretés nécessaires au maintien de la supériorité des forces alliées ; les traitements illégaux et inhumains dans lesquels s'obstinent les forces allemandes (guerre sous-marine, destructions) ; la suppression de tout pouvoir arbitraire qui puisse secrètement et par sa seule volonté troubler la paix du monde

militaire⁽²⁰⁾». L'Allemagne est décidée à refuser des conditions qui portent atteinte à son honneur national et « il faut s'attendre à ce [qu'elle] tende ses forces encore davantage et continue la lutte⁽²¹⁾ ». Cela signifierait la poursuite de la guerre sous une forme plus rigoureuse, des destructions massives dans les régions occupées et la relance de la guerre sous-marine à outrance. Ludendorff brandit donc la menace de la terre brûlée.

Les deux textes que l'on vient de citer sont antérieurs – le point est capital – à la note de Wilson du 23, qui n'est connue à Spa comme à Berlin que dans la matinée du 24. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme une réplique à cette note que Hindenburg déclare « inacceptable » dans un ordre célèbre aux armées du 25 octobre. Il faut donc en conclure soit que Ludendorff a décidé de rompre de son propre chef, soit qu'un élément est intervenu qui l'y a poussé. Or, le 22 octobre il a eu une conférence avec l'amiral Scheer, chef de la *Seekriegsleitung*, qui lui a fait part de son plan de sortie de la flotte dont il espère un succès qui galvanisera les énergies en Allemagne et permettra de provoquer un soulèvement national. Il est logique de penser que c'est précisément là que se trouve l'élément déclencheur de la décision de Ludendorff qui emboîte le pas.

LE PLAN DE SORTIE

La *Seekriegsleitung*

Avec la conférence du 22 octobre, un nouvel acteur entre en scène, la Marine. Le rôle qu'elle a joué dans la guerre est loin de satisfaire ses ambitions puisque les grandes unités, symboles des rêves de grandeur et de politique mondiale de l'Allemagne impériale, se voient en fait réduites à stationner dans les ports depuis l'indécise bataille du Jutland et à n'en sortir que pour des missions de routine devant les côtes, destinées à maintenir libre l'accès aux bases des sous-marins. Ses cadres souffrent de se sentir vaguement méprisés par l'*OHL*⁽²²⁾ et s'inquiètent de l'avenir d'une armée qui n'aura joué aucun rôle dans la guerre. Rancoeurs, ambitions, inquiétudes se mêlent pour pousser un groupe d'officiers de l'entourage de Scheer, dont les capitaines von Trotha et von Levetzow sont les chevilles ouvrières, à élaborer un plan de réorganisation du commandement qui permettrait à leur arme d'intervenir plus efficacement dans les opérations, au lieu d'en attendre passivement l'issue. Concrètement, cela devrait se traduire par la création d'un « commandement opérationnel de la guerre navale » (*Seekriegsleitung*) dont le chef serait également chef d'état-major de l'Amirauté, et assurerait ainsi le lien entre la direction berlinoise de la Marine et l'*OHL*.

Le 7 août 1918, Levetzow expose ce projet à l'amiral von Müller, chef du cabinet naval impérial. Celui-ci le rejette en arguant que l'empereur ne saurait accepter l'idée d'une *Seekriegsleitung* « parce que Sa Majesté est elle-même la *Seekriegsleitung*⁽²³⁾ ». Le 9 août, Guillaume II refuse effectivement « avec la plus

(20) Ce document est publié dans : Rupprecht von Wittelsbach, Kronprinz von Bayern, *In Treue fest*, t. III, p. 362.

(21) Ibid.

(22) En février 1918, lorsque la Marine propose son appui dans les opérations engagées à l'Est, Hindenburg laisse tomber qu'il n'a « pas besoin de la flotte » (Baumgart (W.), *Deutsche Ostpolitik 1918*, p. 60).

(23) Müller (G.-A. von), *Regierte der Kaiser?* p. 399.

grande énergie⁽²⁴⁾ » de se voir déposséder d'une partie de son « pouvoir de commandement », mais fait machine arrière deux jours plus tard et accepte la création de la *SKL*. Il assortit toutefois cette décision de restrictions visant à maintenir au moins l'apparence de son autorité, restrictions qui trouvent leur expression dans la lettre de mission que Müller adresse en son nom au *Reichs-Marine-Amt* et à l'état-major de l'Amirauté le 11 août : la *SKL* sera autonome dans ses décisions, mais son action devra néanmoins respecter le cadre des directives « qui ont été fixées en Très Haut Lieu »⁽²⁵⁾. En d'autres termes, si Scheer, promu chef d'état-major de l'Amirauté et chef de la *SKL* (Levetzow devenant de son côté chef d'état-major de la *SKL*) a le droit de prendre sous sa responsabilité toutes mesures concernant la direction des opérations navales, il doit tenir compte de directives qui auraient été données antérieurement par Guillaume II ou obtenir de celui-ci qu'il en suspende l'effet.

Cette restriction est plus qu'une simple clause de style, c'est un point de droit capital. La capacité autonome de décision reconnue à la *SKL* s'entend sous réserve que ces décisions ne contreviennent pas à des directives données par l'empereur antérieurement à sa création. Cela a une importance particulière concernant précisément le plan de sortie d'octobre : il contrevient à des instructions antérieures de l'empereur, et ses auteurs ne se sont pas souciés d'obtenir de celui-ci qu'il rapporte ces instructions et donne son aval à leur plan.

Dès sa mise en place, la *SKL* manifeste sa volonté de donner à la Marine un rôle dynamique et d'en assurer le développement pour l'avenir en lançant un vaste plan de constructions navales, le « plan Scheer ». Outre un accroissement considérable de la flotte de haute mer et du nombre des unités légères, le plan prévoit le lancement d'une nouvelle génération de sous-marins. Ce ne sont pas moins de 452 nouvelles unités qui sont ainsi annoncées sur le papier, ce qui devrait permettre dans l'esprit des concepteurs du plan de prendre le relais de l'armée en gardant des moyens offensifs dans le cas où elle serait contrainte à la défensive et de disposer également d'un argument de poids dans une négociation face à une Angleterre qui voit sa flotte rejointe par celle des États-Unis.

En même temps, la *SKL* manifeste sa volonté de voir la Marine jouer un rôle nouveau en définissant des propres buts de guerre propres et en particulier l'établissement d'un réseau de bases en Méditerranée, en Mer Noire, au Proche Orient, en Mer du Nord et jusque dans la péninsule de Kola. Ces plans sont discutés le 19 septembre avec le chef de la Section politique de l'*OHL*, le général Bartenwerffer, qui donne son accord à tout, entretenant ainsi Scheer dans ses illusions puisqu'à cette date il est déjà pratiquement acquis que la guerre est perdue.

Parallèlement, la *SKL* se soucie d'insuffler un dynamisme nouveau à une flotte de haute mer passablement démoralisée par son inaction et dont le corps des officiers a été privé de ses meilleurs éléments par les besoins de la guerre sous-marine. Elle procède à un vaste mouvement des cadres, qui touche entre août et octobre 1918 près de la moitié des commandants et des commandants en second des unités des 3 escadres de ligne et des 3 groupes de reconnaissance de la flotte de haute mer. Elle cherche à promouvoir les officiers considérés comme énergiques

(24) Ibid., p. 401.

(25) Bundesarchiv Militärarchiv (BA/MA), Nachlaß Levetzow Nr. 21, 11 août 1918.

tout en mettant sur la touche des hommes moins entreprenants. Trotha, promu au poste de chef d'état-major de l'amiral Hipper, qui a succédé à Scheer au commandement de la flotte, cherche à pallier les manques que ce mouvement entraîne dans les échelons inférieurs de la hiérarchie en promouvant de jeunes cadets, une politique dont le commandant de la base navale de la Baltique se plaint qu'elle aboutit à une « régénération [du corps des officiers] qui n'est pas naturelle⁽²⁶⁾ ». De fait, mutations et promotions aboutissent à désorganiser les commandements en profondeur : presque la moitié des officiers supérieurs se retrouvent sur des unités qu'ils ne connaissent pas, les tout jeunes officiers trop rapidement promus compensent leur manque d'expérience par une exigence tatillonne du respect des règlements, équipages et officiers se connaissent mal et se méfient les uns des autres. La politique de la *SKL* aboutit donc à affaiblir une flotte qui est loin d'être pleinement opérationnelle lorsqu'elle reçoit en octobre l'ordre de sortie.

Refuser l'inévitable

Le 29 septembre, Ludendorff reçoit Scheer et Levetzow. Il leur apprend que le matin même, Hindenburg et lui ont dû déclarer à l'empereur que l'armée est « si faible » qu'elle « ne peut plus poursuivre la lutte avec une chance de succès et que par conséquent [l'Allemagne a] besoin de la paix au plus tôt ». Pour les marins, c'est la douche froide après une période d'enthousiasme et d'activité fébrile. Mais surtout, leur crainte est que Ludendorff ne décide de sacrifier la Marine pour sauver l'armée (n'a-t-il pas dit que la Marine devrait « payer les pots cassés » ?). D'où le souci de ne pas abandonner l'arme sous-marine, première exigence de Wilson, et de ne pas être à nouveau relégué dans un rôle de figurant. C'est ce qui incite les responsables à réfléchir aux capacités d'action qui leur restent encore ouvertes.

Le 6 octobre, Trotha fait parvenir à Levetzow des « réflexions » approuvées par Hipper⁽²⁷⁾. Il note que la flotte a vu jusque-là ses possibilités de mouvement réduites par le fait qu'elle s'est vue réduite à jouer le rôle de ligne arrière de la guerre sous-marine en assurant la protection des bases dont partent les *U-Boote*. Mais si la guerre sous-marine est suspendue, la flotte retrouve sa pleine liberté de mouvement. Elle doit profiter de cette opportunité pour échapper à la menace d'une fin déshonorante qui la guette si elle est réduite au rôle de simple objet de marchandage dans la négociation. C'est pour elle, écrit Trotha, une question d'honneur, et il vaut encore la peine d'engager la flotte et de périr dans l'honneur car elle pourrait causer « à l'Angleterre une profonde blessure⁽²⁸⁾ ». Pourtant, il tempère ce que son propos a de radical en se disant sceptique sur les capacités réelles d'une flotte dont les officiers lui paraissent parfois médiocres et peu capables d'assumer leur rôle vis-à-vis des équipages.

Dans la nuit du 15 au 16 octobre, Levetzow rédige à son tour à l'intention de Scheer un mémorandum dans lequel il expose les raisons qui plaident en faveur d'une sortie. Il note qu'en suspendant la guerre sous-marine, l'Allemagne se priverait de sa dernière arme offensive, ajoutant que néanmoins la Marine est prête « le cœur lourd, à faire ce sacrifice, s'il est possible par là d'obtenir un armistice,

(26) Herwig (H.), *The German Naval Officer Corps*, p. 254.

(27) BA/MA, Nachlaß Levetzow Nr. 25, « Überlegungen in ernster Stunde », 6 octobre 1918.

(28) Ibid.

car l'armée en a besoin ». La Marine, elle, ne se considère pas comme battue, elle « n'a pas besoin d'un armistice⁽²⁹⁾ ».

Le 16 octobre, Scheer, Levetzow et Trotha confèrent. Scheer accepte le principe de la sortie, reprenant les mots mêmes que Levetzow a écrits dans son mémorandum : « C'est une question d'honneur et une question vitale⁽³⁰⁾. » Lorsque Levetzow demande à Trotha « s'il estime personnellement que l'état actuel de la flotte est tel, matériellement et humainement, que l'on puisse risquer avec elle en ce moment une opération d'envergure », celui-ci, oubliant les doutes dont il avait fait part dans sa lettre du 6, « répond par un oui sans réserve et présente un plan d'opération⁽³¹⁾. Ce plan (« Plan d'opérations N° 19 ») prévoit que la flotte de haute mer ira prendre position en ordre de bataille dans la zone du Hoofden, dans le sud de la Mer du Nord, tandis que deux groupes de destroyers prendront position l'un en face de l'embouchure de la Tamise, l'autre le long des côtes de Flandre. Ces deux groupes doivent servir d'appât et amener la *Great Fleet*, à laquelle Trotha attribue des forces sensiblement égales à celles dont disposera Hipper, à quitter la rade de Scapa Flow et à descendre vers le sud, en direction de l'île de Terschelling où l'engagement aura lieu. Sur sa route, la flotte britannique rencontrera une flottille de 25 sous-marins déployés en Mer du Nord qui chercheront à lui causer le plus de dommages possibles.

Scheer donne son accord, bien que le plan contrevienne sur deux points à des instructions explicites de Guillaume II qui n'ont pas été rapportées. En mai 1917 d'abord, l'empereur a ordonné que toute décision d'engagement contre des forces supérieures lui soit soumise⁽³²⁾. En avril 1918 ensuite, lorsque Scheer lui a présenté un plan de sortie en direction du Hoofden, Guillaume II a interdit tout mouvement en direction de la zone sud de la Mer du Nord où la flotte risquerait de se faire prendre au piège sans pouvoir manœuvrer compte tenu de la faiblesse des fonds.

En acceptant le plan de Trotha, Scheer sort donc du cadre de la lettre de mission qui lui été adressée en août 1918 et commet une forfaiture. Il aggrave son cas en dissimulant ses intentions aux plus hautes instances politiques, bien qu'il en ait eu l'occasion à plusieurs reprises de leur en faire part.

Les silences de l'amiral

Le 18 octobre en effet, Scheer est reçu en audience par Guillaume II. Il ne souffle mot de son plan.

Le 20, il voit Max de Bade. Celui-ci insiste sur la nécessité d'éviter tout incident qui pourrait perturber la démarche de paix. L'amiral se garde de chercher à obtenir du chancelier des précisions sur les limites que cela implique dans son esprit en ce qui concerne la poursuite des opérations militaires. Il se contente de

(29) BA/MA, Nachlaß Levetzow Nr. 23, « Kriegstagebuch der Seekriegsleitung », Anlage XI, 15 - 16 octobre 1918.

(30) Ibid. « Stichworte zu stattgehabten Besprechungen des Chefs des Admiralstabes ».

(31) Ibid., « Kriegstagebuch der Seekriegsleitung », Anlage XI.

(32) C'est peut-être pour tourner cette difficulté que Trotha part dans son plan de l'idée d'égalité des forces entre la *High Fleet* et la flotte allemande. Cela ne semble pas conforme aux faits et d'autant moins que les Anglais ont reçu le renfort de navires américains qui font nettement pencher la balance des forces de leur côté, mais Trotha les ignore dans ses calculs.

rappeler l'importance de la décision qui a été prise de suspendre la guerre sous-marine, et mentionne que dès lors que la guerre sous-marine est suspendue, la flotte retrouve sa liberté de mouvements. Cette remarque elliptique n'éveille pas la curiosité de Max de Bade qui ne demande pas à Scheer ce qu'il entend par là.

Le 26 enfin, Scheer est à nouveau reçu en audience par Guillaume II qui lui explique le sens de la réforme constitutionnelle à laquelle le Reichstag vient de procéder, soulignant explicitement que dorénavant le pouvoir militaire est soumis au pouvoir civil. L'amiral n'en sort pas pour autant de son silence.

L'attitude de Scheer est révélatrice. Il ne se considère pas comme soumis à l'obligation d'avoir à rendre des comptes, fût-ce à l'empereur. Ses silences réitérés montrent deux choses. D'abord, la *SKL* n'est pas arrivée à se convaincre de la nécessité d'un armistice et se place sur le terrain des durs de l'*OHL*, comme le colonel Bauer, qui pense que la décision de Ludendorff a été précipitée parce qu'il a été mal conseillé et parce qu'il a perdu les nerfs. Partant de là, Scheer estime qu'il est possible de relancer la guerre et que l'opération qu'il projette, nécessairement victorieuse dans son esprit, loin d'être un baroud d'honneur, sera le facteur déclenchant de cette relance. La conséquence logique en est l'élimination du gouvernement parlementaire et l'établissement d'une dictature. Il sort donc délibérément du cadre légal pour s'engager dans une voie putschiste où finalement Ludendorff décide de le suivre.

WILHELMSHAVEN

Les préparatifs

La phase d'exécution du « plan d'opérations n° 19 » commence le 22 octobre, lorsque Levetzow transmet oralement à Hipper l'ordre de sortie. Le même jour, les ordres sont communiqués, toujours oralement, aux commandants des unités concernées : « Les forces de haute mer doivent être engagées contre la flotte anglaise. Il s'agit de l'attaquer et de la battre⁽³³⁾. » Le cercle des initiés s'élargit peu à peu, ce qui explique sans doute que les équipages ne tardent pas à avoir vent de quelque chose, d'autant plus que la première phase de l'exécution est un mouvement de concentration des unités dans la rade de Schilling, à l'entrée de la baie de Wilhelmshaven. La III^e escadre par exemple, qui couvre le repli des bases de sous-marins de Flandre, en cours d'évacuation, reçoit l'ordre de rallier la rade et d'y faire du charbon.

Le 27 octobre, Scheer fixe le jour de la sortie au 30. Le 28, les commandants d'unités et leurs seconds sont convoqués pour le 29, à 8 heures du soir, sur le vaisseau amiral. C'est pendant que se tient cette conférence que le commandant de la III^e escadre, l'amiral Kraft fait savoir que des attitudes contestatrices se sont manifestées dans l'après-midi sur trois de ses unités : les marins ont fait savoir que si on leur demande de sortir de la rade, ils stopperont les machines au niveau de Heligoland. Hipper décide alors d'ajourner l'opération, mais il ne donne pas encore de contrordre, sans doute parce qu'il veut d'abord juger de l'étendue du mouvement avant de prendre une décision définitive. Le 31, Kraft fait savoir à Hipper

(33) BA/MA, Nachlaß Levetzow, Nr. 25, « Besprechung des Chefs des Stabes der SKL beim Hochseekommando am 22. 10. », 25 octobre 1918.

que diverses rumeurs circulent à bord : en particulier, on parle d'un complot, d'un « projet de coup d'État contre le gouvernement⁽³⁴⁾ ». Le commandant du *Friedrich der Große*, de la IV^e escadre, qui a interrogé des « hommes de confiance » recueille les mêmes bruits : « La *SKL* veut entreprendre quelque chose d'extraordinaire contre l'Angleterre, et cela contre les intentions du gouvernement, malgré le problème en suspens de l'armistice. Ils pensent que cela prolongerait la guerre et mettrait fin aux négociations de paix. Ils espèrent une paix rapide et ne veulent pas se sacrifier⁽³⁵⁾ ». Sur la *Kaiserin*, les chauffeurs demandent « si la sortie de la flotte a lieu avec l'accord du gouvernement⁽³⁶⁾ » : les équipages ont donc immédiatement enregistré la portée des changements intervenus en Allemagne depuis le 5 octobre et en ont conclu que le gouvernement avait désormais la haute main sur les opérations militaires, ils connaissent peut-être aussi le contenu précis de la réforme constitutionnelle votée le 25 par le *Reichstag*.

Hipper joue l'apaisement, tout en cherchant à relancer l'exécution du plan. Le 30, il fait diffuser un ordre aux équipages dans laquelle il nie toute idée de sortie offensive et présente le mouvement projeté comme une sorte de grande patrouille le long des côtes, destinée à assurer leur protection : il cherche à jouer sur le fait que les équipages se disent prêts à exécuter ce type de mission. Mais dans l'après-midi du même jour, les chefs d'escadre reçoivent de nouveaux ordres : la flotte sortira des rades avec les torpilleurs en première ligne ; au cas où les équipages des grandes unités refuseraient d'obéir, les torpilleurs devront les envoyer par le fond. Mais la nature s'en mêle : l'état de la mer ne permettant pas aux torpilleurs d'appareiller, la flotte est clouée dans la rade.

Hipper hésite alors entre la répression et l'apaisement. Finalement il décide de scinder la flotte : la III^e escadre ira à Kiel. En même temps il fait procéder à des arrestations sur diverses unités, ce qui amène par réaction de nouveaux incidents. Le commandement est complètement dépassé.

L'entreprise de camouflage

Dès le 2 novembre, dans un télégramme adressé à la *SKL* à Spa et au *Reichs-Marine-Amt* à Berlin, Hipper présente les actes d'insubordination survenus sur ses unités comme « des mouvements bolcheviques dirigés par un membre de l'*USPD* à bord » et affirme que « la centrale semble être Wilhelmshaven à terre⁽³⁷⁾ ». Il cherche donc à se raccrocher au précédent historique de l'affaire de 1917 et à l'interprétation qu'en avait alors donnée la Marine. Mais l'explication n'est pas unanimement acceptée. L'agent de liaison de la *SKL* auprès de l'*OHL*, le capitaine Weizsäcker, relève, ce même 2 novembre, que les mutins lui paraissent des gens bien raisonnables : « Ils veulent bien aller jusqu'à Heligoland, ils défendront volontiers leur pays, mais ils ne veulent pas attaquer. Cela troublerait l'action de paix et n'irait pas dans le sens du gouvernement⁽³⁸⁾. » Le plénipotentiaire militaire bavarois

(34) BA/MA, RM 8, vol. 1008, Kommando des III. Geschwaders. Nr. 543. Ganz Geheim (Durch Offizier geschrieben), « Zusammenstellung der bis jetzt bekannten Grundlagen zu den Ausschreitungen am 29. Oktober ».

(35) Ibid., Sonderbericht. N° Po 96 O, 31 octobre 1918.

(36) Ibid., Kommando des IV. Geschwaders. Nr. P I 564, 31 octobre 1918.

(37) Ibid., vol. 1011, Admiralstab der Marine, 2. 11. 18.

(38) *Die Weizsäcker Papiere*, vol. 1, p. 313.

Köberle écrit de son côté à Munich : « La flotte de haute mer a voulu récemment faire une sortie et forcer les Anglais à la bataille et ainsi plutôt aller au fond que d'être livrée sans combat. Malgré le secret le plus strict observé sur ces intentions, les équipages de plusieurs bateaux se sont mis en grève [...]. Ils se sont déclarés prêts à défendre les côtes du pays, mais ont affirmé que toute entreprise qui irait au-delà n'était pas dans les intentions du gouvernement actuel et ne ferait que perturber la démarche de paix en cours. » On sait donc parfaitement dans les milieux militaires proches du haut commandement ce qu'il y a derrière les « mouvements bolcheviques » dénoncés par Hipper. Mais cette explication convient parfaitement à Scheer, et d'autant plus que les événements risquent de mettre en lumière sa forfaiture. En outre, supposer l'existence d'une centrale « bolchevique » à terre, c'est mettre en cause le commandement de la base de Wilhelmshaven et sa police, et désigner un bouc émissaire qui ne fait pas partie du corps des officiers de la flotte tout en renvoyant à l'action subversive d'un insaisissable parti de la révolution.

Scheer reprend donc la thèse de Hipper, et la fait partager par le secrétaire d'État au *Reichs-Marine-Amt*, l'amiral von Mann, qui s'en fait le défenseur devant le gouvernement. Par ailleurs, pour faire face à des curiosités mal placées, le commandement s'efforce de trouver une explication plausible à l'idée de sortie. Le 3 novembre, réunis en conférence à Ludwigshafen, les responsables se mettent d'accord sur la version que la *SKL* présentera au gouvernement, version élaborée par Levetzow et Trotha : la Marine aurait décidé de reporter ses efforts sur la guerre sous-marine menée uniquement contre des objectifs militaires ; les sous-marins se seraient déployés au large des côtes allemandes et la flotte aurait servi de leurre pour attirer les navires ennemis⁽³⁹⁾. Trotha en personne se charge de répandre cette version dans la presse, il se rend même au *Vorwärts* dans ce but.

Kiel

À Kiel, l'arrivée de la III^e escadre précipite les événements. Kraft lance une enquête qui semble annoncer une répression. Effectivement 47 arrestations ont lieu, 200 hommes sont débarqués et envoyés dans un bataillon disciplinaire. Le commandant de la base, l'amiral Souchon est dans une position difficile : il n'a pratiquement pas de troupes à sa disposition et ne peut faire face à l'effervescence que les mesures prises par Kraft provoquent immédiatement. De leur côté, les marins reçoivent le soutien des ouvriers des arsenaux et des chantiers navals et établissent des contacts avec les syndicats.

Le 1^{er} novembre, puis le 2⁽⁴⁰⁾, de grands meetings ont lieu : les marins demandent la libération de leurs camarades emprisonnés. Le 3, une manifestation tourne mal. Un officier qui a reçu l'instruction formelle de Souchon de disperser les manifestants ordonne le feu : il y a 8 morts et 39 blessés. Le soir même, comprenant que la situation commence à lui échapper, l'amiral demande à Berlin l'envoi sur place d'une personnalité socialiste de premier plan qui devrait contribuer à calmer les esprits. Le 4, les marins de la division des torpilleurs créent un conseil de soldats et lancent un appel à la grève général pour le 5.

(39) BA/MA, Nachlaß Levetzow, Nr. 21, « Kriegstagebuch der Seekriegsleitung ».

(40) Selon le contre-amiral Küsel, chef d'état-major de Souchon, plus de 1 000 marins avaient quitté leur bord ce jour-là (BA/MA, RM 8, vol. 1026, lettre au capitaine Hollweg du 29 mai 1919).

À Berlin, le cabinet de guerre reçoit, pendant sa séance du 4 novembre, la nouvelle qu'il se passe à Kiel des choses préoccupantes. Mais les renseignements donnés par von Mann ne sont guère précis. En réponse à la demande de Souchon, il est décidé d'envoyer sur place une personnalité socialiste. Scheidemann avance le nom de Noske, qui a pour lui d'être le rapporteur du budget de la Marine depuis 1912 et d'avoir à ce titre visité des installations et des unités navales, ce qui lui a conféré le statut d'expert du parti pour ces questions. On décide de lui adjoindre un représentant du gouvernement, qui sera Conrad Haussmann. Lorsqu'il appelle Noske pour lui demander de partir pour Kiel toutes affaires cessantes, Scheidemann lui précise qu'il ne devrait pas être absent de Berlin plus d'une journée : sur la foi des renseignements parvenus à Berlin, il n'estime donc pas que la situation soit grave et ne voit dans le mouvement de Kiel guère plus qu'une grève, malencontreuse sans doute dans la conjoncture, mais loin de présenter un danger pressant.

En fait, ce qui inquiète le gouvernement à cette date n'est pas au nord, mais au sud. En prévision de la réunion qui doit avoir lieu le 5 novembre avec la participation de Groener, les secrétaires d'État ont préparé une série de questions écrites qui doivent lui être soumises, et ces questions montrent que c'est la possibilité d'une offensive ennemie en Bavière qui est leur préoccupation majeure. Groener lui-même est venu à Berlin dire que la situation est absolument sans issue et que si Wilson tarde encore à donner une réponse sur la question d'un armistice, il devra hisser le drapeau blanc et capituler. Mais il voit immédiatement le parti qu'il peut tirer des événements de Kiel et n'hésite pas à déclarer que c'est la menace d'une révolution dans son dos qui brise tout espoir de résistance. Il tire ainsi de la situation le meilleur parti possible pour lui en évitant de faire l'aveu qu'il s'apprêtait à faire.

Groener apporte par là sa contribution à la légende naissante du coup de poignard dans le dos de l'armée, qui fausse le sens des événements survenus dans la flotte. Il ne faut pas y voir l'expression d'un défaitisme révolutionnaire visant à mettre fin à la guerre par la force et à renverser le régime politique en place. Le refus d'obéir que les marins opposent à leur hiérarchie peut s'expliquer par un réflexe de l'instinct de conservation face à un projet qui a toutes les apparences d'un suicide collectif. Mais leur attitude a un sens plus profond. Le fait essentiel est qu'ils ont instinctivement saisi le véritable enjeu du projet de Scheer qui, en accord avec Ludendorff, veut s'opposer à la politique du gouvernement. L'un et l'autre, ils sont prêts à se lancer dans une fuite en avant non seulement parce qu'ils pensent que le *Reich* a encore quelques cartouches à tirer, mais encore et surtout parce qu'ils refusent absolument le changement intervenu le 22 octobre et la prééminence du pouvoir politique sur le pouvoir militaire. Par leur action, les marins se font les défenseurs de la nouvelle constitution et du passage pacifique à un nouveau régime, tel que l'a engagé le *Reichstag*.

**ESPIONNAGE ET TRAHISON.
RÉCITS SUR LE THÈME DE LA GUERRE ET DU
COMLOT ET POLITIQUE INTÉRIEURE FRANÇAISE
DE 1914 A 1917⁽¹⁾**

par Gundula BAVENDAMM

(Trad. : Xavier Poirot)

Le 30 septembre 1917, Léon Daudet fit une chose très inhabituelle : à la porte de l'Élysée, il remit une lettre au Président de la République Raymond Poincaré en mains propres ; dans cette lettre, Daudet exprimait sans détour de terribles soupçons qu'il nourrissait déjà depuis de longs mois. On pouvait y lire entre autre :

M. Malvy, ex-ministre de l'Intérieur, est un traître. Il trahit la défense nationale depuis trois ans [...] Les preuves de cette trahison surabondent. Il serait trop long de vous les exposer. Sachez seulement que M. Malvy a fait renseigner exactement l'Allemagne sur tous nos projets militaires et diplomatiques, notamment par la bande d'espions du Bonnet Rouge [...]. C'est ainsi que le haut commandement allemand a connu point par point, pour ne citer qu'un exemple, le projet d'attaque du Chemin des Dames [...]. Sachez aussi que des documents d'une authenticité indiscutable montrent la main de M. Malvy et de la Sûreté Générale dans les mutineries et dans les tragiques événements du mois de juin 1917.

Dans cet esclandre mémorable apparaissent les deux protagonistes essentiels de mon ouvrage « Spionage und Verrat. Konspirative Kriegserzählungen und französische Innenpolitik, 1914-1917 » (éditions Klartext-Verlag, Essen 2004)⁽²⁾. Le dénonciateur n'était autre que le journaliste et romancier Léon Daudet, fils du célèbre écrivain Alphonse Daudet et l'un des chefs de file de l'Action française, le mouvement d'extrême droite le plus influent de la III^e République sur le plan intellectuel. L'accusé, Louis-Jean Malvy, était quant à lui l'un des représentants les plus en vue du parti radical-socialiste. De 1914 à 1917, il occupa le poste de ministre de l'Intérieur.

Peu avant la fin de la guerre, plus exactement le 16 août 1918, le Sénat constitué en Haute Cour de Justice déclara Malvy coupable de « forfaiture » pour avoir, « dans l'exercice de ses fonctions, de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge ». En revanche, Malvy fut lavé du soupçon concernant la transmission de secrets diplomatiques et militaires aux Allemands contre de l'argent. De même, la Haute Cour de Justice rejeta la thèse selon laquelle le ministre radical-socialiste aurait fait partie des instigateurs des mutineries et des grèves de 1917.

(1) N.d.T. : dans cet article, « récit » est employé au sens le plus strict du terme, tel que défini dans *Le Nouveau Petit Robert* (1993) : « relation orale ou écrite (de faits vrais ou imaginaires) ». L'emploi de « récit » dans cette acception permet de rendre la complexité du mot allemand *Erzählungen* dans l'emploi qu'en fait Gundula Bavendamm dans sa thèse de doctorat, l'auteur entend par le concept de *Kriegserzählungen* non seulement les textes écrits, mais également les rumeurs qui, fondées ou non, exercèrent une grande influence sur la vie politique lors de la Première Guerre mondiale.

(2) Cet ouvrage est également une thèse de doctorat présentée à l'Université de Fribourg en septembre 2001 ; elle a été réalisée sous la direction du Professeur Gerd Krumeich (Université de Düsseldorf).

Ces quelques lignes mènent directement aux idées centrales de mon étude. Selon moi, lors de la Première Guerre mondiale, les récits établissant l'existence d'un complot jouèrent un rôle de premier ordre du côté français. J'ai forgé le concept de *konspirative Kriegerzählungen* [récits sur le thème de la guerre et du complot] pour désigner une variante particulière des théories du complot. Les défenseurs de ces théories prétendaient que le cours de la guerre, défavorable à la France, était essentiellement dû à des actes d'espionnage et de trahison. Pendant la Première Guerre mondiale, ce type d'interprétation était également en vogue chez d'autres nations. En Allemagne, l'exemple le plus connu concerne la légende du coup de poignard dans le dos.

Dans le contexte de la Première Guerre mondiale, les récits évoquant l'existence d'un complot anti-français avaient pour but de détourner l'attention de l'échec de l'armée française en rejetant la responsabilité de la crise sur l'adversaire. Les partisans des thèses soutenues dans ces récits divisaient le monde en deux, avec d'un côté le bien, de l'autre le mal. Ils croyaient ou prétendaient que l'ennemi allemand infestait la France d'espions et de traîtres. On attribuait à ceux-ci la capacité de se brancher clandestinement sur les systèmes de communication de la nation et d'avoir ainsi accès à des informations secrètes. Les renseignements acquis de cette manière devaient permettre à l'ennemi de surprendre les troupes françaises et d'empêcher leur victoire. Un décalage profond entre faits et fiction constituait une caractéristique majeure des récits dénonçant l'existence d'un complot anti-français. Ils se rapportaient toujours à des événements réels, si bien qu'à première vue, ils avaient l'air plausibles. Mais de fait, ils déformaient la réalité et favorisaient un climat alarmiste. La crainte d'un danger pesant sur la sécurité intérieure en constituait le mobile principal. Les partisans des thèses qui y étaient formulées voulaient défendre à tout prix la sécurité intérieure ; ils cherchèrent donc un bouc émissaire et radicalisèrent leur propre politique afin de pouvoir se défendre contre le prétendu ennemi.

L'effet idéologique des récits apparus dans le contexte des théories du complot anti-français est particulièrement visible dans le cas de la France. Mon ouvrage comporte une analyse détaillée de la politique intérieure française avec le déroulement de la guerre en toile de fond. Cette analyse montre de quelle façon l'Action française s'est appuyée sur les récits évoquant l'existence d'un complot anti-français pour saper la position du ministre de l'Intérieur et ainsi nuire à la gauche républicaine dans son ensemble, entreprise couronnée d'un succès manifeste.

En général, bien que la recherche française consacrée à la Première Guerre mondiale soit extrêmement active en soi, la politique intérieure n'en constitue pas un sujet central. Une des raisons pouvant expliquer cet intérêt limité pour les questions de politique intérieure est certainement à chercher dans la prépondérance de l'histoire des mentalités et de l'histoire culturelle depuis une vingtaine d'années ; cette histoire s'intéresse plus à la guerre telle qu'elle a été vécue par les individus faisant partie des couches modestes de la société qu'à ce qui touche aux élites politiques et militaires. Toutefois, depuis la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui, de très nombreuses études auxquelles je dois beaucoup ont vu le jour. En commençant par le travail de pionnier de Pierre Renouvin paru dans les années vingt (*Les formes du gouvernement de guerre*, 1925), en passant par le volume de l'histoire politique de la III^e République consacré à la Première Guerre mondiale

(Georges Bonnefous, 1957), l'étude de Inge Saatmann sur la fonction clé des commissions de l'armée pour la politique intérieure (1978) jusqu'aux travaux récents sur la censure (Olivier Forcade, 1998), le rôle de la justice lors de la Première Guerre mondiale (Annie Deperchin, 1998) ou le parlementarisme (Fabienne Bock, 2002).

Mon étude s'inscrit dans le fil des thèses novatrices de Jean-Jacques Becker ; ce dernier a montré de quelle façon l'Union sacrée, qui constituait initialement un appel patriotique lancé à tous les partis pour qu'ils laissent de côté leurs querelles face au danger couru par la nation, se figea progressivement pour devenir une idéologie conservatrice au cours de la guerre. Une manifestation nette de cette évolution fut l'essor de l'Action française, analysé pour la première fois de manière systématique dans mon ouvrage – sur la base des travaux de Alfred Kupferman, Fred Kupferman et Eugen Weber.

L'affaire Malvy est au centre de mon étude. Si l'on se réfère par exemple à la valse des ministres de la Guerre, Malvy incarne entre 1914 et 1917 une certaine stabilité politique. Lorsque la guerre éclata, il contribua de façon décisive à la réconciliation entre le gouvernement et l'extrême gauche. Cela lui procura du crédit dans le monde politique, crédit sur lequel il put longtemps s'appuyer. Mais sa politique de compromis finit par recevoir de moins en moins de soutiens, ce qui mit clairement en évidence qu'en politique intérieure le climat avait changé. Les faits ayant précédé le procès sont reconstitués pour la première fois dans mon ouvrage qui de la sorte apporte aussi un nouvel éclairage sur certains aspects de l'histoire du radical-socialisme. Grâce aux travaux de Serge Bernstein, on sait qu'après les élections du printemps 1914, ce parti progressiste, membre de la coalition au pouvoir, redevint la force politique la plus puissante. Mais du fait de l'Union sacrée, il perdit de son envergure, et il ressortit de la Première Guerre mondiale moralement discrédité. Avec Joseph Caillaux et Louis-Jean Malvy, ce sont les deux chefs de file radicaux-socialistes qui durent justifier devant la Haute Cour de Justice la politique qu'ils avaient menée durant la guerre. Contrairement à Caillaux, à qui la remarquable biographie de Jean-Claude Allain est consacrée, Malvy est resté dans l'ombre jusqu'à aujourd'hui.

Les dossiers de la procédure engagée contre Malvy, qui se trouvent dans les archives du Sénat et n'ont été jusqu'à présent que très peu étudiés, sont les documents qui ont servi de base à ma thèse de doctorat. Plus de soixante témoignages d'hommes politiques, de parlementaires, de journalistes et d'officiers des renseignements ayant fait leur déposition entre janvier et mai 1918 devant une commission d'enquête ont été exploités. Il s'agit là d'une source essentielle pour la connaissance de la politique intérieure de la France pendant les années de guerre – il est donc d'autant plus étonnant que cette source n'ait été que très rarement consultée, même par les historiens français. Aux dossiers de la procédure engagée contre Malvy, évoqués à l'instant, s'ajoutent les dossiers du Service Historique de l'Armée de Terre, des Archives nationales ainsi que ceux du Quai d'Orsay qui se rapportent à cette affaire. Les numéros de *L'Action française* et du journal *Le Bonnet Rouge*, quotidien proche des radicaux-socialistes, ont été entièrement compulsés pour les années 1914 à 1917. Enfin, les mémoires de guerre de représentants des élites politiques, militaires et administratives constituent une autre catégorie importante de sources utilisées pour ma thèse.

J'ai divisé en trois phases chronologiques les effets que les récits dénonçant l'existence d'un complot ont eus sur la politique intérieure française : 1. phase de latence au début de la guerre (1914/15) ; 2. phase de radicalisation sous l'influence de la bataille de Verdun (1916) ; 3. phase d'instrumentalisation s'étendant sur l'année 1917.

Dès le début de la phase de latence, ce type de récits tourna autour du problème de la sécurité intérieure. Lorsque la guerre éclata, le gouvernement de René Viviani déclara l'état de siège. La protection de la sécurité intérieure devint ainsi un enjeu capital non seulement pour le gouvernement et les autorités, mais aussi pour la population. De la sorte, la crainte de l'espionnage augmenta subitement. Des agents de police poursuivirent des suspects en autobus. Dans quelques arrondissements de Paris, des bandes de jeunes gens détruisirent les étalages de magasins soi-disant allemands. Les étrangers originaires de pays ennemis – dénommés sujets ennemis – furent la plupart du temps victimes de cette hystérie.

Pendant la phase de latence, l'agitation orchestrée par l'Action française se fit dans deux domaines. Le premier domaine que j'ai étudié touche le débat politique relatif au protectionnisme économique et au statut des étrangers. Il existait un lien étroit entre ces deux sujets et la lutte contre l'espionnage. C'est à ce moment que Léon Daudet réactiva un scénario assez ancien selon lequel une menace pesait sur la France. Il affirma que la France était grandement menacée par l'espionnage économique et commercial pratiqué par l'Allemagne. L'Action française poursuivait ainsi deux buts. D'une part, elle voulait que les entreprises étrangères soient confisquées sans égards ; d'autre part, elle souhaitait que soit abolie la double nationalité, qui servait soi-disant de couverture aux espions.

Comme le prouvent mes sources, les gouvernements de René Viviani et d'Aristide Briand étaient prêts à faire de larges concessions. Dans les commissions parlementaires et dans la presse, la propagande de l'extrême droite fit son effet. Au printemps 1915, on en vint à renforcer considérablement les lois se rapportant à ces sujets. Les rapports de police que j'ai consultés montrent que l'Action française devint de plus en plus populaire. Le nombre d'adhérents de ce mouvement augmenta de façon significative, même en dehors de la clientèle monarchiste traditionnelle. Avec les récits dénonçant un complot anti-français, Léon Daudet avait en effet mis la main sur un sujet clé dépassant le cadre des antagonismes partisans. Il y avait peu de problèmes dont la nation française se préoccupa autant pendant la guerre que celui de la sécurité intérieure.

À partir du printemps 1915, le ministre de l'Intérieur Malvy fut de plus en plus visé par les nationalistes du fait de son prétendu échec dans la lutte contre l'espionnage. Cette cabale eut de graves conséquences. Lorsqu'à l'automne, Aristide Briand forma son second gouvernement, c'est de justesse que Malvy parvint à conserver son poste de ministre. Sous la pression de la propagande d'extrême droite, un groupe influent de sénateurs, représentants notables du centre républicain, avait acquis la conviction que moralement aussi bien que politiquement, on ne pouvait plus se permettre que Malvy continue à occuper la tête d'un ministère clé.

Le second domaine où les récits relatifs à un complot anti-français se révélèrent être des armes efficaces concerne le débat portant sur la défense nationale. Le

ministre de l'Intérieur était épié dans ses moindres faits et gestes par des bureaucrates parisiens chargés de la sécurité, membres des services rivaux de la police et des renseignements du ministère de la Guerre, de la Sûreté Générale, du gouvernement militaire et de la Préfecture de police. Ils soupçonnaient Malvy d'avoir délibérément saboté la sécurité de la capitale. De fait, celui-ci assouplit l'état de siège à l'automne 1915. Il délégua à nouveau les pouvoirs de police aux préfets. Et pour couronner le tout, il supprima le service de renseignements du gouverneur militaire ; composé majoritairement de nationalistes, ce service favorisait l'agitation contre lui.

Dans la phase de radicalisation, deux facteurs eurent une influence importante sur l'évolution des récits visant à prouver l'existence d'un complot ourdi par l'ennemi : d'une part l'offensive allemande sur Verdun, que l'armée française ne put repousser qu'en déployant toutes ses forces ; d'autre part le renouveau du mouvement pacifiste, qui dans un premier temps s'était effacé devant l'exigence d'un effort national de défense.

L'analyse du journal *L'Action française* fait apparaître la chose suivante : par suite des attaques de zeppelins allemands sur Paris et du début de la bataille de Verdun en février 1916, Daudet radicalisa son vocabulaire. Il forgea le concept de la guerre totale, concept fondamental pour l'histoire militaire moderne et qui est encore valable de nos jours. Sous cette expression, il regroupait deux manières de faire la guerre. Selon lui, l'adversaire allemand maîtrisait aussi bien l'une que l'autre, à savoir le combat des troupes régulières sur le front d'une part, la guerre secrète des espions et des traîtres derrière les lignes françaises d'autre part.

De l'avis du gouvernement, de la presse et des bureaux chargés de la sécurité, l'activisme croissant des différents groupuscules pacifistes constituait un motif permanent d'inquiétude. Cette position ne se justifiait qu'en partie, car le pacifisme ne se développa jamais au point de devenir le mouvement de masse tant redouté. Malgré tout, l'idée de la paix fut dénigrée lors de la troisième année de guerre. Intellectuellement, on l'assimila de plus en plus souvent à une attitude anti-patriotique. Le pacifisme et la figure du traître devinrent les nouveaux ingrédients essentiels des récits affirmant qu'un complot menaçait la France.

Malvy scia lui-même la branche sur laquelle il était assis, dans la mesure où il outrepassa les limites de ce que pouvait se permettre un ministre de l'Intérieur – qui plus est en temps de guerre – sur le plan politique. Par exemple, il conclut un pacte douteux avec l'anarchiste notoire Sébastien Faure. Il paya celui-ci en puisant dans les caisses du ministère de l'Intérieur, sans en informer le gouvernement et sans contrôler l'usage de cet argent.

Ce sont surtout ses liens étroits avec le journal radical-socialiste *Le Bonnet Rouge* qui discréditèrent Malvy durablement. Il continua à financer ce journal jusqu'au début de 1916, bien qu'à cette époque, on soupçonnât déjà le gouvernement allemand d'en soudoyer la rédaction. Le journal qui, étroitement surveillé par la censure, publiait de plus en plus d'articles critiques envers le gouvernement, se mit à attirer aussi l'attention de l'exécutif sur ses activités. La Sûreté Générale ouvrit une enquête dans le dos de Malvy. Sous l'influence du Président de la République Raymond Poincaré, l'Action française fit ouvertement pression sur Malvy au sujet

du Bonnet Rouge. Des rumeurs sur la corruption de la rédaction commencèrent à se répandre également au Parlement. La recherche française sur la Première Guerre mondiale a démontré que quelques collaborateurs du journal entretenaient effectivement des contacts criminels avec l'ennemi allemand. Il est cependant tout aussi important de constater que les tentatives de manipulation échouèrent. Pendant la guerre, les Allemands ne parvinrent à aucun moment à influencer l'opinion publique française par le biais de la presse. Malgré tout, en 1916, les positions soutenues dans les récits dénonçant l'existence d'un complot anti-français se propagèrent dans cet univers difficile à cerner que constitue l'opinion publique.

La phase d'instrumentalisation s'étend sur l'année 1917, année de guerre particulièrement critique pour la France. Au printemps, l'offensive française du Chemin des Dames se solda par un échec. À la suite de ce revers, des mutineries éclatèrent dans plusieurs régiments. Peu de temps après, les travailleurs parisiens se mirent en grève. À l'origine, ces deux événements n'avaient aucun rapport l'un avec l'autre. Mais au sein du gouvernement et du commandement de l'armée, on craignait que ces deux phénomènes révélateurs d'une crise puissent faire bouledeneige, on redoutait que le front et la patrie s'effondrent. Dans cette période dramatique, la pression qu'exercèrent les partisans des thèses soutenues dans les récits évoquant la menace d'un complot anti-français sur la politique intérieure augmenta considérablement.

Sur la base de mes sources, il m'a été possible de démontrer comment les soupçons des années précédentes purent alors, dans l'esprit des nationalistes, s'assembler comme les pièces d'un puzzle et former un tout. On considéra Malvy comme la figure clé d'un complot financé par le Reich allemand. Les défenseurs de la thèse du complot remontèrent au créneau, si bien que le ministre de l'Intérieur radical-socialiste se retrouva dans une situation impossible à tenir d'un point de vue politique. Il devint le bouc émissaire de la crise nationale.

Ainsi, au sein de la Sûreté Générale, des fonctionnaires subalternes laissèrent libre cours à leur frustration et à leur colère envers la politique de Malvy. Ils rédigèrent un *Livre rouge* sur le pacifisme qui chargea lourdement le ministre de l'Intérieur. À la suite des mutineries et des grèves, Malvy perdit le soutien de hauts fonctionnaires de la Préfecture de police qui adoptèrent les positions nationalistes. Comme j'ai pu le constater sur la base de correspondances et de mémoires, le camp rassemblé autour du général Robert Nivelle, peu heureux lors des combats, s'adonna à une propagande massive contre le ministre de l'Intérieur. En réaction à l'offensive ratée du printemps, une véritable légende du coup de poignard dans le dos commença à se propager. On fit de l'effet soi-disant démoralisant du pacifisme sur le front et à l'arrière la cause de l'échec militaire.

La Sûreté Générale finit par arrêter un membre de la rédaction du Bonnet Rouge qui se trouvait en possession d'un chèque provenant d'une banque suisse. Désormais, il était clair que le journal était réellement en relation avec l'ennemi. Pour le ministre, l'affaire qui couvait devenait ainsi explosive.

Dans cette situation extrêmement délicate pour la politique intérieure, Georges Clemenceau se décida à intervenir. Ancien président du Conseil, Clemenceau présidait les commissions de l'armée des deux chambres du Parlement. Cet homme

politique influent et populaire conclut une alliance aussi intéressée que douteuse avec l'Action française. Il prit la tête de la campagne hostile à l'étranger, ce qui accrut la crédibilité des théories de Daudet relatives à l'existence d'un complot. C'est pourquoi le journaliste parvint plus tard à obtenir l'attention du gouvernement lorsqu'il dénonça Malvy. Clemenceau attaqua Malvy ouvertement au Sénat en juillet 1917 : il l'accusa d'avoir échoué dans sa politique intérieure et lui reprocha d'être à l'origine de l'antipatriotisme. Finalement, le président du Conseil, Alexandre Ribot, fit arrêter plusieurs membres de la rédaction du Bonnet Rouge en l'absence de Malvy. Le dos au mur, ce dernier démissionna le 31 août 1917.

Dans mon ouvrage, j'explique comment la lutte politique pour obtenir la paix civile s'intensifia pour atteindre son paroxysme. Le gouvernement de Paul Painlevé était faible, il ne pouvait lutter contre le populisme de l'extrême droite. Par exemple, en septembre 1917, ce n'est pas Daudet qui dut passer devant les tribunaux pour diffamation. Au contraire, c'est sa lettre incendiaire remise au Président de la République qui entraîna l'ouverture d'une procédure judiciaire contre Malvy.

Mon étude se termine par un épilogue esquissant le cours ultérieur des événements. Contrairement à Caillaux, Malvy fut laissé libre pendant l'enquête. En août 1918, il fut condamné à cinq ans d'exil pour avoir manqué aux devoirs liés à sa fonction ; il passa ces années d'exil à Saint-Sébastien en Espagne, où il rassembla ses souvenirs des années de guerre sous le titre *Mon crime*. Dans ce livre, il réglait ses comptes avec ses adversaires et rendait l'Action française responsable d'avoir déstabilisé la France dans sa situation intérieure. Étant donné que le tribunal avait renoncé à le priver de ses droits civiques, il put conserver son mandat de député radical-socialiste. Lorsqu'en 1926, il se retrouva à nouveau à la tête du ministère de l'Intérieur, l'extrême droite déclencha une cabale contre le ministre qui se vit à nouveau confronté aux reproches déjà formulés durant la guerre. Le choc était trop rude, Malvy démissionna une seconde fois. En juillet 1940, il vota pour l'attribution des pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Louis-Jean Malvy s'éteignit à Paris le 9 juin 1949.

Pour résumer, mon ouvrage montre pour la première fois comment la propagande de l'extrême droite gagna des représentants éminents de l'exécutif français, membres du gouvernement civil, du commandement militaire, de la police et de l'administration, et quels mécanismes favorisèrent cette évolution. À partir de leurs obsessions et de rumeurs, les nationalistes échafaudèrent accusations et cabales. C'est ainsi que Léon Daudet parvint à semer la méfiance et le doute. Des généraux renommés, des hommes politiques influents et de hauts commissaires de police succombèrent à la force de suggestion des récits affirmant l'existence d'un complot anti-français. La majorité des dirigeants politiques et du commandement militaire avaient conscience que les thèses prônées par la propagande d'extrême droite n'étaient pas défendables. Mais par peur de perdre leur crédibilité politique dans le débat sur la sauvegarde de la sécurité intérieure, aucun des gouvernements en place pendant la guerre n'osa s'attaquer à l'Action française. Cela eut pour conséquence inévitable que l'idéologie sécuritaire de ce mouvement, hostile à l'Allemagne et antisémite, se propagea insidieusement, dépassant largement le cadre de la clientèle traditionnelle de l'Action française.

Plusieurs raisons faisaient de Malvy la cible idéale de la propagande d'extrême droite. Arrivé relativement jeune à la tête du ministère de l'Intérieur, ce radical-socialiste était responsable, de par ses fonctions, du contre-espionnage. Sa politique, dont la concorde et la réconciliation constituaient les deux pôles majeurs, devint de plus en plus difficile à justifier au cours de la guerre. Ce qui pesa particulièrement lourd, ce furent les manquements de Malvy dans l'exercice de ses fonctions. Lui-même n'était certes pas un traître, mais il entretenait des contacts avec des personnes qui se trouvaient quant à elles en relation avec l'ennemi. En pleine guerre, ce comportement représenta un scandale moral et politique. L'intervention de la justice, due en très grande partie à la dénonciation de Daudet, en fut la conséquence inévitable.

Comment expliquer que pendant la Première Guerre mondiale, les récits arguant de l'existence d'un complot contre la patrie aient constitué un modèle d'interprétation influent sur le plan idéologique, ce non seulement en France, mais aussi dans d'autres pays engagés dans le conflit⁽³⁾ ? Le succès des théories du complot faisait partie de la nouvelle logique de la guerre totale. Le « primat des civils » (« Primat der Zivilisten », Roger Chickering) constituait un axiome fondamental de cette logique. Dans une guerre exigeant la mobilisation de l'ensemble de la nation, la patrie représentait une source essentielle du pouvoir militaire. C'est pourquoi on se mit à craindre de plus en plus que l'arrière du pays fût vulnérable. Dans tous les pays, jouer les Cassandres en clamant que la sécurité intérieure de la nation était menacée par l'espionnage et la trahison correspondait aux leitmotivs de la propagande des groupuscules d'extrême droite. Cette propagande visait aussi bien les minorités nationales que les conceptions politiques libérales. Au nom d'une sécurité intérieure soi-disant en danger, on élargit l'appareil policier et on restreignit la liberté d'opinion pendant la guerre. Un climat de suspicion s'instaura. En condamnant et en éliminant ceux que l'on considérait comme des ennemis de l'intérieur, on ne résolut le problème qu'en apparence. À l'époque de la guerre totale, la guerre secrète des espions et des traîtres resta encore après 1918 une image forte, ancrée tout particulièrement dans la culture populaire.

(3) Cf. Gundula Bavendamm, L'ennemi chez soi, in : *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*. Histoire et culture. Sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, Bayard 2004, pp. 751-757.

LES OPÉRATRICES RADIO AU SEIN DE LA RÉSISTANCE – UNE MISSION DANGEREUSE

par Corinna von LIST

Après avoir rapidement retracé le rôle et l'organisation des liaisons radio dans la Résistance, cet exposé se penchera sur les itinéraires de Noor Inayat Khan, Denise Bloch et Valentine Charlet pour montrer quelles compétences les opératrices radio devaient avoir, quels risques elles encouraient et à quel point les missions qu'elles remplirent en France furent complexes.

Ces itinéraires ont été reconstitués sur la base des archives du *Special Operations Executive* (SOE), c'est-à-dire des services secrets britanniques, qui s'informaient méthodiquement sur le travail et le sort de leurs agents – hommes et femmes. Plus précisément encore, nos renseignements se fondent sur les questions que les autorités britanniques posaient aux agents à leur retour de mission et sur les interrogatoires que l'on faisait subir aux membres de l'*Abwehr* (service de contre-espionnage allemand) et aux membres du SD (Service de sécurité)⁽¹⁾. La seconde source principale de ces travaux nous a été fournie par les archives de la justice et de la police françaises, dont l'accès a été relativement difficile jusqu'à un passé très récent et avec lesquelles la recherche commence seulement à pouvoir travailler. Ces documents présentent un intérêt particulier lorsque les hommes et les femmes concernés n'ont pas survécu à leur mission et ne sont plus en mesure de témoigner eux-mêmes. Nous n'avons malheureusement pas pu nous appuyer sur des dossiers d'origine allemande car les archives de l'*Abwehr* et du SD sont très incomplètes.

Service de liaison et de transmission radio

Face à la situation de la France après la défaite de 1940, il est essentiel de commencer par établir le service de liaison indispensable à toute activité clandestine. Pour réussir, il faut pouvoir faire transiter ses informations et ses documents par plusieurs personnes et plusieurs étapes avant de les livrer à leur destinataire. Dans le cas de figure idéal, les personnes impliquées n'ont aucun contact les unes avec les autres et ne travaillent que pour un seul réseau. Dans la pratique, surtout dans le domaine des opérateurs et opératrices radio, il ne s'agira le plus souvent que d'un vœu pieux.

Dans ce contexte, l'une des tâches les plus difficiles consiste à établir des liaisons radio clandestines entre la Résistance intérieure et les directions centrales des services de renseignements basés à Londres – qu'il s'agisse de la Section française du SOE ou du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) du général de Gaulle. Non seulement indispensables à la transmission rapide d'informations, ces liaisons sont également la condition *sine qua non* du succès de toutes les autres missions des services secrets. Elles permettront de déposer clandestinement agents de renseignement et leaders de la Résistance à certains endroits précis et d'évacuer par avion des personnes trop exposées au danger en France, comme Raymond et Lucie Aubrac.

(1) PRO HS 6/438.

Les contacts radio jouent un rôle essentiel entre les réseaux de résistance situés en France et les centrales des services secrets établies en Grande-Bretagne : on le comprend aisément quand on sait que le premier agent que la Grande-Bretagne dépose en France, en mai 1941, est un opérateur radio⁽²⁾. Mais, du côté allemand comme du côté français, l'appareil de répression sait que ces contacts sont le talon d'Achille de la coopération entre la Résistance intérieure et Londres. On s'appliquera donc à les combattre par tous les moyens.

À cet égard, la mise en place d'un réseau radio secret est un véritable défi ; elle demeurera le privilège des services secrets, qui sont les seuls à disposer tant du savoir-faire technique que des ressources matérielles et humaines nécessaires. Si la technique radio est indispensable à la transmission d'informations, il n'en est pas moins complexe et dangereux de l'utiliser sur place, c'est-à-dire en France, et de la faire venir jusque-là. Pour des raisons de sécurité, on fixe des endroits différents pour déposer les émetteurs et les opérateurs. Les pertes de matériel technique ne sont pas rares : les appareils sont endommagés, confisqués par la police française ou allemande, et il est parfois tout simplement impossible de les retrouver⁽³⁾. Une partie des opératrices radio doit être parachutée en France de nuit, ce qui nécessite une formation particulière. Par ailleurs, il faut se procurer des locaux adaptés qui remplissent, si possible, certains critères de sécurité imposés par le travail clandestin : avoir deux portes de sortie, par exemple, ou bien pouvoir observer son entourage sans être vu.

À lui seul, le transport des postes émetteurs constitue un risque particulier – en raison de la taille et du poids des appareils. À une époque où l'approvisionnement est extrêmement difficile et où le marché noir bat son plein, les paquets lourds et volumineux se font très vite remarquer par la douane et la police. Lorsqu'on découvre un poste émetteur au cours d'un contrôle, son détenteur est immédiatement arrêté. Dans ce cas, les femmes ne bénéficient plus de la présomption d'innocence qui voulait qu'elles soient des êtres dépendants et apolitiques, inconscientes de la portée de leurs actes.

Sur le plan technique, les intempéries et les émetteurs de brouillage allemands compliquent suffisamment l'établissement des liaisons avec l'Angleterre ; mais à cela s'ajoute une autre difficulté : il faut chiffrer les messages. En raison de ces contraintes, les transmissions comportent souvent des erreurs ; il est alors nécessaire de demander des précisions, ce qui rallonge le temps d'émission et démultiplie le risque de se faire repérer par le contre-espionnage allemand. Les dangers auxquels s'exposent les opérateurs radio sont considérables, comme l'illustre d'ailleurs la durée de leurs missions : la plupart du temps, ces hommes et ces femmes ne réussissent à travailler que quelques semaines, tout au plus quelques mois. Pour cette raison, les services secrets britanniques essaient, dans la mesure du possible, de leur fournir des agents de liaison – des hommes et des femmes spécialement formés pour renforcer leur sécurité et les aider à crypter plus efficacement leurs messages⁽⁴⁾.

(2) Howarth : *Undercover* (1980), p. 129.

(3) AD Nord 1 W 1581.

(4) Cf. l'itinéraire de Valentine Charlet.

Afin de ne pas surcharger les transmissions radio, on recourt également aux *messages personnels* de la BBC. Il s'agit de messages brefs et codés – assez fantaisistes le plus souvent – tels que « La lune est pleine d'éléphants verts ». Avec ces messages, les différents groupes de résistants présents en France apprennent par exemple si un parachutage de matériel aura lieu ou non et si des agents arriveront bien à l'endroit dont on a préalablement convenu. Car il n'est pas rare que ce type d'opération échoue au dernier moment, à cause des intempéries⁽⁵⁾.

Le SOE n'est pas seul à faire intervenir des opératrices radio en France : les *Travaux Ruraux*⁽⁶⁾, c'est-à-dire les services secrets de la France combattante que dirige le colonel Paul Paillole, confie également des missions à au moins deux femmes. Il s'agit de Pierrette Louin et Suzanne Mertzizen-Boite, qui le paieront toutes deux de leur vie⁽⁷⁾. Comme les documents du Service historique de l'armée de Terre ne livrent que très peu d'informations sur leur mission et leur parcours, nous ne pourrions malheureusement pas fournir de plus amples détails sur leurs itinéraires.

Noor Inayat Khan (1914-1944)

Comme presque toutes les agentes des services secrets britanniques, Noor Inayat Khan a des origines très cosmopolites. De père indien et de mère américaine, elle voit le jour le 1^{er} janvier 1914 à Moscou. Elle grandit à Londres puis à Paris, et passe son bac dans un lycée de Saint-Cloud en 1931⁽⁸⁾. Après avoir fait des études de psychologie de l'enfant à la Sorbonne, elle est journaliste free-lance et auteur de livres pour enfants. Lorsque la guerre éclate, sa sœur et elle commencent une formation à la Croix Rouge française. Mais à l'arrivée des troupes allemandes à Paris, elle s'enfuit en Angleterre avec sa famille ; le 19 novembre 1940, elle se porte volontaire pour être opératrice à la WAAF (*Women's Auxiliary Air Force*)⁽⁹⁾. Jusqu'à ces événements, l'itinéraire de Noor Inayat Khan est celui d'une jeune fille rangée ; rien ne laisse prévoir qu'un jour, elle sera envoyée en France par les services secrets britanniques pour y travailler comme opératrice radio. Toutefois, ce sont précisément son bilinguisme et ses qualités polyglottes qui la prédestinent, pour l'essentiel, à sa mission d'agent au service de la Section française du SOE. Pendant sa formation d'agent, le SOE émettra quelques doutes sur ses capacités personnelles à travailler pour les services secrets⁽¹⁰⁾. Cependant, en raison du manque d'opérateurs radio disponibles pour la France, la mission de Noor Inayat Khan n'est pas vraiment remise en cause.

Le 16 juin 1943, un avion *Lysander* la dépose dans les environs du Mans : première opératrice radio de la Section française du SOE, elle doit apporter son assistance aux réseaux *Bricklayer* et *Physician* dans la région parisienne. À peine une semaine après son arrivée, Noor Inayat Khan réussit à établir son premier contact radio avec Londres⁽¹¹⁾. Mais la fortune ne lui sourit pas longtemps car au même

(5) Decèze : Ici Londres (1979), p. 77.

(6) Pour plus d'informations sur le fonctionnement des Travaux Ruraux, veuillez vous référer au livre de Paul Paillole : Services Spéciaux 1935-1945 (1975).

(7) SHAT I K 545.

(8) Fuller : Madeleine (1966), p. 110.

(9) Binney : Women who lived for danger (2003), p. 160.

(10) Binney : Women who lived for danger (2003), p. 162.

(11) Ibid, p. 166.

moment, presque, les 23 et 24 juin 1943, ces deux réseaux subissent une série d'arrestations, tant à Paris que dans leur poste de commandement – l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, près de Versailles. Les victimes en sont les chefs de ces deux réseaux, le capitaine Norman et le commandant Suttill, ainsi que leur agente de liaison Andrée Borrell. Noor Inayat Khan a la chance d'échapper au coup de filet de Grignon, mais elle doit immédiatement quitter sa chambre de l'École d'Agriculture pour loger à Paris⁽¹²⁾.

Après cette série d'arrestations contre plusieurs réseaux des services secrets britanniques, le SOE n'a plus que Noor Inayat Khan comme unique opératrice radio pour toute la région parisienne. Bien qu'elle change aussi souvent que possible le lieu et l'heure de ses messages radio, elle ne peut échapper à son arrestation en octobre 1943, à l'issue de seulement trois mois de mission. Ironie de l'histoire : l'appartement dans lequel les Allemands l'arrêtent se trouve à proximité directe de l'avenue Foch⁽¹³⁾ ; or, c'est là que siège le SD de Paris. Alors qu'ils procèdent à son arrestation, les Allemands trouvent chez elle la liste complète des messages radio qu'elle a envoyés en Angleterre ainsi que tous les codes secrets qu'elle a utilisés, clés de décodage comprises. Ces renseignements permettent à l'Abwehr de monter une radio adverse et de faire croire aux Anglais que Noor Inayat Khan continue d'utiliser son émetteur radio. C'est ainsi qu'en février 1944, cette même *Abwehr* parvient à arrêter des agents à Chartres, directement à leur descente d'avion. Il s'agit d'Antoine Antelme, de son agente de liaison Madeleine Damerment et de l'opérateur radio Lionel Lee ; ils mourront tous dans des camps de concentration allemands⁽¹⁴⁾.

Noor Inayat Khan est particulièrement menacée car elle doit constamment se déplacer avec son poste émetteur et doit le laisser dans son appartement à chaque fois qu'elle s'y trouve. Par ailleurs, comme son réseau n'a pratiquement plus de structure logistique depuis les arrestations de juin 1943, elle est obligée de conserver sur elle toutes les informations de cryptage et de décryptage. Bien qu'elle soit consciente de toutes ces menaces et que le SOE la pousse à le faire, elle n'interrompt pas sa mission. Enfin, en sus de ces dangers inévitables, Noor Inayat Khan prend des risques supplémentaires en s'impliquant dans un réseau d'évasion⁽¹⁵⁾ : ce faisant, elle ignore, consciemment ou non, d'importantes règles de sécurité du travail clandestin. Cet engagement facilite encore plus le travail de l'*Abwehr*.

Après l'échec de deux tentatives d'évasion des geôles du SD de Paris, on la transfère en novembre 1943 à la maison d'arrêt pour femmes de Pforzheim en qualité de prisonnière NN (« Nacht und Nebel »)⁽¹⁶⁾. Sur les ordres de la Gestapo de Karlsruhe, ses conditions de réclusion sont extrêmement dures : isolement cellulaire strict, pieds et mains ligotés de jour comme de nuit⁽¹⁷⁾. Dans la mesure où les opératrices radio et agentes de liaison détenues dans d'autres prisons en Allemagne ne subissent pas de mesures aussi sévères, on peut penser que le racisme propagé

(12) Mémorial de Dachau, 7957/10.

(13) Binney : *Women who lived for danger* (2003), p. 174.

(14) CHAN AJ 72/2009.

(15) Binney : *Women who lived for danger* (2003), p. 169.

(16) « Nuit et Brouillard » ; c'est ainsi que l'on qualifiait les prisonniers politiques destinés par décret à ne pas laisser de traces.

(17) Mémorial de Dachau, Archives 7957/10.

par l'idéologie national-socialiste joue un rôle non négligeable dans le régime de détention appliqué à Noor Inayat Khan.

Dans la nuit du 11 au 12 septembre 1944, alors qu'elle n'a que 30 ans, elle est abattue au camp de concentration de Dachau d'une balle dans la nuque avec trois autres agentes britanniques : Madeleine Damerment (agente de liaison), Elaine Plewman (agente de liaison) et Yolande Beekman (opératrice radio). La veille, la Gestapo les avait spécialement transférées à Dachau.⁽¹⁸⁾ Les cadavres des quatre jeunes femmes sont immédiatement incinérés au crématorium, qui comporte aujourd'hui une plaque commémorative.

Denise Bloch (1915-1945)

Denise Bloch n'a pas le parcours typique d'une agente du SOE car elle entre d'abord dans la Résistance avant de travailler pour les services secrets britanniques. Elle commence aux côtés de Jean Aron, à Lyon, en tant que secrétaire et agente de liaison pour le mouvement *France au Combat*⁽¹⁹⁾. Ses tâches n'ont pas grand-chose à voir avec celles d'une secrétaire classique puisqu'elle travaille essentiellement comme agente de liaison pour son supérieur et comme convoyeuse d'un opérateur radio anglais, Brian Stonehouse, qui parle un français trop précaire pour ne pas se faire remarquer en public⁽²⁰⁾.

À partir de juillet 1942, au plus tard, *France au Combat* reçoit des renforts de la part du réseau *Detective* qui dépend de la Section française du SOE⁽²¹⁾ : c'est donc l'un des rares groupes de résistants français qui bénéficie assez rapidement d'une liaison radio secrète avec Londres. Sachant cela, il nous semble approprié pour qualifier ce groupe de résistants dirigé par Jean Aron et Philippe de Vomécourt d'utiliser le double qualificatif *France au Combat-Detective*.

Même si, à en croire les dossiers du SOE, l'engagement officiel de Denise Bloch ne date que de juin 1942, il est très probable qu'elle commence bien plus tôt, sans doute dès l'été 1941, à travailler activement pour la Résistance. En effet, pour qu'une structure de résistance se mette en place et commence à fonctionner, il faut compter un long temps de préparation – surtout lorsqu'il s'agit d'établir des contacts avec les services secrets britanniques et des liaisons radio avec l'Angleterre. Il est également légitime de penser que Denise Bloch est dans la Résistance depuis un certain temps car en tant que secrétaire et agente de liaison de Jean Aron, elle occupe une position clé dans les rouages de ce groupe de résistants. Or, par expérience, nous savons que ce n'est pas à des débutants que l'on délègue de tels postes de confiance. À cet égard, il est d'ailleurs tout à fait regrettable que la justice militaire française ne dispose plus, d'après ses propres déclarations, d'aucun document sur la procédure engagée contre Jean Aron et Denise Bloch. Pourtant, il ressort très clairement des archives remises par le Tribunal d'État de Lyon que la procédure avait été confiée à ce tribunal d'exception⁽²²⁾.

(18) Ibid.

(19) AD Rhône 1035 W 9.

(20) CHAN AJ 72/2009.

(21) Ibid.

(22) AD Rhône 1035 W 9.

En dépit de toutes les mesures de précaution, la police française, le SD et l'Abwehr sont tout à fait au courant des activités de France au Combat-Detective. Une série d'arrestations a lieu en octobre et novembre 1942 : à l'exception de Denise Bloch, tous les dirigeants du réseau sont pris, de même que l'opérateur radio Brian Stonehouse et son agente de liaison Valentine Charlet. Si le 3 novembre 1942, Denise Bloch réussit à échapper à la souricière organisée par la police à la gare principale de Lyon, c'est parce que tout à fait par hasard, elle emprunte une autre sortie que Jean Aron(23). Toutefois, les autorités françaises connaissent son nom et sa signalisation ; la police judiciaire a même réussi à découvrir deux de ses noms de code(24) : il faut donc qu'elle disparaisse immédiatement. Elle se cache d'abord quelques jours chez des amis dans la banlieue lyonnaise avant de trouver refuge jusqu'en janvier 1943 dans une famille de Villefranche-sur-Mer, près de Nice. Comme elle est sous mandat d'arrêt depuis le 20 novembre 1942 et qu'elle fait l'objet d'une accusation du Tribunal d'État de Lyon pour « association de malfaiteurs et complicité de détention d'explosifs »(25), elle doit strictement rester dans l'ombre et rompre tous ses contacts, du moins pour un certain temps.

Dans cette procédure, neuf personnes sont accusées, dont Jean Aron, Philippe de Vomécourt, Denise Bloch (par contumace) et les époux Jourdan qui ont hébergé Brian Stonehouse et Valentine Charlet. Bien que le parquet de Lyon ait acquis la conviction que Philippe de Vomécourt est à la tête de *France au Combat-Detective*, la sentence prononcée contre lui pour « association de malfaiteurs » est plutôt légère : trois ans d'emprisonnement et 60 000 francs d'amende(26). Comparé aux verdicts que les tribunaux de guerre allemands et le *Volksgesichtshof* (Tribunal du peuple) ont l'habitude de rendre, l'acquittement des époux Jourdan est également étonnant car d'après leurs propres déclarations, ils savaient que l'on émettait et recevait des messages radio dans leur maison(27). À l'encontre de Denise Bloch et de Jean Aron, en revanche, la loi s'applique dans toute sa rigueur : tous deux sont condamnés pour « menées antinationales » à dix ans de travaux forcés chacun ; de là, on est enclin à penser que cette sentence est empreinte d'antisémitisme.

À la fin du mois d'avril 1943, Denise Bloch réussit à s'enfuir en Angleterre. Peu après être arrivée à Londres, elle se porte volontaire pour une mission des services secrets britanniques et intègre l'armée britannique en tant que sous-lieutenant du corps de cavalerie *FANY* (*First Aid Nursing Yeomanry*). Pendant dix mois, elle reçoit une formation des services secrets britanniques pour devenir opératrice radio. Alors qu'elle vient tout juste de terminer, elle est parachutée en France, le 2 mars 1944, dans les environs de Nantes. Elle renforce alors les rangs du réseau britannique *Clergymen* pour lequel elle sera opératrice radio en Ile-de-France. À l'instar de nombreux autres opératrices et opérateurs du SOE, sa mission ne durera que trois mois. Le 19 juin 1944, elle est arrêtée à Sermaise, dans l'Essonne, avec d'autres membres de son réseau.

(23) CHAN AJ 72/2009.

(24) AD Rhône 1035 W 9.

(25) Ibid.

(26) Cette amende exceptionnellement élevée est à imputer aux réserves d'argent liquide trouvées lors d'une perquisition effectuée au domicile de Philippe de Vomécourt. AD Rhône 1035 W 9.

(27) Dans un cas de figure semblable, le *Volksgesichtshof* (Tribunal du peuple) prononça la peine de mort pour crime de trahison à l'encontre de Gilbert Bonneau du Martray le 14.10.1943, CHAN AJ 40/1505.

Triste ironie de l'histoire : le 22 août 1944, Denise Bloch arrive à Ravensbrück en même temps que Violette Szabo et Lilian Rolfe, elles aussi agentes du SOE. Trois jours plus tard, Paris est libéré. En janvier 1945, la date exacte est inconnue, les trois jeunes femmes sont abattues d'une balle dans la nuque, sur l'ordre de l'Office central de la sécurité du Reich au camp de Ravensbrück ; leurs cadavres sont immédiatement incinérés. La plus âgée avait 31 ans.

En endossant une fonction d'opératrice radio, Denise Bloch accomplit une mission qui s'inscrit dans le prolongement logique, mais mortel *in fine*, de son travail pour la Résistance. Dans la mesure où elle est non seulement recherchée, mais également condamnée par contumace par le Tribunal d'État de Lyon, cette femme prend un risque incomparablement plus élevé que toutes les autres agentes du SOE.

Valentine Charlet (1898- ?)

Comptant parmi les 52 % d'opératrices radio qui n'eurent pas à payer leur mission de leur vie, Valentine Charlet connaît un destin plus clément. Jusqu'à ce que les Allemands occupent Paris, elle est directrice de l'agence photos Le Centaure. À la fin du mois de décembre 1941, elle s'enfuit en Angleterre en passant par Lisbonne et Gibraltar. À la différence des autres opératrices radio travaillant pour le SOE en France, elle n'est pas membre des forces armées britanniques : c'est en qualité de civile que cette femme se porte volontaire, à l'âge de pas moins de 43 ans, ce qui en fait d'ailleurs la doyenne de toutes les agentes que la Grande-Bretagne envoie en France.

Le 1^{er} septembre 1942, un petit bateau de pêche la dépose dans les environs de Cannes. Elle vient de suivre la formation du SOE et doit alors se rendre à Lyon où elle travaillera comme agente de liaison au service de *France au Combat-Detective*. L'essentiel de sa mission consiste à assurer la liaison entre Philippe de Vomécourt et l'opérateur radio Stonehouse ; elle doit également aider ce dernier à coder et décoder les messages radio⁽²⁸⁾. Avec son travail, elle s'expose donc tout autant au danger que l'opérateur radio lui-même.

Comme nous l'avons déjà souligné, avant que Valentine Charlet n'arrive, les autorités françaises et allemandes avaient déjà commencé à observer le groupe de résistants *France au Combat-Detective*. Le 24 octobre 1942, à peine deux mois après le début de sa mission, Brian Stonehouse et elles sont prises en flagrant délit dans la maison de campagne des Jourdan à Feyzin, près de Lyon : surpris en train d'envoyer des messages radio, ils sont immédiatement arrêtés. Même si, à cette époque, la zone libre n'est pas encore occupée par les troupes allemandes, cette arrestation a été organisée conjointement par les autorités françaises et allemandes. On le comprend clairement à la lumière des faits suivants : sur ordre du 26 octobre 1942, Brian Stonehouse et Valentine Charlet doivent être maintenus en détention provisoire à la prison Saint-Joseph de Lyon pour s'y tenir à la disposition du SD ; au même moment, l'auteur de cet ordre, l'intendant de police de Lyon, déclare officiellement que les deux détenus ont été transférés dans un camp d'internement de la Haute-Vienne. Cette fausse déclaration révèle à quel point la coopération a pu être étroite entre les services français et allemands hauts placés. Pendant ce temps,

(28) PRO HS 9/298/6.

le SOE pense que Valentine Charlet a été abattue par les Allemands⁽²⁹⁾ : voilà la triste preuve, une fois de plus, de la redoutable efficacité du décret « Nuit et Brouillard ».

Au cours de son premier interrogatoire, Valentine Charlet tente la fuite avant en essayant de faire croire que ses contacts avec Stonehouse étaient de nature sentimentale. Mais en raison des lourdes charges qui pèsent contre elle – on a en effet retrouvé un nombre important de documents qui étaient en sa possession – cette stratégie propre à nombre de femmes dans ce type de situation ne rencontrera aucun succès.

Même si, comme nous l'avons déjà vu dans le cas de Denise Bloch, les autorités françaises sont bien informées sur le travail de *France au Combat-Detective*, elles n'arrivent pas à découvrir la véritable identité de Valentine Charlet ; elles ne remarquent pas qu'elle est membre du SOE, car les documents ne la mentionnent jamais que sous son faux nom – Sabine Lecomte⁽³⁰⁾. C'est d'ailleurs ce qui lui sauve la vie : elle ne sera pas déportée en Allemagne mais 'seulement' détenue à la prison de Castres (dans le Tarn). Le 16 septembre 1943, grâce à une aide venue de l'extérieur, elle réussit à s'en évader avec 30 autres détenus. Après trois tentatives échouées, le réseau d'évasion Pat O'Leary lui permet enfin de retourner en Grande-Bretagne où elle n'arrive qu'en avril 1944⁽³¹⁾.

Si elle échappe à la déportation et à la mort, c'est de sa santé que cette femme paye sa mission. Lorsqu'il s'agira de prendre en charge les coûts d'un traitement médical en sanatorium, les services secrets britanniques se montreront très réticents. Par la suite, sa santé demeurera très fragile, ce qui lui vaudra d'être congédiée du SOE le 30 juin 1944 avec la mention suivante : « *she will be free to find other employment* »⁽³²⁾. Pour elle, la situation devient précaire, tant en ce qui concerne ses finances que sa santé. Au SOE, son dossier ne fournit aucun renseignement sur ce qu'elle est devenue par la suite. Dans la mesure où elle n'a pas écrit de mémoires et où aucun autre ouvrage de ce type ne la mentionne, on peut supposer qu'elle n'a pas fini en héroïne adulée, mais qu'elle est morte dans la solitude et l'amertume. Jusqu'à ce jour, la date de son décès demeure inconnue.

Conclusion

Même si les formations que les services secrets britanniques et français offraient à leurs agents faisaient preuve du plus grand professionnalisme qui soit, les missions des opératrices radio étaient extrêmement risquées. D'après nos recherches, 82 % des opératrices ont été arrêtées, détenues ou déportées en camp de concentration allemand et dans la moitié des cas, ces entreprises se sont soldées par la mort de leurs actrices. De ce fait, cette activité était la plus dangereuse de toutes les tâches confiées aux femmes dans la Résistance, comme le montre d'ailleurs la durée de leur mission, dont la moyenne n'est que de trois à quatre mois.

On trouve une exception à cette règle avec Yvonne Cormeau qui compte parmi les 18 % d'opératrices radio à n'avoir jamais été arrêtées : en dépit de tous les risques encourus et de toutes les difficultés rencontrées, cette femme a réussi à

(29) Ibid.

(30) AD Rhône 1035 W 9.

(31) PRO HS 9/298/6.

(32) Ibid.

maintenir pendant 13 mois, d'août 1943 à septembre 1944, la liaison radio entre le réseau *Wheelwright*, en Aquitaine, et Londres. À plusieurs reprises, elle a échappé de justesse aux arrestations, mais a quand même été atteinte d'une balle à un moment où elle prenait la fuite. À la suite de la série d'arrestations lancée contre son réseau, Yonne Cormeau n'a plus eu d'agent de liaison, ce qui l'a obligée à apporter elle-même les messages reçus à leurs destinataires. De plus, elle devait conserver sur elle son poste émetteur et les clés de décryptage. Cela ne l'a pas empêchée d'envoyer plus de 400 messages radio, ce à quoi le SOE rend hommage dans ses rapports avec le commentaire suivant : « *under these circumstances an outstanding record* »⁽³³⁾.

C'est à sa présence d'esprit, à ses nerfs d'acier et à d'heureux concours de circonstances qu'elle doit d'avoir échappé aux arrestations et à la mort. Mais peu ont eu cette chance.

Traduit de l'allemand par Solveig Kahnt, Berlin

TABLE DES SIGLES UTILISÉS :

AD	Archives départementales
CHAN	Centre historique des Archives nationales, Paris
PRO	<i>Public Record Office</i> , Londres
SD	Service de sécurité
SHAT	Service historique de l'armée de Terre, Château de Vincennes
SOE	<i>Special Operations Executive</i>

(33) CHAN AJ 72/2009.

LE PUTSCH D'AVRIL 1961 EN ALGÉRIE LES LIGNES DE FRACTURES DANS L'INSTITUTION MILITAIRE FRANÇAISE

par Benjamin STORA

QUAND L'ARMÉE OCCUPE UN ESPACE POLITIQUE LAISSÉ VACANT

En Algérie, l'armée française a progressivement occupé l'espace laissé vacant par le pouvoir faible de la IV^e République. Les rapports n'étaient pas aussi mauvais qu'on peut le croire entre la principale formation de gauche, la SFIO, et l'armée française. Ils ont même commencé à se resserrer au moment du vote des pouvoirs spéciaux en mars 1956, cette loi qui a envoyé un nombre considérable d'hommes du contingent sur le terrain, et a institué des « zones interdites » où l'armée avait carte blanche. Nommé, le 9 février 1956, ministre résidant en Algérie par Guy Mollet, Robert Lacoste, membre de la SFIO, dépose en effet sur le bureau de l'Assemblée nationale un projet de loi « autorisant le gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative, et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens, et de la sauvegarde du territoire ». Par les décrets de mars et d'avril 1956, qui permettront une action militaire renforcée et le rappel des disponibles, l'Algérie sera divisée en trois zones (zones de pacification, zones d'opérations et zones interdites) où évoluaient trois corps d'armée spécifiques. Dans les zones d'opérations, l'objectif est « l'écrasement des rebelles ». Dans les zones de pacification est prévue la protection des populations européenne et musulmane, l'armée s'efforçant de lutter contre l'insuffisance de l'administration. Les zones interdites seront évacuées, la population rassemblée dans des « camps d'hébergement » et prise en charge par l'armée. Le Parlement vote massivement, par 455 voix contre 76, cette loi sur les pouvoirs spéciaux qui, entre autres, suspend la plupart des garanties de la liberté individuelle en Algérie. Les « pouvoirs spéciaux » constituent bien le tournant d'une guerre que la France décide d'engager totalement.

Les liens entre la SFIO et l'armée française se sont renforcés encore pendant la « bataille d'Alger » dans l'année 1957, donnant les pleins pouvoirs à l'armée. Il peut également exister des *passerelles idéologiques* entre cette gauche respectueuse de « la mission civilisatrice » de la France dans les colonies, et les officiers. Pour la majeure partie des militaires, le colonialisme est dépassé et ne pourra jamais resurgir sous son ancienne forme. Comme le fera remarquer de façon sarcastique un officier anonyme à un correspondant de gauche : « Si M. Sartre me jette à la figure : « Vous êtes des salauds parce que vous avez combattu un peuple ami », je protesterai parce que c'est faux. Nous serons toujours prêts à respecter et à aimer ce peuple-là. C'est contre notre ennemi et le vôtre, celui qui, demain, vous empêchera d'écrire et de parler, que nous nous sommes dressés. Vous êtes en péril de mort et vous ne le savez pas. Nous le savons pour vous et nous vous défendons. »⁽¹⁾ Certains officiers ne se voient donc pas comme des « agents » du capitalisme. De

(1) Cité dans Claude Dufresnoy, *Des officiers parlent*, préface de Jules Roy, Paris, Julliard, 1961, page 12.

nombreux officiers en faveur de l'Algérie française sont opposés aux « banques » ou aux grandes entreprises capitalistes et méprisent aussi bien l'apathie de la classe politique que l'égoïsme des gros colons algériens. S'ils abominent l'extrême gauche française qui, pour eux, sabote leur effort de guerre par tous les moyens, ils ne perdent pas espoir de convaincre la gauche socialiste. Si seulement cette gauche-là abandonnait cette folle idée de négociation avec les insurgés algériens et se prononçait en faveur de l'égalité sociale sous la domination française ! « Alors, s'écrie un officier, ce jour-là, vous ne serez plus des intellectuels pervers, mais nos maîtres, car nous cherchons désespérément un Barrès. La droite ne nous offre que des histrions. »⁽²⁾

Une partie de l'armée croit sincèrement qu'elle prépare une « révolution », et non le prolongement du *statu quo* colonial. Ce n'est pas à proprement parler du « national-communisme », mais plutôt une espèce de « gauchisme nationaliste » indéfinissable (que l'on appellerait aujourd'hui le souverainisme) qui veut imposer cette pureté, cette égalité qui font partie des vertus de l'officier plus préoccupé d'efficacité technique que de marchandages politiques. On peut trouver une illustration à ce propos dans les déclarations du colonel Argoud, éminence grise et ancien chef d'état-major de Massu, puis officier putschiste en avril 1961 : « Vous seriez étonné de découvrir à quel point les officiers dans leur majorité sont à gauche, disait-il. Nous avons compris qu'il fallait battre le communisme sur son terrain, c'est-à-dire que nous ne pouvons admettre les privilèges des banques, des capitalistes, etc. Si l'armée avait pu faire réellement ce qu'elle voulait en Algérie, il y a longtemps que la réforme agraire aurait été radicale par l'expropriation des gros propriétaires terriens. »⁽³⁾ Si tous les officiers ne sont pas des « Jeunes Turcs » de ce type, les plus dynamiques d'entre eux (que des journalistes appelleront des « Centurions ») partagent le plus souvent de semblables convictions. L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle va changer radicalement la donne.

D'UNE CONSTANTE ABSOLUE, A UNE VARIABLE PARMIS D'AUTRES...

Au début de l'année 1958, l'aviation française décide de pourchasser les « rebelles » algériens et, le 8 février 1958, bombarde le village tunisien de Sakiet Sidi Youcef. Il y aura de nombreuses victimes civiles. La France se retrouve isolée au plan international, souvent condamnée par l'Assemblée générale de l'ONU. Le gouvernement français, affaibli, ne peut faire face aux émeutes qui secouent Alger. Le 13 mai 1958, des manifestants européens s'emparent du siège du Gouvernement général à Alger. Ils protestent contre l'exécution de trois militaires français par le FLN. Un Comité de Salut Public, présidé par le général Massu, se forme. Le gouvernement de Pierre Pflimlin se montre impuissant à résoudre la crise. Le 15 mai, le général de Gaulle se déclare « prêt à assumer les pouvoirs de la République ». Les manifestations de fraternisation entre Européens et Musulmans se succèdent sur la place du Forum à Alger. Le 1^{er} juin le gouvernement du général de Gaulle est investi par l'Assemblée nationale. Le 4 juin, de Gaulle lance à Alger le fameux « Je vous ai compris ». La IV^e République se meurt. Le 28 septembre 1958, Européens

(2) Claude Desfrenoy, op. Cité, page 20

(3) Interview du colonel Argoud, in Claude Krief « Portrait d'un colonel », revue *La Nef*, juillet-septembre 1961, page 54

et Musulmans (dont les femmes) votent massivement en faveur de la Constitution de la V^e République. Le général de Gaulle, qui promet « la paix des braves » au FLN et lance le « plan de Constantine » en octobre 1958, est élu président de la République le 21 décembre 1958⁽⁴⁾.

Pour de nombreux officiers français, la guerre d'Algérie reste synonyme de la « défense de l'Occident » et se déroule dans leur esprit dans un contexte de « guerre contre-révolutionnaire » inspiré par le communisme, la plupart d'entre eux revenant alors d'Indochine. D'autre part, il existe chez la plupart d'entre eux un contrat obligeant l'armée à protéger les Européens et les Musulmans fidèles à la France. Dans ce cadre, la « pacification » est un devoir. Enfin, traumatisés par la défaite de Dien Bien Phu du 7 mai 1954, les militaires sont bien décidés à ne pas accepter une défaite possible, qui ne peut résulter que de manœuvres politiques. Dans une telle optique, l'Algérie devient donc pour eux une constante absolue, alors que, pour de Gaulle, il ne s'agit que d'*une variable* parmi d'autres dans l'al-gèbre des affaires internationales.

Dans son discours fameux du 16 septembre 1959, De Gaulle lève l'équivoque : celle de son attitude face au référendum de l'autodétermination. Le soir du 16 septembre 1959, de Gaulle apparaît en effet sur les écrans de télévision. Il évoque le redressement de l'économie depuis son retour au pouvoir, puis passe à la situation algérienne. C'est le choc : « Compte tenu de toutes les données algériennes, nationales et internationales, je considère comme nécessaire que le recours à l'autodétermination pour l'Algérie soit dès aujourd'hui proclamé. » Le mot tabou est lâché : « autodétermination ». Les illusions et les ambiguïtés de sa politique sont levées. Rejetant l'intégration, baptisée par lui « francisation », le chef de l'État offre aux Algériens le choix entre l'association et la sécession. Ce discours marque le véritable tournant dans le règlement de la question algérienne. Il suppose la négociation ouverte avec le FLN et accorde à la population musulmane aux 9/10e majoritaire de trancher. C'est une condamnation sans appel de l'intégration, et il ne sera donc plus possible de prétendre obéir au gouvernement en continuant à prôner l'intégration. Aussitôt, les partisans de l'Algérie française crient à la trahison. Le général de Gaulle n'a-t-il pas lancé un retentissant « Vive l'Algérie française » à Mostaganem en juin 1958 ?

De nombreux chefs militaires ne montrent aucun enthousiasme pour cette solution de « l'association », conduisant en fait à la séparation avec la France. De toute façon, ils ne veulent plus, désormais, se contenter de considérer l'armée comme l'instrument aveugle d'une politique changeante et opportuniste, quelle que soit la position du général de Gaulle. Pour eux, la nouvelle constitution a confié au Président de la République la défense du territoire national et stipule que nulle partie de ce territoire ne peut être arbitrairement abandonnée. Or, l'Algérie, ... c'est la France. Ensuite, l'armée ne se croit pas seulement liée par un contrat sacré à la population européenne et, plus encore peut-être, à ses alliés musulmans ; elle se voit aussi engagée dans une guerre révolutionnaire où, pense-t-elle, c'est le « dernier poste de la défense de l'Occident » qui est menacé. L'affrontement avec le général De Gaulle est, dès lors, inévitable.

(4) Sur le détail de cette histoire, je renvoie à mon *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, collection « repères », La Découverte, 2004

LE PUTSCH D'AVRIL 1961, L'AFFRONTEMENT.

Le 8 janvier 1961, le référendum sur la politique d'autodétermination en Algérie donne à de Gaulle une large majorité, y compris en Algérie, où seules les grandes villes ont voté contre. En Suisse, au nom du gouvernement français, Georges Pompidou peut alors discrètement entamer des pourparlers avec le FLN. Au lendemain de la rencontre entre le général de Gaulle et le président tunisien Habib Bourguiba, le 27 février, la France soulagée apprend que des négociations s'ouvriront le 7 avril.

Pour les jusqu'au-boutistes de l'Algérie française, le moment est venu. Le général Raoul Salan, interdit de séjour en Algérie, décide de jouer son va-tout. Avec l'aide de l'armée d'active, découragée de se battre, et des Européens en proie à la panique, il met sur pied une sorte de contre-révolution. Des contacts se nouent en métropole. Une Organisation armée secrète (OAS) est créée ; il ne reste plus qu'à prendre le pouvoir... La révolte contre de Gaulle ne mobilise pas seulement des illuminés qui rêvent d'une Algérie impossible. Les militaires, qui ont le sentiment d'avoir gagné sur le terrain, ne veulent pas abandonner les soldats musulmans restés fidèles à la France, près de 200 000 hommes que l'on désignera sous le nom général de « harkis ». Le 22 avril 1961, quatre des plus hautes figures de l'armée française, les généraux Maurice Challe, Edmond Jouhaud, André Zeller et Raoul Salan, appuyés par les paras de la Légion, les commandos de l'air tentent de s'emparer du pouvoir en Algérie. Quand une partie d'une armée moderne d'une société démocratique se rebelle contre son gouvernement – et surtout contre un gouvernement dont le pouvoir est incarné par une figure charismatique issue elle-même de l'armée – un tel phénomène est au moins aussi significatif que le succès ou l'échec d'une telle entreprise.

L'opération, aussi mal organisée qu'impopulaire en métropole et parmi le contingent, tourne rapidement court. Dans une allocution au verbe étincelant, de Gaulle stigmatise le « quarteron de généraux en retraite », tandis que les appelés, à l'écoute du transistor, résistent aux appels à la désobéissance. L'attitude prudente des grands chefs de l'armée fera le reste. Dans beaucoup de corps d'armée, des généraux qui avaient promis leur soutien ont prudemment refusé de s'engager. La légalité reprend ses droits. Le général Challe se rend le 25 avril, l'armée d'active rentre dans le rang les semaines suivantes. Suspendus en juin, les pourparlers entre le GPRA et le gouvernement français reprennent à Lugrin en Haute-Savoie.

LA FRACTURE

Le putsch d'avril 1961 n'est pas un simple épisode dans l'histoire compliquée de la guerre d'Algérie. Il apparaît, avec le recul, comme une véritable fracture à l'intérieur de l'institution militaire, fracture qui a mis plusieurs années à se résorber. Les Pieds-Noirs inquiets, les partisans du national-catholicisme et de « l'Algérie nouvelle » sans le colonialisme, les anti-gaullistes de toutes nuances n'avaient, certes, que bien peu de chances de former une coalition durable, comme les événements ultérieurs devaient le prouver. Et les officiers n'étaient sûrement pas tous des rebelles en puissance. Mais le moral des officiers a été ébranlé en profondeur par les mouvements plus ou moins ouverts du gouvernement vers des négociations avec le GPRA considéré comme l'ennemi absolu, et le sentiment général n'est, en mettant les choses au mieux, qu'à l'obéissance conditionnelle.

En avril 1961, la fracture s'amplifie à l'intérieur de l'armée entre loyalistes, « têtes brûlées » et idéologues spécialisés dans le maintien d'une « Algérie nouvelle » liée à la France. Parmi les loyalistes, Jean Planchais distingue, dans le journal *Le Monde* du 11 mars 1960, les « libéraux », les « gaullistes » et les « traditionalistes », et l'on peut fort bien adopter ces distinctions. Les gaullistes, relativement peu nombreux, sont des admirateurs inconditionnels du général depuis l'époque de la libération, lorsque « le ralliement au général de Gaulle représentait une prise de position qui engageait toute une vie, sans autre espoir immédiat que celui de participer au combat contre l'ennemi. »⁽⁵⁾ Ils ont connu les heures sombres du R.P.F. et la déception qui a suivi.

Les traditionalistes sont des survivants de l'ancienne armée, comme le général Gambiez, ou quelques jeunes pénétrés des *principes d'obéissance* et de service ; tous sont des héritiers de la « grande muette », qui est devenue la « Grande bavarde » pendant la bataille d'Alger, et repoussent tout engagement politique.

Parmi les libéraux, on rencontre les officiers qui ont des contacts étroits avec la vie politique civile normale et les diverses activités ou formations s'y rattachant. C'est le cas du général Buis. Être « libéral » dans l'armée, c'est aussi bien exprimer quelques doutes légitimes à l'égard du dogme de l'Algérie française que se rattacher au catholicisme humanitaire. Ce qui sépare les libéraux des autres groupes, c'est que leur loyalisme découle de leurs attitudes politiques et ne relève ni d'une fidélité personnelle à un homme, ni d'un respect simpliste des mécanismes de l'obéissance et du commandement.

La majorité des officiers pourrait assez bien être rangée parmi les « conditionnels », évoluant au rythme du changement des situations concrètes. Les manifestations musulmanes en faveur du F.L.N, qui atteignent leur niveau maximum dans les villes algériennes au cours du mois de décembre 1960 – c'est-à-dire juste avant le référendum sur l'autodétermination – font probablement beaucoup pour convaincre de nombreux officiers que la cause de l'intégration était perdue. La passivité du contingent pendant le putsch fera le reste... Mais toutes ces lignes de clivage, si peu prises en compte par la suite, et même étouffées, resteront longtemps persistantes au sein de la hiérarchie de l'institution militaire française.

(5) Jean Planchais, *Le Monde*, 11 mars 1960

GUERRE À L'ÉCOLE ET ÉCOLE DE GUERRE : LA DÉSObÉISSANCE DOCTRINALE DES OFFICIERS FRANÇAIS DE L'ARMÉE DE TERRE FACE AU « FAIT ATOMIQUE » À TRAVERS LES ÉCRITS DES OFFICIERS BREVETÉS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE (1970-1977)

par Rémy MARTINOT-LEROY

« La hiérarchie voit dans la controverse doctrinale un ferment de désordre. »⁽¹⁾

Hervé Coutau-Bégarie

Désobéissance marginale, désobéissance doctrinale

La désobéissance peut emprunter plusieurs chemins. Un auquel l'observateur de la chose militaire ne songe pas toujours est la « **désobéissance marginale** ». Dit autrement, il s'agit d'un désaccord avec l'autorité militaire, exprimé périphériquement. **Le subordonné adopte une posture ambiguë en n'exprimant pas clairement son refus, voire en laissant apparaître indirectement ses préférences.** Il ne se met pas « hors-la-loi » tout en ne respectant pas toujours à la lettre les consignes reçues.

Doctrines et écriture

Cette opposition peut être décelée lorsqu'elle concerne le cœur du métier militaire, la réflexion écrite du combattant sur son activité. En d'autres termes, cette désobéissance implicite peut facilement avoir pour cadre la doctrine. L'identifier devient empiriquement accessible lorsque « les réfractaires », les subordonnés récalcitrants, osent avouer a minima, de façon souvent allusive, leur(s) désaccord(s).

« Le terme *doctrine* se trouve au centre des préoccupations : il concerne la *conception du métier* »⁽²⁾ des professionnels de la mort légitime. Une doctrine « dit ce qu'il faut faire et comment »⁽³⁾ et « a vocation à être diffusée largement. Elle doit imprégner le commandement mais aussi les exécutants »⁽⁴⁾. Ainsi que le suggère le maréchal Foch, elle est « une manière commune de regarder les choses »⁽⁵⁾. En d'autres termes, la doctrine constitue la reformulation militaire de la stratégie, appliquée à une armée. Comme l'énonce le général Poirier, « fixer et afficher la doctrine est donc un acte d'autorité »⁽⁶⁾.

(1) *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 1999, p. 247.

(2) Gabriel Périès, « Rôles d'institution et sens du mot doctrine dans le discours militaire », *Champs de Mars*, n° 3, premier semestre 1998, pp. 13-32, p. 30. Mots soulignés par Gabriel Périès.

(3) COUTAU-BEGARIE (Hervé), *Traité de stratégie*, Paris, Economica, 1999, p. 251.

(4) *Ibid.*, p. 244.

(5) « Le maréchal Foch a écrit quelque part : "Une doctrine, c'est une manière commune de regarder les choses". On ne saurait mieux définir le mot doctrine qu'en soulignant son caractère essentiel : réaliser l'unité de l'action par l'unité des conceptions et des jugements ». Anonyme, « Éléments pour une doctrine », *Message des forces armées*, n° 26, décembre 1957, p. 8. La citation exacte de Foch provient de l'ouvrage *Des principes de la guerre, conférences faites à l'École supérieure de guerre*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1903, p. 12 : « D'une même manière de regarder résultera une même manière de voir ; de cette commune manière de voir une même façon d'agir ».

Qui dit autorité songe aussitôt (dés)obéissance. La réflexion professionnelle d'un officier, en dehors des sentiers battus, peut entraîner un phénomène de contournement de l'autorité jusqu'à ce que la doctrine officielle soit en partie vidée de sa substance par un officier cherchant uniquement l'efficacité empirique du système guerrier. Une novation purement tactique d'une certaine ampleur peut infléchir l'édifice doctrinal à telle enseigne que ce dernier ne cadre alors plus avec le projet politico-stratégique. Autrement dit, **modifier un pan de la doctrine peut revenir à changer la stratégie « par le bas »**.

Dans les années 1970, le virage nucléaire français a déjà une quinzaine d'années. Comment les officiers de grade intermédiaire, les commandants, intègrent-ils « le fait nucléaire » ? Ce dernier, loin d'aller de soi, est d'abord un problème dans les années soixante lorsque les forces atomiques sont embryonnaires et la mode est alors de les brocarder⁽⁷⁾. Cet article détaille comment ce scepticisme perdure dans une certaine mesure durant les années soixante-dix⁽⁸⁾ au sein de l'armée de Terre.

L'ESG entre obéissance et affrontement : atome contre subversion

Cette présentation exclut les officiers subalternes, jamais concernés par l'atome, *terra incognita* au quotidien⁽⁹⁾. Il s'agit de retracer l'état d'esprit des brevetés de l'École supérieure de Guerre (ESG). Ils ont environ 40 ans et commencent à se familiariser davantage avec l'atome en approfondissant le discours sur la dissuasion. Pendant la seconde année de stage, ils rédigent par groupes de six ou sept des rapports nommés « grandes commissions » sur des sujets variés ; la tactique militaire demeure souvent dominante, mais pas toujours. Il reste à évaluer cette prise de parole. Cette obligation institutionnelle de prendre la plume, exercice qui ne va pas de soi pour ces militaires, produit des discours parfois allusivement « contesta ires ».

Trois catégories de sources sont mobilisées. En premier lieu, les grandes commissions seront d'abord analysées. Puis, le recours à une source officieuse, les albums de promotion de l'ESG, va consolider l'hypothèse de la survivance du thème psychologique : sous le sceau de l'humour, à l'abri de la pesanteur hiérarchique, les stagiaires dévoilent leur *credo*. Enfin, Trois brevetés publient leurs réflexions. Ces trois livres montrent la diversité de cette « désobéissance doctrinale » qui devient alors explicite et non plus allusive et marginale comme au sein de l'ESG.

Pour beaucoup d'officiers, il y a donc un *hiatus* entre un comportement restant loyal et une croyance non verbalisée, par respect de la discipline, en la pertinence de l'action psychologique, opinion en opposition avec la nouvelle orientation doctrinale. Ce *hiatus* s'efface dans une certaine mesure lors du stage à l'ESG.

(6) *Le chantier stratégique*, entretiens avec Gérard Chaliand, Hachette/pluriel, 1997, p. 129.

(7) Le général Gallois et d'autres s'attacheront à faire prendre conscience de la rupture atomique. Pour un bon résumé de cette césure stratégique dans l'art de la guerre, GALLOIS (Pierre-Marie, général), *L'adieu aux armées*, Paris, Albin Michel, 1976, pp. 352-356, « incompatibilité des deux systèmes d'armement ». Pour une présentation complète du modèle dissuasif français de « dissuasion proportionnelle », le lecteur peut se reporter au classique du général Pierre-Marie Gallois, *Stratégie de l'âge nucléaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1960, 238 pages (préface de Raymond Aron).

(8) À propos des critiques de la société militaire dans les années soixante, voir Patrice Buffotot, « L'arme nucléaire et la modernisation de l'armée française », *Pouvoirs*, n° 38, septembre 1986, pp. 33-46.

(9) Témoignage d'un officier, capitaine en 1970.

Cette opposition se manifeste dans les limites précédemment décrites : elle ne prend jamais la forme d'une révolte ouverte et la discipline l'emporte en apparence. Bien des officiers, ne s'étant pas exprimés dans le cadre du service auparavant, profitent du stage pour laisser apparaître, à la marge, leur opinion. Leurs frustrations des années passées sont alors identifiables : leurs écrits rédigés le temps du stage, malgré le filtrage du commandement de l'École, laissent transparaître leurs préférences. Des « mots tabous » apparaissent, çà et là ; cet article va donc s'attacher à une **recherche lexicale de la désobéissance marginale**.

LA SURVIVANCE DU « FACTEUR PSYCHOLOGIQUE » DANS LES « GRANDES COMMISSIONS » DE L'ESG (1970-1975)

Le volume moyen d'un tel rapport excède souvent 40 pages, atteignant parfois 100 pages. Les stagiaires se livrent donc à un travail suivi, voire minutieux. Certains d'entre eux perçoivent consciemment ces « grandes commissions » comme un moyen d'envoyer des messages à leur hiérarchie.

Nous étions naïfs en considérant que les signaux envoyés par l'intermédiaire des grandes commissions seraient pris en compte par le commandement (entretien avec le général {CR} Bernard de Dinechin, 84^e promotion, 1970-72, 23/5/98).

Choisis uniquement par l'encadrement de l'ESG jusqu'en 1975, les thèmes traités dans ces mémoires collectifs produits par les stagiaires sont variés. Ils peuvent être de nature purement tactique : « Le traitement de l'information au niveau du centre d'opérations du corps d'armée » (1972, 84^e promotion), traiter des questions d'organisation militaire : « Le service militaire : proposition d'améliorations » (1974, 86^e promotion), aborder la prospective militaro-stratégique ou tactique : « Évolutions possibles du concept de défense français » (1975, 87^e promotion), « Place de l'aéromobilité dans l'armée de Terre des années 1990-2000 » (1975, 87^e promotion). Les sujets d'intérêt général sont également abordés : « L'adaptation de l'administration, quelques directions de recherche » (1970, 82^e promotion), « Les politiques d'aménagement du territoire et l'Europe » (1971, 83^e promotion), « Le syndicalisme dans l'Europe des Neuf » (1973, 85^e promotion).

Le facteur psychologique n'est jamais traité en soi mais il réapparaît parfois « par la petite porte », à condition d'adopter un périmètre lexical étendu dans la compréhension du phénomène.

Plasticité du lexique psychologique

Même dans les années cinquante, période où cette thématique tient lieu de doctrine officielle, le vocabulaire utilisé n'est ni uniforme ni stable. Le foisonnement lexical constitue la règle. *Action psychologique, arme psychologique, guerre psychologique* sont employées successivement ou simultanément, tout comme *guerre idéologique, guerre insurrectionnelle, guerre subversive, guerre révolutionnaire* dans les écrits produits à l'École dans les années 1955-1960.

Cette variété de vocabulaires renvoie à l'occasion à des conceptions divergentes, créant des phénomènes de « courants ». Il ne s'agit pas de nier ces nuances mais de les placer « entre parenthèses ». L'expression « facteur psychologique » est à prendre ici au sens large dans le sens de tout procédé ou doctrine où l'élément

psychologique est aussi important que l'affrontement des armes car « l'arme psychologique », comme l'avait qualifiée Lawrence d'Arabie, est l'instrument fondamental de la subversion »⁽¹⁰⁾.

Dans la première moitié des années 1970, des éléments verbaux issus sans équivoque du « facteur psychologique » se retrouvent. Ces « marques textuelles » se révèlent peu volumineuses mais demeurent récurrentes : elles sont mentionnées sans être développées. En d'autres termes, un rapport particulier en contient peu mais un nombre significatif de « grandes commissions » les évoque. Entre 1971 et 1975, sur 36 de ces textes non classifiés ou classifiés « diffusion restreinte », sept ont recours à ce lexique. Le vocabulaire se réfère presque exclusivement à *subversion*, sans doute car il est moins « doctrinalement incorrect » qu'*action psychologique* ou *guerre révolutionnaire*. Cette dernière expression n'apparaît jamais dans ces sources, *guerre psychologique* extrêmement rarement. Presque une grande commission sur cinq « tourne autour » de ce sujet durant quelques lignes ou quelques paragraphes, jamais plus longuement.

Une proportion d'environ 20 % de rapports collectifs aborde plus ou moins allusivement la subversion. La préférence des stagiaires en faveur de la guerre psychologique lato sensu perdure. Certes, sa formulation en termes de *subversion/subversif/lutte (anti)subversive/action subversive/fait subversif* constitue un équivalent lexicalement affadi mais conceptuellement proche. Cette préférence doctrinale **parvient encore à s'exprimer**, marginalement.

La pensée militaire chinoise est le titre de la grande commission n° 5 de la 85^e promotion, 1973. La page de garde dévoile déjà en grande partie l'état d'esprit des rédacteurs, favorables à un binôme alliant la dissuasion à la subversion.

La pensée militaire chinoise, de Sun Tse⁽¹¹⁾ à Mao Tse Toung, et ses applications dans certains affrontements modernes, tels que la dissuasion et la subversion.

Dès le début de ce texte, les auteurs caractérisent la stratégie indirecte chinoise par l'emploi de la subversion. Puis, le nom de Sun Zi est mobilisé afin de présenter son œuvre comme une doctrine de la guérilla. En accordant à ce légendaire théoricien une lucidité quasi prophétique, les rédacteurs soulignent l'intérêt actuel de la guérilla pour l'évoquer *in fine* comme éventuel mode d'action futur de l'acteur politico-stratégique français.

Les actions indirectes sont caractéristiques de la pensée militaire chinoise (...) elles se concrétisent par une propension à la subversion et à l'encercllement (...)

La guerre ou la bataille doit être précédée de mesures visant à faciliter la victoire. Il faut attaquer l'esprit de l'ennemi par une véritable **guerre psychologique** (...) [page 33]

Les auteurs de cette grande commission n'hésitent pas à employer deux fois *guerre psychologique*, d'un emploi extrêmement rare ces années-là. Cette expression apparaît seulement deux fois dans les rapports collectifs des années 1970-1975, les

(10) Général Renauld, « Rapport de synthèse de la Commission française d'Histoire militaire (colloque de Washington) », *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 41, 1979, pp. 13-35, p. 19.

(11) Sun Tse s'orthographe dorénavant Sun Zi.

deux fois au cours de ce texte consacré à la pensée militaire chinoise. Bien que le thème général du rapport s'y prête, force est de reconnaître que c'est une audace rédactionnelle. Les stagiaires, le temps d'une phrase, ont dépassé le niveau critique implicite que constitue le registre lexical centré sur *subversion*. Cependant, ils ne sont pas allés jusqu'à employer *guerre révolutionnaire*, expression sentant par trop le soufre⁽¹²⁾.

Résidus du « facteur psychologique »

D'autres rapports de la même époque, aux intitulés éloignés, abordent, d'une manière ou d'une autre, le « facteur psychologique ». Ainsi, *L'urbanisation : ses conséquences sur l'équipement et la composition des unités de l'armée de terre* (86^e promotion, 1974) évoque ce sujet. Dès la page 2, est à l'œuvre un procédé rédactionnel et mental méritant d'être décrit. Identifiant la thématique subversive comme autonome, donc importante en leur for intérieur, mais ne souhaitant pas s'y attarder, ils la mentionnent sans s'y appesantir. Présenter un phénomène d'entrée de jeu en indiquant qu'il ne sera pas traité constitue un aveu implicite de l'intérêt qu'il suscite comme de l'hésitation des rédacteurs à l'aborder de front.

La Commission a retenu les hypothèses de travail suivantes :

(...) 2 -L'étude ne traite pas du combat insurrectionnel et de la lutte contre la subversion ainsi que de l'organisation de la résistance en zone urbaine (page 2).

En outre, *action psychologique* est employée une fois à propos de l'adversaire comme s'ils projetaient sur l'action ennemie une catégorie intellectuelle qu'ils apprécient mais dont ils n'osent pas évoquer l'emploi ouvertement pour leur propre compte.

Le rapport *Structures possibles des forces de manœuvre pour 1985* (86^e promotion, 1974, diffusion restreinte déclassifiée) est intéressant à plusieurs titres, à commencer par sa présentation de la menace.

Dans le contexte politique européen en 1985, il est possible de distinguer sur le plan militaire deux formes principales de menace :

Une menace intérieure mettant en danger l'État et l'indépendance de la nation dans certaines circonstances particulières.

Une menace extérieure pouvant se traduire par une agression armée classique ou nucléaire, combinant selon toute vraisemblance ces modes d'action avec des actions subversives (page 7).

Les auteurs se savent contraints de n'aborder que marginalement le thème de la menace subversive : aussi mentionnent-ils le fait qu'elle peut se dérouler en même temps qu'une attaque purement militaire. Toutefois, cette « désobéissance doctrinale » frôle l'interdit sans y recourir puisque l'examen de la lutte subversive est très

(12) Le colonel Lacheroy, ardent promoteur de cette doctrine dans les années cinquante, popularise l'expression « guerre révolutionnaire ». Il sera poursuivi et condamné pour avoir joué un rôle prépondérant lors du putsch de l'armée française en Algérie en 1961. Ces relents d'OAS expliquent le bannissement de cette expression du vocabulaire doctrinal officiel et le refus de stagiaires, par ailleurs toujours intéressés par le « facteur psychologique », d'y recourir.

limité en volume, quelques lignes dans un ensemble de 40 pages. Cette discrétion permet de respecter le point de vue officiel tout en laissant apparaître à la marge l'état d'esprit des rédacteurs. Le lecteur attentif devine leur point de vue intégral, lequel reste implicite sauf si un observateur curieux se met à lire la totalité du *corpus* de cette période. La thématique subversive est évoquée à un second endroit de ce mémoire.

21-La menace intérieure

La lutte subversive, aux caractères insidieux et permanents, précédera fréquemment l'affrontement dans le but de sonder notre détermination, pressentir les réactions de nos alliés, affaiblir la capacité de réaction de nos forces. Quels que soient les risques que représente le fait subversif, cette forme de menace dont l'enjeu est d'annihiler la volonté de résistance de la population concerne la nation toute entière et dépasse largement les préoccupations et les moyens des forces de manœuvre.

Les rédacteurs réussissent à mentionner le facteur subversif en le présentant comme un **adjuvant** du facteur conventionnel ou atomique.

Place de l'aéromobilité dans l'armée de terre des années 1990-2000 (87^e promotion, 1975, diffusion restreinte déclassifiée) aborde lui aussi, directement quoique brièvement, le thème subversif.

Chapitre II: LA MENACE

21) LES MENACES D'ORDRE MILITAIRE

211) Risque d'une action nucléaire majeure

212) La menace principale (...)

213) La menace sur les « marches » de la France et en Méditerranée (...)

214) La menace sur l'Outre-Mer (...)

215) La menace intérieure

Toute étude de la menace intérieure se doit enfin de tenir compte des actions internes que l'ennemi pourrait mener ou fomenter : sabotage, terrorisme, « guérilla urbaine », entreprises subversives de toute nature, renforcées ou non, à l'intérieur par des éléments immigrés, de l'extérieur par l'action de commandos infiltrés, parachutés ou débarqués, en liaison avec une attaque menée sur la périphérie du territoire national (page 15).

22) ASPECTS PARTICULIERS DE LA MENACE MILITAIRE SOVIÉTIQUE

La variété des menaces énumérées ci-dessus et de leurs champs d'application possibles ne doit cependant pas nous faire perdre de vue que le danger militaire le plus important et le plus immédiatement perceptible reste constitué par les forces du Pacte de Varsovie (...) (p. 15)

Le paragraphe 215 « la menace intérieure » évoque le sabotage, le terrorisme, la guérilla urbaine, les entreprises subversives de toute nature. Il commence par la phrase suivante : « Toute étude de la menace se doit enfin de tenir compte des actions internes ». Quelle signification accorder à *enfin* ? Les rédacteurs veulent peut-être dire que leur réflexion se termine par l'examen de cet ultime facteur, dernier point de la présentation. Une autre interprétation apparaît plausible : il est temps de considérer ce facteur comme une piste de réflexion prioritaire, dont le traitement ne doit plus seulement être marginal, quelques lignes en passant, mais central. Il serait bon d'y consacrer un voire plusieurs rapports collectifs.

À l'appui de cette seconde hypothèse, *enfin* n'est pas placé en début mais en milieu de phrase : si le locuteur avait voulu marquer seulement qu'il terminait son raisonnement, cet adverbe aurait été mieux placé en tête de la phrase. De surcroît, les rédacteurs auraient pu simplement écrire « cette étude », mais ils ont adopté une formulation universelle : « toute étude », rendant l'assertion d'autant plus générale qu'elle est renforcée par le verbe de modalité *devoir* dont le caractère impératif n'échappe pas au lecteur⁽¹³⁾.

Après cette fort prudente remise en cause, les rédacteurs adoptent immédiatement un profil bas absolument respectueux de la doctrine officielle, ce que suggère le passage du paragraphe 22 :

La variété des menaces énumérées (...) ne doit cependant pas nous faire perdre de vue que le danger militaire le plus important et le plus immédiatement perceptible reste constitué par les forces du Pacte de Varsovie (...)

Même s'il ne faut pas « perdre de vue les autres aspects de la menace globale » (introduction du chapitre II, page 12), cette attitude illustre la conviction de ces soldats. À leurs yeux, la menace subversive devrait être davantage traitée par les forces armées. C'est l'expression maximale de leur *credo* demeurant compatible avec le respect de la discipline, c'est-à-dire sans paraître remettre trop ouvertement en cause l'autorité doctrinale. En faisant davantage allusion au thème subversif, ils se seraient retrouvés explicitement en porte-à-faux vis-à-vis des options militaires officielles.

LES ALBUMS DE PROMOTION : LE « FACTEUR PSYCHOLOGIQUE » COMME VECTEUR D'UNE « FRONDE LARVÉE DOCTRINALE »

Il est loisible de mobiliser une autre catégorie de sources : les albums de promotion. Ces recueils de textes et de dessins, produits « avec les moyens du bord » par « les élèves », sont souvent satiriques et pastichent, plus ou moins férocement, grands et petits moments de la vie d'une promotion⁽¹⁴⁾. À Saint-Cyr, à l'ESG ou dans n'importe quelle autre instance de formation, une école d'application, un brevet de spécialisation, cette habitude est bien établie.

(13) Comme le note le fameux linguiste allemand Harald Weinrich, « Nous décrivons la signification du verbe de modalité *devoir* avec les deux traits pertinents < ENGAGEMENT > et < INJONCTION > ». WEINRICH Harald, *Grammaire textuelle du français*, Didier/Hatier, 1994, 671 pages, p. 194.

(14) L'album de la 78^e promotion (1964-66) fut si vivement ressenti par le personnel d'encadrement de l'École qu'il fut « amicalement recommandé » aux stagiaires de l'année suivante d'éviter de pratiquer ce classique de l'humour militaire dans cette enceinte (entretien avec Pierre Dabezies, breveté de la 78^e promotion, 23/12/96). La suggestion fut respectée sur le moment mais cet usage reprit à l'École dès 1970, peut-être avant.

L'intérêt de ces sources est qu'elles constituent autant de témoignages « moins retenus » que des notes officielles ou des rendus de travaux tactiques pour lesquels l'esprit hiérarchique s'exerce *nolens volens*. **Les albums de promotion ne sont pas soumis au filtre de la hiérarchie** et l'humour permet de dévoiler quelque chose d'enfoui dans des sources « sérieuses », c'est-à-dire officielles. Un premier exemple sera développé dans les lignes à venir puis d'autres illustrations seront également brièvement évoquées.

« **Pensez-y mais n'en parlez pas** »

Le brevet sans pleurs en 11 leçons, album de la 86^e promotion (1972-1974), contient un passage extrêmement éclairant sur ce point. La huitième leçon de ce brevet particulier s'intitule : « Comment se tirer de sa grande commission ? ».

1^{er} chapitre : choisir après mure réflexion un sujet inédit... [page 49]

Le dessin représente le général de Favitski, commandant l'ESG, faisant tirer un sujet au sort au colonel de La Haye Saint-Hilaire, cadre de la deuxième année (entretien avec le colonel [ER] François Bezard, 9/10/98, l'illustrateur qui a détaillé cette anecdote). Tous les sujets comportent *méthode* ainsi que les rapports en grandes commissions des années précédentes visibles sur les rayonnages de la pièce. Cet effet comique fondé sur la répétition signifie, aux yeux des stagiaires, que les sujets des grandes commissions sortent fort peu des sentiers battus.

2^e chapitre : quitte à en changer rapidement si besoin est.

MÉSAVENTURES d'un MAUVAIS SUJET, qui...de la quête du GRAAL, se changea...en PEAU de CHAGRIN...[page 50]

Cette planche est très explicite. C'est une véritable **preuve** et non une simple succession d'indices. Il n'est pas étonnant qu'elle apparaisse dans de la littérature officieuse, « non autorisée » pour employer un anglicisme. Ici, le phénomène de résistance apparaît de manière explicite. Alors que dessin et texte de la page 49 se sont contentés de stigmatiser le manque d'originalité des sujets traités, la page 50 contient d'irréfragables renvois au caractère sensible de la subversion, qualifiée humoristiquement de « quête du Graal ».

Le sujet circule de mains en mains du général de Favitski jusqu'au stagiaire Tardy, nommé président de cette grande commission. Les membres de cette grande commission sont enthousiastes à l'idée de réfléchir sur un sujet qu'ils connaissent et auquel certains attachent de l'importance. Quelques jours plus tard, leur parvient l'ordre de changer de sujet et de « s'occuper de choses plus anodines » (entretien avec le colonel François Bezard, 9/10/98).

Ce revirement est l'objet des deux vignettes suivantes où l'on voit les différents membres de la commission, « preux chevaliers de la lutte antisubversive subir une grande déconvenue » (entretien avec le colonel Bezard, 9/10/98). Le sujet est alors « dépecé » en trois vignettes en « SUB », « VER » et « SION », « astuce employée afin de représenter tous les membres de la commission » (entretien avec le colonel Bezard, 9/10/98). Puis, le général de Boissieu, alors chef d'état-major de l'armée de Terre est dessiné l'index levé, faisant référence à une éventuelle consigne du

ministre de l'intérieur, Raymond Marcellin : « Bien entendu, pensez-y [au fait subversif] mais n'en parlez pas, ce serait tout à fait inopportun. »

Cette représentation **signale la façon dont les stagiaires ressentent la situation**. La présence du *Canard enchaîné* se réfère à la publication d'une directive confidentielle sur l'ennemi intérieur, fuite provenant du ministère de l'intérieur ou de la défense (entretien avec le colonel Bezar, 9/10/98). Le changement de sujet de la grande commission serait lié à la publication de cette directive par le journal satirique. Le haut commandement de l'enseignement militaire supérieur aurait alors décidé d'écarter ce sujet sensible. Dans le coin inférieur droit de cette même vignette, on aperçoit des automates, symboles de l'aspect conforme voire conformiste de l'enseignement donné à l'ESG. En réalité, on désigna un autre président, le stagiaire de Moulins représenté en bébé perplexe devant ce changement et fumant la pipe avec philosophie, et la commission réfléchit sur un autre sujet. « La quête du Graal » s'était transformée en une piteuse « peau de chagrin », à savoir une grande commission sans intérêt de plus, « doctrinalement correcte » pourrait-on écrire.

Le caractère contestataire de cette anecdote demeure relativement bon enfant. Les stagiaires de cette grande commission ressentent davantage l'affaire en termes de déception qu'en termes explicitement critiques envers la hiérarchie. Autrement dit, il n'entre pas dans leurs intentions d'attaquer de front la doctrine nucléaire. Toutefois, cette histoire suggère que le thème subversif continue à être apprécié par une partie importante des officiers de grade intermédiaire en stage à l'ESG.

« La solution ESG : noyer le poisson »

Il ne s'agit pas de la seule preuve humoristique accessible dans les albums de promotion. D'autres sont aussi nettes mais n'évoquent pas des personnalités politiques ministérielles ou militaires. Ainsi, l'album de la 87^e promotion (1975) intitulé « Le petit stagiaire illustré » est conçu comme une parodie de dictionnaire raisonné. Il comporte l'entrée « guerre révolutionnaire », seul endroit du *corpus* où cette expression apparaît. Il y est écrit : « solution ESG = noyer le poisson ». Amusante façon d'affirmer que l'École de guerre est le lieu d'une pensée unique d'où le « facteur psychologique » est banni de l'enseignement comme du débat. Les entrées « doctrine », « jugement » et « contraception » méritent d'être citées *in extenso* (la calligraphie originale est reproduite telle quelle).

DOCTRINE : Acte de foi : ne peut se tromper ni nous tromper.

JUGEMENT sain : conforme à la doctrine et à l'idée que s'en fait le professeur.

CONTRACEPTION : (du latin *contra-conceptio*) : critique du professeur quand l'idée engendrée au sein du groupe {de stagiaires} touche des tabous ; Le débat qui suit est généralement stérile et ne donne naissance qu'à des frustrations.⁽¹⁵⁾

Dans cette même source, un autre extrait montre la pesanteur doctrinale hiérarchique de l'époque.

(15) *Je brasse à tous vents, le petit stagiaire illustré*, album de la 87^e promotion de l'ESG (1973-1975), p. 7, 9, 12, 15.

Circulation des idées :

_____ militaire _____ soldes _____ moral _____
 heureux _____ (16)

Bien que le personnel d’encadrement de l’ESG insiste ces années-là sur l’ouverture d’esprit et la liberté de parole prévalant tout au long du stage, la consultation des albums de promotion indique que cette rhétorique libérale n’est pas exactement celle perçue par les stagiaires !

Ces velléités de « désobéissance doctrinale » donnent vraisemblablement des idées à des stagiaires. Quelques-uns franchissent le pas. Aux prises avec un type d’exercice auquel ils ne sont guère accoutumés, plusieurs finissent par l’apprécier au point de vouloir publier le produit de leurs réflexions. D’aucuns futurs brevetés profitent peut-être du stage pour découvrir le plaisir de l’écriture. D’autres ont sans doute une vision utilitaire et songent à l’employer en tant qu’instrument de persuasion, troquant alors leurs armes à feu pour la plume.

LES BREVETÉS ÉCRIVAINS : PERMANENCE ET DIVERSITÉS DE LA DÉSOBÉISSANCE DOCTRINALE (1975-1977)

Trois brevetés émirent des réflexions personnelles en dehors de l’institution, publiant sous leur nom le résultat de leurs méditations doctrinales. Chacun présente un système original, relativement voire très éloigné de l’organisation en place.

Trois est un chiffre à la fois limité et important. Il est limité d’un strict point de vue quantitatif puisqu’une promotion compte environ 70 stagiaires français. Trois est un chiffre non-négligeable cependant. La publication représente un défi. Outre la difficulté inhérente à tous travaux construits d’écriture et de réflexion, la posture individualisée de l’écrivain va à l’encontre de la vertu que les militaires accordent au travail collégial, sur le terrain ou en état-major. Enfin, ces trois brevetés écrivains proposent des dispositifs guerriers bien éloignés de ceux en vigueur : la désobéissance marginale s’éloigne un peu plus, la désobéissance doctrinale explicite s’avance davantage.

Guy Brossollet : un filet conventionnel défensif au service de la dissuasion

Ce sinisant a déjà publié une traduction des poèmes de Mao⁽¹⁷⁾ lorsque paraît l’*Essai sur la non-bataille* en 1975⁽¹⁸⁾. L’auteur préconise une « guérilla scientifique »⁽¹⁹⁾, devant tester les intentions adverses avant le seuil nucléaire. Elle prend la forme d’un maillage des abords de la frontière Est de la France. Ce filet se

(16) *Je brasse à tous vents, le petit stagiaire illustré*, album de la 87^e promotion de l’ESG (1973-1975), p. 44.

(17) BROSSOLLET (Guy, traductions et annotations), *Poésies complètes de Mao Tse-Toung*, L’Herne, 1969, 131 pages.

(18) BROSSOLLET (Guy), *Essai sur la non-bataille*, Paris, Belin, 1975, 125 pages.

(19) Guy Brossollet, *op. cit.*, p. 107. L’auteur regrette l’emploi de cette expression qui autorise un grave contresens sur ses idées en réduisant son dispositif à une simple techno-guérilla (entretien du 3/5/2000). Cet étiquetage réducteur est néanmoins repris ici car nombre de personnes y eurent alors recours. Sur la notion de techno-guérilla, voir l’ouvrage du théoricien ouest-allemand Horst Afheldt *Verteidigung und Frieden* paru en 1976 chez Hanser.

compose d'unités motorisées autonomes nommées « modules » équipées d'armements lourds ou légers devant « tamiser » l'attaque ennemie. Ce maillage consomme un volume restreint d'hommes et permet de réduire de moitié les effectifs puisqu'il chiffre à 80 000 le volant humain nécessaire tandis que le corps de bataille compte 150 000 soldats. En d'autres termes, il modifie la doctrine conventionnelle de l'armée de Terre en bouleversant l'organisation habituelle du corps de bataille mais sans remettre en cause le principe dissuasif : « En ce qui nous concerne, il ne s'agit plus d'effectuer une campagne éclair chez l'ennemi mais de le dissuader d'entreprendre ou de poursuivre une agression contre notre territoire »⁽²⁰⁾.

« La menace subversive concerne sans doute, en cas de conflit, la Défense nationale. Qu'elle concerne le corps de bataille est moins certain »⁽²¹⁾. Ainsi, il prend le contre-pied de ceux, à l'ESG, qui continuent de penser que le volet subversif de la menace est insuffisamment pris en compte. Cependant, il cite brièvement cette question, indice qu'elle n'est pas oubliée par tous, quoique superbement ignorée par la politique officielle. Qu'il l'évoque, même aussi rapidement, constitue un signe en soi. Il est tentant d'en déduire que Guy Brossollet baigne dans une ambiance professionnelle où certains de ses collègues l'abordent, officieusement et oralement.

Proposer une organisation défensive décentralisée – chaque chef de module est responsable de son action – et réduite de moitié en effectifs n'est pas une idée agréable pour les officiers supérieurs de l'armée de terre. De fait, les propositions du commandant Brossollet y rencontrent un accueil souvent glacial et trois articles de la revue des Saint-Cyriens, *Le Casoar*, éreintent son livre⁽²²⁾. Le premier note que « l'originalité du système est donc qu'il n'a plus besoin de donner d'ordres »⁽²³⁾ ; « les petits Français feront dériver les esprits de la 'non-bataille' vers [...] la 'non-armée' »⁽²⁴⁾. Ce premier recenseur conclut que « l'outil trop strictement fonctionnel du commandant Brossollet ne [pourra] pas s'adapter à cet imprévu qu'est, par définition, toute guerre défensive »⁽²⁵⁾. Le deuxième lecteur remarque également que le « livre de G. Brossollet aurait pu être titré 'la non-bataille des généraux' »⁽²⁶⁾. Les deux semblent regretter l'organisation hiérarchique et regardent avec méfiance ce projet où aucun chef suprême ne décide de l'attaque, bien sûr victorieuse, contre l'ennemi en ayant médité une initiative audacieuse.

Le général de Boissieu, tout jeune retraité puisqu'il vient de quitter le poste de Chef d'État-Major de l'Armée de Terre, est encore plus net. L'analyse de Guy Brossollet n'apporte rien de neuf puisque « le combat d'usure dans la profondeur

(20) *Ibid.*, p. 35.

(21) *Ibid.*, p. 16.

(22) Le commandant Brossollet propose une armée de terre « amputée » de ses armes nucléaires tactiques à une époque où la détention d'armes atomiques est un signe de puissance symbolique fort et un moyen d'obtenir des crédits, face aux autres armées françaises. Circonstance aggravante, la non-bataille réduit encore de moitié les effectifs alors que bien des officiers regrettent l'ère des « gros bataillons ». Dans les « grandes commissions » de l'ESG, l'augmentation des effectifs de l'infanterie constitue alors une demande récurrente.

(23) *Le Casoar*, n° 58, juin 1975, p. 16.

(24) *Ibid.*, p. 16.

(25) *Ibid.*, p. 16.

(26) *Ibid.*, p. 17.

est un procédé bien connu »⁽²⁷⁾ que l'auteur « a le défaut d'ériger en système »⁽²⁸⁾. Il résume la position officielle en remarquant que « notre doctrine tactique et [...] le corps de bataille sont donc une sur-assurance de non-guerre par menace de la bataille nucléaire »⁽²⁹⁾ ; la non-bataille n'est qu'une « ligne Maginot sans l'artillerie et sans le béton »⁽³⁰⁾. Il conclut que « la critique systématique ne remplace pas la dissuasion, bien au contraire elle l'émousse »⁽³¹⁾. In fine, le lecteur a l'impression que le général de Boissieu manifeste son humeur de devoir argumenter et ne semble pas comprendre que le projet s'intégrerait parfaitement dans le schéma dissuasif dans la mesure où le commandant Brossollet insère son dispositif dans le schéma général du *Livre blanc* de 1972⁽³²⁾. Le commandant Brossollet ne modifie pas le tracé du cadre doctrinal mais bouleverse son aménagement intérieur y compris dans le domaine atomique car les armes nucléaires tactiques de l'armée de Terre n'y ont plus de raison d'être.

Guy Brossollet joue le rôle d'un contestataire doctrinal « légaliste » car il respecte le cadre doctrinal global dont il réaménage une partie du contenu. Quelques mois plus tard, un autre breveté publie à son tour.

Philippe Debas : une « force d'action rapide » nucléaire

Philippe Debas fait paraître *L'armée de l'atome* en 1976⁽³³⁾. Pétri de culture historique et classique – les anecdotes sur Hannibal et autres grands capitaines abondent – le commandant Debas ne renie pourtant jamais la modernité. « Le siècle de la nation armée nous impose encore son héritage. La masse des troupes d'origine paysanne, solides et frustes, exigeait certaines règles. Celles-ci demeurent [...] injustifiables »⁽³⁴⁾.

Comme le commandant Brossollet, il renonce au mythe du char triomphant. « Le dernier conflit du Moyen-Orient a confirmé que le règne exclusif du char est achevé »⁽³⁵⁾. Comme le commandant Brossollet également, il envisage pour l'armée de terre un dispositif rompant avec l'organisation en place. « Il faut nous accoutumer à l'atome. Son mariage forcé avec la division blindée, reine des batailles de la deuxième guerre mondiale, n'est pas la seule union concevable. [...] Il est singulier qu'il ait si peu touché les forces »⁽³⁶⁾.

(27) *Le Casoar*, n° 60, décembre 1975, p. 9.

(28) *Ibid.*, p. 10.

(29) *Ibid.*, p. 10.

(30) *Ibid.*, p. 10.

(31) *Ibid.*, p. 12.

(32) « Cet essai admet donc trois types de contraintes : celles qu'impose le *concept de dissuasion*, celles qu'impliquent les *missions* dévolues au corps de bataille et qui demeurent impératives, celles, enfin, afférentes aux *possibilités financières* du pays ». *Essai sur la non-bataille*, p. 12, mots soulignés par Guy Brossollet. L'auteur fait référence trois fois au *Livre blanc* et en cite deux passages.

(33) DEBAS (Philippe), *L'armée de l'atome*, Paris, Copernic, 1976, 105 pages.

(34) *Ibid.*, p. 91.

(35) *Ibid.*, p. 28.

(36) *Ibid.*, p. 33.

Il a une **vision d'emploi de l'atome**. « L'ennemi se renforce, les hélicoptères d'attaque, à leur tour, interviennent [...] dès qu'une compagnie ou un bataillon se sont concentrés, arrivent du régiment les aéronefs porte missiles nucléaires. Le chef de bataillon les poste : ils voient et tirent [...] Sans attendre, les hélicoptères nucléaires, viennent et lancent les missiles »⁽³⁷⁾. Les hélicoptères atomiques « confèrent aux aéromobiles le poids qui leur faisait défaut pour dominer les mêlées : ils peuvent accepter la bataille [...] [car] [...] l'atome [...] offre [...] de détruire les armées ennemies »⁽³⁸⁾. Considérer l'arme nucléaire tactique (ANT) comme une stricte arme d'emploi laisse rêveur. Cette utilisation permanente de l'ANT lui permet de développer un dispositif offensif où les corps aéromobiles disposent de la surpuissance de l'explosif atomique. Le bouclier atomique lui apparaît insuffisant et « la France attend une épée », avant-dernière phrase de son livre. Philippe Debas pense en termes de mouvement et *mobilité* est le mot-clé de son système : « La mobilité, qui caractérise le couple 'flotte brigade aéromobile', offre d'autres possibilités »⁽³⁹⁾ et il préconise d'utiliser l'arme nucléaire tactique dans des actions de force dans l'espace euro-méditerranéen.

Ces corps aéromobiles, offensifs et atomiques, n'ont pas besoin de bénéficier de volumineux effectifs. En d'autres termes, le service national est congédié car l'auteur estime qu'une armée hautement technicisée n'a pas à recourir aux conscrits. « Mobilisation, service national, sont les reliques vénérables d'un autre temps »⁽⁴⁰⁾ car « à l'heure de l'atome, quand montent les périls, la cohésion nationale se manifeste par le calme, le regroupement de toutes les tendances autour du responsable suprême. Elle est aussi impressionnante à l'usine, au bureau ou aux champs, qu'à la caserne »⁽⁴¹⁾. Selon lui, « le train de la technique rendra le recours aux professionnels inéluctable »⁽⁴²⁾ car « la valeur des choses importe désormais autant que leur nombre »⁽⁴³⁾.

Une réflexion personnelle sur la façon d'envisager son métier amène Philippe Debas à méconnaître l'axiome premier de la stratégie nucléaire française⁽⁴⁴⁾ : seul le président de la République peut « appuyer sur le bouton ». Pour le dire autrement, sa vision méconnaît la contrainte doctrinale en considérant que le militaire dispose lui-même du feu nucléaire. Cet oubli signale une « myopie professionnelle » d'importance : il est si proche de son objet de méditation qu'il oublie de prendre un recul salvateur, accaparé par son projet d'amélioration de l'institution au combat. Si le commandant Brossollet se fonde sur la stratégie nucléaire française pour envisager une modification importante de la doctrine conventionnelle, le commandant Debas fait fi de cette considération. En proposant de réformer le dispositif en place, tant sur le plan conventionnel que nucléaire, il procède

(37) *Ibid.*, p. 62.

(38) *Ibid.*, p. 60.

(39) *Ibid.*, p. 58.

(40) *Ibid.*, p. 78.

(41) *Ibid.*, p. 78.

(42) *Ibid.*, p. 81.

(43) *Ibid.*, p. 83.

(44) Cet axiome est absolu dans la stratégie nucléaire française et concerne tant les armes stratégiques que tactiques. S'il a également cours parmi les autres puissances nucléaires, il y est cependant parfois d'application plus souple.

à une modification stratégique par le bas, cas évoqué en introduction. Sa méditation doctrinale ne respecte ni la doctrine conventionnelle, ni même la stratégie nucléaire nationale.

L'auteur de *L'Armée de l'atome* est donc un contestataire doctrinal bien plus radical que le commandant Brossollet. Il fait preuve de désobéissance doctrinale en modifiant sensiblement le tracé doctrinal. Il est symptomatique que son ouvrage ne contienne aucune citation ni référence au *Livre blanc* de 1972 présentant et justifiant la parole officielle, c'est-à-dire la doctrine. En revanche, le commandant Debas publie un peu plus tard dans la *Revue de défense nationale* un article où il stigmatise les doctrinaires qui sont « critiqués au détail » mais « respectés en gros. On dispute de points secondaires. Il y a des escarmouches sur les seuils nucléaires [...] La « Doctrine », la « Dissuasion », ont leurs autels et leurs oracles »⁽⁴⁵⁾.

Un troisième breveté a publié mais, contrairement aux deux précédents, il accorde à la dimension psychologique et subversive une importance cruciale.

Guy Doly : la sécurité intégrale

Le chef de bataillon Doly rédige un manuscrit durant son stage à l'École de guerre, bientôt publié sous le titre *Stratégie France Europe*⁽⁴⁶⁾ et préfacé par le général Laurier commandant l'ESG, lequel avait encouragé ce breveté dans son entreprise⁽⁴⁷⁾. Il prend certaines précautions oratoires : « Que l'on m'entende bien, ici encore, dans ce qui pourrait sembler une critique excessive »⁽⁴⁸⁾ mais le lecteur sent qu'il est souvent insatisfait des solutions doctrinales en vigueur.

Ses critiques majeures correspondent d'assez près aux demandes tactiques explicites des stagiaires des « grandes commissions » de l'École de Guerre. Ainsi, l'insuffisance de l'infanterie et le trop bas niveau quantitatif de la composante conventionnelle sont l'objet de nombreux développements : « En raison des immenses ressources humaines qui seront impliquées dans le prochain conflit mondial, et de l'importance des pertes qui seront subies, il est nécessaire de disposer d'armées massives »⁽⁴⁹⁾ ; « Au contraire d'une partie des théoriciens actuels,

(45) Philippe Debas, « Doctrinaires », *Revue de défense nationale*, rubrique « libre opinion », mai 1978, pp. 99-106, p. 104.

(46) *Stratégie France Europe, sécurité de la France et union européenne*, Paris, éditions Média, 1977, 286 pages.

(47) En l'encourageant, le général Laurier souhaite montrer qu'il conserve une marge d'appréciation personnelle (entretien avec le colonel Doly, 2/6/97). « Pesons bien les mots : il fallait du courage, beaucoup de courage pour couvrir de son autorité de commandant de l'École de guerre » *Stratégie France Europe* (« Quelques souvenirs récents sur le général Laurier », *Bulletin trimestriel de l'association des amis de l'École supérieure de guerre*, n° 79, 3^e trimestre 1979, pp. 10-14). Néanmoins, le général Laurier déclare au terme d'un *Kriegspiel* adoptant le « filet » du commandant Brossollet : « Il faudra bien finir par "brossollétiser" le terrain ! » (*Le Figaro*, 13 mai 1976). Comment expliquer ces deux attitudes doctrinalement contradictoires, les idées du commandant Brossollet ne ressemblant en rien à celles du chef de bataillon Doly ? Signalent-elles l'ouverture d'esprit du général Laurier envers ses subordonnés et son indépendance d'esprit envers sa hiérarchie ? Ce brillant combattant, unanimement apprécié de ses pairs, attache sans doute plus d'importance à l'harmonie du corps des officiers qu'à la promotion d'une doctrine. Ainsi s'expliquerait l'estime et/ou l'aide apportée à la fois aux idées de Guy Doly comme à celles de Guy Brossollet.

(48) *Ibid.*, p. 216.

(49) *Ibid.*, p. 23.

occidentaux seulement, j'estime qu'il faut de *gros bataillons* [avec] des équipements nombreux »⁽⁵⁰⁾. « La doctrine doit concevoir un accroissement important des forces classiques »⁽⁵¹⁾.

La problématique de l'ennemi intérieur, très furtivement entrevue dans les « grandes commissions », est omniprésente car « il n'est pas possible de faire une stratégie sans référence à cette forme intérieure de la menace »⁽⁵²⁾. Parallèlement, l'auteur évoque la guerre subversive à laquelle il consacre de longs développements : « Même une guerre mondiale du niveau le plus élevé, donc nucléaire, inclurait désormais toutes les ressources de la guerre subversive »⁽⁵³⁾.

De telles assertions n'auraient leur place dans des « grandes commissions » : le chef de bataillon Doly prône **ouvertement** un équilibre entre la dissuasion et la subversion. De nombreux stagiaires partagent cette opinion, peu l'écrivent sans ambage. De manière très significative, *Stratégie France Europe...* ne cite ni n'évoque le *Livre blanc* de 1972, à l'imitation de *L'armée de l'atome*, paru quelques mois auparavant. En disciple du général Beaufre, Guy Doly opte pour une démarche intégrale, privilégiant la notion de sécurité au détriment de celle de défense. « Le mot défense est associé à l'idée d'attitude plus ou moins passive de celui qui attend et qui subit une menace »⁽⁵⁴⁾.

De la lecture de ces trois ouvrages, il ressort que le chef de bataillon Doly pourrait être qualifié de porte-parole des officiers implicitement critiques, « la majorité silencieuse », de l'ESG. Ses idées correspondent d'assez près aux enjeux signalés avec tant de prudence dans les « grandes commissions ». Afin de valider cette hypothèse, il est pertinent de comparer l'accueil réservé à ces trois livres dans la presse militaire de l'époque.

Réception des trois ouvrages et opposition interne

La très généraliste *Revue de défense nationale* rend compte équitablement de ces trois livres⁽⁵⁵⁾. Un traitement inégal se fait jour si l'on considère uniquement les publications de l'armée de terre. Le *Bulletin trimestriel de l'association des amis de l'ESG* ainsi que les revues d'officiers *Le Casoar* et *L'épaulette* en font une présentation différenciée.

Le *Bulletin trimestriel de l'association des amis de l'ESG* les mentionne dans des proportions déjà différentes. Philippe Debas a droit à deux comptes rendus équilibrés⁽⁵⁶⁾, Guy Brossollet est à peine mentionné⁽⁵⁷⁾ tandis que Guy Doly voit son

(50) *Ibid.*, p. 276. Mots soulignés par Guy Doly.

(51) *Ibid.*, p. 234.

(52) *Ibid.*, p. 175.

(53) *Ibid.*, p. 56.

(54) *Ibid.*, p. 78. Guy Doly voit également l'intérêt d'une coopération militaire européenne poussée entre les pays occidentaux. Il développera cette idée un peu plus tard, Guy Doly (avec René Cagnat et Pascal Fontaine), *Euroshima, construire l'Europe de la défense*, Paris, éditions Média, 1979, 176 pages.

(55) Rubrique bibliographique de la *Revue de défense nationale* : *Essai sur la non-bataille*, avril 1975, p. 179 ; *L'armée de l'atome*, juin 1977, p. 183 ; *Stratégie France Europe*, février 1978, p. 173.

(56) *BTAAESG*, n° 73, 1^{er} trimestre 1977, pp. 75-76 ; n° 74, 2^e trimestre 1977, p. 60.

(57) *BTAAESG*, n° 65, 1^{er} trimestre 1975, p. 61.

ouvrage faire l'objet d'un véritable article⁽⁵⁸⁾. Ce dernier contient une critique de l'*Essai sur la non-bataille* : « Je prends l'absolu contre-pied de la thèse exposée par le commandant Brossollet dans la *Non bataille* » .

Le dicton « nul n'est prophète en son pays » se vérifie en partie pour l'ouvrage de Guy Brossollet. *L'Essai sur la non-bataille* est largement rejeté dans les rangs de l'armée de Terre. En revanche, la presse généraliste française s'en fait largement l'écho. Les quotidiens *Le Monde*, *Le Figaro*, l'hebdomadaire *l'Express* notamment ouvrent leurs colonnes aux idées du commandant Brossollet en 1975 et 1976.

Ces idées rencontrent également un écho en République fédérale d'Allemagne. Outre-Rhin, Horst Afheldt propose une « défense défensive » bâtie sur une dissuasion conventionnelle, rendue possible grâce aux armes de précision dites « intelligentes », pour reprendre un terme de cette époque. L'analyste ouest-allemand civil adopte des solutions proches de celles de l'officier français. Ce chercheur de l'Institut Max Plank pour les sciences sociales de Starnberg en Bavière et Guy Brossollet entrent en contact et *Essai sur la non-bataille* sera traduit en allemand⁽⁵⁹⁾. Les idées prônées par ce scientifique civil convaincent une partie du monde militaire de la R.F.A sans aller jusqu'à modifier la doctrine ouest-allemande en vigueur⁽⁶⁰⁾.

Dans la revue des officiers saint-cyriens *Le Casoar*, l'inégalité, au détriment des idées exprimées dans *Essai sur la non-bataille* et *L'armée de l'atome* est encore plus flagrante⁽⁶¹⁾. Elle publiera un an plus tard⁽⁶²⁾ un véritable article du dorénavant lieutenant-colonel Doly, reprenant les thèmes de *Stratégie France Europe*. Ni Philippe Debas ni Guy Brossollet ne bénéficieront de cette marque d'estime et d'attention. Il semble donc établi que les idées défendues par Guy Doly jouissent d'une plus grande faveur au sein de l'armée de terre française que celles des deux autres « brevetés écrivains ».

La lecture d'un autre bulletin d'officiers confirme cette interprétation. *L'Épaulette* publie également le texte acerbe du général de Boissieu réfutant l'*Essai sur la non-bataille*⁽⁶³⁾. Son directeur y ajoutera un « libre commentaire de ce qui

(58) BTAESG, n° 74, 2^e trimestre 1977, pp. 49-56. Cet article reprend deux passages de *Stratégie France Europe*.

(59) « Verteidigung ohne Schlacht » - Emil Spannoch: *Verteidigung ohne Selbstzerstörung* - Guy Brossollet: *Das Ende der Schlacht* - Vorwort von CF von Weizsäcker - Munich, Vienne, Carl Hanser Verlag, 1976, 218 pages. Au texte de l'officier français est joint l'essai du général autrichien Emil Spannoch, *Verteidigung ohne Selbstzerstörung*.

(60) En langue française sur ces questions, Horst Afheldt, *Pour une défense non-suicidaire de l'Europe*, préface de Jean Klein, postface du général Buis, Paris, La Découverte, 1985, 189 pages. Il s'agit de la traduction de l'ouvrage de Horst Afheldt : « Defensive Verteidigung » - Reinbek bei Hamburg, Rowohlt Taschenbuchverlag, 1983, 158 pages.

(61) Dans *Le Casoar*, n° 67, septembre 1977, *L'armée de l'atome*, bénéficie cependant d'un compte rendu assez élogieux (pp. 70-71) - même si Philippe Debas devient Philippe Dubas - parce que le lecteur est sensible à l'idée d'un bélier nucléaire offensif.

(62) Lieutenant-colonel Doly, « Stratégie de dissuasion, stratégie d'action, indépendance nationale et union européenne », *Le Casoar*, n° 71, septembre 1978, pp. 18-23.

(63) Général de Boissieu, « Réflexions sur la stratégie française, à propos de l'*Essai sur la non-bataille* », *L'Épaulette*, n° 42, 1^{er} trimestre 1976, pp. 12-16 (voir aussi la note 26).

précède » de la même tonalité. À l'opposé, *Stratégie France Europe* y bénéficie d'un compte rendu⁽⁶⁴⁾, ce qui ne sera jamais le cas de *L'armée de l'atome*.

L'École supérieure de guerre compte alors des officiers stagiaires dont certains font montre d'une relative désobéissance doctrinale. Cependant, ce climat d'opposition n'est pas l'apanage de quelques futurs brevetés. Sans aller jusqu'à prétendre que ce haut lieu doctrinal est alors un foyer revendicatif, la lecture d'un discours du général commandant l'École en 1974 montre que les préoccupations des « élèves » rejoignent parfois celles des « enseignants ». Le général de Favitski précise que « L'étude du problème de la subversion et de la lutte anti-subversive [...] n'a pu recevoir la place autonome qu'elle mérite »⁽⁶⁵⁾. L'année suivante, le changement de ton est évident. Ses deux successeurs à son poste, le général Lagarde puis le général Laurier prononcent un discours de pure discipline intellectuelle : « La doctrine est établie [passage souligné par l'énonciateur] (...) à partir des grandes options politiques et stratégiques. Elle est le cadre précis dans lequel nous serions amenés à combattre demain (...) Si elle mérite d'être débattue c'est essentiellement pour être approfondie et non pour être contestée »⁽⁶⁶⁾.

L'intérêt du « facteur psychologique » et son insuffisante prise en compte par la doctrine en vigueur sont ainsi affirmés publiquement par le propre directeur de l'École en 1974. Cet indice signale que l'intérêt pour le « facteur psychologique » est partagé par certains membres du « corps enseignant » de l'ESG, parfois jusqu'au directeur lui-même. Toutefois, ses deux successeurs reprennent à leur compte la ligne doctrinale officielle, éradiquant ainsi les velléités d'opposition internes explicites⁽⁶⁷⁾.

En évoquant ce cas historique, il s'agit uniquement de montrer que le monde militaire, quoique les niant au point d'en faire une de ses spécificités, n'échappe pas toujours à des phénomènes de résistance. Les individus sont capables de ruser avec l'autorité, la règle comme la personne qui l'incarne. Le milieu militaire produit également ce type de manifestations, même si elles sont alors plus ténues ou plus délicates à identifier qu'ailleurs.

La désobéissance militaire emprunte parfois des chemins de traverse et couvre une large gamme de possibles.

(64) *L'Épaulette*, n° 47, 2^e trimestre 1977, rubrique « bibliographie », p. 55. Il est vrai que le chef de bataillon Doly est adhérent de l'association *L'Épaulette* comme l'indique le compte rendu.

(65) Discours de clôture de la 86^e promotion prononcé le 26 septembre 1974 par le général de Favitski, *Bulletin de l'association des amis de l'ESG*, n° 64, 4^e trimestre 1974, p. 13.

(66) *Bulletin de l'association des amis de l'ESG*, n° 65, 1^{er} trimestre 1975, texte d'ouverture de la 88^e promotion prononcé le 16 septembre 1974 par le général Lagarde, p. 11 et *Bulletin de l'association des amis de l'ESG*, n° 68, 4^e trimestre 1975, texte d'ouverture de la 89^e promotion prononcé le 15 septembre 1975 par le général Laurier, p. 14.

(67) En 1975, la guerre psychologique comme doctrine est abandonnée officiellement depuis 14 ans. La même année, la 89^e promotion, celle du centenaire, intègre les murs de l'École supérieure de guerre. En son sein, les officiers n'ayant fait campagne ni en Indochine ni en Algérie, commencent à être nombreux (se reporter à l'ouvrage *Actes du colloque du centenaire de la création de l'ESG (1876-1976) des 13 et 14 mai 1976*, atelier d'impression de l'armée, 1976, 222 pages, p. 216). Pourtant, le « facteur psychologique » continue d'avoir des partisans, bien qu'ils ne soient pas tous extérieurement très loquaces sur le sujet. Peut-on uniquement invoquer la nostalgie, légitimement tenace pour des anciens combattants, afin d'expliquer la survivance d'une doctrine en dehors des règlements officiels sur une période dépassant 15 ans ?

ANNEXE ICONOGRAPHIQUE

En dehors de la documentation officielle de l'École supérieure de Guerre (ESG), des albums de promotion ont été mis à contribution afin de démontrer l'hypothèse d'une désobéissance doctrinale de certains stagiaires des années 1970.

L'album de promotion est un « genre littéraire » humoristique classique au sein de la population militaire. Le ton est souvent bon enfant mais il peut à l'occasion se révéler mordant, voire âpre, cas en partie de l'album de la 87^e promotion.

La hiérarchie réagit parfois violemment. L'humour n'est pas toujours apprécié par celui, homme ou institution, qui en est la victime. Cependant, ces « coups de semonce » de l'autorité sont autant de « coups d'épée dans l'eau ». En effet, elle n'a aucune prise véritable, si ce n'est à très court terme, sur la réalisation de ces « cahiers burlesques », totalement prise en charge par les militaires en formation.

L'album de la 78^e promotion (1964-1966) constitue un exemple de réaction courroucée de la hiérarchie. Il fut si vivement ressenti par le personnel d'encadrement de l'École qu'il fut « amicalement recommandé » aux stagiaires de l'année suivante d'éviter de pratiquer dorénavant ce type d'humour. La suggestion fut respectée sur le moment mais cet usage reprit à l'École dès 1970, peut-être avant.

Dessins extraits de deux albums de promotion, à reproduire lors de la publication

- Couverture et sommaire de l'album de la 86^e promotion, *Le Brevet sans pleurs en 11 leçons*, 1974.

- « Troisième leçon : comment briller en tactique, 1^{er} chapitre : avoir lu {le général} Poirier et s'être imprégné de la méthode », *Le Brevet sans pleurs en 11 leçons*, album de la 86^e promotion, 1974.

- « Comment se tirer de sa grande commission... quitte à en changer rapidement si besoin est. Méaventures d'un mauvais sujet, qui... de la quête du Graal, se changea... en peau de chagrin », *Le Brevet sans pleurs en 11 leçons*, album de la 86^e promotion, 1974.

- Couverture de l'album de la 87^e promotion, *Le petit stagiaire illustré, je brasse à tout vent*, 1975.

- Entrée « guerre révolutionnaire », album de la 87^e promotion, *Le petit stagiaire illustré, je brasse à tout vent*, 1975.

Table des matières

Préface	3
Cherches	5
première leçon : comment apprendre à travailler en groupe	6
deuxième leçon : comment apprendre à travailler à l'aise et à l'aise	11
troisième leçon : comment travailler en technique	18
quatrième leçon : comment se préparer une année culturelle	27
cinquième leçon : comment travailler à la fois individuellement	31
sixième leçon : comment aller de force vers l'ajout de valeur	37
septième leçon : comment travailler plus efficacement	43
huitième leçon : comment se faire de nouvelles connaissances	45
neuvième leçon : comment se préparer physiquement	57
dixième leçon : comment résister à zéro zéro	63
onzième leçon : comment devenir technicien	67
En résumé	70
Quantitative et qualitative	74
hors-tout	
le mot des Présidents	75
biomimétisme	76
adresses	83

Préface de premier ouvrage au total de quatre tomes aux pages (p. 105-106)

LA CONFESSION DE CENSURE

Louis-Bouvet-Desvallières

Le Brevet sans pleurs
en 11 leçons

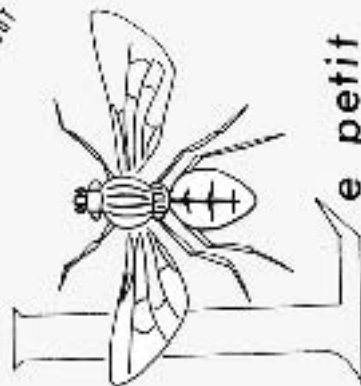
préface du Colonel de Guesnel
B.E.M. S. (46^{ème} promotion)
Chef du Centre de Préparation Esf de Guéret
Coordinateur de la Revue Vêta

Collection « les baccaux et les jours »
1972-74 86^{ème} édition

Librairie des 2 Arbres



JE BRASSE A TOUT VENT



e petit

stagiaire illustré

81^e EDITION

presses de la mouche d'or

F

FATAC : sans yeux de fatigué
de fucus, cette espèce de l'Amérique
du Nord.

FAMILLE : s'occupe avec nous
quand on a le nez en l'air
sans s'en rendre compte. Elle
participe avec nous à nos
multiples incertitudes.

FAUTE DE FRAPPE : faute de
L'ÉTICHEL.

FICTIF : se rapporte à chose

FINLANDE : Ce "tout occupé"
de fucus est son et ses habitants
sont ses habitants.

FUMÉE : s. brûles et fume sans
aucun s'occupant, ainsi que fume
à côté de la statue dans la forme
'épave de la fumée'.

1. Qui se rapporte au C.S.T.
2. L'ensemble des fucus : ce
fucus que les épaves des autres, même
dans le monde en une en effet pas

G

GENRE : Générations de fucus
et des fucus plus.

GROUPE : s'occupe avec nous
quand on a le nez en l'air
sans s'en rendre compte. Elle
participe avec nous à nos
multiples incertitudes.

quand on a le nez en l'air
sans s'en rendre compte. Elle
participe avec nous à nos
multiples incertitudes.

quand on a le nez en l'air
sans s'en rendre compte. Elle
participe avec nous à nos
multiples incertitudes.

GUERRE RÉVOLUTIONNAIRE :
forme moderne de destruction, ainsi
que la guerre au sein d'un groupe
après le fucus de l'air.

selon les fucus de l'air.
selon les fucus : dans l'air
selon les fucus : dans l'air.

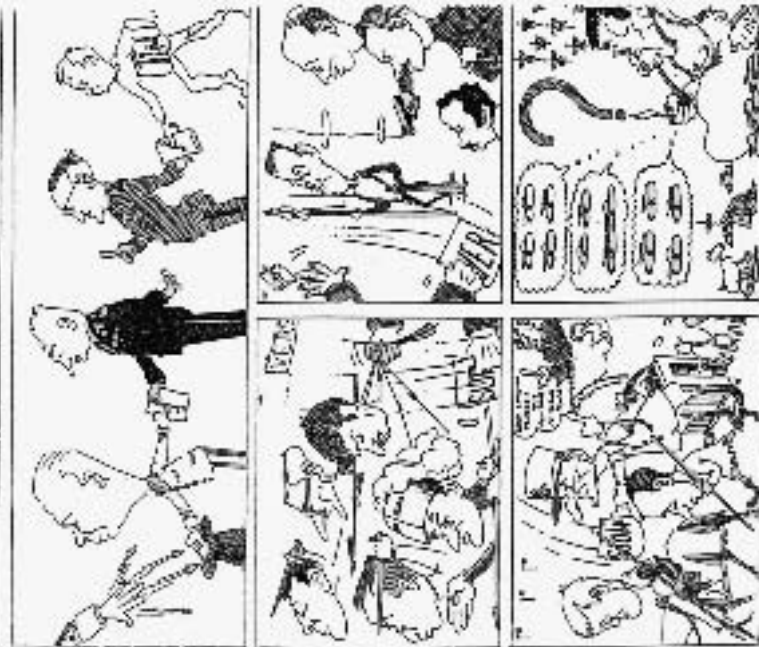
Invincible Léon : comment diable en tactique

accréditer : avoir le parler et l'attitude inspirés de la méthode



50 Les chahis : qui à en charger répliquant silencieusement.

MES AVENTURES d'un MAUVAIS SUJET, qui...



de la QUÊTE DU GRAND, se changea ... en PEAU DE CHAUVIN...

LIBERTÉ DU CHEF OPÉRATIONNEL : LES CONTRAINTES DE L'EFFICACITÉ

par Vincent DESPORTES

Quelle liberté faut-il laisser au chef opérationnel ? L'interrogation surgit dès que la réflexion se porte sur l'efficacité militaire.

Si l'on considère en effet, dans le courant de la pensée moderne, que la liberté du chef opérationnel est gage de sa capacité d'adaptation et donc de son efficacité, la question de la légitimité de cette liberté s'impose. L'action ne saurait en effet avoir de sens si elle se détache de la finalité qui l'a engendrée, finalité opérative pour l'acte tactique, finalité stratégique pour l'acte opératif, mais surtout finalité politique pour la conjugaison des actes tactiques, opératifs et stratégiques

L'antagonisme entre la liberté – qui fonde l'efficacité – et l'obéissance – qui légitime cette dernière – se retrouve toujours ainsi au cœur même des réflexions du chef opérationnel.

LA PROBLÉMATIQUE

Les réponses apportées à cette question de la tension entre liberté et légitimité ont été diverses, l'efficacité technique se positionnant en résultante des combinaisons adoptées. Dans les faits, la réponse à la question du degré de liberté du chef opérationnel se bâtit différemment pour chaque cas concret même si l'on peut discerner des positions de principe et distinguer en ce domaine, de manière probablement un peu caricaturale, une « école clausewitzienne » et une « école jominienne ».

C'est autour du triptyque « efficacité-liberté-légitimité » que se construit le raisonnement. En amont, l'histoire militaire montre que liberté et efficacité opérationnelles sont intrinsèquement liées : l'acte opérationnel, acte technique, est d'autant plus efficace que le professionnel le réalise sans autres contraintes que celles imposées par la technique elle-même. Cependant, l'efficacité technique n'est nullement synonyme d'efficacité politique ; or, seule cette dernière est légitime. En aval, la liberté n'est donc tolérable que si elle ne s'oppose pas à la légitimité de l'efficacité atteinte. L'acte opérationnel perd en effet son sens s'il se détache de la raison politique qui le sous-tend et rejette les contraintes que cette dernière peut imposer. Pourtant, si la raison politique contraint par trop l'acte technique, ce dernier finit par en perdre son efficacité jusqu'à se trouver dans l'incapacité de répondre aux attentes mêmes de la raison politique ... Délicats équilibres !

Cette difficulté inhérente à l'action militaire explique le choix du titre pour cette contribution : les impératifs de la raison politique peuvent ruiner l'efficacité opérationnelle mais, à l'inverse, le rejet des contraintes opérationnelles dans le but même de l'efficacité peut aller contre l'efficacité politique et partant, ôter son sens à l'efficacité opérationnelle.

On perçoit que ce sont les divergences d'appréhension de la dimension politique de l'acte opérationnel qui vont engendrer les divers degrés d'autonomie du chef de guerre. Le problème est clairement posé par Clausewitz qui distingue habilement

les « fins de la guerre » et les « fins dans la guerre » – *der Zweck et das Ziel*. Toute la difficulté de l'exercice vient du fait que, dans le chaudron de la guerre qui, on le sait, finit souvent par échapper à ceux-là mêmes qui l'ont décidée, les « fins dans la guerre », initialement maîtrisées, finissent souvent elles-mêmes par échapper aux « fins de la guerre » et acquérir une autonomie qui peut ruiner ces dernières.

APPROCHES THÉORIQUES : CLAUSEWITZ CONTRE JOMINI

La clarté de la pensée clausewitzienne surgit de sa nette distinction entre ce qui relève des fins d'une part et des moyens d'autre part. Pour Clausewitz, la guerre appartient clairement au deuxième ordre ; avant d'être acte technique, elle est acte politique, n'ayant de justification qu'en tant qu'expression d'un groupe social. Elle est décidée et conduite en vue de la réalisation d'une fin qui la dépasse : « l'intention politique est la fin et la guerre le moyen, et l'on ne peut concevoir le moyen indépendamment de la fin. »⁽¹⁾ Le constat initial, c'est celui de « l'intrication indissoluble »⁽²⁾ : « la guerre n'est en aucun cas un acte autonome et... ne peut être séparée de la vie politique ... La politique envahit toute l'action militaire, exerçant sur elle une influence continue. »⁽³⁾ Partant de l'existence de ce lien originel entre les deux éléments, Clausewitz définit aisément le sens hiérarchique de leurs relations, puisque la guerre n'existe que par la volonté politique : « la guerre est une branche de l'activité politique... elle est un acte politique ... la guerre est un instrument de la politique. »⁽⁴⁾ Le sens du lien de subordination est la conséquence du processus de recours à la guerre. Par voie de conséquence, la nature des liens entre décideurs politiques et chefs militaires est identique : sauf à agir contre la nature de la guerre, le point de vue politique ne saurait être subordonné au point de vue militaire, même si la force de la guerre engendre des dérives pouvant conduire à l'inversion de la hiérarchie légitime des fins de et dans la guerre et réduire, *in fine*, la politique à un outil de la stratégie.

Subordonner le point de vue politique au point de vue militaire serait absurde puisque c'est la politique qui a créé la guerre. La politique est le guide raisonnable et la guerre simplement l'instrument, pas l'inverse ; il n'y a pas d'autres possibilités que de subordonner le point de vue militaire au point de vue politique.⁽⁵⁾

Pour Clausewitz, la guerre peut ainsi avoir sa propre grammaire, mais non sa propre logique⁽⁶⁾. Celle-ci ne saurait être que politique : « La conduite de la guerre, dans ses grandes lignes, est donc en elle-même l'affaire de la politique qui prend le sabre à la place de la plume. »⁽⁷⁾ En aval, « il ne peut être question d'une évaluation purement militaire d'un problème stratégique, ni d'un plan purement militaire pour le résoudre. »

(1) Clausewitz, *On War*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, EU, 1976, I : 1, p. 87.

(2) id, VIII : 6, p. 610.

(3) id, VIII : 6, p. 605 ; I : 1, p. 87.

(4) id, VIII : 6, p. 605 ; I : 1, p. 87 ; VIII : 6, p. 610.

(5) id, VIII : 6, p. 607.

(6) id, VIII : 6, p. 605.

(7) id, VIII : 6, p. 610.

Au raisonnement rigoureux du général prussien s'opposent cependant, dans le temps et dans l'espace, des interprétations diverses : la logique d'efficacité militaire tend en effet à retirer au pouvoir politique sa légitimité dans la conduite des conflits. Il est intéressant, sur ce thème, d'opposer Jomini à Clausewitz. La première raison est que ces deux théoriciens, raisonnant à partir des mêmes événements, en tirent des philosophies très différentes, sinon opposées ; cette divergence prouve qu'il ne saurait exister de réponse unique à ce problème difficile et donc que, à un instant donné, face à une situation donnée, tout sera affaire de perception, de jugement, de personnalité. La deuxième raison de l'intérêt de cette comparaison est que l'influence de Jomini sur la pensée militaire occidentale est au moins aussi forte que celle de Clausewitz ; entre autres, les pensées militaires françaises et américaines sont, par nature, plus jominiennes que clausewitziennes.

Jomini se veut d'abord un professionnel de l'art militaire qu'il réfléchit comme détaché de la dimension politique : il adopte donc une position tranchée sur la liberté d'exécution dont doit disposer le chef de terrain. Pour lui, les considérations militaires et opérationnelles prennent le pas sur toute considération politique à partir du moment où la guerre est commencée. Puisque la guerre doit être approchée comme une science (« Toute la stratégie est contrôlée par des principes scientifiques invariables. »⁽⁸⁾), c'est au professionnel de cette science de la conduire en fonction des « lois de la guerre » et donc d'assurer, sur le terrain, la primauté du commandement militaire sur la direction politique. Dans le cas contraire, l'ingérence du politique risquerait de s'opposer à la réalisation de ses propres objectifs. « Un général dont le génie et le bras sont enchaînés par un conseil aulique à 200 lieues du théâtre de guerre luttera avec désavantage contre celui qui aura toute liberté d'agir, »⁽⁹⁾ résume le général suisse.

ÉVIDENCE ET DIFFICULTÉ

Un consensus évident mais fragile

L'idée de la subordination du militaire au politique fait désormais consensus et s'ancre fortement, au moins de manière théorique, dans la pensée occidentale. Liddell Hart estime ainsi que la logique politique doit maintenir sa suprématie sur la logique militaire : « l'objectif militaire constitue seulement le moyen des fins politiques. L'objectif militaire doit être gouverné par l'intention politique ... Toute étude d'un problème doit commencer et se terminer par l'analyse politique. »⁽¹⁰⁾ De ce côté-ci de la Manche, le général Beaufre adhère à la logique clausewitzienne et reprend fermement sa conclusion :

Parce que la stratégie d'action poursuit un but positif en visant à atteindre un objectif politique, elle est intimement liée et subordonnée, dans sa conception comme dans sa conduite, au 'niveau des décisions politiques'... Elle ne peut à aucun moment s'abstraire de cette servitude, le mot étant pris dans son sens le plus fort.⁽¹¹⁾

(8) Jomini, *Traité des grandes opérations militaires*.

(9) Jomini, *Précis de l'art de la guerre*, T1 et TII, Ch. Tanera éditeur, Paris, 1855, p. 101.

(10) Liddell Hart, *Strategy*, Penguin Group, New York, 1991, p. 334.

(11) André Beaufre, *La stratégie de l'action*, Éditions de l'aube, La Tour d'Aigues, 1997, p. 147.

Sous-tendant l'action opérationnelle occidentale, il y a donc le sentiment de l'existence de liens indissolubles entre guerre et politique, entre le politique et le soldat : le premier est « désarmé » sans l'instrument d'action que lui donne l'autre, mais le second ne saurait avoir de légitimité hors de l'autorité du premier. Mais ces liens sont complexes. Leur complexité naît de l'essence de la guerre qui, moyen d'expression de l'intérêt commun, tend, par sa force propre, à devenir fin en elle-même. Complexité encore, car le « niveau des décisions politiques » n'est pas stable. L'action, dominée par la finalité politique, se trouvera dans l'obligation de s'adapter sans cesse à l'évolution des mobiles politiques avec, en aval, toujours la même question lancinante : dans cette fluctuation permanente et les réponses à lui apporter, où s'arrête la légitimité de l'autonomie militaire, où disparaît celle du contrôle politique ?

Le consensus évoqué plus haut se trouve donc remis en question aussi vite qu'il est énoncé. La subordination à la finalité politique de ses concrétisations militaires se trouve confrontée aux divergences entre les logiques des deux ordres : elles ne sont, en effet, ni de même nature, ni de même portée. Devant ce constat, Clausewitz reconnaît lui-même un certain droit pour le chef militaire à outrepasser les directives politiques :

Le but politique n'est pas un tyran ; il doit s'adapter lui-même aux moyens choisis, ce qui peut l'amener à changer radicalement ... Dans certains cas spécifiques, le commandant en chef détient les prérogatives pour exiger que la politique soit compatible avec les moyens adoptés.⁽¹²⁾

Force est bien de constater l'existence de divergences naturelles entre politiques et militaires. Les premières divergences apparaissent dans le caractère des objectifs poursuivis : leurs définitions, politiques et militaires, ne répondent pas aux mêmes critères. Les responsables politiques tendent à préserver leurs marges de manœuvre, privilégiant des approches souples et rapidement adaptables à l'événement politique ; ils sont donc naturellement réticents à fixer des buts définitifs, susceptibles de rigidifier leurs menées. Les chefs militaires, à l'inverse, recherchent des objectifs clairs, et concrets si possible, nécessaires à la planification comme à la conduite des opérations. Car, si l'on peut modifier l'objectif politique au cours d'un Conseil des Ministres, de longues semaines sont nécessaires pour déployer et préparer des forces importantes. S'agissant d'objectifs, la divergence des logiques politique et militaire peut finir par altérer, parfois gravement, l'efficacité militaire. Dans le pire des cas, si la logique politique est en totale contradiction avec les possibilités de l'outil militaire, c'est l'existence même de ce dernier qui s'en trouve menacée.

Des divergences apparaissent également dans la définition des voies et moyens. La logique militaire conduit les chefs opérationnels à utiliser tous les outils à leur disposition ; en revanche, pour des raisons étrangères à toute stratégie militaire, les responsables politiques peuvent être conduits à restreindre la panoplie des armements utilisables et des options opérationnelles. Les considérations politiques peuvent aisément, dans ce domaine, s'opposer aux pures règles de l'efficacité militaire.

(12) Clausewitz, *On War*, I : 1, p. 87.

Un équilibre délicat dans les rapports politico-militaires

Sans nul doute, la maîtrise politique de la force armée est la condition du maintien de l'appareil militaire dans son rôle moderne d'instrument politique ; elle assure sa justification sociale. Charles de Gaulle exprime une règle claire dans ses *Lettres, notes et carnets* : « le gouvernement ne doit ni laisser au commandement la mission d'assurer la conduite générale de la guerre, ni se mêler des opérations militaires elles-mêmes ». La règle est cependant plus simple que son application concrète qui recouvre toute l'ambiguïté habituelle des rapports humains.

La maîtrise politique peut devoir passer par la fermeté ; elle s'avère à la fois indispensable et plus délicate dès lors que les forces armées sont effectivement engagées. Liddell Hart note la nécessité et le caractère éventuellement dangereux de l'instinct combattant « nécessaire au succès sur le champ de bataille, mais qui doit toujours être tenu « rênes courtes » ; ... il perd son esprit l'homme d'État qui le confie à cet instinct, car ce dernier n'est pas adapté à la conduite des destinées de la Nation. »⁽¹³⁾ Sans multiplier les exemples, la relève du général MacArthur par le président Truman vient ici naturellement à l'esprit.

Cependant, cette indispensable fermeté doit impérativement se fixer une limite basse dans son niveau d'application. Méconnaissant la nature même de l'acte de guerre, la volonté politique de voir l'instrument militaire – réduit intellectuellement au rang d'outil administratif – jouer exactement le rôle qui lui a été assigné présente un risque : celui de sa dérive vers l'ingérence ; le risque est élevé, car dès l'engagement des forces, la frontière politico-militaire s'estompe. Autant Clausewitz est clair sur la nécessité de subordination du point de vue militaire à la volonté politique, autant il estime dangereuse l'ingérence politique :

De la même manière qu'un homme qui ne possède pas une maîtrise complète d'un langage étranger ne parvient pas à s'exprimer correctement, souvent les hommes d'État émettent des ordres qui sont contraires au but qu'ils prétendent servir.⁽¹⁴⁾

Pour Charles de Gaulle, la solution repose, pour le chef militaire, dans une attitude conjuguée d'obéissance et de fermeté. Autant il doit accepter les contraintes politiques légitimes, autant il doit demeurer ferme face au politique au cours des opérations, car « rien ne provoque davantage l'ingérence que le manque d'assurance d'en bas. »⁽¹⁵⁾

Le risque d'ingérence s'accroît aujourd'hui sous l'influence de deux facteurs convergents. Les progrès réalisés en matière de communication opérationnelle donnent aux responsables politiques la capacité matérielle d'intervenir directement jusqu'aux plus bas niveaux d'exécution : par ailleurs, l'intrication de plus en plus étroite entre l'action tactique et ses répercussions stratégiques renforce la tentation de l'ingérence politique.

Dans ces conditions, il est nécessaire d'envisager un éventuel devoir d'autonomie militaire. Les considérations opérationnelles doivent, dans certains cas,

(13) Liddell Hart, *Strategy*, p. 357.

(14) Clausewitz, *On War*, VIII : 6, p. 608.

(15) de Gaulle, *Le fil de l'épée et autres écrits*, Plon, Paris, 1994, p. 219.

l'emporter sur la primauté politique. Lorsque la nécessité ou l'urgence l'exige, il appartient au chef opérationnel de juger ce qui appartient ou non à l'ordre du possible ou ce qui, dans l'exécution de la lettre, pourrait devenir préjudiciable à l'esprit de l'intention politique. Les penseurs militaires classiques s'accordent généralement sur ce droit « conditionnel » à l'autonomie. Il est intéressant ici de citer Moltke, qui conclut sur ce délicat sujet en affirmant que « les considérations politiques ne sont impératives que dans la mesure où elles n'exigent rien de militairement impossible. »⁽¹⁶⁾ La marge d'interprétation est large...

L'appréciation du devoir d'autonomie est difficile. La marge de manœuvre est étroite, mais un principe intangible en fixe les limites : se soumettre ou se démettre. Une certitude : le chef militaire qui accepte de mettre en œuvre une décision politique en assume les conséquences, fussent-elles être négatives. Napoléon décrit l'attitude que doit adopter le chef militaire devant des ordres qu'il désapprouve :

Un général en chef n'est pas mis à couvert par un ordre d'un ministre ou d'un prince ...

1. tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais et désastreux est criminel ; il doit insister pour qu'il soit changé, enfin donner sa démission plutôt que d'être l'instrument de la ruine des siens ;

2. tout général en chef qui, en conséquence d'ordres supérieurs, livre une bataille, ayant la certitude de la perdre, est également criminel.⁽¹⁷⁾

DES PRATIQUES DIFFÉRENCIÉES

Dans les faits, au-delà des principes et des théories, on retrouve des traditions nationales assez différentes, avec cependant, dans le temps, une tendance continue au resserrement du contrôle politique. L'acte militaire est bien généralement conçu comme subordonné à la vision politique, mais c'est la diversité de compréhension du principe de continuité entre action militaire et action politique qui fait la différence dans les comportements. Si l'on considère que l'on agit sur un mode séquentiel, qu'à la subordination initiale succède la rupture au moment de l'exécution technique (le politique agit d'abord, puis passe la main au militaire) alors on observe une tendance forte à l'autonomie ; c'est plutôt la tradition allemande et américaine. Si l'on rejette toute solution de continuité dans le processus de mise en œuvre de l'action politico-militaire, alors l'autonomie militaire tend à être limitée.

Ce qui vient perturber les principes fixés *ab initio*, c'est ce que Clausewitz appelle « la volonté indépendante de la guerre ». Car, si l'outil militaire est un instrument d'action légitime, il est également dangereux parce qu'animé d'une vie propre et prêt à échapper à ceux-là mêmes qui prétendent le dominer. Comme l'écrit Lucien Poirier, les modalités de l'action collective ne coïncident que très exceptionnellement avec celles de l'agir-décidé.⁽¹⁸⁾

(16) Moltke, *On the Art of War, Selected Writings*, Presidio Press, Novato, CA, EU, 1995, p. 36

(17) Napoléon Bonaparte, cité dans *l'Anthologie de la pensée militaire*, fascicule n° 8, DEMSAT, 1988

(18) Lucien Poirier, *Stratégie intégrale et guerre limitée*, in *Stratégique*, 2/92, p. 34.

Quelques exemples allemands

Étonnamment, c'est en Allemagne que le principe premier de Clausewitz semble avoir été le moins entendu. Par Moltke l'Ancien, d'abord : pour lui, la politique s'arrête là où la guerre commence. En disciple de Clausewitz, il admet que cette dernière est d'abord outil politique ; en revanche, il rejette l'idée de continuité. La décision du recours à la guerre constitue pour lui une rupture dans le partage des responsabilités : la guerre, phénomène social autonome, ne doit connaître de contraintes que celles qui lui sont inhérentes. La suprématie politique doit s'effacer et laisser la plus libre expression à l'efficacité militaire : « Il ne faut jamais autoriser la politique à interférer avec les opérations. »⁽¹⁹⁾ Moltke revendique clairement l'autonomie du chef militaire « à la guerre » :

En aucun cas, le chef militaire ne doit se laisser influencer par des considérations qui ne seraient que politiques... La politique exerce une influence décisive au début et à la fin de la guerre... mais la stratégie, dans ses œuvres, est complètement indépendante de la politique.⁽²⁰⁾

Malgré le poids de Bismarck, Moltke fait école. À la fin du XIX^e siècle, le baron von der Goltz explique dans « La nation armée » que si « Clausewitz mentionne encore des guerres où l'élément politique primait l'élément guerrier, tout cela est de l'histoire ancienne »⁽²¹⁾ ; il résume : « La politique passera à l'arrière-plan dès que le canon aura tiré. »⁽²²⁾ On connaît, en Prusse, le poids du Grand état-major : dans les faits, le Chancelier et le chef du grand état-major occupent des rangs de même niveau dans leurs sphères respectives ; les victoires successives de 1864, 1866, et 1870, accentuent ce phénomène. En temps de guerre, le chef d'état-major devient premier conseiller de l'empereur Guillaume II qui souscrit d'ailleurs aux théories de Moltke sur les rapports civilo-militaires et affirme : « la politique ferme sa bouche pendant la guerre jusqu'à ce que la stratégie l'autorise à parler à nouveau. »⁽²³⁾ À la veille de la Grande Guerre, le Grand état-major considère d'ailleurs Clausewitz « comme un théoricien à lire par les professeurs »⁽²⁴⁾, Ludendorff statuant même que « toutes ses théories devaient être jetées par-dessus bord. »⁽²⁵⁾ Ainsi placé sur une pente dangereuse, l'Allemagne tombe progressivement sous la dictature du haut commandement exercée par Hindenburg et son adjoint Ludendorff. Charles de Gaulle résume l'effet pervers de cet état d'esprit :

Qu'on fût resté dans la logique des principes et qu'on eût laissé le gouvernement d'Empire conduire la guerre comme il le voulait... et l'Allemagne sans doute était tirée d'affaire... L'Histoire blâmera [le général *Hindenburg*] d'avoir usé de

(19) Moltke, *On the Art of War, Selected Writings*, p. 36.

(20) cité par R. von Caemmerer, *The development of Strategical Science During the 19 th Century*, Hugh Rees, Londres, 1905, p. 85.

(21) von der Goltz, *La nation armée*, Westhausser, Paris, 1889, p. 133.

(22) *id.*, p. 135.

(23) cité par Jehuda L. Wallach, *The Dogma of the Battle of Annihilation*, Greenwood Press, Westport, Connecticut, 1986, p. 62.

(24) L von Schweppenbourg à Liddell Hart, 3.8.49, in Liddell Hart Papers, Kings College Library, London.

(25) "Alle Theorien von Clausewitz sind über des Haufen zu werfen" in *Der Totale Krieg*, München, 1935, p. 10 cité par Jehuda L. Wallach, *The Dogma of the Battle of Annihilation*, p. 241.

son autorité pour violer un grand principe [*la subordination des chefs militaires au pouvoir politique*]; elle ne pardonnera pas au grand-amiral Tirpitz d'avoir par tous les moyens cherché à forcer la main au chancelier d'Empire dans une question politique au premier chef.⁽²⁶⁾

À la fin de la grande guerre, les opinions ne changeront pas. Von Bernhardi, toujours influent, écrit en 1920, cette fois dans *Guerre de demain*, que les efforts militaires n'ont pas été couronnés de succès « en raison du seul échec, celui du gouvernement civil et des politiciens... et des jugements erronés qui prévalaient dans les cercles politiques. »⁽²⁷⁾ Il statue que le grand principe à retenir de la récente défaite est celui de « la dépendance inconditionnelle de la politique envers les besoins et les résultats des efforts militaires. »⁽²⁸⁾

Des attitudes finalement répandues

On constate qu'en France, avant 1914, l'état d'esprit est identique. Les propos du général Jean Colin dans les *Transformations de la Guerre* peuvent ainsi sembler bien surannés. Il affirme le principe de la transformation des rapports politico-militaire à partir de la rupture constituée par le recours à la guerre; il y a, pour lui, solution de continuité. Si, avant le début des hostilités, « l'autorité politique n'a pas de devoirs vis-à-vis de l'autorité militaire, elle en dispose à son gré... la guerre une fois décidée, il est absolument nécessaire que le général reste libre de la conduire à son gré... La guerre entamée, le général investi du commandement et possédant la confiance de la nation doit agir en toute liberté. Le gouvernement doit non seulement respecter, mais assurer cette liberté de l'action militaire... Ce n'est pas en intervenant dans les opérations militaires, mais en poursuivant *parallèlement* les opérations politiques qu'il hâte le succès. »⁽²⁹⁾ On est proche ici des rapports initiaux entre autorités politiques et militaires en France au début de la guerre; ils évolueront lorsque la prolongation du conflit donnera une dimension plus nationale que militaire aux stratégies générales et amèneront certains à douter de la compétence du haut commandement. Là encore, les personnalités ont pesé de tout leur poids et celle de Clemenceau n'a pas été la moindre...

Le cas du Japon de la deuxième guerre mondiale est également fascinant. La conduite militaire de la stratégie nationale va engendrer la défaite. Progressivement, le parti de la guerre se renforce; les militaires imposent définitivement leurs vues en octobre 1941, lorsque le général Tojo prend les fonctions de Premier Ministre. Les options opérationnelles retenues par les militaires se traduisent, après quelques victoires tactiques, par la perte de la maîtrise stratégique du conflit. L'absence de contrôle politique de la guerre conduit le Japon dans une impasse et une guerre absolue hors de proportion avec ses capacités.

Le cas américain est également emblématique; il s'agit là d'une véritable tradition d'autonomie du chef opérationnel. Elle doit beaucoup à deux facteurs: le caractère généralement « absolu » des conflits conduits par les armées des

(26) Charles de Gaulle, *La discorde chez l'ennemi*, Le fil de l'épée et autres écrits, Plon, Paris, 1994, p. 29, 50.

(27) Friedrich von Bernhardi, *The War of the Future*, Hutchinson & Co., Londres, 1920, p. 17, 18.

(28) id, p. 19.

(29) Jean Colin, *Les transformations de la guerre*, Economica, Paris, 1989, p. 240-243.

États-Unis, et le caractère d'île stratégique de cette nation, donc la nature le plus souvent expéditionnaire des conflits. On pourrait citer l'autonomie de Grant, de Pershing, d'Eisenhower, celle de MacArthur. On pourrait aussi rétorquer la relève de celui-ci par le président Truman, mais ce serait oublier la grande autonomie de Westmoreland au Vietnam, les fureurs des militaires américains devant les contraintes politiques imposées par les nations otaniennes lors de l'opération *Allied Force* au Kosovo en 1999 et, plus récemment, les propos du secrétaire à la défense Rumsfeld affirmant à la fin du mois de mars 2003, lors de la crise brève mais intense qui précéda la percée de Karbala, qu'il était inconcevable pour lui d'intervenir dans la décision opérationnelle de son commandant en chef.

Cet aperçu sur la problématique de la liberté du chef opérationnel ne pourrait s'achever sans quelques réflexions complémentaires.

La première concerne la responsabilité directe du chef militaire envers ses hommes : il est directement comptable de leur sang. Le rapport de confiance entre chef et subordonné – fondement de l'efficacité militaire – suppose que le chef, au nom de cette responsabilité directe, puisse s'opposer éventuellement à la décision politique.

On doit ensuite remarquer combien, lors de la décision de recours à l'outil militaire, il est fondamental de comprendre les limites auxquelles va se heurter l'action opérationnelle. En amont, à froid, avant la tempête des événements, la règle doit être claire : si les contraintes politiques qu'il semble utile de s'imposer rendent toute stratégie militaire inefficace, alors l'utilisation de l'instrument militaire pour parvenir aux fins politiques est déraisonnable. Clausewitz nous disait déjà qu'une des raisons fondamentales de ne pas engager la force armée est le « coût inacceptable de la victoire ».

L'histoire militaire impose une extrême prudence avec la logique de l'efficacité militaire car, une fois lâchée, la violence guerrière, inclinant toujours à sa pente, tend à suivre ses propres voies. C'est le phénomène de substitution : la logique de l'action militaire tend à conduire à la substitution des fins dans la guerre aux fins de la guerre, qui pourtant, seules, justifient les premières. Le phénomène trouve en partie sa source dans la technicité du métier qui peut amener le politique à s'effacer devant le professionnel de la mise en œuvre de la violence légitime. Les principes s'écroulent dès lors que le canon a tonné, comme le reconnaît très humblement Clausewitz lui-même :

Dès que la politique l'a mise en œuvre, la guerre, de par sa propre volonté usurpe la place de la politique ; elle met la politique hors-jeu et régleme l'événement suivant les lois de sa propre nature.⁽³⁰⁾

Or, il est dans la nature même de la guerre d'échapper très vite aux règles rationnelles qui devraient la conduire.

(30) Clausewitz, *On War*, I : 1, p. 87.

SGA/SMG Impressions 05 55 93 61 00

En partenariat avec l'Institut historique allemand de Paris, le Centre d'études d'histoire de la défense a pris l'initiative d'organiser un séminaire franco-allemand annuel d'histoire de la défense.

Le principe de ces séminaires consiste à réunir chercheurs et praticiens des deux pays pour réaliser, à partir d'un thème commun, une série d'approches comparatives. C'est donc d'abord une préoccupation d'ordre méthodologique qui a motivé cette initiative.

Ce sont les communications qui ont été présentées lors des deux premiers séminaires qui sont publiées dans ce Cahier du CEHD. Ils se sont déroulés respectivement le 17 octobre 2003 et le 5 novembre 2004 et traitaient, l'un et l'autre, de la question des relations entre armée et pouvoir aux XIX^e et XX^e siècles. Le premier avait engagé une approche plus générale du thème; le second s'intéresse à la dimension particulière de ce thème que constituent la désobéissance et la trahison.

Le succès de ces deux manifestations a conduit les participants à poursuivre cette expérience. Le prochain séminaire, prévu pour le mois de mai 2006, portera sur les relations franco-allemandes en matière d'armement au XX^e siècle : de la rivalité à la coopération.